



Les représentations télévisuelles du couple homme-femme : une approche par le genre

Laetitia Biscarrat

► To cite this version:

Laetitia Biscarrat. Les représentations télévisuelles du couple homme-femme : une approche par le genre. Sociologie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2012. Français. NNT : 2012BOR30021 . tel-00747408

HAL Id: tel-00747408

<https://theses.hal.science/tel-00747408>

Submitted on 31 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

École doctorale Montaigne Humanités - ED 480

Équipe d'accueil MICA – EA 4426

THESE DE DOCTORAT EN
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**Les représentations télévisuelles du couple homme-femme :
une approche par le genre**

Laetitia BISCARRAT

Sous la direction du Professeur André VITALIS

Présentée et soutenue publiquement le 25 juin 2012

Composition du Jury :

Marie-Joseph BERTINI, Professeur, Université Nice Sophia-Antipolis (rapporteur).

Pierre BEYLOT, Professeur, Université Bordeaux 3.

Marlène COULOMB-GULLY, Professeur, Université Toulouse 2 (rapporteur).

María Teresa VERA BALANZA, Vice-doyenne de la Recherche et de l'Innovation,
Université de Malaga.

REMERCIEMENTS

Je tiens avant toute chose à exprimer toute ma reconnaissance à mon directeur de thèse, Monsieur le Professeur émérite André Vitalis. Ce travail n'aurait pu voir le jour sans son soutien constant. Je lui suis grée de son attention et des conseils avisés qu'il m'a procurés tout au long de cette recherche.

Mes remerciements vont également aux Professeurs Marie-Joseph Bertini, Université de Nice Sophia-Antipolis, Pierre Beylot, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 et Marlène Coulomb-Gully, Université de Toulouse 2 qui ont accepté d'évaluer ce travail. Je salue chaleureusement María Teresa Vera Balanza, vice-doyenne de la Recherche et de l'Innovation à l'Université de Malaga. Sa présence témoigne des collaborations scientifiques qui unissent nos équipes de recherche et qui, je l'espère, perdureront.

Enfin, mes pensées vont vers celles et ceux qui m'ont soutenue et encouragée pendant ces années de recherche et de rédaction. Ils et elles se reconnaîtront. Merci de votre confiance.

RÉSUMÉ

Les mouvements d'émancipation et de libération de la femme au XX^e siècle ont contribué à une redéfinition des statuts sociaux et politiques des hommes et des femmes. La scène médiatique participe du brouillage des frontières entre sphère privée et sphère publique et des nouvelles déterminations des rôles féminins et masculins. Cette recherche en Sciences de l'Information et de la Communication interroge les représentations télévisuelles des rapports hommes-femmes dans un corpus de télévision française.

Entendu que le genre est un rapport social fondé sur un principe de bipartition qui génère une catégorisation hiérarchisée entre les sexes et les valeurs qui leur sont associées, l'analyse des contenus de la télévision permet de mettre à jour les assignations de genre qui traversent le champ des représentations. La télévision est à ce titre un poste d'observation privilégié, puisqu'elle est à la fois constituée et constitutive des représentations de genre.

Quels sont les modèles relationnels représentés dans les contenus télévisuels du corpus ? Au moyen d'une double grille d'analyse qualitative, il s'agit d'identifier les régimes de monstration télévisuelle du couple homme-femme et les rôles qui leur sont respectivement attribués. La modélisation obtenue met en exergue les normes télévisuelles du rapport homme-femme dans une société post-patriarcale où les inégalités perdurent. Les apories de la différence des sexes, les dystopies amoureuses et les réassignations de genre sous conditions véhiculées par les contenus de la télévision soulignent la précarité du couple contemporain. Des normes relationnelles aux figures-sanctions, les couples du corpus nous amènent ainsi à une réflexion sur les liens entre normes et vulnérabilité. L'analyse des représentations télévisuelles au prisme du genre confirme donc la productivité de cette approche pour le champ des Sciences de l'Information et de la Communication.

MOTS-CLEFS : représentations télévisuelles, genre, couple homme-femme, analyse qualitative

ABSTRACT

TITLE : TV representations of men and women relationships: a gender approach

During the 20th century, women get increasingly emancipated and freed, hence redefining social and political statuses of men and women. The media contributed to blur the frontiers between the private and public spheres and new roles were determined for men and women. This investigation in the field of Media Studies deals with TV representations of men and women's love relationships. It focuses on a corpus taken from the French television.

Gender is a social relation based on a binary structure that triggers a hierarchical categorization of sexes and their associated values. Analyzing TV contents allows us to unveil gender norms in the field on representations. Indeed, television is a relevant observation place because it is both built by gender representations and contributing to their construction.

Which are relationships' models that appear in our corpus? By means of a double qualitative analysis grid, we aim at identifying the various ways of representing men and women love relationships, but also masculine and feminine roles. These role models underscore TV norms for couples in a post-patriarchal society where inequalities did not come to an end. The aporia of sex differences, love dystopias and gender reassignments on conditions conveyed by TV contents lay the emphasis on the insecurity of contemporary love relationships. From relational norms to punishing patterns, the corpus' couples lead us to reflect on the links between norms and vulnerability. Thus, analyzing TV representations in a gender perspective confirms the productivity of this approach in the field of Media Studies.

KEY-WORDS: TV representations, gender, men and women relationships, qualitative analysis

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	2
RÉSUMÉ	3
ABSTRACT	4
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	8
PARTIE 1. UNE APPROCHE DU MÉDIA TÉLÉVISUEL PAR LE GENRE.....	14
CHAPITRE 1. LA DIFFÉRENCE DES SEXES : UN RAPPORT DE DOMINATION	15
I. Différences et inégalités des sexes	16
A. Un universel anthropologique	16
B. Les inégalités sexuées en France : état des lieux.....	25
II. Les mouvements féministes : du désir de citoyenneté à la critique du patriarcat..	38
A. Un féminisme historique : femme et citoyenne.....	38
- Aux origines du féminisme : le XVII ^e siècle ou la Querelle des femmes	38
- 1789 : modernité politique et féminisme historique.....	43
B. Le féminisme politique ou la critique du patriarcat	57
- Le féminisme universaliste.....	57
- Le féminisme différentialiste.....	65
- Le féminisme matérialiste	72
CHAPITRE 2. ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DU GENRE.....	79
I. Une nouvelle catégorie d'analyse d'un rapport de pouvoir	81
A. Genèse du genre	81
B. La matrice binaire du genre.....	87
C. L'intersectionnalité ou la question du sujet politique	93
II. De la théorie à la <i>praxis queer</i>	97
A. Opérativité du genre	97
- La norme hétérosexuelle	97
- La performativité du genre	104
B. De la théorie du genre à la <i>praxis queer</i>	110
- Subjectivité et pouvoir	110
- La <i>praxis queer</i> : dé-jouer le genre pour ébruiter la norme	115

CHAPITRE 3. LES REPRÉSENTATIONS TÉLÉVISUELLES AU PRISME DU GENRE.....	120
I. La critique féministe des représentations	122
A. La dénonciation des stéréotypes féminins.....	122
B. La lecture idéologique de la presse magazine	129
II. L'approche par le genre : une politique de la représentation	135
A. Un front scientifique émergent.....	135
B. Télévision, intimité et rapports conjugaux au prisme du genre	139
C. La télévision comme « technologie de genre »	151
- Le tournant des <i>Cultural Studies</i>	151
- La « technologie de genre »	157
 PARTIE 2. LES REPRÉSENTATIONS GENRÉES DU COUPLE HOMME-FEMME.....	 163
CHAPITRE 4. MÉTHODOLOGIE, HYPOTHÈSES ET DÉLIMITATION DU CORPUS	164
I. Méthodologie et hypothèses	165
A. Une démarche qualitative	165
B. Les hypothèses de recherche.....	171
- L'amour romantique	174
- L'amour passion	185
- L'amour convergent.....	187
C. Dialogue et complémentarité des méthodes	196
- Les régimes de monstration.....	196
- L'analyse sémio-narrative	204
II. Délimitation du corpus	208
A. Critères de sélection	208
B. Description du synopsis et des personnages.....	215
- <i>Pigalle la nuit</i>	215
- <i>Maman cherche l'amour</i>	218
- <i>Un gars, une fille</i>	220
 CHAPITRE 5. LES NORMES TÉLÉVISUELLES DU RAPPORT HOMME-FEMME : ÉTUDES DE CAS	 222
I. Un gars, une fille : les apories de la différence des sexes.....	224
II. Maman cherche l'amour : une réassignation de genre sous conditions	239
III. Pigalle la nuit : les nouvelles dystopies amoureuses	255

CHAPITRE 6. DES NORMES RELATIONNELLES À LA QUESTION DU SUJET	267
I. Un imaginaire télévisuel composite.....	268
A. Pluralité des modèles relationnels	268
B. Le couple contemporain entre précarité et responsabilité	274
II. Sujet, normes et vulnérabilité	280
A. Normes relationnelles et figures-sanctions.....	280
B. Le sujet entre reconnaissance et vulnérabilité	288
 CONCLUSION.....	 297
BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE.....	301
I. Médias et communication	302
II. Cultural Studies.....	308
III. Méthodologie	310
IV. Couple homme-femme	313
V. Femmes et féminismes.....	315
VI. Études de genre	319
VII. Approches féministes et genrées des représentations	323
VIII. Sujet, normes et pouvoir.....	326
IX. Inégalités et discriminations.....	328
X. Individu contemporain.....	330
 INDEX DES NOMS D'AUTEURS.....	 332
TABLE DES MATIÈRES	339
ANNEXES	342
I. Chronologie des droits des femmes au XX^e siècle	343
II. Résumés des épisodes	345
A. <i>Un gars, une fille</i> , saison 3.....	345
B. <i>Maman cherche l'amour</i> , saison 2.....	362
C. <i>Pigalle la nuit</i> , saison 1	374

INTRODUCTION

« La femme a le droit de monter à l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune »¹, écrivait Olympe de Gouges en 1791. En cette période fondatrice de notre modernité, c'est bien le droit à la parole, le droit d'accéder à un espace dans le discours qu'elle revendique. Il faudra attendre le XX^e siècle pour voir ce vœu se réaliser. La transformation de l'intimité² et la reconnaissance d'une égalité de droit entre les hommes et les femmes ont progressivement façonné les possibilités d'un discours des femmes et sur les femmes. Dans le champ historique, la colossale *Histoire des femmes en Occident*³, dirigée par Michelle Perrot et Georges Duby, « est significative du passage du silence à la parole »⁴ qui a opéré tout au long du siècle dernier. La littérature fait la part belle aux récits de femmes⁵ alors que philosophes⁶, sociologues⁷ et politologues⁸ questionnent le principe de hiérarchie entre les sexes.

Dans cette multiplicité des discours, les médias occupent une place privilégiée, dont témoigne une consommation médiatique qui ne cesse de croître au fil des ans⁹. « A la fois miroirs de nos sociétés et acteurs de premier plan, les médias réfléchissent au double sens du terme, et c'est une réalité ployée par leur médiation qu'ils tentent de nous restituer. »¹⁰ Cette plasticité des médias, sensibles aux tensions mais aussi aux normes qui parcourent la société, en fait un poste d'observation privilégié des hommes, des femmes et des relations qui les unissent. L'analyse des

¹ Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, Paris, Mille et une nuits, 2003, p.17.

² Anthony Giddens, *La transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Rodez, Le Rouergue/Chambon, 2004, 269 p.

³ Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1991, 5 tomes.

⁴ Michelle Perrot, *Mon histoire des femmes*, Paris, Seuil, 2006, p.11.

⁵ Voir notamment l'œuvre de Margaret Atwood.

⁶ Entre autres, Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, 2008, 153 p.

⁷ Notamment Christine Delphy, *L'ennemi principal*, Paris, Syllepsis, 1997/2001, 2 tomes.

⁸ Voir Réjane Sénac-Slawinski, *L'ordre sexué. La perception des inégalités femmes-hommes*, Paris, PUF, 2007, 364 p.

⁹ Selon l'INSEE, la consommation télévisuelle en 2008 s'élève en moyenne à 21 heures hebdomadaires, soit 3 heures par jour. Source : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF05465, consulté le 30/12/2011.

¹⁰ Marie-Joseph Bertini, *Femmes. Le pouvoir impossible*, Paris, Pauvert, 2002, p.16.

représentations médiatiques du féminin et du masculin permet d'interroger les modalités de la hiérarchisation organisatrice de la différence sociale des sexes, en d'autres termes le genre. Nous faisons ici référence à la définition de Joan W. Scott, à savoir que « le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir. »¹¹ Il est un rapport social hiérarchisant. Le genre est un système de production et de contrôle des significations. Il imprègne et organise nos représentations du monde. Mais, à l'image de l'articulation entre l'institution et l'imaginaire chez Castoriadis¹², il ne s'agit pas de l'envisager d'un unique point de vue fonctionnel. Plutôt, en se saisissant des imaginaires médiatiques du genre, nous voulons comprendre les normes et la manière sous laquelle ce dernier se donne à voir dans un ensemble de représentations pétri d'imaginaires sociaux.

Le champ des représentations est un terrain privilégié pour les analystes du genre. Dans le champ des études filmiques, le travail pionnier de Laura Mulvey¹³ a catalysé une vague d'analyse des œuvres cinématographiques, dont Geneviève Sellier¹⁴ est la représentante française. Dans les pays anglophones, l'approche socioculturelle des représentations du masculin et du féminin a trouvé sa place dans le vaste champ des *Cultural Studies* ; citons par exemple les travaux de Rosalind Gill¹⁵ ou David Gauntlett¹⁶. En France, l'analyse des représentations médiatiques par le genre est aujourd'hui principalement prise en charge par la sociologie des médias¹⁷ et les Sciences de l'Information et de la Communication. Des travaux rigoureux tels que ceux de Marie-Joseph Bertini sur les figures féminines dans la presse d'information nationale¹⁸, ou encore ceux de Marlène Coulomb-Gully sur le

¹¹ Joan W. Scott, « Genre: une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du Grif*, n°37/38, 1988, p.140.

¹² Cornélius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975, 538 p.

¹³ Laura Mulvey, « Visual pleasure and narrative cinema », *Screen*, Londres, Society for Education in film and Television, 1975, n°16, pp.6-18.

¹⁴ Voir notamment le bilan qu'elle en fait dans Geneviève Sellier, « Gender studies et études filmiques : avancées et résistances françaises », *Diogène*, n°225, 2009, pp.126-138.

¹⁵ Rosalind Gill, *Gender and the media*, Cambridge, Polity Press, 2007, 296 p.

¹⁶ David Gauntlett, *Media, Gender and Identity. An introduction*, London, Routledge, 2002, 278 p.

¹⁷ On se référera aux travaux du sociologue Éric Macé.

¹⁸ Marie-Joseph Bertini, *op.cit.*

traitement médiatique de la Journée des femmes¹⁹ ont contribué à la légitimation de ce front scientifique émergent. Depuis 2011, la Société française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) lui reconnaît d'ailleurs le statut d'axe de recherche émergent²⁰.

Notre recherche s'inscrit dans la continuité des travaux sur le genre et les médias engagés en Sciences de l'Information et de la Communication ces dernières années. L'évolution des statuts sociaux et politiques des hommes et des femmes au sein d'une société caractérisée par l'inflation de la subjectivité et l'altération des frontières traditionnelles de l'intime a donné cours à une redéfinition des rôles masculins et féminins, ainsi qu'à un éclatement du modèle bourgeois de la famille. Deux grandes lignes d'analyse se sont dès lors dessinées : d'un côté, on a cherché à comprendre les nouveaux rôles et identifications du masculin et du féminin, notamment au travers de leurs représentations ; de l'autre, on s'est intéressé aux évolutions du modèle bourgeois de la famille²¹. En d'autres termes, l'évolution du statut des femmes dans nos sociétés occidentales a donné lieu soit à des études centrées sur une catégorie de population, soit à une réflexion sur cet objet surdéterminé qu'est la famille.

Dans *Les femmes et la vie ordinaire*, Christopher Lasch souligne qu'« on a attiré l'attention sur la 'famille' alors qu'il vaudrait mieux s'intéresser au caractère changeant des relations hommes-femmes. »²² Telle est l'ambition de ce travail de recherche, qui s'inscrit dans un troisième axe d'analyse, celui des relations entre hommes et femmes. A la suite d'Anthony Giddens, nous définissons la relation comme « un lien durable de proximité émotionnelle entre deux personnes. »²³ Parmi les différents liens qui peuvent unir des hommes et des femmes, nous avons centré

¹⁹ Simone Bonnafous et Marlène Coulomb-Gully, « Femmes et Médias. Le 8 mars à la 'une', une comparaison internationale », *Sciences de la société*, n°70, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007, 198 p.

²⁰ On se référera à l'appel à communication pour les Doctorales organisées les 30 et 31 mars 2011 à Bordeaux : <http://www.sfsic.org/%C3%A9v%C3%A9nements-sfsic/doctorales-2011>, consulté le 30/12/2011.

²¹ François de Singly et Sylvie Mesure (dir.), « Le lien familial », *Comprendre*, n°2, Paris, PUF, 2001, 340 p.

²² Christopher Lasch, *Les femmes et la vie ordinaire*, Paris, Climats, 2006, p.246.

²³ Anthony Giddens, *op.cit.*, p.76.

notre attention sur le lien amoureux. Généralement perçu comme fondement de la famille, il est composé d'une imbrication complexe de rapports: émotionnels, sexuels, économiques, familiaux, mais aussi culturels, sociaux et historiques. La densité des attaches qui forment la relation amoureuse en font dès lors un objet d'étude propice à l'analyse des rapports de genre qui s'y nouent.

Dans son étude sociologique d'une journée de la télévision française, Eric Macé fait le constat de l'importance des relations familiales et conjugales au sein du corpus. « Dans l'ensemble du corpus, on dispose de 200 cas de conjugalité pour lesquels on peut accéder plus ou moins à l'observation de la nature de leur relation. »²⁴ Parmi les champs de représentations envisagés pour cette recherche, la consommation importante et la richesse de contenus soulignée par le sociologue nous ont convaincu de prélever notre corpus au sein du flux télévisuel. Deux questions se posent alors : comment les normes de genre se donnent à voir dans les contenus de la télévision ? Quels pactes relationnels sont représentés ?

Pour répondre à ces interrogations, un long cheminement théorique a été nécessaire. Aussi le texte qui suit s'organise-t-il en deux parties. Dans la première, nous fournissons un effort de conceptualisation de l'approche du média télévisuel par le genre qui est la nôtre dans ce travail. Il s'agit tout d'abord d'interroger le premier trait caractéristique du rapport homme-femme, c'est-à-dire la différence des sexes. Une double lecture chiffrée et anthropologique de ce trait de définition fait apparaître le caractère hiérarchisé de cette différenciation. Cette observation, croisée aux discours produits par les mouvements féministes depuis le XVII^e siècle, offre un aperçu socio-historique qui explicite le terreau philosophico-politique français des discours contemporains sur la différence des sexes.

En distinguant le sexe biologique des assignations sociales et politiques attribuées au masculin et au féminin, les féministes ont souligné la hiérarchie des rapports sociaux de sexe que sous-tend la notion de différence des sexes. Dans le

²⁴ Éric Macé, *La télévision et son double. Une journée ordinaire de télévision*, Paris, Armand Colin, 2006, p.113.

deuxième chapitre, nous développons l'approche de ce phénomène privilégiée dans cette recherche. A la croisée des théories américaines et du féminisme matérialiste français, la théorie du genre renvoie à des significations plurielles. Aussi, dans un souci de clarification, nous précisons dans ce chapitre notre approche du genre comme catégorie d'analyse d'un rapport de pouvoir.

Notre cheminement théorique se poursuit par une réflexion sur les articulations entre le genre et les représentations médiatiques. Des premières études empiriques des représentations féminines dans les années 1960 à l'inscription récente de la notion de genre en Sciences de l'Information et de la Communication, on observe au travers de cette thématique l'évolution des problématiques communicationnelles autour des médias. Inscrite non plus dans une problématique de la domination mais dans celle des rapports de pouvoir, l'approche constructiviste nous permet de considérer la télévision comme une « technologie de genre ». Les représentations télévisuelles sont constitutives du réel au sens où elles produisent et rendent légitimes des normes de genre dont la signification est coproduite par les usagers des médias.

La seconde partie de ce travail de recherche est consacrée à la mise en œuvre de l'analyse des représentations télévisuelles du couple homme-femme par des études de cas. Dans le cadre d'une démarche d'analyse qualitative, nous mettons en place une double grille de lecture visant à infirmer ou confirmer une série d'hypothèses. Ces hypothèses s'appuient sur la modélisation des couples homme-femme du sociologue Anthony Giddens. Nous avons recours à deux outils spécifiques : une analyse sémio-narrative des rôles masculins et féminins nous permet de mettre en exergue les rapports de pouvoir au sein du couple, tandis qu'une analyse des régimes de monstration télévisuels dévoile les normes de genre qui opèrent au sein du corpus. Composé de trois saisons de trois programmes évocateurs de la télévision de l'intimité²⁵, ce corpus nous permet de comprendre comment la thématique du couple homme-femme est traduite en produit télévisuel dans différents genres.

²⁵ Dominique Mehl, *La télévision de l'intimité*, Paris, Seuil, 196, 254 p.

Le chapitre 5 présente les résultats détaillés des analyses. Nos études de cas révèlent la présence de différents modèles relationnels. Les sketchs comiques d'*Un gars, une fille* mettent en scène le modèle traditionnel de l'amour romantique, justifié dans la rhétorique du programme par les apories de la différence des sexes. Le programme de télé réalité *Maman cherche l'amour* effectue la réassignation de genre, sous conditions, de quatre mères célibataires. Le programme procède d'une orthopédie télévisuelle qui définit les normes du genre dans le rapport amoureux. Enfin, la minisérie *Pigalle la nuit* met en scène un univers dystopique révélateur de la crise de signification qui entoure les modèles du couple hétérosexuel dans le contexte de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Finalement, ces études de cas révèlent un imaginaire télévisuel composite marqué par la fragilité des pactes conjugaux. Les normes relationnelles n'en sont que plus prégnantes, pour des individus responsables de la relation qu'ils entretiennent. Pris en tension entre responsabilité et précarité, les partenaires du couple, au-delà du genre et autres marqueurs sociaux, présentent dès lors une caractéristique commune, leur vulnérabilité. L'analyse par le genre des représentations télévisuelles nous conduit dès lors à une réflexion globale sur le sujet contemporain, dont la vulnérabilité serait la condition première.

PARTIE 1

UNE APPROCHE DU MÉDIA TÉLÉVISUEL PAR LE GENRE

CHAPITRE 1. LA DIFFÉRENCE DES SEXES : UN RAPPORT DE DOMINATION

Construire une réflexion sur les représentations télévisuelles du rapport homme-femme nécessite d'interroger la nature de ce rapport. Or, son premier trait caractéristique est la différence des sexes. Assumée comme un universel anthropologique, notamment par l'anthropologie structuraliste, il s'agit de préciser cette affirmation en soulignant que des variations culturelles entourent ce régime de différence. Un état des lieux chiffré permet par la suite de confirmer la dimension hiérarchisée du rapport de différenciation homme-femme dans la société française contemporaine.

En dépit des catégorisations restrictives que la linéarité chronologique implique, une lecture socio-historique des mouvements féministes explicite le terreau philosophico-politique français de la différence hiérarchisée entre les sexes. La philosophie des Lumières, en déplaçant la pensée du spirituel vers l'humain et en favorisant le passage de la Royauté vers la République, a favorisé l'émergence d'un questionnement sur les identités sexuées. Face aux inégalités subies par les femmes, des penseurs et intellectuels ont, dès le XVII^e siècle, plaidé pour de meilleures conditions de vie et davantage d'égalité entre les sexes. Ainsi, le féminisme historique a lutté pour l'accès des femmes à la citoyenneté. A partir de 1949, date de publication par Simone de Beauvoir du *Deuxième Sexe*, la femme a davantage été conceptualisée comme sujet politique par les féministes politiques – quelles soient universalistes ou différentialistes - qui ont opéré une critique violente du patriarcat. D'une défense des droits des femmes, on est passé à une analyse de l'oppression des femmes. Cette seconde vague du féminisme a catalysé une réflexion sur les rapports sociaux de sexe, dont le féminisme matérialiste, dans la lignée du marxiste, a fourni une brillante analyse historico-politique.

I. Différences et inégalités des sexes

A. Un universel anthropologique

L'humanité se compose d'hommes et de femmes. Ces phrases résonnent comme des affirmations, des vérités ultimes. La différence biologique entre les sexes est première, elle explique les hiérarchisations entre le masculin et le féminin. Les hommes ne sont-ils pas plus forts que les femmes ? Les femmes ne sont-elles pas momentanément éloignées de la vie publique par leurs grossesses ? Dans son diptyque *Masculin-Féminin*, l'anthropologue Françoise Héritier analyse cet état de fait.

De tous temps, les sociétés humaines ont procédé à des distinctions et des hiérarchisations entre les individus. Ce processus de différenciation a donné lieu à différentes constructions, différentes organisations. Dans sa quête d'une systématicité structurale, Françoise Héritier nomme ce phénomène la *valence différentielle des sexes*, c'est-à-dire « à la fois pouvoir d'un sexe sur l'autre ou valorisation de l'un et dévalorisation de l'autre. »²⁶ Invariablement, cette dualité entre le masculin et le féminin fonde selon elle une réalité irréductible.

« La *valence différentielle des sexes* traduit la place différente qui est faite universellement aux deux sexes sur une table des valeurs et signe la dominance du principe masculin sur le principe féminin. Le rapport homme/femme est construit sur le même modèle que le rapport parents/enfants, que le rapport aîné/cadet et, plus généralement, que le rapport antérieur/postérieur, l'antériorité signifiant la priorité. [...] La *valence différentielle des sexes* se retrouve dans la hiérarchie connotant le système binaire d'oppositions qui nous sert à penser et qui est partagé par les hommes

²⁶ Françoise Héritier, *Masculin-Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002, p.17.

et les femmes. Ces catégories binaires pourraient être neutres mais elles sont hiérarchisées, [...] le pôle supérieur étant toujours associé au masculin et l'inférieur au féminin. »²⁷

Pour l'anthropologue, la différence biologique entre les sexes structure la pensée humaine et génère la hiérarchie. Elle inscrit le biologique, au travers de l'appareil reproducteur, au cœur même de ce régime symbolique. Les systèmes symboliques ne sauraient exister *ex-nihilo*, sans fondement biologique. En effet, « pour se reproduire à l'identique, l'homme est *obligé de passer par un corps de femme*. Il ne peut le faire par lui-même. C'est cette incapacité qui assoit le destin de l'humanité féminine. »²⁸ Elle considère la valence différentielle des sexes comme un invariant, une catégorie universelle. « Ainsi, tout en soulignant sa filiation intellectuelle à l'égard de Lévi-Strauss, Françoise Héritier se présente en *challenge* de sa théorie de l'interdit fondateur de l'inceste comme échange des femmes. Lévi-Strauss aurait eu raison de définir trois 'piliers' universels de toute société humaine : 'la prohibition de l'inceste, la répartition universelle des tâches et une forme légale ou reconnue d'union sexuelle'. Mais il n'aurait pas vu l'essentiel, 'la corde qui lie entre eux les trois piliers du tripode social' : la valence différentielle des sexes. »²⁹ Pour Françoise Héritier, « les sexes anatomiquement et physiologiquement différents sont un donné naturel ; de leur observation découlent des notions abstraites dont le prototype est l'opposition identique/différent, sur laquelle se moulent tant les autres oppositions conceptuelles dont nous nous servons dans nos discours de tous ordres, que les classements hiérarchiques que la pensée opère et qui, eux, sont de valeur. »³⁰

La différence biologique entre les sexes, qui engendre la valence différentielle des sexes, est donc le prototype des couples d'oppositions et de hiérarchisations. Elle est une donnée biologique élémentaire. Le système de catégorisation qui en découle repose sur la naturalité de cette différence, un invariant anthropologique qu'Héritier

²⁷ *Ibid.*, p.127.

²⁸ *Ibid.*, p.23.

²⁹ Irène Théry, *La distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité*, Paris, Odile Jacob, 2007, p.517.

³⁰ Françoise Héritier, *Masculin Féminin I. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, p.26.

affirme retrouver dans toutes les sociétés. Nous proposons d'illustrer ce propos par l'exemple d'une petite société prémoderne, les Samoa.

Dans les sociétés prémodernes, l'ordre symbolique suit un ordre cosmologique. La nature, en tant qu'elle est séparée de la culture, n'a pas de validité. Au contraire, les éléments et individus sont inter-reliés. Ces sociétés sont dites sociocosmiques « parce que l'humanité s'y confond avec leur propre univers et que la vie humaine s'inscrit dans un cosmos dont elle est partie intégrante »³¹. Elles sont structurées par une économie de l'équilibre et du déséquilibre, selon une logique mécanique de couples de contraires (masculin/féminin, chaud/froid, actif/passif...). Prenant l'exemple des Samoa en Polynésie, Irène Théry nous fait part d'une anecdote originale : la signalétique des toilettes dans les lieux publics.

« En 1984, dans l'aéroport international de Pago-Pago, au Samoa américain, tout voyageur pouvait repérer lequel de ces lieux importants était destiné aux personnes de son sexe grâce à l'indication : *Tane/Fafine*³². Mais la même année, au Samoa occidental indépendant, sur les toilettes publiques de la place centrale, qui est aussi l'aire cérémonielle de la ville, on pouvait lire *Alii/Tamaitai*³³. Comment le comprendre ? La colonisation puis la globalisation ont posé des problèmes inédits. En effet, il n'y a pas, dans la langue traditionnelle samoane, de terme équivalent à 'homme' et 'femme', ni d'ailleurs à 'monsieur' ou 'madame'. Dans la cosmologie de Samoa, deux mondes différents coexistent : le monde de la Nuit et celui du Village. Le monde de la Nuit est peuplé, outre de dieux et d'ancêtres, de mâles et de femelles animaux et humains perçus pour ainsi dire 'en tant qu'ils sont destinés à s'accoupler'. Quand on les désigne comme participant de ce monde, les humains sont '*tane*' et '*fafine*'. Dans le monde du Village, cercle sacré des noms ancestraux et des relations sociales coutumières, on est en revanche

³¹ Irène Théry, *op.cit.*, p.34.

³² Ces termes désignent d'une part les toilettes pour hommes, d'autre part les toilettes pour femmes.

³³ Ces termes désignent également les toilettes pour hommes et pour femmes.

toujours perçu et qualifié selon un rang, une relation, un statut social. Ce sont ces statuts qui sont sexués et qui caractérisent les rapports sociaux, d'âge, de parenté, etc. Parmi eux, *matai* ('chef'), dont les plus prestigieux sont dits *alii* et *tamatai* ('demoiselle'), un statut qui n'est pas moins prestigieux car il renvoie à celui de sœur, le plus élevé dans la hiérarchie des relations sociocosmiques de Samoa. »³⁴

Dans la langue des Samoa, il n'existe pas de termes génériques ayant pour équivalent *homme* et *femme*. Cette affirmation est troublante. N'a-t-on pas affirmé précédemment que le genre humain est universellement constitué de deux sexes différents, et que ces différences physiologiques organisent les hiérarchisations entre les femmes et les hommes? L'exemple de la langue samoane révèle que des catégories telles que *femme* et *homme*, considérées comme universelles, ne sont peut-être que le produit de notre propre culture. En effet, comme le montre l'exemple des toilettes, la distinction de sexe est constituée à l'intérieur de couples d'opposition spécifiques. Elle n'est pas considérée comme un état premier, constitutif de l'identité. Elle fait seulement référence à un statut. Elle s'incorpore dans une structure autre, familiale et sociale. Irène Théry commente : « la déprise est plus difficile qu'il n'y paraît [...]. Elle exige de passer d'une opposition simple et qui nous paraît évidente et universelle (hommes-femmes) à une série d'oppositions spécifiques où la distinction masculin/féminin vient qualifier une relation particulière de parenté, un statut d'âge, un statut social, etc. Elle conduit à la découverte de distinction dont la découverte n'est pas fixée *a priori* et ne concerne pas seulement les relations entre êtres humains et non-humains (animaux, plantes, esprits...). »³⁵ Les Samoa ont une autre manière de décrire un individu qui échappe à nos deux grandes catégories. « Selon qu'il est considéré en tant que *partenaire d'une vie sociale, congénère de l'espèce humaine, mâle ou femelle d'une espèce naturelle* ou *membre du genre humain*, le sens de la référence au sexe d'un individu n'est pas le même. »³⁶ Ici, le sexe s'inscrit dans une structure de parenté ou de hiérarchie sociale.

³⁴ Irène Théry, *op.cit.*, p.32-33.

³⁵ *Ibid.*, p.29.

³⁶ *Ibid.*, p.33.

Le statut d'homme ou de femme est « fondamentalement relatif et relationnel, [il] est très complexe puisqu'il n'existe pas à l'état séparé mais se construit toujours par la médiation d'autres statuts, par exemple de parenté, d'âge, de rang social. On pourrait dire qu'il s'agit d'un cas très particulier de 'statut indirect', toujours médiatisé par d'autres statuts. De ce fait, un statut d'homme ou de femme est par définition complexe et se déploie au cours de la vie au fur et à mesure que l'individu naît, grandit, vieillit et meurt, passant d'une place à l'autre dans les relations entre les âges et les générations. »³⁷ Chez les Samoa, le régime de différence qui caractérise les rapports homme-femme ne s'inscrit qu'en second plan, il n'est pas fondateur.

La société Samoa organise donc les relations sociales entre les sexes selon un schéma qui n'est pas celui d'un sexe biologique fondateur. Peut-on alors toujours parler d'un universel anthropologique ? Nous pouvons y apporter cette nuance : la différence biologique entre les sexes n'établit pas nécessairement une dualité élémentaire à partir de laquelle les autres couples d'oppositions se construisent. Les pratiques sociales associées respectivement au sexe masculin et au sexe féminin ne semblent pas découler chez les Samoa du principe de primauté de la différence biologique des sexes. Plutôt, l'accent est mis sur le maintien de l'ordre symbolique. Il convient de maintenir l'équilibre, de respecter l'ordre symbolique du monde, quelque soit le sexe des individus.

La « thèse majeure [de Françoise Héritier] est que toute pensée et toute socialité humaine *partent du corps*, et plus précisément du corps reproducteur mâle ou femelle où vient s'ancrer l'opposition qu'elle considère comme fondatrice de toute pensée : celle de l'identique et du différent. »³⁸ L'orientation théorique de l'anthropologue structuraliste pourrait expliquer sa focalisation sur la différence naturelle entre les sexes. En effet, elle s'intéresse « à des mécanismes invariants sous-jacents, en petit nombre, qui ordonnent ce donné et lui confèrent son sens et qu'il convient de débusquer sous les faits. »³⁹ Ce choix théorique, s'il lui a permis de mettre en lumière les grandes structures de parenté, prend également le risque d'une approche parfois réductrice, obsédée par la quête d'un invariant universel. C'est

³⁷ *Ibid.*, p.36.

³⁸ *Ibid.*, p.513.

³⁹ Françoise Héritier, *op.cit.*, p.36.

d'ailleurs la critique que fait Agnès Fine dans son compte-rendu de lecture de *Masculin Féminin I. La pensée de la différence* pour la revue *CLIO* : « Le fait de centrer l'interrogation sur la recherche d'un seul invariant ne conduit-il pas à sous-estimer l'intérêt de l'analyse détaillée des spécificités des systèmes symboliques des différentes sociétés ? »⁴⁰ Mais surtout, le recours à un argument biologique premier traduit « un véritable déficit de pensée sur ce qu'est l'individu comme être social. »⁴¹ La société est tissée d'un ensemble complexe de relations humaines, qu'il est difficile de réduire à ce donné biologique de base.

D'aucuns objecteront que cet exemple est celui d'une petite société prémoderne, et non pas de nos grandes sociétés occidentales modernes. Le monde occidental aurait-il quant à lui toujours fonctionné sur ce modèle immuable de la différence biologique des sexes ? Telle est la question posée par l'historien Thomas Laqueur dans son ouvrage *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*. Comme le titre l'indique, l'ouvrage démontre comment le sexe a été « fabriqué » par la pensée occidentale, comment il est historiquement construit. Selon Laqueur, nous sommes passés au XVIII^e siècle d'un modèle unisexe à un modèle bisexué. Dans le sillage de Michel Foucault et de son *Histoire de la sexualité*, ce livre montre le processus de biologisation et de sexualisation de la différence des sexes.

Laqueur distingue deux périodes. La première s'étend de l'Antiquité à la fin du XVII^e siècle. Dans ce monde prémoderne, « le sexe et la sexualité n'étaient pas encore des attributs définitifs du corps, tandis que les différences qui importaient figuraient sur un continuum : plus ou moins de chaleur vitale, plus ou moins de fermeté, plus ou moins de force pour changer de forme, si elles ne relevaient pas de la métaphysique, avec la distinction aristotélicienne entre causes formelles et matérielles. La grande chaîne de l'être s'exprimait dans la chair sans être enracinée

⁴⁰ Agnès Fine, « Françoise Héritier, *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*. Paris, O. Jacob, 1996. », *Clio*, n°8, 1998, disponible en ligne <http://clio.revues.org/index326.html>, consulté le 27 janvier 2009.

⁴¹ Irène Théry, *op.cit.*, p.25.

en elle. »⁴² En d'autres termes, « la distinction entre 'masculin' et 'féminin' ne renvoie pas à une objectivité de différence physiologique mais au nécessaire équilibre d'une cosmologie fondée sur une série de couples d'oppositions : sec/mouillé, chaud/froid, dehors/dedans, sacré/profane, etc. Autrement dit, pour le patriarcat prémoderne, ce n'est pas le sexe qui fait le genre au nom de l'objectivité de la nature, mais plutôt le contraire au nom du nécessaire équilibre de l'ordre symbolique. De ce point de vue, 'masculin' et 'féminin' sont les pôles opposés d'un même sexe et désignent plus la place sociale des individus que leur anatomie. »⁴³ A l'opposé, dans le système moderne, le sexe biologique devient fondateur : les rapports de sexes en sont l'expression sociale. D'un modèle de réversibilité, on est passé à un modèle de dualité des sexes.

L'histoire de la différence des sexes dans nos sociétés occidentales que dresse l'historien Thomas Laqueur est structurée autour de deux périodes majeures. La première, de l'Antiquité jusqu'au XVIII^e siècle, est fondée sur le modèle du sexe unique, dicté par la hiérarchie du cosmos. Dans le monde moderne, en revanche, le modèle des deux sexes domine. Le sexe biologique est fondateur des rapports sociaux de sexe. « Cette soudaine obstination moderne à démontrer la discontinuité ou plutôt l'hétérogénéité des deux sexes tiendrait à ce que les avancées progressives de la pensée politique vers l'affirmation de l'égalité contraignent leurs théoriciens à fonder l'exclusion des femmes de la scène publique sur des arguments positifs. Quand le principe de l'égalité commence à s'imposer à la pensée philosophique et politique, il faut détecter ou du moins accentuer un hiatus 'naturel' qui empêche de l'étendre à tous, ou plus précisément à toutes »⁴⁴. Thomas Laqueur souligne le caractère construit de la différence des sexes. Il réfute l'argument de la naturalité des inégalités entre les sexes. La conclusion de l'ouvrage l'indique clairement :

« Les deux sexes ne sont pas une conséquence naturelle et nécessaire de la différence corporelle. Le sexe unique non plus, au demeurant. La manière dont on a pu imaginer dans le passé la différence sexuelle ne devait

⁴² Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992, p.I.

⁴³ Nacira Guénif-Souilamas et Éric Macé, *Les féministes et le garçon arabe*, Paris, Ed. de l'Aube, 2004, p.44.

⁴⁴ Michela Marzano (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, PUF, 2007, p.302.

pratiquement rien à ce que l'on savait de telle ou telle bribe d'anatomie, de tel ou tel processus physiologique, mais dérivait plutôt des exigences rhétoriques de l'heure. Naturellement, le langage spécifique change avec le temps – la version freudienne du modèle unisexe n'emprunte pas le même vocabulaire que celle de Galien – et l'environnement culturel également. Mais, au fond, la substance du discours de la différence sexuelle ignore l'entrave des faits et demeure aussi libre qu'un jeu de l'esprit. »⁴⁵

Au terme de cette entrée en matière anthropologique et historique, il apparaît donc que la catégorisation différentielle homme/femme telle que nous l'appréhendons aujourd'hui s'avère être une spécificité de nos sociétés occidentales. La différence des sexes est le fruit d'une construction socioculturelle ; elle n'est pas nécessairement, et nous y reviendrons par la suite, la conséquence logique et nécessaire de la différence biologique entre les sexes. Si le couple masculin/féminin est un universel anthropologique, cet universel est socialement, politiquement et historiquement construit. Il s'inscrit dans la culture, et non pas dans la nature. Chaque société lui donne corps selon son propre schéma d'intelligibilité sociale. Les hiérarchies et couples d'oppositions ne découlent pas strictement de la différence physiologique entre les sexes. Plutôt, le régime de différence est une construction sociale. Aussi, ne pouvons-nous pas imaginer que, plutôt que dans la différence biologique des sexes, qui en serait une possible déclinaison, un universel anthropologique possible résiderait dans le principe de différenciation ? La conscience de soi ne s'inscrit-elle pas, dès les premiers âges de la vie, dans les couples d'opposition identique/différent, semblable/autre ? Le processus de construction identitaire ne se caractérise-t-il pas par ces mises en tension entre le soi et les autres, le semblable et le différent ?

L'identité est en effet le fruit d'une dialectique entre le même et l'autre, entre le semblable et le différent. Dans son ouvrage *L'ordre sexué. La perception des inégalités hommes-femmes*, Réjane Sénac-Slawinski souligne la « polysémie

⁴⁵ Thomas Laqueur, *op.cit.*, p.282.

paradoxale »⁴⁶ de la notion d'identité. L'identité émerge de la tension permanente entre le semblable et le différent. Ce paradoxe ne doit pas être résolu, au risque de choir dans « l'unité autistique ou l'indifférenciation fusionnelle qui signent l'une et l'autre la perte de l'identité. »⁴⁷ Prenant appui sur le champ sémantique de l'identité, l'auteur remarque que « le terme 'personne' désigne à la fois tout être humain, c'est-à-dire tout *alter ego*, et l'absence d'être humain, qui est à la fois absence du même et de l'autre. [...] Cela nous conduit à penser les deux sens de la notion d'identité non pas en termes de contradiction dans la mesure où ils ne fonctionnent pas selon le principe de l'exclusion (ou l'un ou l'autre) mais selon le principe de la communication (et l'un et l'autre). La signification de l'identité réside alors dans l'oscillation entre le même et l'autre. Tout choix entre ces deux pôles entraînerait la chute dans l'un des termes : d'un côté, surgit la menace d'un corps morcelé, de l'autre, la dissolution dans l'homogène. »⁴⁸ La construction identitaire s'accompagnerait alors d'un universel anthropologique de la différenciation, notamment sexuée. La différence entre les sexes est dès lors un pôle privilégié d'observation, puisqu'elle opère une classification des individus, et permet leur désignation selon des schémas interprétatifs variables. Comment ce principe de différenciation se traduit-il alors dans la société française contemporaine ? Au-delà des représentations symboliques de la différence homme-femme, quel état de fait peut-on observer ? Un état des lieux chiffré nous apporte quelques éléments de réponse.

⁴⁶ Réjane Sénac-Slawinski, *L'ordre sexué. La perception des inégalités femmes-hommes*, Paris, PUF, 2007, p.49.

⁴⁷ *Ibid.*, p.49.

⁴⁸ *Ibid.*, p.49.

B. Les inégalités sexuées en France : état des lieux

L'article premier de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 (« Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. »), celui de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* publiée par Olympe de Gouges en 1791 (« La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. »), ainsi que La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 (« Tous les êtres humains naissent dignes et égaux en dignité et en droits. ») affirment le principe d'égalité entre les individus. Pourtant, les rapports institutionnels et les nombreux travaux statistiques⁴⁹, tant au niveau national qu'euro péen soulignent la persistance d'inégalités entre hommes et femmes sur le sol français. Par 'inégalités', nous faisons référence à la définition proposée par Alain Bihr et Roland Pfefferkorn. « Une inégalité sociale est le résultat d'une distribution inégale, au sens mathématique de l'expression, entre les membres d'une société, des ressources de cette dernière, distribution inégale due aux structures mêmes de cette société et faisant naître un sentiment, légitime ou non, d'injustice au sein de ses membres. »⁵⁰

Selon un sondage INSEE, « au 1^{er} janvier 2008, la population française (y compris Dom) compte 63,8 millions de personnes dont 51,4% de femmes. La population masculine est majoritaire jusqu'à 35 ans, au-delà les femmes sont plus nombreuses, en particulier aux âges élevés. »⁵¹ Il s'agit donc d'une population majoritairement féminine, particulièrement aux derniers âges de la vie. Pourtant, les femmes, bien que plus nombreuses, font l'objet de discriminations. Dès l'enfance les identités féminines et masculines sont distinguées. Cette socialisation différentielle aux rôles et aux attitudes supposées du masculin et du féminin est assurée notamment

⁴⁹ Voir au niveau européen : Commission Européenne, *La Vie des femmes et des hommes en Europe : un portrait statistique*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2008, 252 p. Ou encore, Commission européenne, *Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2010, 50 p. Au niveau national : Pierrette Crosemarie, *1968 – 2008 : évolution et prospective de la situation des femmes dans la société française*, Paris, La Documentation Française, 1999, 176 p.

⁵⁰ Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, *Le système des inégalités*, Paris, La Découverte, 2008, p.8.

⁵¹ INSEE, *Femmes et hommes. Regards sur la parité*, Paris, INSEE, 2008, p.11.

par la famille, les médias, les amis, ou l'école. Les rapports sociaux se construisent et sont construits par ces processus d'identification, ce qui laisse entendre que « les identités sexuelles ne sont pas des données naturelles, mais au contraire des constructions sociales et culturelles. »⁵² Ainsi, dès l'enfance garçons et filles sont socialisés de manière différente au sein de la famille, en témoigne l'attribution des jouets aux enfants. Les filles sont responsabilisées plus tôt et participent davantage aux tâches ménagères. « Ainsi, dès leur prime enfance, les filles sont-elles préparées à assurer les travaux domestiques »⁵³. Bien entendu, la perception des identités de sexe varie selon les familles, les situations et les modes d'appropriation de ces normes sociales. Néanmoins, on observe des manifestations précoces de cette différenciation dans l'éducation des enfants, que Durkheim définissait comme une « socialisation méthodique ».

Cette organisation des rapports sociaux de sexe se prolonge à l'école, dans les représentations des manuels scolaires par exemple. Les filles sont plus souvent et plus longtemps scolarisées que les garçons, et ce à tous les âges de la vie. « La diffusion de la scolarisation a en effet davantage touché les filles que les garçons : tandis qu'en 1946, à 20 ans 3% des filles et 6,5% des garçons étaient scolarisés, ils sont en 2005 respectivement 57% et 49% dans ce cas. »⁵⁴ Globalement, les filles ont de meilleurs résultats et étudient plus longtemps.

« Les filles et les garçons se répartissent dans les différentes filières et lieux de scolarisation de façon nettement différenciée. Les premières se montrent plus précoces et s'orientent plus souvent vers les filières générales et technologiques, les seconds se retrouvent plus facilement en filières professionnelles après la troisième et font plus que les filles le choix de l'apprentissage. Ainsi, à 18 ans, 11% des garçons sont apprentis en 2005-

⁵² Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, *Hommes femmes quelle égalité ?*, Paris, Ed. de l'Atelier, 2002, p.15.

⁵³ Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, *op.cit.*, p.17.

⁵⁴ INSEE, *op.cit.*, p.120.

2006 contre 4% des filles. Par contre, un tiers des filles sont dans l'enseignement supérieur contre moins d'un quart des garçons. Enfin, 23% de ces derniers ne sont plus scolarisés contre 19% des filles. »⁵⁵

Si dans l'enseignement supérieur, on trouve davantage de filles que de garçons, la répartition varie fortement selon les filières. De manière générale, les filles « se dirigent plus souvent vers des études longues à l'université et les garçons vers les filières sélectives. »⁵⁶ La dichotomie filles littéraires et garçons scientifiques reste très marquée (75% de filles en langues contre seulement 27,3% en sciences fondamentales), et les filières d'excellence restent plus difficiles d'accès aux filles. Enfin, les variables de l'origine sociale, nationale et ethnique viennent compléter cette détermination du rapport à l'école.

Si elles connaissent moins l'échec scolaire et étudient plus longtemps, les parcours scolaires des filles n'impliquent pourtant pas une meilleure réussite professionnelle. « En 2006, en moyenne annuelle, la France métropolitaine compte 25,5 millions d'actifs, dont 12,9 millions sont des femmes. »⁵⁷ Le taux d'activité des femmes n'a cessé de s'accroître mais le « plafond de verre »⁵⁸ limite leur accès aux postes à responsabilité. « Même si le développement de l'activité rémunérée féminine leur a permis de gagner en autonomie, elles sont encore beaucoup trop souvent destinées à des postes précaires, à temps partiel et à moindre responsabilité. En intégrant tous les types d'emploi, l'écart moyen de salaires entre hommes et femmes avoisine 40%. »⁵⁹ Cet écart reste donc considérable, malgré le processus de rattrapage des salaires engagé dès 1972, date à laquelle le principe d'égalité dans la rémunération est inscrit au Code du Travail.

⁵⁵ *Ibid.*, p.120.

⁵⁶ *Ibid.*, p.128.

⁵⁷ *Ibid.*, p.138.

⁵⁸ Le plafond de verre fait référence à la « somme de barrières (le 'plafond') souvent invisibles (d'où l'image du 'verre') interdisant aux femmes d'accéder aux plus hautes responsabilités, dans le public comme dans le privé. ». Christine Guionnet et Érik Neveu, *Masculins/Féminins. Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2004, p.131.

⁵⁹ Louis Maurin et Patrick Savidan (dir.), *L'état des inégalités en France*, Paris, Belin, 2008, p.81.

De plus, les femmes, qui représentent 80% des temps partiels, subissent bien souvent plus qu'elles ne désirent cet allègement du temps de travail imposé à l'embauche par l'employeur, accepté faute d'un meilleur emploi, commandé par l'organisation familiale. Ainsi, selon une enquête INSEE de 2003⁶⁰, 890 000 femmes à temps partiel souhaiteraient travailler davantage, contre 221 000 hommes. Ce temps de travail subi implique une fragmentation des horaires de travail, et un niveau de salaire bas. Les femmes qui occupent des postes à responsabilité sont également confrontées à un écart de salaire, soit environ 17% avec celui des hommes⁶¹. Surreprésentées dans les secteurs à connotation féminine (éducation, santé, action sociale, communication), elles accèdent peu aux postes de direction : « 16,6% des chefs d'entreprise sont des femmes, alors qu'elles représentent 82,8% des employés administratifs d'entreprise. »⁶² Cette disparité s'opère également dans la fonction publique, où elles occupent 13% des postes de direction, alors qu'elles représentent 59% des effectifs⁶³.

Enfin, les femmes sont davantage touchées par le chômage – d'où l'acceptation d'emplois à temps partiel. « Pour toutes les catégories socioprofessionnelles, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes, l'écart en leur défaveur avoisinant un point, sauf pour les ouvrières : 17,3% sont au chômage contre 10,2% des hommes. »⁶⁴ Les hiérarchies liées au genre interfèrent ici avec les variables de la classe sociale et du niveau d'études. En dépit de leurs diplômes, les femmes subissent des inégalités dans la sphère professionnelle : leurs salaires sont moins importants, elles accèdent avec difficulté aux postes de direction, connaissent le chômage et la précarité des contrats à durée déterminée et temps partiels subis.

A ce temps de travail professionnel vient s'ajouter pour les femmes une seconde charge, le travail domestique non-rémunéré. Si les inégalités

⁶⁰ *Ibid.*, p.85.

⁶¹ *Ibid.*, p.83.

⁶² *Ibid.*, p.88.

⁶³ *Ibid.*, p.86.

⁶⁴ INSEE, *op.cit.*, p.148.

professionnelles reculent peu à peu, le partage des tâches domestiques demeure quant à lui très différencié. « Les femmes continuent de prendre en charge la plus grande part des tâches domestiques, du ménage à la cuisine en passant par les courses. En moyenne, elles consacrent près de 3 heures 30 aux tâches ménagères (dont l'éducation des enfants), contre 2 heures pour les hommes. »⁶⁵ La libération promise par la technique n'a pas eu lieu. Plutôt, les nouveaux outils (le lave-vaisselle, les repas préparés) ont créé de nouveaux besoins et de nouvelles contraintes. « Si l'aspirateur va plus vite que le balai ou le rituel de battre les tapis, il engendre aussi des niveaux d'attente plus élevés en matière de propreté et par là une intensification des activités ménagères. »⁶⁶

Comment une telle inégalité des rôles est-elle possible aujourd'hui dans l'espace domestique ? Les processus de socialisation différenciés offrent un terrain favorable à l'instauration de ce régime d'inégalité au sein de la sphère privée. En effet, ils engendrent des connaissances inégales entre hommes et femmes, mais également des « dispositions » : les hommes jardinent et bricolent davantage, les femmes s'occupent du linge et du ménage. Enfin, « le sous-investissement ménager au masculin est inséparable du rapport au travail professionnel. Le père d'un enfant consacre par jour en moyenne 1 heure et 6 minutes de plus à son travail qu'une mère dans le même cas, la différence est de 2 heures 37 par jour entre un père et mère actifs ayant trois enfants ou plus. Ces chiffres manifestent tout autant le sacrifice des mères, leur charge ménagère, que l'héroïsme de l'investissement masculin dans le travail. Si un père peut rentrer du travail à vingt heures, c'est qu'une autre personne (généralement une femme, 'sa' femme) a pris soin des enfants, de leurs besoins et de leurs travaux scolaires. »⁶⁷ Malgré les discours sur les 'nouveaux pères', le soin aux enfants est encore prodigué davantage par les mères que les pères. Les résultats de l'enquête Erfi-GGS menée par l'INED en 2005 sont à ce titre révélateurs.

⁶⁵ Louis Maurin et Patrick Savidan (dir.), *op.cit.*, p.81.

⁶⁶ Christine Guionnet et Érik Neveu, *op.cit.*, p.154.

⁶⁷ *Ibid.*, p.159.

« L’habillage et les devoirs scolaires sont des activités principalement maternelles. Dans plus de la moitié des familles, elles sont prises en charge exclusivement ou, le plus souvent, par la mère. L’accompagnement lors des trajets est également une fonction principalement maternelle, mais dans une moindre mesure. En revanche, le coucher et les loisirs sont des ‘emplois’ plus mixtes : dans plus de 40 % des familles, pères et mères participent à égalité au coucher de leurs enfants et, dans plus de 60 % des familles, on observe une répartition égalitaire de la participation aux loisirs. L’enquête vérifie ainsi l’investissement supérieur des femmes dans la prise en charge des tâches quotidiennes ‘contraintes’ (s’habiller, faire ses devoirs, se déplacer) et des tâches qui sont, en partie, assimilables à du travail domestique. Elle montre aussi la propension des hommes à davantage s’impliquer dans les activités ludiques, affectives et ‘de sociabilité’. Néanmoins, les hommes sont rarement en première ligne dans la prise en charge à titre ‘principal’ ou ‘exclusif’ d’une activité, quelle qu’elle soit. Ils le font cependant un peu plus fréquemment pour les activités orientées vers des sphères sociales et géographiques extérieures à la famille (devoirs, loisirs, accompagnement) que pour celles relevant de moments plus intimes de la vie quotidienne (habillage, coucher). »⁶⁸

Face à ces charges ménagères et éducatives importantes, l’articulation entre vie domestique et vie professionnelle est une question cruciale pour les femmes. Afin de conserver leur activité professionnelle, elles doivent en effet organiser, lorsque cela est possible, la garde des enfants, par des membres de la famille (généralement d’autres femmes, les grand-mères) ou par des professionnel(le)s. « La garde des enfants est une activité généralement prise en charge par les femmes. Avant 3 ans, plus de la moitié des enfants sont principalement gardés par leurs mères pendant la journée, et, même au-delà de cet âge, ce sont encore elles qui assurent leur garde

⁶⁸ Carole Brugeilles et Pascal Sebillé, « La participation des pères aux soins et à l’éducation des enfants. L’influence des rapports sociaux de sexe entre les parents et entre les générations », *Politiques sociales et familiales*, n°95, Paris, CNAF, 2009, p.20-1.

après l'école ou le mercredi. »⁶⁹ Les caisses d'allocations familiales (CAF) fournissent des aides financières aux parents, en fonction de leurs revenus, pour des gardes en crèches, par une assistante maternelle ou à domicile. « En 2006, 679 000 familles bénéficient d'une aide financière pour la garde de leur(s) enfant(s) par une assistante maternelle et 52 000 familles d'une aide pour la garde de leurs enfants à domicile. Les parents, quasi exclusivement des femmes, qui arrêtent leur activité professionnelle pour assurer eux-mêmes la garde de leur(s) enfant(s) peuvent également percevoir une aide de la CAF : en 2006, ils sont plus de 587 000 dans ce cas. »⁷⁰

Les politiques familiales françaises, par la répartition des financements et la gestion des modes de garde d'enfants qu'elles proposent, ont une incidence sur l'organisation de la famille française. Mais ces dispositifs produisent également des effets contraires, en facilitant par exemple la double-journée des femmes. En dépit d'un discours en faveur de l'égalité entre hommes et femmes, les possibilités de garde des jeunes enfants sont insuffisantes, les horaires trop souvent inadaptés. Face au manque de places en crèche, les familles ont alors recours à des modes de gardes individuels, notamment par des assistantes maternelles, principalement des femmes.

« Dans le contexte économique et social existant en France depuis les années 1980, l'État providence tente de concilier ses objectifs natalistes et sa lutte contre le chômage. Actuellement, dans les discours politiques l'objectif mis en avant au sein de la politique familiale est de reconnaître la fonction parentale, de la soutenir, et de permettre l'articulation de la vie familiale avec la vie professionnelle. Cependant, il apparaît qu'il n'y a pas une réelle volonté politique, pour mettre en place un service public d'accueil de la petite enfance. Il s'agit davantage de résoudre la problématique du chômage en développant par exemple les emplois de service d'aide à la personne, dont les besoins sont

⁶⁹ INSEE, *op.cit.*, p.27.

⁷⁰ *Ibid.*, p.27.

importants, en permettant aux parents, mais essentiellement aux mères, de concilier vie familiale et vie professionnelle, à moindre coût. »⁷¹

D'ailleurs, la croissance de places en crèches et jardins d'enfants est ralentie depuis les années 1980. Cette logique des pouvoirs publics s'accompagne d'un discours de la conciliation, discours destiné aux mères et non pas aux institutions supposées favoriser l'articulation entre vie professionnelle et familiale. Culpabilisées par les propos sur la nécessité pour le jeune enfant d'une relation individuelle privilégiée à sa mère, les femmes, dont les salaires sont moins importants que ceux de leurs conjoints, décident de renoncer à leur activité professionnelle pour s'occuper de la vie domestique – éducation des enfants, soins aux personnes âgées, travaux ménagers. Comme le résume le sociologue Nicolas Murcier, « la garde des jeunes enfants constitue donc un enjeu de société concernant tant l'égalité entre les femmes et les hommes que la possibilité de modifier les rôles assignés socialement à chaque sexe. »⁷²

Les inégalités entre hommes et femmes dans la sphère domestique ont des répercussions pour les femmes sur leur vie professionnelle, mais également sur leurs loisirs et leur engagement associatif politique et militant. Ainsi, six mois après la naissance d'un enfant, 29% des mères n'ont plus de pratique associative, contre 17% des pères⁷³. « La participation des femmes, qui avait progressé au cours des années 1980, s'est stabilisée depuis le milieu des années 1990. En 2005, 40% des femmes sont adhérentes d'au moins une association contre 45% des hommes. La vie associative témoigne aussi de la persistance d'une division des centres d'intérêts entre les sexes. Alors que les hommes se tournent traditionnellement plus vers les associations en lien avec le sport et la vie professionnelle (syndicat, retraités d'une entreprise), les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans les

⁷¹ Nicolas Murcier, « La réalité de l'égalité entre les sexes à l'épreuve de la garde des jeunes enfants », *Mouvements*, n°49, Paris, La Découverte, 2007, p.59.

⁷² *Ibid.*, p.27.

⁷³ Louis Maurin et Patrick Savidan (dir.), *op.cit.*, p.93.

associations de parents d'élèves, les associations artistiques, culturelles ou musicales ainsi que dans les associations religieuses. »⁷⁴

Quant aux pratiques culturelles des hommes et des femmes, elles sont relativement homogènes : télévision, cinéma, concerts, internet... En revanche, les femmes lisent davantage de livres que les hommes, qui leur préfèrent la presse quotidienne. Ils sont également plus enclins aux pratiques sportives. « En 2005, la pratique régulière d'une activité sportive est plus fréquente chez les hommes (33%) que chez les femmes (29%). »⁷⁵ Surtout, les loisirs masculins et féminins se différencient principalement par le temps qui leur est consacré. Ainsi, « les hommes disposent d'environ 40 minutes de temps libre de plus que les femmes. »⁷⁶ En effet, bien qu'ils consacrent davantage de temps à leur activité professionnelle, les hommes participent de manière moindre au travail domestique et à l'éducation des enfants.

La charge de travail domestique non-rémunéré qu'assument les femmes a également des répercussions sur leurs pratiques syndicales et militantes. Si les femmes ont accès aux syndicats sans autorisation maritale depuis 1920, leur participation reste inférieure à celle des hommes. Selon les chiffres de la Confédération européenne des syndicats, en 2006 les femmes représenteraient 45% des effectifs chez FO, 38,3% à la CFTC et 28% à la CGT⁷⁷. Cette sous-représentation s'explique en partie par la figure très masculinisée de l'ouvrier qui reste associée au syndicalisme. Mais surtout les femmes qui souhaitent un engagement syndical sont rapidement confrontées à la difficile articulation entre vie familiale et politique. Pour accéder aux responsabilités et aux mandats, la tradition syndicale impose un investissement lourd, que les femmes ne peuvent concilier avec leur vie familiale. « Pour être considéré-e comme un-e militant-e méritant-e et acquérir des chances d'être investi à un niveau plus important, il faut avoir antérieurement assumé des responsabilités d'un bout à l'autre de la chaîne, certaines étapes se présentant comme

⁷⁴ INSEE, *op.cit.*, p.186.

⁷⁵ *Ibid.*, p.204.

⁷⁶ *Ibid.*, p.28.

⁷⁷ Ada Garcia (dir.), *Les femmes dans les syndicats. Une nouvelle donne*, Bruxelles, Commission européenne des syndicats, 2006, 163 p.

des étapes obligées. L'empilage des différents niveaux territoriaux des instances politiques ou syndicales ou, à l'inverse, leur émiettement, les déplacements géographiques nombreux contribuent également à alourdir l'activité militante. On note une multiplication et une fréquence accrue des réunions, des emplois du temps rapidement saturés, associés à de fortes amplitudes horaires journalières. »⁷⁸

L'enchevêtrement des temps professionnels, syndicaux et familiaux limite donc les possibilités pour les femmes d'accéder aux mandats à responsabilité. Ainsi, lors d'une série d'entretiens menée auprès d'employées de la Mairie de Rennes en 2001, Christine Guionnet et Erik Neveu constatent les limites de l'investissement militant des femmes. Lors d'une grève, ces employées « durent cesser leur mouvement lorsque les frigos furent vides, lorsqu'elles durent rentrer à la maison parce que leurs maris n'y arrivaient plus tous seuls. »⁷⁹

Quant aux mandats politiques, ils font également l'objet de fortes inégalités entre femmes et hommes, tant au niveau national que local. « A l'issue des dernières élections municipales de 2001, moins d'un élu municipal sur trois est une femme. »⁸⁰ L'Assemblée Nationale accueille 18,5% de femmes en 2007 et le Sénat 17% durant l'année 2004.⁸¹ Ces mauvais résultats sont certes en évolution, mais ils situent néanmoins la France au 63^e rang mondial⁸². L'accès des femmes à l'espace public grâce au droit de vote, à l'accès au travail rémunéré, à l'éducation, aux activités syndicales ont conduit celles-ci à pénétrer dans le territoire traditionnellement masculin de la politique. Le coût demeure cependant nettement différencié. Limitées par les contraintes du travail domestique et familial, les femmes qui accèdent aux responsabilités politiques doivent faire davantage leurs preuves : « les femmes se présentant à des mandats nationaux sont en général sursélectionnées par rapport à leurs homologues masculins : 64% des femmes députées appartiennent à la catégorie 'professions libérales et cadres supérieurs', contre 52% des hommes ; elles sont pour

⁷⁸ Yannick Le Quentrec et Annie Rieu, *Femmes : engagements publics et vie privée*, Paris, Syllepse, 2003, p.26-7.

⁷⁹ Christine Guionnet et Érik Neveu, *op.cit.*, p.194.

⁸⁰ INSEE, *op.cit.*, p.220.

⁸¹ *Ibid.*, p.219.

⁸² Christine Guionnet et Érik Neveu, *op.cit.*, p.213.

la plupart issues de milieux sociaux privilégiés, sont surdiplômées et surpolitisées, étant issues de famille déjà fortement impliquées en politique. »⁸³ Souvent victimes de propos machistes ou injurieux, elles doivent réaliser une « délicate alchimie »⁸⁴ : être extrêmement combatives mais toutefois respecter les injonctions à rester délicates, séductrices, « féminines ».

Face à ces inégalités politiques entre les hommes et les femmes, un nouveau concept s'est développé en France dans les années 1990, la parité. Le terme fut employé pour la première fois en 1989 au Conseil de l'Europe, dans la locution « démocratie paritaire ». Le débat sur la parité engagé dès lors a donné lieu à d'intenses échanges politiques et philosophiques. *Le Monde* publie en 1993 le « Manifeste des 577 pour une démocratie paritaire », et Alain Juppé met en place dès 1995 l'Observatoire de la Parité. Né dans un contexte international d'aspiration à l'égalité des sexes⁸⁵ - dès 1945 l'ONU fonde une Commission pour le statut des femmes, suivie par le Conseil de l'Europe qui crée en 1979 un Comité sur la condition féminine -, la parité apparaît d'abord comme une alternative à l'instauration de quotas, estimés contraires au principe républicain de stricte égalité entre les citoyens.

Selon ses partisans – Yvette Roudy, Sylviane Agascinsky pour ne citer qu'elles –, la parité est un dispositif d'amélioration de la démocratie, puisqu'elle vise à combler l'écart entre égalité formelle et inégalité de fait. Grâce à la répartition équitable des femmes et des hommes, le système politique deviendrait véritablement démocratique puisque la réforme « permettrait de représenter politiquement la dualité sexuée de l'humanité »⁸⁶. Enfin, les paritaristes s'appuient sur un argument historique. Ils soulignent le caractère masculin de l'universalisme abstrait, et affirment que l'exclusion des femmes en est un des fondements. Les luttes nécessaires à l'obtention du droit de vote pour les femmes témoignent du caractère

⁸³ *Ibid.*, p.204.

⁸⁴ *Ibid.*, p.203.

⁸⁵ Voir la généalogie internationale de la parité établie par Éléonore Lépinard, *L'égalité introuvable. La parité, les féministes et la République*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, 293 p.

⁸⁶ *Ibid.*, p.81.

excluant de l'universalisme de la Révolution. « Si l'égalité abstraite proclamée par les révolutionnaires concerne effectivement ceux qui, au sein du peuple, ont le droit d'accéder au statut d'individu autonome et si, pour eux et eux seuls, elle garantit une égalité des droits quelles que soient leurs conditions économiques et sociales, pour les autres assigné-e-s à leurs différences, relégué-e-s aux marges de la participation politique ou aux confins de l'espace privé, il n'y a ni égalité civique et politique, ni accès à l'universalisme des droits. L'universel, calqué sur le masculin, a donc historiquement permis l'exclusion des femmes. L'individualisme radical et l'universalisme abstrait sont ainsi dévoilés comme des fictions masquant la nature même du système démocratique où coexistent des individus qui, selon le groupe social auquel ils appartiennent, n'ont pas les mêmes droits. »⁸⁷

Si pour les paritaristes l'accès des femmes aux mandats politiques doit leur permettre par la suite de prouver leur efficacité, les opposants à la réforme critiquent une égalité dénaturée, contraire à l'universalisme abstrait républicain. La loi sur la parité implique en effet l'inscription de la différence des sexes dans la loi. Au nom des droits individuels, ses opposants rétorquent que « l'égalité formelle doit être défendue au nom de sa capacité à considérer les individus comme *indéterminés*, garantissant ainsi une certaine liberté au regard de l'assignation sociale de sexe. »⁸⁸ Ils mettent également en garde contre les dérives communautaristes de ce qu'ils considèrent être des quotas déguisés. En sus de ce débat théorique sur la nature de la représentation politique, les antiparitaristes critiquent le primat donné aux femmes sur les autres groupes sociaux. Ils soulignent aussi les inégalités au sein du groupe des femmes : une ouvrière homosexuelle issue de l'immigration n'a pas les mêmes possibilités d'accès à l'Assemblée Nationale qu'une femme blanche, hétérosexuelle qui a effectué des études supérieures et possède un fort capital socioculturel.

Enfin, la loi sur la parité n'est pas exempte d'une vision essentialiste des identités sexuées, et même d'une certaine dérive naturaliste. Le principe d'égalité dans la différence que suggère la réforme réfère en effet davantage à une spécificité

⁸⁷ *Ibid.*, p.85.

⁸⁸ *Ibid.*, p.87.

substantielle de l'identité féminine que revendiquent les féministes différentialistes qu'à une définition des identités féminines comme produit de rapports de domination.

Le débat sur la parité a finalement donné naissance en France à la loi du 6 juin 2000 sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives. Aussi, « parce qu'elle rompt avec le principe de l'égalité formelle, autrement dit l'égalité de tous devant la loi, la parité constitue une transformation majeure du cadre républicain. Parce qu'elle s'applique en priorité à la sphère politique en ouvrant une nouvelle voie de représentation politique pour un groupe historiquement exclu, la parité constitue également une remise en cause de la conception traditionnelle de la représentation démocratique : l'identité sexuée, la présence numérique d'un groupe, devient un critère de représentativité légitime, au même titre que la représentation des idées et des intérêts politiques, ou représentation substantive. »⁸⁹

D'un point de vue quantitatif, elle est loin d'avoir porté ses fruits, puisque l'Assemblée Nationale compte seulement 18,5% de femmes⁹⁰. Comme nous l'ont montré les statistiques précédemment évoquées, l'écart entre la réalité des faits et les discours officiels sur l'égalité des sexes est avéré. Clairement, les rapports entre hommes et femmes reposent encore sur des inégalités, notamment dans l'accès aux filières et postes de prestige, ou dans la répartition des temps de l'activité professionnelle, familiale, de loisirs ou militante.

Les revendications pour l'égalité des femmes et des hommes en politique sont pourtant anciennes. Ainsi, on trouve trace des premiers débats autour de l'égalité des sexes dès le XVII^e siècle, et le féminisme historique des années 1789 à 1949, dont la figure de proue fut la militante Olympe de Gouges, revendiquait déjà un accès féminin à la citoyenneté.

⁸⁹ *Ibid.*, p.14.

⁹⁰ Source : chiffres de l'Observatoire de la parité, Ministère de l'Intérieur, 2007.

II. Les mouvements féministes : du désir de citoyenneté à la critique du patriarcat

A. Un féminisme historique : femme et citoyenne

- Aux origines du féminisme : le XVII^e siècle ou la Querelle des femmes

Les premières mobilisations en faveur des droits femmes sont anciennes. Dès le XVII^e siècle, certains intellectuels aspirent en effet déjà à davantage d'égalité entre les sexes. Ainsi, entre 1600 et 1700, 143 ouvrages sur la féminité, la question des femmes et la différence des sexes ont pu être recensés⁹¹. Défenseurs et détracteurs du Sexe⁹² débattent au travers de pamphlets, d'exposés, de traités ou d'alphabets. Du côté des détracteurs, un des ouvrages les plus connus est celui de Jacques Olivier, *Alphabet de l'imperfection et malice des femmes*. Publié en 1617, il fut réédité jusqu'en 1683 nous apprend Elsa Dorlin. « L'auteur y expose, dans un style grossier et injurieux, les vingt-quatre défauts principaux des femmes à grand renfort d'histoire sacrée et profane (par exemple la lettre B comme 'bestiale barathrum', abîme de bêtise). Le tout est dédié à la femme, cette 'escume de la nature', représentée avec un 'ventre putride' pour symboliser son impudicité, des mains crochues signe de son appétit des plaisirs et des richesses, le visage pâle pour marquer sa soif de voluptés. »⁹³ L'ouvrage a recours à une rhétorique misogyne qui signale la femme au travers de ses vices. Suite à cette publication, « le capitaine Vigoureux publie sa *Défense des femmes contre l'alphabet de leur prétendue malice et imperfection*, Paris 1617, et le Chevalier de l'Escale répond par *Le Champion des femmes qui soustient qu'elles sont plus nobles, plus parfaites que les hommes, contre*

⁹¹ Elsa Dorlin, *L'évidence de l'égalité des sexes. Une philosophie oubliée du XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2000, p.24.

⁹² Le Sexe désigne alors la gent féminine.

⁹³ Elsa Dorlin, *op.cit.*, p.25.

un Misogyne anonyme auteur et inventeur de 'l'Imperfection et Malice des femmes', Paris, 1618. »⁹⁴

S'il ne s'agit pas d'un mouvement collectif de revendications féministes à proprement parler, ces textes peuvent néanmoins être considérés comme les premiers écrits féministes⁹⁵ : d'une part ils plaident pour davantage de droits octroyés aux femmes, d'autre part ils s'inscrivent dans une réflexion sur la différence des sexes. Aussi le XVII^e siècle voit-il advenir un débat fécond qui questionne les enjeux de la différence des sexes. « Justifie-t-elle la domination masculine et l'inégalité entre les sexes, ou est-elle le préalable à une égalité entre les sexes pensée sous le primat de la complémentarité et de la liberté des femmes ? »⁹⁶ Deux courants de pensée s'opposent autour de cette question, avec deux raisonnements différents : la Préciosité et le féminisme logique.

D'un côté la Préciosité, immortalisée par la caricature qu'en dresse Molière dans *Les Précieuses Ridicules*, prend le parti de la différence sexuelle. Les Précieuses prônent la complémentarité des sexes. Leur argument est le suivant : « les femmes sont effectivement différentes des hommes, mais au lieu de déterminer théoriquement si elles sont inférieures ou supérieures aux hommes, la question devient de savoir comment, dans la pratique, elles peuvent également avoir accès à la reconnaissance de leurs savoirs et de leurs pouvoirs. »⁹⁷ La féminité n'est pas une tare, et les Précieuses souhaitent qu'elle soit aussi puissante que son pendant masculin.

Cette théorie de la complémentarité des sexes ne sépare pas les domaines féminins et masculins. Au contraire, « les mêmes domaines sont ouverts aux hommes et aux femmes, chacun étant investi différemment et de façon complémentaire. Aux hommes la littérature d'aventure, aux femmes la littérature de conversation ; aux hommes les affaires et les traités, aux femmes les intrigues ; aux hommes l'amour

⁹⁴ *Ibid.*, p.25.

⁹⁵ Il s'agit là d'un néologisme attribué *a posteriori*, le terme « féminisme » n'étant apparu qu'au XIX^e siècle.

⁹⁶ Elsa Dorlin, *op.cit.*, p.11.

⁹⁷ *Ibid.*, p.26-27.

galant, aux femmes l'amour dédaigneux... »⁹⁸ Le féminisme précieux milite pour davantage d'éducation, une politique sanitaire, la fin des mariages forcés et des grossesses à répétition, souvent fatales aux femmes. Il cherche également à adoucir les manières rustres et à modifier le langage, à l'euphémiser. « De fait, la cour du début du XVII^e siècle est connue pour la violence et la grossièreté de ses manières. Il faut rappeler que sous le règne de Louis XIII, les courtisans sont souvent ignorants, en raison d'une dévalorisation de l'instruction et de l'écriture. »⁹⁹

Ce féminisme s'inscrit dans une logique d'action. Il préfère les résolutions pratiques aux débats théoriques. Pour les Précieuses, la différence doit être reconnue et prise en compte. Loin de justifier l'inégalité entre les femmes et les hommes, elle est « la seule et unique voie vers l'égalité. »¹⁰⁰ Les revendications à la fois pratiques et pragmatiques des Précieuses sont fondées sur le principe de différence entre les sexes : l'égalité entre les femmes et les hommes s'opère dans la complémentarité des deux sexes.

En contrepoint du féminisme précieux, se développe au XVII^e siècle un autre courant de pensée qui milite pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Alors que le discours des Précieuses cherche avant tout l'efficacité, l'obtention de résultats, le féminisme logique élabore une véritable réflexion philosophique qui utilise « des procédés logiques d'inspiration aristotélicienne ou cartésienne. »¹⁰¹

Constatant le caractère aporétique de l'argument de la différence des sexes, qui sert aussi bien les défenseurs que les détracteurs de l'égalité entre femmes et hommes, ces penseurs ont entrepris de sortir de l'impasse, en démontrant de manière objective l'évidence de l'égalité des sexes. L'égalité est envisagée « non pas telle qu'elle peut se construire dans une problématique du juste et du droit, mais telle qu'elle peut s'énoncer dans une problématique du vrai et du démontrable. L'égalité des sexes est incontestable, c'est-à-dire vraie : voici la thèse de ces philosophes, qui

⁹⁸ *Ibid.*, p.26.

⁹⁹ *Ibid.*, p.27.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p.32.

¹⁰¹ *Ibid.*, p.12.

tous tiennent l'inégalité des sexes pour une ineptie, un préjugé ; elle est douteuse et contradictoire dès lors que l'on tente de la justifier, en dépit du fait qu'elle se soit imposée de façon si impérieuse et violente. Le féminisme de l'égalité pense donc cette dernière en sa qualité de vérité démontrable. »¹⁰²

De ce courant de pensée, Elsa Dorlin a exhumé quatre noms : Marie de Gournay (1565 – 1645), fille d'alliance de Michel de Montaigne, dévoie les textes humanistes pour un usage féministe dans *Égalité des hommes et des femmes*, 1622 ou le *Grief des dames*, paru en 1626 ; Anna Maria Van Schurman (1607 – 1678), protestante, polyglotte, est en relation avec Spinoza, Leibniz, Descartes... Érudite, elle a assisté, cachée derrière un rideau, aux enseignements universitaires, et défend le droit des femmes à accéder au savoir dans des dissertations et disputes où elle oppose son raisonnement aux arguments d'un contradicteur. Le troisième nom est celui de Gabrielle Suchon (1632 – 1703), qui s'échappe d'un couvent de Jacobines et publie deux ouvrages, *Traité de la morale et de la politique* et *Du célibat volontaire ou la vie sans engagement* dans lesquels elle élabore un nouveau statut social pour les femmes. « Elle prône l'idée du 'neutralisme', troisième voie pour les femmes, la meilleure selon elle, entre la vie monastique et le mariage. La neutraliste est libre de sa personne et maîtresse de son bien, elle a le droit et le pouvoir de choisir. »¹⁰³ Enfin, François Poulain de la Barre (1647 – 1725), docteur en théologie, publie en 1673 *De l'égalité des deux sexes*, traité rédigé selon la tradition cartésienne dans lequel il utilise le concept heuristique de préjugé pour déconstruire l'argumentaire de l'inégalité des sexes. Il considère ainsi que l'inégalité des femmes est un préjugé. « Si on cherche surquoy sont fondées toutes ces opinions diverses, on trouvera qu'elles ne le sont que sur l'intérêt, ou sur la coutume ; et qu'il est incomparablement plus difficile de tirer les hommes des sentimens où ils ne sont que par préjugé, que de ceux qu'ils ont embrassés par le motif des raisons qui leur ont paru les plus convaincantes et les plus fortes. »¹⁰⁴ François Poulain de la Barre considère que « l'inégalité des biens et des conditions fait juger à beaucoup de gens

¹⁰² *Ibid.*, p.33-4.

¹⁰³ *Ibid.*, p.45.

¹⁰⁴ François Poulain de la Barre, *De l'égalité des deux sexes*, Paris, Fayard, 1984, p.18.

que les hommes ne sont point égaux entre'eux. »¹⁰⁵ Il démontre que l'infériorité des femmes est un préjugé entretenu par la tradition ainsi que par le défaut d'éducation ou l'éducation médiocre qui leur est prodiguée (les femmes n'avaient en effet pas accès aux sciences et étaient uniquement formées à être de bonnes épouses). L'inégalité supposée des femmes n'est donc pas fondée en nature, mais c'est le produit d'une détermination culturelle de longue date : « il est aisé de remarquer que la différence des sexes ne regarde que le corps : n'y ayant proprement que cette partie qui serve à la production des hommes ; et l'esprit ne faisant qu'y prêter son consentement, et le faisant en tous de la mesme manière, on peut conclure qu'il n'a point de sexe. »¹⁰⁶ Il s'oppose à l'argumentaire selon lequel les femmes sont inaptes à l'éducation et au savoir. Les femmes peuvent et doivent recevoir les mêmes enseignements que les hommes. Le raisonnement de Poulain de la Barre cherche ainsi à prouver que l'égalité entre les sexes est démontrable, et dès lors incontestable. « Il pense la thèse de l'égalité des sexes en tant qu'elle est une vérité indubitable ; à ce titre, nulle coutume ne saurait désormais la compromettre. »¹⁰⁷

S'ils empruntent des chemins différents, le féminisme logique tout comme la Préciosité défendent l'égalité entre les sexes. L'éducation est au cœur de leurs revendications. Ces courants de pensée, d'un point de vue pratique pour l'un et d'une perspective philosophique pour l'autre, ont été précurseurs dès le XVII^e siècle de la problématique centrale du féminisme aux siècles suivants. Cette problématique, c'est celle « de l'essence, de la définition et de la destinée. »¹⁰⁸ Ces premiers écrits ont créé des brèches dans les modèles de pensée dominants. La Querelle des femmes a été le théâtre d'un débat sur l'égalité des sexes. Précurseurs, ces penseurs du XVII^e siècle ont planté les germes du féminisme : en critiquant le modèle de hiérarchie entre les sexes, ils ont ouvert la voie aux revendications pour une égalité en droit entre les hommes et les femmes.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.18.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p.59.

¹⁰⁷ Elsa Dorlin, *op.cit.*, p.41.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.17.

- 1789 : modernité politique et féminisme historique

En France, la modernité politique qui émerge avec la Révolution de 1789 rend pour la première fois politiquement concevable l'accès des femmes à la citoyenneté. Les discours défendant l'égalité et l'autonomie se développent. Les revendications marginales du XVII^e siècle sont transformées en un mouvement social : le féminisme historique. Des femmes expriment leur souhait d'appartenir à la nouvelle société politique. La Révolution française constitue un moment charnière, « dans lequel il nous faut relever deux faits savants : d'une part la consécration de l'exclusion politique des femmes et, d'autre part, la revendication, minoritaire mais réelle, de leur inclusion au droit de cité. »¹⁰⁹ La période révolutionnaire affirme l'exclusion des femmes de la vie politique. En même temps, ce contexte idéologique favorise l'émergence de discours contestataires demandant l'accès des femmes à la citoyenneté politique.

Le discours révolutionnaire, parce qu'il prône un modèle universel, exclut les femmes de la vie politique. Basé sur le modèle classique de la démocratie athénienne, il définit une citoyenneté exclusive et individuelle¹¹⁰. A Athènes, « l'exclusion des femmes est liée à la séparation entre le public et le privé, entre la *polis* et l'*oikos*, ou pour reprendre les termes de Hannah Arendt, entre le règne de la liberté et celui de la nécessité. »¹¹¹ La *polis* est la sphère publique, réservée aux citoyens. En sont exclus les esclaves, les métèques (étrangers résidant dans la cité), les étrangers et les femmes. Les citoyens grecs débattent des affaires de la cité, et les décisions sont prises de manière collective. L'argumentation et la parole sont des valeurs essentielles. L'accès à l'espace politique est permis par la citoyenneté, les individus non-citoyens en sont exclus. La citoyenneté constitue d'ailleurs la caractéristique primordiale de la définition identitaire athénienne. « L'intégration

¹⁰⁹ Bérengère Marques-Pereira, *La citoyenneté politique des femmes*, Paris, Armand Colin, 2003, p.14.

¹¹⁰ A certaines époques, le principe d'exclusion n'était pas antinomique de la démocratie comme l'explique Bérengère Marques-Pereira, *ibid.*, p. 15 : « il faut certainement se garder d'un raisonnement empreint d'anachronisme considérant que la cité athénienne n'était pas une véritable démocratie ; ce serait faire l'impasse sur le fait que l'esclavage était à l'époque une réalité quasi universelle. »,

¹¹¹ *Ibid.*, p.15.

politique du citoyen est la source première de son identité. »¹¹² Quant aux femmes, elles sont assignées à l'*oikos*, c'est-à-dire la sphère privée, l'espace domestique qui reste subordonné à la sphère publique.

Cette opposition entre *oikos* et *polis*, - qui n'est pas sans évoquer le discours de la complémentarité des femmes et des hommes-, définit ainsi les rôles attribués aux deux sexes, et assure l'équilibre. Les hommes citoyens se consacrent à la politique, alors que leurs épouses ont pour rôles majeurs d'offrir un héritier et de gérer le foyer. Sous la tutelle de leur père puis de leur époux, elles n'ont pas de droits civiques ou politiques. Confinées dans l'*oikos*, elles ne peuvent sortir du foyer qu'accompagnées d'une esclave, principalement pour aller au temple. Même au sein de la maison, un espace leur est réservé, le gynécée. Les femmes de citoyens gèrent le quotidien, élèvent les jeunes enfants, s'occupent des provisions, tissent des vêtements et surveillent les esclaves. Parfois elles participent à des chœurs de chant. Quant aux femmes non-citoyennes, elles sont esclaves, prostituées ou parfois épicières. « Le statut juridique de la femme ne se comprend pas en dehors du régime des rapports entre les sexes »¹¹³. La femme n'a pas d'état civil, elle n'existe que dans son rapport à un homme (père, époux ou fils dans le cas d'une veuve). Comme le souligne Hannah Arendt, « la distinction entre la vie privée et la vie publique correspond aux domaines familial et politique, entités distinctes, séparées au moins depuis l'avènement de la Cité antique »¹¹⁴. Ce couple d'opposition, entre *oikos* et *polis*, fait écho au discours de la complémentarité des sexes, caractéristique de l'époque prémoderne¹¹⁵. L'équilibre y est maintenu par la nécessaire complémentarité de couples d'opposition tels que chaud/froid, sec/mouillé, dehors/dedans, tout comme l'équilibre entre l'*oikos* et la *polis* garantissent le bon fonctionnement de la société.

¹¹² *Ibid.*, p.15.

¹¹³ Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes. Tome 1. L'Antiquité en Occident*, Paris, Plon, 1991, p.108.

¹¹⁴ Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983, p.65.

¹¹⁵ Voir Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, op. cit.

« Le trait distinctif du domaine familial était que les humains y vivaient ensemble à cause des nécessités et des besoins qui les y poussaient. [...] La subsistance individuelle était la tâche de l'homme, la perpétuation de l'espèce celle de la femme, voilà qui était évident ; et ces deux fonctions naturelles, travail masculin des nourritures à produire, travail féminin de la procréation, étaient soumises aux mêmes contraintes vitales. La communauté naturelle du foyer naissait, par conséquent, de la nécessité, et la nécessité en régissait toutes les activités.

Le domaine de la *polis*, au contraire, était celui de la liberté ; s'il y avait un rapport entre les deux domaines, il allait de soi que la famille devait assumer les nécessités de la vie comme condition de la liberté de la *polis*. En aucun cas, la politique ne pouvait se borner à être un moyen de protéger la société. »¹¹⁶

Mais, au XVIII^e siècle, cette dichotomie entre sphère privée et sphère publique est réinterprétée par Jean-Jacques Rousseau dans une toute autre perspective. « Jean-Jacques Rousseau, plus que tout autre penseur du contrat social, conçoit [l'espace public et politique] comme un arrachement radical à 'l'état de nature'. C'est sans doute aussi cet auteur qui formule le plus clairement la séparation entre les sphères privée et publique, division qui consacre les rôles impartis aux femmes et aux hommes. »¹¹⁷ Une logique de la hiérarchie succède à celle de la complémentarité de l'époque prémoderne. Dans le cinquième chapitre de son ouvrage *Emile ou de l'éducation*, intitulé « Sophie ou la Femme », Rousseau établit les principes de la différence hiérarchisée des sexes caractéristiques de l'époque moderne. Il souligne à de multiples reprises la distinction entre la femme, associée au corps, à la nature, et l'homme, davantage situé du côté de la raison et du politique. A propos des rapports de couple il écrit : « l'un doit être actif et fort, l'autre passif et faible : il faut nécessairement que l'un veuille et puisse, il suffit que l'autre résiste peu. Ce principe établi, il s'ensuit que la femme est faite spécialement pour plaire à

¹¹⁶ Hannah Arendt, *op. cit.*, p.67-8.

¹¹⁷ Bérengère Marques-Pereira, *op.cit.*, p.19.

l'homme. Si l'homme doit lui plaire à son tour, c'est d'une nécessité moins directe : son mérite est dans sa puissance ; il plaît par cela seul qu'il est fort. Ce n'est ici pas la loi de l'amour, j'en conviens ; mais c'est celle de la nature, antérieure à l'amour même. »¹¹⁸ Rousseau souligne l'altérité radicale des femmes, « altérité ramenée au corporel (et donc à l'intime) et au domestique (et donc au privé familial). »¹¹⁹ Selon lui, « le mâle n'est mâle qu'en certains instants, la femelle est femelle toute sa vie, ou du moins toute sa jeunesse ; tout la rappelle sans cesse à son sexe »¹²⁰.

En inscrivant la famille comme noyau de la société, il définit la dichotomie classique *oikos/polis* selon une perspective naturaliste : « comme s'il ne fallait pas une prise naturelle pour former des liens de convention ! Comme si l'amour qu'on a pour ses proches n'était pas le principe de celui qu'on doit à l'État ! Comme si ce n'était pas par la petite patrie, qui est la famille, que le cœur s'attache à la grande ! Comme si ce n'était pas le bon fils, le bon mari, le bon père, qui font le bon citoyen ! »¹²¹ L'éducation d'une fille est centrée sur la vie domestique. La femme « doit régner dans la maison comme un ministre dans l'État, en ce faisant commander ce qu'elle veut faire. »¹²² Dès leur plus jeune âge, les filles sont donc formées aux tâches domestiques. Prenant l'exemple de la jeune Sophie, il souligne le plaisir qu'elle éprouve à s'acquitter des « travaux de son sexe »¹²³, c'est-à-dire la couture, la broderie, la cuisine, la gestion économique. « Faite pour être un jour mère de famille elle-même, en gouvernant la maison paternelle, elle apprend à gouverner la sienne. »¹²⁴

En associant les femmes exclusivement à la vie domestique, Rousseau procède à leur exclusion systématique de la sphère publique. Les femmes n'ont en effet pas accès aux trois grands domaines de l'individuation : « d'une part, la monnaie, comme moyen de paiement permettant à l'individu de se libérer de toute dette, économique ou sociale ; d'autre part le droit, dont les formes démocratiques de liberté et d'égalité définissent l'individu comme citoyen libéré des assujettissements

¹¹⁸ Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, Paris, Bordas, 1992, p.446.

¹¹⁹ Bérengère Marques-Pereira, *op.cit.*, p.19.

¹²⁰ Jean-Jacques Rousseau, *op.cit.*, p.450.

¹²¹ *Ibid.*, p.453.

¹²² *Ibid.*, p.517.

¹²³ *Ibid.*, p.499.

¹²⁴ *Ibid.*, p.499.

tutélaires ; enfin la discursivité, comme système de communication permettant à l'individu d'exister dans l'espace public, comme sujet politique. »¹²⁵ Si les femmes ne peuvent accéder à la citoyenneté politique, c'est en raison de leur proximité avec la nature et de leur dépendance aux hommes. Leur altérité s'enracine dans leur corps, et cette différence leur barre l'accès à la citoyenneté. « Les femmes sont construites comme des êtres marqués par leurs déterminations naturelles et par leur dépendance aux hommes. Seuls ces derniers accèdent à l'individualité qui s'institue comme représentante de l'universel. »¹²⁶

La citoyenneté politique moderne est basée sur cette dichotomie entre sphère privée et sphère publique. Mais contrairement à la démocratie athénienne, elle se veut universaliste (masculine), puisqu'elle s'adresse à tous les individus (masculins), comme le souligne l'article premier de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » La démocratie française s'appuie donc à la fois sur les principes d'individualité et d'universalité. Ces mêmes principes qui offrent la citoyenneté à tous les individus la refusent aux femmes. En effet, leur rattachement à la nature et leur lien de dépendance aux hommes privent les femmes du statut d'individu. Paradoxalement, l'universalisme républicain fonde à la fois l'inclusion des uns (les hommes) et l'exclusion des autres (les femmes). Comme le souligne l'historienne américaine Joan W. Scott, « on observe, dans l'histoire du républicanisme français, un lien surprenant entre deux universalismes contradictoires : l'universalisme des droits politiques individuels – ces droits naturels de l'homme à l'égalité et à la liberté, glorieux héritage des Lumières et de la Révolution – et l'universalisme de la différence sexuelle, considérée comme différence naturelle entre hommes et femmes, qui peut être lue sur le corps de tous les êtres humains, quelles que soient leurs autres différences. D'une part, des droits naturels qui transcendent toutes les différences ; de l'autre, des différences naturelles qui ne peuvent être transcendées. »¹²⁷ Le paradoxe de l'universalisme républicain français va dès lors favoriser l'émergence

¹²⁵ Bérengère Marques-Pereira, *op.cit.*, p.20.

¹²⁶ *Ibid.*, p.19.

¹²⁷ Joan W. Scott, *La citoyenneté paradoxale*, Paris, Albin Michel, 1998, p.9.

d'un contre-discours qui, au nom de ce même universalisme, rend concevable l'inclusion politique des femmes.

Trois textes fondamentaux pour la défense d'une citoyenneté féminine sont publiés à la fin du XVIII^e siècle : *Sur l'admission des femmes au droit de cité* écrit par Condorcet en 1790, *La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* par Olympe de Gouges en 1791 et *A vindication of the rights of woman* par Mary Wollstonecraft en 1792. Bien que minoritaires, ces écrits témoignent de l'émergence effective d'un mouvement féministe.

Dans son article *Sur l'admission des femmes au droit de cité*, Condorcet défend la citoyenneté politique des femmes. Il critique les philosophes et législateurs qui ne reconnaissent pas aux femmes l'accès au politique : « tous n'ont-ils pas violé le principe de l'égalité des droits en privant tranquillement la moitié du genre humain de celui de concourir à la formation des lois, en excluant les femmes du droit de cité ? [...] Il serait difficile de prouver que les femmes sont incapables d'exercer les droits de cité. Pourquoi des êtres exposés à des grossesses et à des indispositions passagères ne pourraient-ils exercer des droits dont on n'a jamais imaginé de priver les gens qui ont la goutte tous les hivers et qui s'enrhument aisément ? »¹²⁸ Condorcet réfute l'argumentaire naturaliste. « Il ne s'agit pas pour lui d'opposer une conception de la nature à une autre, mais de montrer que les objections naturalistes ne sont pas recevables en droit. »¹²⁹ Intellectuel engagé, notamment contre l'esclavage, le marquis de Condorcet « appréhende ainsi l'égalité comme une notion paradoxale, puisqu'au moment même où elle ignore les différences, elle en affirme l'existence pour les déclarer non pertinentes en droit. Si les différences existent, elles sont sans effets juridiques aux yeux du philosophe. »¹³⁰ Condorcet construit son argumentaire pour la défense des droits des femmes sur le concept d'individualité. L'individu politique est un individu abstrait, et les différences physiologiques entre les hommes servent seulement à pouvoir les distinguer. Ce sont des différences

¹²⁸ Condorcet, *Sur l'admission des femmes au droit de cité*, disponible en ligne www.cndp.fr/laicite/pdf/condorcet_femmes.pdf, consulté le 5 mai 2009.

¹²⁹ Catherine Larrère, « Le sexe ou le rang ? La condition des femmes selon la philosophie des Lumières », Christine Fauré (dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, PUF, 1997, p. 171.

¹³⁰ Bérengère Marques-Pereira, *op.cit.*, p.38.

minimes qui ne forment pas des catégories. « Ce que l'espèce humaine a en commun, d'après cette définition, c'est justement son individualité, le fait que chaque personne soit différente de toute autre. »¹³¹ Si la notion d'individu implique une différenciation par rapport aux autres, l'individu politique neutralise les différences. Il s'agit d'un sujet politique abstrait, et les rapports de différence n'ont pas à interférer dans l'accès à la citoyenneté, notamment des femmes. La citoyenneté des femmes répond donc à une exigence de la raison politique.

Si elle défend la même cause, Olympe de Gouges construit un argumentaire différent de celui du marquis de Condorcet. Selon elle, si les femmes sont des individus, néanmoins elles demeurent des individus dépendants. Leur identité est définie par le rapport de dépendance à un homme (père, époux), à l'opposé de l'individu politique autonome. C'est donc sur le concept d'universalisme – pilier, avec l'individualité, de la théorie politique moderne –, qu'elle construit son plaidoyer pour l'accès des femmes au droit de cité. Pendant les débats constitutionnels de 1791, Olympe de Gouges publie la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, pendant féminin de la Déclaration de 1789. Elle souligne le paradoxe d'un universalisme qui englobe seulement une moitié de la population, et plaide pour l'égalité, comme en témoigne l'article premier de sa *Déclaration*, « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. »¹³² Son raisonnement révèle les limites d'un universalisme qui exclut les femmes en s'appuyant sur l'argument de leur différence en nature. Elle insiste également sur le droit de libre expression pour les femmes, par exemple dans l'article X : « la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune. »¹³³ Son texte s'inspire ainsi pleinement des principes fondateurs de la Révolution, qu'elle adapte aux problématiques féminines de son époque. « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de la femme, puisque cette liberté assure la légitimité des pères envers les enfants. Toute citoyenne peut donc dire librement, *je suis mère d'un enfant qui vous appartient*, sans qu'un préjugé barbare la

¹³¹ Joan W. Scott, *op.cit.*, p.23.

¹³² Olympe de Gouges, *op.cit.*, p.14.

¹³³ *Ibid.*, p.17.

force à dissimuler la vérité ; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »¹³⁴ Non seulement elle souligne la valeur fondamentale de la liberté d'expression, mais elle demande une responsabilisation de l'homme face à sa sexualité en réclamant le droit pour les mères de communiquer le nom du père de l'enfant. De Gouges montre ainsi que les hommes, ces individus politiques abstraits, sont également des êtres sexués. La nature n'est alors plus une justification valide de l'exclusion des femmes. Dans cet article, la maternité n'est plus une fonction exclusivement naturelle. En abordant la question de la filiation, l'auteur montre qu'il s'agit d'un fait social. Les femmes sont exclues de la citoyenneté en raison de leurs fonctions reproductrices. Cette fonction est pourtant partagée par les hommes, qui eux ont accès au champ politique. En privant les femmes du droit à l'expression, De Gouges montre que l'universalisme sert en réalité les intérêts particuliers d'un groupe de population spécifique, les hommes, qui sont pourtant des agents reproducteurs également. Selon elle, c'est à ce titre qu'hommes et femmes ont un droit d'accès à la sphère publique.

Olympe de Gouges fait aujourd'hui figure d'icône du féminisme historique. Femme, féministe et Girondine, accusée de déroger aux lois de la nature, elle est guillotinée par les Jacobins en 1793. « Olympe de Gouges fut une martyre, et les féministes pensaient qu'elle était morte pour leur cause, victime non pas de ses propres erreurs ou de ses troubles, mais des contradictions inhérentes à la définition républicaine de la citoyenneté et à la mauvaise application des principes universels de liberté, d'égalité et de fraternité. »¹³⁵ Si son courage et sa liberté de pensée ont ouvert une brèche dans le principe de citoyenneté universelle masculine, il faudra attendre 1944 pour que les femmes françaises aient accès au droit de vote. Pendant ces longues décennies, des féministes ont plaidé pour l'accès des femmes à la citoyenneté, souvent au prix de lourdes conséquences. « Jeanne Deroin¹³⁶ fut ridiculisée pour avoir voulu mettre le monde sens dessus dessous. Hubertine

¹³⁴ *Ibid.*, p.17.

¹³⁵ Joan W. Scott, *op.cit.*, p.84.

¹³⁶ Militante des droits des femmes lors de la Révolution de 1848, formée au sein des mouvements fouriéristes et saint-simonistes, elle collabora au journal *La voix des femmes* et créa *La politique des femmes*. En 1849, elle brigua un siège socialiste à l'Assemblée législative, candidature jugée inconstitutionnelle.

Auclert¹³⁷ fut comparée à la Méduse et, selon un rapport de police de 1880, elle était ‘affligée de folie ou d’hystérie ; une maladie qui la porte à se penser l’égale des hommes’. Madeleine Pelletier¹³⁸, source de désorganisation morale aux yeux des pro-natalistes des années 1920, fut enfermée dans un asile psychiatrique à la fin de sa vie. »¹³⁹

Le troisième texte fondateur du féminisme historique est attribué à Mary Wollstonecraft. *A Vindication of the Rights of Woman* fut publié en Angleterre en 1792. Mary Wollstonecraft, qui fréquente les milieux libéraux et radicaux anglais, soutient avec ferveur les principes de la Révolution française. Son ouvrage, dédié à Charles-Maurice de Talleyrand, répond à un projet de décret dans lequel ce dernier - vraisemblablement inspiré des travaux de Rousseau -, plaide pour une éducation spécifique aux femmes, centrée autour de la vie domestique. Mary Wollstonecraft l’invite à réviser son jugement, car, selon le principe de l’universalisme révolutionnaire, les femmes partagent une commune humanité avec les hommes : « Voyez – je m’adresse ici au législateur – si, à une époque où les hommes se battent pour obtenir la liberté et le droit de juger par eux-mêmes de ce qui concerne leur bonheur, il n’est pas illogique et injuste d’assujettir les femmes, même si vous avez la ferme conviction que vous agissez au mieux pour promouvoir leur bonheur ? Qui a décrété que l’homme est l’unique juge si la femme partage avec lui le don de la raison ? »¹⁴⁰

Le raisonnement de la féministe anglaise part du constat que femmes et hommes sont tous deux dotés de raison. « Qu’est-ce qui fait la supériorité de l’homme sur le monde animal ? La réponse est aussi claire que deux et deux font

¹³⁷ Militante pendant plus de quarante ans pour le droit de vote et la libération féminine sous la Troisième République, elle lança en 1881 le journal *La citoyenne*. En 1908 elle brisa une urne lors des élections municipales à Paris en dénonciation de l’association entre république et masculinité.

¹³⁸ Madeleine Pelletier (1874 – 1939) milita pour l’égalité dans les mouvements franc-maçons, socialistes, anarchistes et communistes. Elle édita le journal *La suffragiste*, choisit de s’habiller avec des vêtements masculins. Elle plaida également pour l’avortement. Anthropologue et psychiatre de formation, elle lutta pour l’accès des femmes à l’internat de psychiatrie ; son travail porte sur les phénomènes d’identification collective, d’identité sexuelle et de désir.

¹³⁹ Joan W. Scott, *op.cit.*, p.37.

¹⁴⁰ Mary Wollstonecraft, *Défense des droits de la femme*, Paris, Payot, 2005, p.40.

quatre : c'est la Raison. »¹⁴¹ Imprégnée de la philosophie des Lumières, elle considère que le savoir et l'éducation rendent perfectibles l'être humain. Alors que Rousseau voit dans l'état de nature un idéal, elle affirme au contraire que la civilisation permet d'échapper à la barbarie et à la tyrannie : « Bâti sur une hypothèse fautive, ses arguments en faveur de l'état de nature sont plausibles, mais fragiles. Je dis fragiles, car affirmer que l'état de nature est préférable à la civilisation, dans toute sa perfection possible, c'est, en d'autres termes, critiquer la sagesse divine : et c'est faire insulte à la philosophie comme à la religion que d'affirmer paradoxalement que Dieu a bien fait toutes choses et que ce sont ses créatures – qu'il a pourtant formées sciemment – qui ont introduit l'erreur dans la nature. »¹⁴²

Cette perfectibilité humaine se poursuit grâce à l'éducation. Mary Wollstonecraft, en s'appuyant sur le principe universaliste, réclame une éducation commune aux femmes et aux hommes, alors que Rousseau conçoit une éducation féminine qui ne s'inscrit que dans leur relation aux hommes (qu'on leur apprend à séduire et à servir), c'est-à-dire dans un rapport de hiérarchie entre les sexes. Comme il l'explique, « toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès leur enfance. »¹⁴³ Or, Wollstonecraft souligne que c'est justement cette éducation désastreuse qui confère aux femmes leur infériorité. « Le conditionnement, auquel elles sont soumises dès leur naissance, fait de la majorité d'entre elles des infirmes de la raison. Elles sont prisonnières de leurs cages dorées, vouées au plaisir, pauvres girouettes à la merci des sensations, des émotions, condamnées à séduire, puis à être abandonnées lorsque leurs attraits ont perdu leur charme. »¹⁴⁴ Cette aliénation des femmes ne s'explique donc pas par leur sexe, mais par l'éducation qu'elles ont reçue.

¹⁴¹ *Ibid.*, p.53.

¹⁴² *Ibid.*, p.56.

¹⁴³ Jean-Jacques Rousseau, *op.cit.*, p.455.

¹⁴⁴ Françoise Barret-Ducrocq, *Mary Wollstonecraft: A Vindication of the Rights of Woman*, Paris, Didier Erudition, 1999, p.47.

Wollstonecraft oppose à la conception naturaliste rousseauiste une lecture culturelle de l'infériorité des femmes.

« Pour prouver que l'éducation donne cette faiblesse apparente aux femmes, nous pouvons citer l'exemple des militaires qui, comme elles, sont lâchés dans le monde avant d'avoir reçu une formation intellectuelle ou morale solide. Les conséquences sont les mêmes : les soldats acquièrent quelques connaissances superficielles, arrachées au flot bourbeux de la conversation ; à se mêler continuellement à la société, ils parviennent à une certaine connaissance du monde ; et l'on a fréquemment pris cette science des mœurs et des coutumes pour une connaissance du cœur humain. Mais ces observations fortuites, jamais soumises à l'épreuve du jugement, obtenues en confrontant la spéculation à l'expérience, méritent-elles vraiment un tel nom ? Les soldats, comme les femmes, pratiquent les vertus mineures avec une politesse méticuleuse. Où est donc la différence entre les sexes quand l'éducation a été la même ? Toute la différence que je peux discerner vient de l'avantage éminent que constitue la liberté qui permet aux soldats de mieux connaître la vie. »¹⁴⁵

L'éducation doit faire des femmes des êtres indépendants et raisonnés. « C'est en acquérant la capacité de raisonner par elles-mêmes que les femmes pourront disposer d'une volonté propre et concourir à la formation de la volonté générale. »¹⁴⁶ L'originalité du texte de Mary Wollstonecraft réside ainsi dans la lecture qu'elle fait de la hiérarchie entre les hommes et les femmes. S'il est effectif que les femmes sont inférieures aux hommes, ce n'est pas en raison de leur proximité avec la nature, mais plutôt par leur manque de connaissance et l'absence d'une éducation de qualité. « Enfermées dans des cages comme l'espèce ailée, elles n'ont rien à faire qu'à se lisser les plumes et à se pavaner de perchoir en perchoir avec une

¹⁴⁵ Mary Wollstonecraft, *op.cit.*, p.72.

¹⁴⁶ Bérengère Marques-Pereira, *op.cit.*, p.39.

feinte majesté. »¹⁴⁷ Une meilleure éducation peut donc engendrer une égalité des sexes fondée en raison.

Pour étayer cet argument, la militante n'hésite pas – selon une stratégie semblable à celle employée par Olympe de Gouges – à souligner l'ambiguïté de la dichotomie entre nature et culture, hommes et femmes. A ce titre, elle interroge de manière récurrente l'infidélité et le libertinage masculin. Comment les hommes, ces individus autonomes gouvernés par la raison, peuvent-ils s'abandonner à de telles pratiques ? « Les hommes sont certainement plus dominés par leurs instincts que les femmes »¹⁴⁸ répond-elle, réassignant ainsi les hommes au biologique. Comme dans l'article XI de la *Déclaration* d'Olympe de Gouges, les hommes tout autant que les femmes sont les acteurs de la sexualité reproductrice. On ne peut donc pas refuser aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes sous le couvert de leur assignation à la fonction reproductrice. La maternité s'entend dès lors non pas seulement comme un fait biologique, mais bien comme une pratique sociale. Wollstonecraft pose elle aussi le problème de la responsabilité des pères envers leur progéniture accidentelle, et plaide pour une réponse en droit : « quand un homme séduit une femme, je pense qu'on devrait appeler cela un *mariage de la main gauche*, et que l'homme devrait être *légalement* obligé d'entretenir la femme et ses enfants. »¹⁴⁹ Ni l'infériorité des femmes (qui est due à leur éducation), ni l'argumentaire naturaliste autour de la maternité ne justifient donc l'inégalité entre les sexes.

En plaidant pour une meilleure éducation des femmes et en revendiquant leur appartenance à une humanité commune fondée en raison, Mary Wollstonecraft est devenue la première grande figure du féminisme britannique. Tout comme le marquis de Condorcet et Olympe de Gouges, elle milite pour l'accès des femmes à une sphère masculine, en d'autres termes à l'espace public et politique.

¹⁴⁷ Mary Wollstonecraft, *op.cit.*, p.122.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p.212.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p.146.

Pour résumer, le féminisme historique (1789 – 1949) se caractérise par un état d'esprit réformiste. Ses défenseurs plaident pour des réformes, une législation. Ils s'appuient sur les principes d'individualité et d'universalité de la Révolution française. L'objectif large est de réformer les textes législatifs et les institutions, de sorte que les femmes et les hommes deviennent égaux devant la loi. L'identité féminine n'est pas questionnée. Plutôt, ces féministes revendiquent une indifférence en droit au sexe des individus. Quelque soit son sexe, chaque individu doit avoir accès à la citoyenneté. Les premières féministes ont apporté sur la scène publique le débat autour de la citoyenneté politique des femmes. Ainsi en Angleterre, le mouvement des suffragettes a largement contribué à placer la question du vote des femmes dans le débat public. En 1897, Millicent Fawcett fonda l'Union nationale pour le suffrage féminin (*National Union of Women's Suffrage*) et en 1903, Emmeline Pankhurst créa l'Union sociale et politique féminine (*Women's Social and Political Union*). Dès 1918, les femmes anglaises à partir de trente ans obtinrent le droit de vote (en 1928 dès la majorité). En France, les féministes reçurent l'appui des mouvements utopistes saint-simoniens et fouriéristes¹⁵⁰. « L'extension du privilège des femmes est le principe général de tous progrès sociaux. »¹⁵¹, déclara leur chef de file, le philosophe Charles Fourier.

Pourtant, ces revendications furent longuement réprimées (l'antiféminisme du XIX^e siècle a été virulent) et les femmes n'obtinrent le droit de vote que tardivement en France, en 1944¹⁵². Si la modération des féministes historiques a parfois été dénoncée par les générations suivantes, leurs réflexions demeurent toutefois d'une rare actualité (aujourd'hui encore la maîtrise du corps des femmes et leur assignation au biologique via la maternité sont des problématiques essentielles du rapport entre les hommes et les femmes), et leur contribution à une égalité en droit reste fondamentale. Au travers de leurs analyses et de leurs plaidoyers, les féministes

¹⁵⁰ Le philosophe utopiste Charles Fourier (1772 – 1837) défend dans sa *Théorie des quatre mouvements* le caractère fondamental du progrès des femmes vers la liberté et les penseurs progressistes du mouvement saint-simonien plaident pour un individu social féminin.

¹⁵¹ Extrait de la *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales* de Charles Fourier, repris par Simone Debout- Oleszkiewicz, « Utopie et contre-utopie. Les femmes dans l'œuvre de Fourier », Christine Fauré (dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes*, op.cit., p. 324.

¹⁵² Voir annexe 1 : « chronologie des droits des femmes au XX^e siècle ».

historiques ont dressé pour nous un habile portrait du système patriarcal¹⁵³. Elles ont dénoncé la sujétion des femmes via des pratiques organisées par ce rapport hiérarchisé. Enfin, ce féminisme réformiste conduit une réflexion plus globale sur la citoyenneté française : « réfléchir sur la condition des femmes, dans la philosophie des Lumières, c'est avancer en même temps dans la réflexion sur l'identité féminine et dans la compréhension des grandes articulations de la société politique. »¹⁵⁴

¹⁵³ Le patriarcat désigne une « forme de famille fondée sur la parenté par les mâles et sur la puissance paternelle ; structure, organisation sociale fondée sur la famille patriarcale. », Paris, *Le Petit Robert*, 2000, p.1807.

¹⁵⁴ Catherine Larrère, « Le sexe ou le rang ? La condition des femmes selon la philosophie des Lumières », Christine Fauré, *op. cit.*, p. 170.

B. Le féminisme politique ou la critique du patriarcat

- Le féminisme universaliste

« On ne naît pas femme : on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine ; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin. Seule la médiation d'autrui peut constituer un individu comme un *Autre*. En tant qu'il existe pour soi l'enfant ne saurait se saisir comme sexuellement différencié. »¹⁵⁵ En 1949, ces quelques mots de Simone de Beauvoir, qui inaugurent le tome 2 du *Deuxième sexe*, vont déclencher un cataclysme dans la pensée féministe. Le livre fait l'effet d'une bombe. Il est vendu en France à 22 000 exemplaires dès la première semaine, et devient très vite un *best-seller* aux États-Unis, avec plus d'un million d'exemplaires vendus.

Imprégnée de la philosophie existentialiste de Jean-Paul Sartre, Beauvoir pose la question « qu'est-ce qu'une femme ? », à laquelle elle répond non pas par la recherche d'une essence féminine, mais par une réflexion sur un être-femme en situation. Ainsi, elle affirme le caractère socialement construit de la féminité, et récuse l'idée d'une nature féminine préétablie. « [La] condition [de la femme] est demeurée la même à travers de superficiels changements, et c'est elle qui définit ce qu'on appelle le 'caractère' de la femme : elle 'se vautre dans l'immanence', elle a l'esprit de contradiction, elle est prudente et mesquine, elle n'a pas le sens de la vérité, ni de l'exactitude, elle manque de moralité, elle est basement utilitaire, elle est menteuse, comédienne, intéressée... Il y a dans toutes ces affirmations une vérité. Seulement les conduites que l'on dénonce ne sont pas dictées à la femme par ses hormones ni préfigurées par les cases de son cerveau : elles sont indiquées en creux par sa situation. »¹⁵⁶ Selon elle, les traits féminins sont le produit d'une éducation, d'une socialisation intériorisée par les petites filles puis les femmes. « Ainsi, la passivité qui caractérisera essentiellement la femme 'féminine' est un trait qui se

¹⁵⁵ Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe. L'expérience vécue*, tome 2, Paris, Gallimard, 1976, p.15.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p.385.

développe en elle dès les premières années. Mais il est faux de prétendre que c'est là une donnée biologique ; en vérité c'est un destin qui lui est imposé par ses éducateurs et par la société. »¹⁵⁷ L'infériorité de la femme, son choix complaisant pour la soumission ont donc une cause historique et socioculturelle.

En questionnant la situation de la femme, Beauvoir nie toute nature féminine éternelle. En outre, « il ne s'agit pas non plus de questionner le mot ou concept : être-femme n'est pas être-un-mot. »¹⁵⁸ Plutôt, elle s'attache à montrer comment la femme constitue l'altérité dans l'universel masculin : « L'humanité est mâle et l'homme définit la femme non en soi mais relativement à lui ; elle n'est pas considérée comme un être autonome. »¹⁵⁹ Appréhendée dans ce lien de dépendance, la femme permet la cohésion du groupe masculin - celui de l'universalisme politique abstrait de la modernité -, car « aucune collectivité ne se définit jamais comme Une sans immédiatement poser l'Autre face à soi. »¹⁶⁰ Le féminin est identifié comme l'Autre, comme altérité fondatrice. Quelques 700 pages plus tard elle conclut : « Il est donc aussi absurde de parler de 'la femme' en général que de 'l'homme' éternel. Et on comprend pourquoi toutes les comparaisons où l'on s'efforce de décider si la femme est supérieure, inférieure ou égale à l'homme sont oiseuses : leurs situations sont profondément différentes. »¹⁶¹ La stratégie déployée par Beauvoir peut donc se résumer de la sorte : « expliquer la femme par sa situation et non sa situation par sa nature, c'est montrer que la négativité ou le manque de la femme n'est pas un donné mais un constitué et que celui-ci n'est pas un artifice accidentel parmi d'autres, mais une structure fondamentale du *cogito*. »¹⁶²

Mais, l'ouvrage de Simone de Beauvoir ne se contente pas d'un état des lieux de la condition féminine. Une dimension revendicative l'accompagne. Non

¹⁵⁷ *Ibid.*, p.27.

¹⁵⁸ Yvanka B. Raynova, « *Le deuxième sexe : une lecture postmoderne* », Cécile Coderre et Marie-Blanche Tahon (dir.), *Le deuxième sexe. Une relecture en trois temps, 1949-1971-1999*, Montréal, Remue-ménage, 2001, p.134.

¹⁵⁹ Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe. Les faits et les mythes*, tome 1, Paris, Gallimard, 1976, p.14.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p.15.

¹⁶¹ Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe. L'expérience vécue*, *op.cit.*, p.414.

¹⁶² Yvanka B. Raynova, *op.cit.*, p.134.

seulement elle décrit la condition des femmes, mais elle dénonce également le discours maternaliste sur la féminité – que le pétainisme a alors fortement réactivé¹⁶³. Elle fait d'ailleurs preuve d'un profond dégoût pour la maternité, qu'elle associe à la viscosité, à la pourriture : « La contingence charnelle [...] voue aussi à la mort. Cette gélatine tremblante qui s'élabore dans la matrice (la matrice secrète et close comme un tombeau) évoque trop la molle viscosité des charognes pour qu'il ne s'en détourne pas avec un frisson. Partout où la vie est en train de se faire, germination, fermentation, elle soulève le dégoût parce qu'elle ne se fait qu'en se défaisant ; l'embryon glaireux ouvre le cycle qui s'achève dans la pourriture de la mort. »¹⁶⁴ Provocatrices ou révélatrices d'un sentiment intime, ces quelques lignes n'ont pas manqué de faire polémique. Les féministes essentialistes lui ont reproché notamment d'ignorer la beauté de la féminité et de la maternité, et d'entretenir ainsi le discours masculin hégémonique.

Enfin, à la différence du féminisme historique, Simone de Beauvoir plaide pour une révolution des femmes plutôt qu'un réformisme progressif : « la résignation n'est qu'une démission et une fuite ; il n'y a pour la femme aucune autre issue que de travailler à sa libération. Cette libération ne saurait être que collective, et elle exige avant tout que s'achève l'évolution économique de la condition féminine. »¹⁶⁵ *Le Deuxième Sexe* marque donc la transition d'un féminisme historique réformiste vers un féministe politique radical.

La richesse du texte de Beauvoir, les différents sujets qu'elle aborde (justice, éducation, histoire, liberté, pouvoir, mais également maternité, sexualité ou lesbianisme) ont ouvert la voie à de nombreuses discussions et débats, de 1949 à nos jours. De multiples lectures en ont été proposées. *Le Deuxième Sexe* a apporté une contribution majeure à la problématique féministe liberté/oppression des années 1960 et 1970, ainsi qu'au débat qui émerge dans les années 1980 autour de la dichotomie

¹⁶³ On notera que soixante ans plus tard, l'injonction maternaliste, redéployée autour des vertus de l'allaitement et des couches lavables, est en passe de devenir un discours hégémonique.

¹⁶⁴ Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe. Les faits et les mythes*, op.cit., p.193- 4.

¹⁶⁵ Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe. L'expérience vécue*, op.cit., p.415.

égalité/différence¹⁶⁶. Ce texte a été une source d'inspiration immense pour les féministes universalistes, appelées également féministes égalitaristes, qui partagent la critique beauvoirienne d'une essence féminine. « Le courant égalitariste du féminisme est héritier de la pensée des Lumières retraversée par le marxisme. Il identifie différence et domination pour ne concevoir que des individus abstraits et équivalents. »¹⁶⁷

Ce positionnement à la fois politique et théorique « tente d'expliquer 'rationnellement' les inégalités. Par exemple, en sociologie du travail ou en science politique, les auteurs s'efforcent d'expliquer les disparités professionnelles ou politiques entre hommes et femmes par les écarts de ressources entre les uns et les autres (insuffisance de qualification, poids des charges familiales, faible intégration au monde professionnel et politique...). Dans les recherches historiques, qui emploient souvent ce type de raisonnement, c'est la culture ou l'histoire qui justifient la relégation ou la subordination des femmes, mais sans que ces entités soient déconstruites. Cependant, ce modèle attribue *in fine* aux individus (pour les premiers travaux) ou à une histoire désincarnée (pour les seconds) la responsabilité des inégalités. »¹⁶⁸

Philosophe et chef de file d'un féminisme égalitariste, opposée à la Loi sur la parité, Élisabeth Badinter considère que l'accent mis sur la ressemblance entre les femmes et les hommes, est historiquement porteur du progrès de la condition féminine, alors que toute pensée de la différence est potentiellement porteuse de discrimination et d'inégalité. Ainsi, dans *L'un est l'autre. Des relations entre hommes et femmes*, elle décrit l'évolution du rapport femme/homme dans notre civilisation, qu'elle articule avec la notion de pouvoir. « Le parti pris ouvertement culturaliste qui imprègne ce travail »¹⁶⁹ associé à un raisonnement historiciste parfois jugé quelque peu idéaliste – autour des perspectives de l'homme enceint notamment –, caractérisent l'ouvrage, qui s'interroge sur l'avenir du rapport entre hommes et

¹⁶⁶ Une opposition par ailleurs quelque peu maladroite dans la mesure où le contraire de l'égalité serait plutôt l'inégalité et celui de la différence serait la similitude.

¹⁶⁷ Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en occident. Le XX^e siècle*, tome 5, Paris, Plon, 1992, p.269.

¹⁶⁸ Cégolène Frisque, *L'objet femme*, Paris, La documentation française, 1997, p.14.

¹⁶⁹ Élisabeth Badinter, *L'un est l'autre. Des relations entre hommes et femmes*, Paris, Odile Jacob, 1986, p.14.

femmes : « Pouvons-nous espérer qu'un nouvel équilibre puisse s'instaurer entre deux parties également responsables ? Ou devons-nous craindre qu'une fois encore le désir de domination l'emporte sur la sagesse ? Seule l'utopie du futur réconforte le pessimisme de l'Histoire. »¹⁷⁰

Dans une perspective qui n'est pas sans évoquer le travail, postérieur, de Thomas Laqueur, l'auteur identifie deux modèles dans l'histoire des relations entre les hommes et les femmes. D'abord, le modèle de la complémentarité des sexes, qu'elle résume par la maxime « L'Un et l'Autre ». Selon ce modèle primitif – que Thomas Laqueur associe aux sociétés prémodernes - « la binarité est première. »¹⁷¹ En effet, le partage des tâches et des ressources constitue le point de rupture entre le primate et l'humain. Par exemple, l'homme va chasser alors que la femme s'occupe de la cueillette. L'échange de ces ressources, leur mutualisation garantit leur survie. « Dans tous les groupes humains connus, les rapports techno-économiques de l'homme et de la femme sont d'étroite complémentarité. Pour les primitifs, ces rapports sont même d'étroite spécialisation. Or cette situation n'a aucun parallèle dans le monde animal. »¹⁷²

Selon Élisabeth Badinter, le modèle de la complémentarité des sexes n'est pas facteur d'inégalités entre les femmes et les hommes. Le partage des tâches n'implique pas leur hiérarchisation : « la séparation ne signifie pas l'exclusion, mais le besoin réciproque de l'Autre. »¹⁷³ Elle conclut : « ainsi s'achève, sur une note égalitaire, la première phase de l'histoire de l'homme et de la femme. Bien que constituée de plusieurs étapes, cette large période de près de 30 000 ans est caractérisée par une constante. Si la division sexuelle des tâches et des fonctions ne s'est jamais démentie, à aucun moment on ne perçoit l'écrasement de l'Un grâce à l'accaparement de tous les pouvoirs par l'Autre. »¹⁷⁴

¹⁷⁰ *Ibid.*, p.15.

¹⁷¹ *Ibid.*, p.25.

¹⁷² *Ibid.*, p.28.

¹⁷³ *Ibid.*, p.99.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p.98.

Le second modèle de relations femmes/hommes identifié par Badinter est celui du patriarcat, c'est-à-dire « L'Un sans l'Autre ». Malheureusement, l'auteur ne nous renseigne pas sur l'émergence puis la transition vers ce modèle, dont elle situe le berceau en Orient. Le patriarcat se caractérise par une logique de l'exclusion, la femme étant représentée comme un danger dans l'imaginaire masculin. « Dans ces systèmes patriarcaux, il ne suffit pas aux hommes de détenir les pouvoirs les plus importants, de régner sur la famille comme sur la Cité, c'est-à-dire comme Dieu tout puissant sur l'univers. Il faut aussi imposer un système de représentations et de valeurs qui justifient un tel déséquilibre. C'est le début d'une conception des sexes hiérarchisée à l'extrême. Si l'homme gouverne le monde et sa femme, c'est parce qu'il est le meilleur représentant de la création et du créateur. »¹⁷⁵

Le patriarcat assoit sa puissance sur une radicale asymétrie des sexes. La structure sociale qui l'accompagne prend source dans le pouvoir du père, la femme étant assujettie à son père puis à son mari. « Quel que soit le cas envisagé, les femmes sont exclues de la bonne partie de l'humanité et méritent le traitement qu'on leur inflige. Assimilées tantôt à une sous-humanité à cause de leur ressemblance avec l'animal, tantôt à la partie diabolique de l'humanité par leur connivence avec le désordre, les femmes ne peuvent plus être appréhendées dans le rapport de complémentarité. »¹⁷⁶ Son déclin progressif est lié selon elle à la Révolution française et à l'émergence de la démocratie. « La démocratie est incompatible avec le pouvoir paternel d'antan. Toute émancipation est d'abord libération par rapport au père. La souveraineté populaire est née du parricide. En tuant le roi-père, le peuple, longtemps tenu à l'état de mineur, gagne l'autonomie de l'adulte. Pour en arriver là, il a fallu guillotiner le souverain sur la place publique, afin que chacun prenne bien conscience du changement d'État. L'acte accompli, le renversement des valeurs devenait effectif. Le triptyque Liberté, Égalité, Fraternité se substitua à l'ancien : Soumission, Hiérarchie et Paternité. »¹⁷⁷ Durant le XX^e siècle, les hommes achèvent de perdre leur autorité morale, l'exclusivité économique, et les femmes contrôlent

¹⁷⁵ *Ibid.*, p.104.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p.187.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p.194.

leur fécondité. « Depuis lors, elles ne sont plus des *objets* »¹⁷⁸, conclut Élisabeth Badinter.

C'est dans l'optique d'une société égalitaire que Badinter plaide pour un féminisme universaliste. Aussi affirme-t-elle que « L'Un est l'Autre ». S'il existe indéniablement une différence des sexes, constatable visuellement, elle n'a pas pour conséquence logique la hiérarchie des sexes. La fin du schéma de dépendance techno-économique, ainsi que le contrôle de la fécondité ont rétabli un rapport d'égalité entre les femmes et les hommes. Les femmes ne sont plus l'Autre, cette « inquiétante étrangeté ». « Dire que l'Un est l'Autre ne signifie pas dire ici que l'Un est le même que l'Autre, mais que l'Un participe à l'Autre et qu'ils sont à la fois semblables et dissemblables. »¹⁷⁹ La maîtrise par les femmes de la fécondité a aboli l'équation femme/mère. « Le détachement à l'égard des fonctions physiologiques constitue, après la mixité des rôles, le plus puissant facteur de la ressemblance des sexes. »¹⁸⁰ Aussi Élisabeth Badinter considère-t-elle la technique comme un facteur de progrès vers l'égalité absolue. Selon elle, l'homme-enceint n'est pas une douce utopie mais un procédé physiologiquement, techniquement et psychologiquement envisageable, parachevant ainsi le modèle de la ressemblance qu'elle défend.

L'histoire des relations entre hommes et femmes, ainsi que le futur qu'Élisabeth Badinter leur souhaite peuvent parfois laisser le lecteur dubitatif. Le mythe originel d'une complémentarité non-hiérarchisée, d'un âge d'or auquel succède une terrible oppression pour les femmes (et indirectement pour des hommes rongés par l'angoisse et la détestation envers elles), dont l'issue trouvera son avènement dans la technique et notamment les technologies du corps prête à la critique. Par exemple, l'exemple de la pilule contraceptive, émancipatrice pour la sexualité est également facteur d'inégalité entre les hommes et les femmes dans la mesure où ce dispositif technique est pris en charge exclusivement par les femmes, avec les conséquences qu'il induit (charge mentale, dépense de santé et risques pour

¹⁷⁸ *Ibid.*, p.215.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p.243.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p.300.

la santé). Néanmoins, le féminisme universaliste a le grand mérite de dénoncer une identité féminine définie comme un sujet prédéfini par une spécificité qui déborderait du cadre socioculturel et s'inscrirait en nature. Il souligne l'importance des constructions sociales de la féminité, et du construit culturel de la « domination » masculine. Le féminisme universaliste réfute les justifications inscrites dans l'ordre de la nature et plaide pour une stricte égalité en droit entre les hommes et les femmes.

Opposées à la Loi sur la parité, les féministes universalistes ont dénoncé une prise en compte des femmes non pas au nom de l'égalité mais au nom de la différence des sexes. Comme le souligne Élisabeth Badinter, « l'égalité se nourrit du même (=), non du différent (≠). A méconnaître cette logique élémentaire, à vouloir forcer le sens des termes, on aboutit au contraire de ce que l'on désirait. La parité qui en appelle à l'égalité dans la différence est une bombe à retardement. Très vite, comme on l'a vu, on surestime la différence et on relativise l'égalité. La différence des sexes est un fait, mais elle ne prédestine pas aux rôles et aux fonctions. [...] L'indifférenciation des rôles n'est pas celle des identités. C'est au contraire la condition de leur multiplicité et de notre liberté. »¹⁸¹ L'avenir n'a-t-il pas donné raison aux féministes universalistes ? Avec 18,5% de femmes à l'Assemblée Nationale en 2007, le lissage des inégalités par la reconnaissance des différences n'a visiblement pas porté les résultats espérés.

¹⁸¹ Élisabeth Badinter, *Fausse route*, Paris, Odile Jacob, 2003, p.187.

- Le féminisme différentialiste

Si Simone de Beauvoir décrit avec dégoût *la gélatine tremblante* de la matrice dans laquelle s'élabore *l'embryon glaireux* de la maternité, certaines féministes revendiquent au contraire la « différence féminine ». Dans les années 1970, s'affirme en France un important courant féministe radical, le féminisme différentialiste ou essentialiste. Imprégné de psychanalyse, le féminisme différentialiste prône une « *praxis* de séparation et de distinction, destinée à reconstituer la subjectivité féminine et à promouvoir la puissance des femmes ».¹⁸² Des pratiques artistiques, une littérature, des recherches universitaires sont élaborées par des femmes et pour des femmes. Dans les universités américaines et anglaises, des départements de *Women's Studies* apparaissent¹⁸³. Schématiquement, les féministes différentialistes souhaitent ajouter ou parfois substituer une perspective gynocentrique à un point de vue phallogocentrique. Le thème de la sexualité féminine est au cœur de leurs travaux. Il existe une essence spécifiquement féminine qui justifie des différences de traitement entre les deux sexes, s'appliquent-elles à démontrer. « La 'différence' est une donnée naturelle nécessaire qui doit donner lieu à une reconstruction – autonome – de l'identité féminine. Selon Françoise Collin¹⁸⁴, le courant différentialiste, issu pour une part au moins de la psychanalyse, analyse la minorisation des femmes comme le produit de la négation de leur vraie nature. »¹⁸⁵ La spécificité féminine doit être entretenue et développée.

Les féministes différentialistes considèrent qu'il y a deux structures profondément différentes, à tel point qu'elles sont incomparables et donc non-hiérarchisables. Pour des théoriciennes telles que Luce Irigaray ou Antoinette Fouque, le féminisme doit réhabiliter le féminin qui, « n'a jamais été appréhendé que

¹⁸² Cégolène Frisque, *op.cit.*, p.98.

¹⁸³ En France, l'accès des femmes aux postes de l'université suivra un long processus d'institutionnalisation inauguré par l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. L'acte considéré comme fondateur des études féministes universitaires en France est d'ailleurs daté de 1982, année du colloque « Femmes, féminismes, recherches » de Toulouse.

¹⁸⁴ Philosophe et intellectuelle féministe, Françoise Collin a fondé en 1973 les *Cahiers du Griffon* (Groupe de recherche et d'information féministe, Bruxelles). Elle s'intéresse tout particulièrement au « différend des sexes », selon son expression.

¹⁸⁵ Cégolène Frisque, *op.cit.*, p.103.

comme l' 'en moins' d'un masculin élevé au rang de norme ou du moins de référent – le référent phallique. »¹⁸⁶

« Il s'agit de réhabiliter les ressources et la fécondité spécifiques du corps féminin et de ses insignes. Pour comprendre la genèse et la signification de cette position, il faut se souvenir que ces deux théoriciennes sont issues du milieu psychanalytique, et en particulier de l'école de Lacan. Dans cette optique, le référent commun aux deux sexes est le Phallus, dont on ne peut méconnaître le rapport fût-il métaphorique avec le pénis, même si les hommes comme les femmes doivent faire le deuil de sa possession. C'est cette collusion initiale et constitutive de la centralité avec l'un des deux sexes – ce qui dans cette doctrine lie inexorablement le référent au masculin – que ces doctrines récusent. Elles rétablissent en quelque sorte l'équilibre par l'affirmation d'un double référent, opposant au référent phallique prélevé sur le masculin, un référent féminin, et à l'Un, le non-un ou, 'l'incontournable volume' (Irigaray). »¹⁸⁷

Le féminisme différentialiste s'alimente lourdement des débats psychanalytiques, et notamment de la pensée lacanienne. Mais, tout comme le féminisme égalitariste, il combine théorie et action politique. Les féministes essentialistes des années 1970 sont liées aux groupes et fronts de lutte gauchistes, marxistes, maoïstes ou encore trotskistes. Une nébuleuse de groupes militants se développe sous l'étendard du Mouvement de Libération des Femmes (MLF), comme par exemple le groupe des Féministes révolutionnaires, qui « ont organisé des actions spectaculaires destinées à frapper l'opinion publique, en même temps qu'à l'intérieur des groupes elles créaient et renforçaient le sentiment d'identité collective des femmes »¹⁸⁸. Citons également les « Polymorphes perverses » (1970) et « le Groupe

¹⁸⁶ Michela Marzano (dir.), *op.cit.*, p.304.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p.305.

¹⁸⁸ Monique Remy, *Histoire des mouvements de femmes. De l'utopie à l'intégration*, Paris, L'Harmattan, 1990, p.43.

des lesbiennes féministes » (1976) qui dénoncent l'hétérosexisme des groupes féministes. Mais le groupe emblématique de l'école différentialiste est certainement le mouvement « Psychanalyse et politique », fondé en 1968 sous l'impulsion d'Antoinette Fouque. Dans l'histoire des mouvements de femmes qu'elle dresse, Monique Rémy explicite la démarche de cette dernière, qui constatant que la révolution ne suffisait pas à briser les mécanismes inconscients, articule son analyse chez Lacan avec une réflexion sur la « question des femmes ». « Celle-ci, que Freud a expressément laissée de côté, le *Was will das Weib ?* le *Que veut la femme ?*, Lacan l'aborde dans son séminaire en 1972-1973, pour en conclure que 'Rien ne peut se dire de la femme'. Ceci n'est pas très éloigné des idées de Psychanalyse et politique. Il y a cependant divergence à partir de cette constatation et le groupe en tire des conclusions étrangères à la pensée lacanienne. »¹⁸⁹

Selon Antoinette Fouque, les déterminations biologiques ne sont en aucun cas enfermantes pour les femmes, dans la mesure où elles maîtrisent leur fécondité. Au contraire, l'expérience de la maternité – à la fois comme travail de gestation du corps et de l'esprit –, a été pour elle exaltante, et lui a apporté l'intime confirmation qu'*il y a deux sexes*, ouvrage éponyme dont la première phrase « on naît fille ou garçon »¹⁹⁰ porte la réplique à l'*incipit* du *Deuxième sexe* de Beauvoir. Elle plaide pour « une démocratisation qui reconnaisse le *génie des femmes* quant à leur génitalité et leur identité propre, qui considère que la gestation est le paradigme d'une éthique de la générosité où le corps étranger, l'autre, est accueilli par une greffe spirituelle autant que charnelle, modèle de toute greffe, où l'autre est aimé et créé comme proche et prochain. »¹⁹¹ La génialité et la génitalité des femmes sont constitutives l'une de l'autre. « Égalité et différence ne sauraient aller l'une sans l'autre ou être sacrifiées l'une à l'autre. Si on sacrifie l'égalité à la différence, on revient aux positions réactionnaires des sociétés traditionnelles, et si on sacrifie la différence des sexes, avec la richesse de vie dont elle est porteuse, à l'égalité, on stérilise les femmes, on appauvrit l'humanité tout entière. On s'interdit de parvenir au stade de la génitalité symbolique ; cela étant à entendre dans son déploiement métaphorique, et non

¹⁸⁹ *Ibid.*, p.41.

¹⁹⁰ Antoinette Fouque, *Il y a deux sexes. Essai de féminologie*, Paris, Gallimard, 2004, p.55.

¹⁹¹ *Ibid.*, p.79.

comme une réduction à l'organique. *Génial* et *géné(t)al*, c'est bien le même mot, n'est-ce-pas ? »¹⁹²

La psychanalyste et directrice de recherche à Paris VIII identifie plusieurs obstacles à la construction de l'identité féminine. Au niveau symbolique, - et en ce sens le groupe « Psychanalyse et politique » qu'elle dirige se démarque des théories freudiennes et lacaniennes -, elle dénonce une libido uniquement phallique chez Freud et Lacan, un « monisme phallique »¹⁹³ selon son expression. Celui-ci s'accompagne au niveau des imaginaires artistique et scientifique d'une « forclusion »¹⁹⁴ de la production utérine »¹⁹⁵ et aux niveaux économique et social d'une triple production des femmes : professionnelle, domestique et du vivant. En outre, au niveau juridique, Antoinette Fouque dénonce le refus de sexualiser la condition de citoyen et souligne qu'au niveau du langage « c'est le vocable 'homme' qui répond de l'humain »¹⁹⁶, alors qu'affirme-t-elle, les femmes ont inventé le langage en communiquant d'abord avec le fœtus. Enfin, au niveau politique, la Révolution française, si elle a aboli le patriarcat, a fait éclore un régime filiarcal qui exclut *a priori* les femmes en refusant de prendre en compte les différences et en prônant « l'hom(m)ogénéisation »¹⁹⁷. « [S]i l'affirmation de la différence sans l'égalité ne produit que de la hiérarchisation et de l'archaïsme réactionnaires, il m'a toujours semblé qu'une égalité incapable de prendre en compte les différences ne produit que de l'hom(m)ogénéisation et de l'assimilation, littéralement stérilisantes pour celles qui ont uniquement choisi/envie de faire comme leurs soi-disant semblables, leurs frères. Pour produire de la vie, symboliquement et réellement, ne faut-il pas que l'Un se mette en rapport avec l'Autre ? »¹⁹⁸

¹⁹² *Ibid.*, p.44.

¹⁹³ *Ibid.*, p.60.

¹⁹⁴ L'auteure fait ici référence au concept lacanien de *forclusion*, « mécanisme spécifique qui serait à l'origine du fait psychotique ; il consisterait en un rejet primordial d'un 'signifiant' fondamental (par exemple : le phallus en tant que signifiant du complexe de castration) hors de l'univers symbolique du sujet. La forclusion se différencierait du refoulement en deux sens : 1) Les signifiants forclos ne sont pas intégrés à l'inconscient du sujet ; 2) Ils ne font pas retour 'de l'intérieur', mais au sein du réel, singulièrement dans le phénomène hallucinatoire. », Jean Laplanche et Jean-Bertrand Pontalis, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1998, p.163-4.

¹⁹⁵ Antoinette Fouque, *op.cit.*, p.64.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p.72.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p.68.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p.68.

Antoinette Fouque considère que la libération des femmes ne peut se réaliser qu'en s'émancipant du monisme, qu'elle retrouve dans le monothéisme tout autant que le phallogocentrisme. « Des monothéismes à l'égalité républicaine, il n'y a que de l'Un : un seul Dieu, mâle, une seule libido, phallique, une seule économie, capitaliste-libérale, une seule citoyenneté, neutre, un seul sujet, universel, un seul sexe, un seul individu, monadique, hors connexion. »¹⁹⁹ Pour rompre ce cercle du *monos*, elle suggère un nouveau contrat humain reposant sur une éthique et une analytique de la procréation qui reconnaisse le génie des femmes et permette leur épanouissement. « C'est à la condition que création et procréation, génialité et génitalité, conceptions sur/de la chair et chair qui conçoit, ne soient plus antagonistes et divisées, qu'hommes et femmes ensemble pourront élaborer une éthique de la procréation et une esthétique de la création sans se prendre l'un pour l'autre. »²⁰⁰

Cette esthétique de la création, leitmotiv du courant différentialiste, est très présente dans les pratiques artistiques, notamment « l'écriture féminine ». Elle se trouve à l'œuvre dans le travail d'Hélène Cixous qui, dans *Le Rire de la méduse*, publié en 1975, voit dans l'écriture féminine le moyen de s'affranchir du langage patriarcal et de l'oppression sociale et culturelle des femmes. Son projet est le déconstruire le discours phallogocentrique²⁰¹ par un travail sur la langue, par une écriture qui libèrerait le sujet féminin : « Maintenant je-femme vais faire sauter la Loi [...]. Si la femme a toujours fonctionné 'dans' le discours de l'homme, [...] il est temps qu'elle disloque ce 'dans', qu'elle l'explose, le retourne et s'en saisisse, qu'elle le fasse sien, le comprenant, le prenant dans sa bouche à elle, que de ses dents à elle elle lui morde la langue, qu'elle s'invente une langue pour lui rentrer dedans. »²⁰² Cixous enjoint les femmes à écrire avec leur corps, comme le souligne le vocabulaire charnel qu'elle emploie. Elle prône l'exploration du corps féminin par l'écriture en valorisant l'irréductibilité de la différence sexuelle.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p.VII.

²⁰⁰ *Ibid.*, p.75.

²⁰¹ Le terme *phallogocentrisme* désigne une civilisation, en l'occurrence occidentale, où « le langage sert à mettre de l'ordre dans un univers apparaissant sous un mode chaotique, à s'approprier le monde sur le mode de l'annexion, réduisant l'inconnu au déjà connu. », Michela Marzano (dir.), *op.cit.*, p.385.

²⁰² Hélène Cixous, « Le Rire de la Méduse », *L'Arc*, n°61, 1975, p.49.

Partant du même constat qu'Antoinette Fouque, c'est-à-dire celui d'une société de l'*un* et du *même*, Luce Irigaray cherche également à rompre cette logique *unaire*. Elle cherche à développer une réflexion qui associe le féminisme à l'expérience du corps. « A l'unité totalisante de la politique masculine, elle oppose la fluidité d'une politique corporelle féminine où le langage ne prend ni la forme d'un écho, ni celle d'un cercle, mais la forme d'une spirale, dans laquelle chacune s'augmente de l'autre. Le corps féminin y est pris à la fois dans un sens littéral et métaphorique. »²⁰³ Le corps est la base de la pensée féminine, et il en est à la fois mouvement et expansion. Irigaray s'applique à démontrer – principalement au travers de la métaphore du sexe féminin - que « la femme n'est ni fermée, ni ouverte. Indéfinie, in-finie, *la forme ne s'y achève pas*. [...] Cette incomplétude de sa forme, de sa morphologie, lui permet à chaque instant de devenir autre chose, ce qui n'est pas dire qu'elle soit jamais univoquement rien. Ne s'accomplissant dans aucune métaphore. Jamais ceci puis cela, ceci et cela... Mais devenant cette expansion qu'elle n'est, ni ne sera, à aucun moment comme univers définissable. »²⁰⁴

La thématique du corps occupe donc une place centrale chez les féministes différentialistes. La pensée du corps est centrale à la psychanalyse et aux revendications politiques autour du droit à la contraception et à l'avortement. Contrôlés par des dispositifs de pouvoir et d'éducation, les corps féminins sont subordonnés à un ordre dominant, qu'il soit patriarcal ou fratriarcal. Le rapport entre hommes et femmes est un rapport hiérarchisé. Le corps de la femme est un « corps opprimé, lieu de diverses discriminations : exploité, mutilé, violé, harcelé, modelé, le corps a été perçu dans un premier temps comme une surface sur laquelle s'inscrivait la condition des femmes. En même temps, il apparaissait comme un territoire à libérer, une source d'autonomie et de plaisirs. »²⁰⁵ Métaphoriquement, le corps remplit la fonction de territoire. Le corps de la femme doit lui être restitué, elle doit en avoir le contrôle. Comme dans les discours de la décolonisation, ce « corps soumis, n'existant principalement que pour autrui, une surface sacrificielle »²⁰⁶ est un

²⁰³ Michela Marzano (dir.), *op.cit.*, p.385-6.

²⁰⁴ Luce Irigaray, *Speculum. De l'autre femme*, Paris, Éditions de Minuit, 1974, p.285.

²⁰⁵ Michela Marzano (dir.), *op.cit.*, p.384.

²⁰⁶ *Ibid.*, p.384.

territoire à libérer, et même à célébrer. Il s'agit donc de jeter les bases d'une culture au féminin, et d'explorer cet « incontournable volume »²⁰⁷ qu'est le corps.

Alors que les féministes universalistes défendent un rapport homme-femme de stricte égalité, les féministes différentialistes revendiquent une spécificité féminine qu'il s'agit de cultiver. Désigné outre-Atlantique comme le *French feminism*, le trio Cixous- Irigaray-Kristeva²⁰⁸ a fait de nombreuses émules chez des intellectuelles américaines friandes de théorie française²⁰⁹. Le travail de subversion par *l'écriture féminine*, cette écriture comme différence²¹⁰, « au sens à la fois de délai et de différence à soi, et sur la menace qu'elle ferait peser par là sur la possibilité même d'une loi générale »²¹¹, s'inscrit en effet dans la mouvance du post-structuralisme et de la déconstruction, très en vogue dans les années 1970 et 1980 sur les campus universitaires américains.

En France, on a souvent perçu le féminisme différentialiste comme un séparatisme conduisant à la dépolitisation du féminisme. Le caractère essentialisant et biologisant d'une littérature renouant avec le blason de la femme génitrice traditionnelle a été largement critiqué. La conception du corps chez les féministes essentialistes comme point nodal de la création et de l'identité féminine s'est en effet opposée non seulement à un désintérêt pour la question du corps chez les féministes universalistes, militant davantage pour une égalité en droit puis en fait, mais également au courant matérialiste, pour qui le corps de la femme est une force de travail au service d'une économie capitaliste et patriarcale.

²⁰⁷ Luce Irigaray, *op.cit.*, p.282.

²⁰⁸ Par l'utilisation d'un modèle psychanalytique, Julia Kristeva est amenée à souligner, d'abord, le manque de correspondance entre les termes « femmes » et « féminité », ou « hommes » et « masculinité », puis, le manque de symétrie entre le féminin et le masculin, catégories qui ne sont pas nées égales.

²⁰⁹ Par exemple, la psychologue Carol Gilligan distingue une éthique féminine du *care*, de la sollicitude (empathie, protection, altruisme) d'une éthique masculine de la justice (respect du droit et des règles, logique de réciprocité et d'égalité) dans *Une si grande différence*, Paris, Flammarion, 1986, 269 p.

²¹⁰ Le néologisme « différence » est employé par Jacques Derrida lorsque « un phénomène ou une chose se diffère (se rature ou se virtualise) dans l'artefact de son signe », (Daniel Bounoux, *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte, 2001, p.50), ce qui engendre un départ, une rupture, un glissement, un déplacement, une inadéquation.

²¹¹ François Cusset, *French Theory*, Paris, La Découverte, 2005, p.121.

- Le féminisme matérialiste

Alors que le féminisme différentialiste se développe fortement en France et triomphe outre-Atlantique sous l'appellation de *French Feminism*, un troisième courant de pensée féministe émerge dans les années 1970 : le féminisme matérialiste. Se réclamant de l'héritage beauvoirien (tout comme le féminisme égalitariste), le féminisme matérialiste propose une lecture marxiste plus ou moins hétérodoxe de l'inégalité entre les hommes et les femmes. Sous l'égide de Christine Delphy, Nicole-Claude Mathieu ou encore Colette Guillaumin, s'amorce une réflexion sur les interactions entre classe et rapports sociaux de sexe. « L'apport du marxisme au problème de la différence des sexes a consisté à le poser en termes historico-politiques, et le politique s'y enracine, comme on le sait, dans l'économique. Le statut des femmes est le résultat d'un processus de domination, commandé par l'exploitation, qui peut et doit être surmonté. La lutte des sexes est, dans cette perspective, étroitement liée à la lutte des classes et elle en est même la forme fondamentale [...] Il s'agit de renverser en même temps le capitalisme et la famille, considérés comme les deux bastions du pouvoir bourgeois (et tout pouvoir est bourgeois). »²¹²

S'inspirant des constatations de Marx, Engels ou encore Lénine²¹³, la sociologue Christine Delphy, dans son article *L'ennemi principal*, publié pour la première fois en 1970, considère que le patriarcat est le système sociopolitique qui organise l'exploitation des femmes. « L'oppression des femmes *fait système* »²¹⁴, affirme-t-elle. Se saisissant de la boîte à outils marxiste, elle pense les femmes non pas comme un « groupe », mais comme une « classe » d'opprimées. « Le concept de classe part de la notion de construction sociale et en précise les implications. Les

²¹² Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en occident. Le XX^e siècle*, op.cit., p.254.

²¹³ Voir notamment Friedrich Engels, qui dans *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat* lie l'histoire de la domination masculine à celle de la propriété privée, ou encore la comparaison des thèses du PCF en 1970 avec les recommandations de Lénine, dans Christine Delphy, *L'ennemi principal. L'économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 2002, p.52.

²¹⁴ *Ibid.*, p.17.

groupes ne sont plus *sui generis*, constitués *avant* leur mise en rapport. C'est au contraire leur rapport qui les constitue en tant que tels. Il s'agit donc de découvrir les pratiques sociales, les rapports sociaux qui, en constituant la division sexuelle, créent les groupes dits 'de sexe'. »²¹⁵ Dans la doctrine marxiste, la classe caractérise un rapport d'exploitation économique. Alors que le terme de groupe présuppose une antériorité des deux ensembles qui seraient amenés à se rencontrer, la classe fait exister les femmes –et les hommes – dans leur rapport social. Ils ne préexistent pas à leur mise en relation.

Christine Delphy consacre son étude au travail domestique des femmes - un des trois types de production des femmes, avec l'activité professionnelle et la production du vivant. Son analyse montre qu'en situation conjugale, la classe des femmes fait l'objet d'une exploitation sur le terrain de la production. Le travail domestique que les femmes effectuent est en effet considéré selon sa seule valeur d'usage, et non pas sa valeur d'échange. Le travail des femmes n'est pas rémunéré, et il n'est pas appréhendé comme partie intégrante de l'économie de marché.

« Comme tout mode de production, le mode de production domestique est aussi un mode de circulation et de consommation des biens. Dans le mode de production capitaliste il est difficile, au moins à première vue, d'identifier un mode de consommation distinguant les dominants des dominés, la consommation étant médiatisée par 'l'équivalent universel', l'argent. Dans le mode de production domestique au contraire, la consommation est de toute première importance et possède ce pouvoir discriminant. En effet, l'une des différences essentielles entre ces deux modes de production réside dans le fait que les exploité-e-s du mode de production domestique ne sont pas rémunéré-e-s, mais entretenu-e-s. Dans ce mode donc, la consommation n'est pas séparée de la production, le partage inégal des produits n'étant pas médiatisé par l'argent. »²¹⁶

²¹⁵ *Ibid.*, p.29.

²¹⁶ *Ibid.*, p.11-2.

L'entretien des femmes en rétribution du travail domestique pose plusieurs problèmes. D'abord, ces pratiques « abolissent la distinction cruciale entre salariat et rétribution en nature, distinction qui, indépendamment de la 'valeur' consommée, crée la différence entre consommation libre et consommation non-libre. »²¹⁷ Ensuite, pour une même charge de travail, la rétribution s'avère profondément inégalitaire : pour une charge de travail plus ou moins égale, une femme d'ouvrier vivant dans une HLM de banlieue ne bénéficie clairement pas de la même rétribution que l'épouse d'un cadre dans une grande entreprise. Enfin, ce mode d'organisation patriarcale n'attribue pas aux tâches domestiques de valeur d'échange ; pourtant le travail effectué par les femmes est également produit à l'extérieur et contribue au PNB (ménage, aide aux devoirs, traiteurs...). « Loin que ce soit la nature des travaux effectués par les femmes qui explique leurs rapports de production, ce sont ces rapports de production qui expliquent que leurs travaux soient exclus du monde de la valeur. Ce sont les femmes qui sont exclues du marché (de l'échange) en tant qu'agents économiques, et non leur production. »²¹⁸ La société s'articule donc pour la sociologue autour de deux dynamiques d'exploitation : un mode de production capitaliste et un mode de production patriarcal. Ce dernier définit le rapport entre les sexes, notamment au sein de la relation conjugale. « Ce sont les femmes en tant qu'épouses et dans le cadre de cette relation qui ne sont pas rémunérables, ce n'est pas le type de tâches qu'elles font. »²¹⁹

Quelle continuité existe-t-il entre cette analyse du mode de production domestique et la théorisation des rapports sociaux de sexe qu'opère Christine Delphy? La division du travail s'appuie sur un raisonnement naturaliste que l'on peut résumer selon l'ordre suivant : il existe deux sexes différents, la division du travail s'explique par ces différences naturelles ; de cette division première est née la hiérarchie. Mais, pour les féministes matérialistes, le « recours à des phénomènes

²¹⁷ *Ibid.*, p.11-2.

²¹⁸ *Ibid.*, p.35.

²¹⁹ Christine Delphy, *L'ennemi principal. Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2001, p.69.

non-sociaux pour expliquer des phénomènes sociaux »²²⁰ n'a pas de validité scientifique. L'apport épistémologique qu'elles revendiquent se base en effet sur « 1) la critique de l'a-historicisme, 2) la critique de la recherche de la 'globalité', 3) la critique du naturalisme, 4) la critique des sciences constituées et le développement subséquent d'un point de vue privilégié pour étudier la hiérarchie entre les sexes, le point de vue féministe. »²²¹ Christine Delphy considère que la situation de domination des hommes par les femmes est une situation sociale et non pas naturelle. Si cette hiérarchisation n'existait pas, « ce qu'on appelle le sexe serait dénué de signification, et ne serait pas perçu comme important : ce ne serait qu'une différence physique parmi d'autres. »²²²

Les féministes matérialistes refusent de considérer la différence sexuée comme ultime butoir de la pensée. Elles appliquent donc leur grille de lecture marxiste à la question des inégalités sexuées et étudient la « classe de sexe »²²³. Celle-ci exprime une « division hiérarchique »²²⁴, un rapport socio-sexué asymétrique entre les hommes et les femmes. Ces féministes excluent d'expliquer l'attribution des rôles masculins et féminins par la nature. Plutôt, elles envisagent « les sexes comme produit social de rapports sociaux. »²²⁵ Ces rapports sont organisés par la division du travail. Celle-ci est fondamentalement asymétrique. « Des constantes générales régissent la répartition des tâches, qui reflètent les rapports de classe entre les deux sexes (sans qu'il soit besoin de recourir aux valeurs idéologiques attachées à ces tâches). »²²⁶ La division du travail est donc une relation politique, et non pas une attribution naturelle.

C'est ainsi que Nicole-Claude Mathieu envisage trois modes de conceptualisation du rapport entre le sexe biologique et ses pratiques sociales, soulignant par là à quel point, pour les féministes matérialistes, « l'anatomie est politique », c'est-à-dire que les rapports sociaux de sexe sont organisés par des

²²⁰ Christine Delphy, *L'ennemi principal. L'économie politique du patriarcat*, op.cit., p.21.

²²¹ *Ibid.*, p.17.

²²² Christine Delphy, *L'ennemi principal. Penser le genre*, op.cit., p.26.

²²³ Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique*, Paris, Côté-femmes Editions, 1991, p.255.

²²⁴ Christine Delphy, *L'ennemi principal. Penser le genre*, op.cit., p.48.

²²⁵ Nicole-Claude Mathieu, op.cit., p.43.

²²⁶ Paola Tabet, *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, 1998, p.16.

idéologies. Partant d'une définition sur le sexe comme « organisation mentale d'idées (représentations, mythes, utopies, etc. : le sexe 'pensé') et de pratiques (rapports sociaux entre les sexes : le sexe 'agi') »²²⁷, l'anthropologue s'intéresse à l'articulation entre le sexe et les rapports sociaux de sexe, qu'elle appelle le genre. Elle analyse les transgressions du « recouvrement prescrit, au moins dans les sociétés occidentales, entre sexe biologique et sexe social. »²²⁸ De ces stratégies d'adéquation ou de déviance aux normes émergent trois modèles d'identité personnelle.

Dans le premier mode, intitulé « identité sexuelle », il existe une « correspondance homologique entre sexe et genre : le genre traduit le sexe. »²²⁹ Le sexe biologique est fondateur, il est constitutif de l'identité personnelle et des rôles masculins et féminins. L'hétérosexualité reproductrice est la norme. « Dans cette optique 'naturaliste', le *jugement* porté sur l'homosexualité est qu'il s'agit d'une anomalie ou d'une perversion »²³⁰.

Le second mode de conceptualisation du sexe que distingue Nicole-Claude Mathieu s'appelle « l'identité sexuée ». Ce modèle établit une correspondance analogique entre le sexe et le genre. Une élaboration sociale distincte du sexe biologique produit le groupe des hommes et celui des femmes. « Le sexe n'est plus seulement vécu, comme dans le mode I, comme un destin individuel anatomique à suivre à travers l'identité de genre conforme, mais le genre est ressenti comme une sorte de mode de vie collectif. On a ici conscience de l'imposition de comportements sociaux à des personnes *sur la base* de leur sexe biologique ('groupe des hommes'/'groupe des femmes'). »²³¹ Le genre est ici une symbolisation du sexe. Cette conceptualisation correspond au discours sur la complémentarité des sexes, qu'elle soit harmonique ou antagoniste. Contrairement à la vision idéaliste du premier modèle, l'hétérosexualité reproductrice est envisagée d'un point de vue pragmatique, en ce sens qu'elle est nécessaire au bon fonctionnement de la société.

²²⁷ Nicole-Claude Mathieu, *op.cit.*, p.228.

²²⁸ *Ibid.*, p.228.

²²⁹ *Ibid.*, p.231.

²³⁰ *Ibid.*, p.232.

²³¹ *Ibid.*, p.239.

Enfin, le troisième modèle proposé par Nicole-Claude Mathieu est celui de « l'identité de sexe », ou « classe de sexe ». Il se caractérise par l'hétérogénéité du sexe et du genre, c'est-à-dire que « la bipartition du genre est conçue comme étrangère à la 'réalité' biologique du sexe (qui devient d'ailleurs de plus en plus complexe à cerner) »²³². Partant du constat qu'il n'y a pas d'être humain à l'état naturel, et « qu'il y a presque toujours *une* asymétrie dans le genre [...], on passe alors de l'idée de différence à celle de *différenciation* sociale des sexes, de construction sociale de la différence. »²³³ Cette approche antinaturaliste et matérialiste des rapports sociaux envisage les relations entre les hommes et les femmes selon un processus dynamique, et non plus statique. « Le genre, c'est-à-dire l'imposition d'un hétéromorphisme des comportements sociaux, n'est donc plus conçu dans le mode III comme le marqueur symbolique d'une différence naturelle, mais comme l'opérateur du pouvoir d'un sexe sur l'autre »²³⁴. Le recouvrement entre sexe biologique et sexe social est envisagé comme une construction sociale activée par l'idéologie du genre et l'exploitation matérielle des femmes. Le travail domestique, mais aussi la capacité reproductrice des femmes sont appropriés par les hommes²³⁵. Aussi sont-elles « domestiquées »²³⁶ à une hétérosexualité reproductive, assez éloignée d'une sexualité humaine polymorphe et « plutôt infertile au regard d'autres mammifères »²³⁷.

L'analyse des rapports sociaux de sexe dans une perspective marxiste, c'est-à-dire l'analyse des rapports entre « classes de sexe », remet en cause le principe d'une hiérarchie naturelle. La distinction entre les sexes biologiques et leur différenciation sociale souligne la dimension socioculturelle et politique de l'inégalité entre hommes et femmes. Bien que peu médiatisé en France, le féminisme matérialiste a offert une alternative au débat aporétique entre féminisme égalitariste

²³² *Ibid.*, p.255-6.

²³³ *Ibid.*, p.256.

²³⁴ *Ibid.*, p.258.

²³⁵ Colette Guillaumin désigne sous le terme de « sexage » cette appropriation du travail, du temps et du corps des femmes au bénéfice des hommes, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992, 239 p.

²³⁶ Nous empruntons l'expression à Paola Tabet.

²³⁷ Nicole-Claude Mathieu, *op.cit.*, p.257.

et féminisme différentialiste - dont les origines remontent à la Querelle des femmes du XVII^e siècle. Sa contribution à l'analyse des rapports sociaux de sexe, son point de vue anti-essentialiste et son retour au principe même de partition auraient pu favoriser les échanges avec les féministes anglo-américaines, qui, dès le début des années 1970, questionnent la problématique du genre. Cette rencontre n'a pourtant eu lieu que tardivement, les études de genre ayant des difficultés à s'imposer « en France dans les études féministes et, *a fortiori*, dans les universités et instituts de recherche. »²³⁸

²³⁸ Ilana Löwy et Hélène Rouch, « Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre », *Cahiers du genre*, n°34, 2003, p.5.

CHAPITRE 2. ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DU GENRE

En distinguant le sexe biologique des assignations sociales et politiques attribuées au masculin et au féminin, les féministes ont mis en exergue l'inégalité des rapports sociaux de sexe. L'analyse anti-essentialiste du principe de partition qui organise cette différence hiérarchisée par le féminisme matérialiste a favorisé l'émergence du terme de genre chez des sociologues telles que Nicole-Claude Mathieu ou Christine Delphy. Si elle est communément associée aux études américaines, la question du genre possède en réalité en France son propre terrain de réflexion. Face au naturalisme biologisant des féministes différentialistes, et aux corps désincarnés d'un féminisme universaliste prônant une stricte égalité entre hommes et femmes, les études de genre offrent une voie alternative qui cherche à dépasser la dichotomie Nature/Culture.

Il s'agit ici de tracer les traits de définition de la notion de genre. Ce terme renvoie en effet à des significations plurielles. Cette recherche revendique l'usage du genre comme une catégorie d'analyse d'un rapport de pouvoir. Il est un principe binaire de partition qui organise la différence des sexes. Le genre est producteur de discriminations, au même titre que la classe sociale, l'ethnoracialisation, le handicap, l'âge, etc. L'usage du genre comme catégorie d'analyse implique dès lors d'adopter une perspective intersectionnelle, qui prend en compte l'imbrication et les interactions entre les différents rapports de pouvoir.

La théorie du genre est prolongée par le mouvement des *Queer Studies*, qui articulent à la distinction entre sexe et genre celle de la sexualité. Ce processus de déconstruction insiste sur l'absence d'un fondement naturaliste du genre, d'un noyau dur organisateur de la différence hiérarchisée des sexes mais aussi des sexualités. A ce titre, le concept de performativité du genre, développé par la philosophe américaine Judith Butler, fait entrevoir un champ possible de négociations pour des pratiques qui dérogent aux normes de genre. Si l'affranchissement des normes de

genre relève de l'utopie, l'imbrication de la subjectivité et des rapports de pouvoir ne se résume pas à une écrasante soumission aux normes. La pratique artistique de la plasticienne Orlan, ou encore l'insurrection de « pirates du genre » témoignent de la position ambivalente du sujet, à la fois assujetti et sujet des normes de genre.

I. Une nouvelle catégorie d'analyse d'un rapport de pouvoir

A. Genèse du genre

Si le terme de genre est généralement associé au vocabulaire des mouvements féministes, il trouve pourtant racine dans les discours médicaux américains de l'après Seconde Guerre mondiale. A cette époque, la recherche scientifique sur le sexe et la sexualité se développe considérablement aux États-Unis. « Rappelons-nous que les périodes de la Seconde Guerre mondiale et de l'après-guerre constituent un moment sans précédent de visibilité des femmes dans l'espace public, mais également d'émergence des formes visibles d'homosexualité masculine dans l'armée américaine. Le maccarthysme ajoute à la persécution patriotique du communisme la lutte contre l'homosexualité en tant que forme d'anti-nationalisme, ainsi que l'exaltation des valeurs familiales de la masculinité laborieuse et de la maternité domestique. »²³⁹ De nombreux centres de recherche sur la sexualité voient le jour et, au début des années 1950, le futur grand spécialiste de l'intersexualité John Money utilise pour la première fois le terme *gender* dans sa thèse de doctorat de l'Université d'Harvard. Selon John Money, « le comportement sexuel ou l'orientation vers le sexe mâle ou le sexe femelle n'a pas de fondement inné. »²⁴⁰ Les recherches qu'il mène avec Anke Ehrhardt le conduisent alors à modifier chirurgicalement et hormonalement le sexe d'enfants intersexes.

Elsa Dorlin rapporte notamment le cas d'un petit garçon de deux ans dont la destinée suscita nombre de polémiques. Ce garçon, victime d'un accident de circoncision à l'âge de neuf mois, fut laissé sans pénis. Bien qu'il n'ait pas été diagnostiqué comme intersexe, Money « considère que la meilleure solution est de

²³⁹ Beatriz Preciado, « Biopolitique du genre », Elsa Dorlin, Dominique Fougeyrollas-Schwebel et Hélène Rouch (dir.), *Le corps, entre sexe et genre*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.66.

²⁴⁰ Elsa Dorlin, citant et traduisant la thèse de doctorat de John Money, dans *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, 2008, p.34.

‘réassigner’ sexuellement l’enfant, d’en faire une fille. Un garçon ‘biologique’ ne peut avoir une identité sexuelle ‘normale’ sans pénis. »²⁴¹ Bruce devient donc Brenda. En réalité, Money a opéré un changement de sexe sur un individu biologiquement « normal », protocole qui deviendra quelques années plus tard celui de la transsexualité. Cette expérience vise à souligner « la plasticité technologique du genre »²⁴². Pour Money, le sexe anatomique et physiologique est à distinguer clairement du genre, « qui renvoie à l’expérience contingente de soi comme homme ou femme »²⁴³. La flexibilité de la division entre sexe et genre que traduit cette expérience montre que le sexe biologique ne détermine pas l’identité sexuelle des individus : « celle-ci est *re-constructible*, et partant, *constructible*, déterminable, via une intervention technique exogène. »²⁴⁴ Money ne prête guère attention au processus de sexuation. Il perçoit davantage le genre comme « l’outil d’une rationalisation du vivant dont le corps n’est qu’un paramètre »²⁴⁵. Il cherche surtout à maintenir la binarité sexuelle (l’émergence d’une catégorie additionnelle, celle d’un garçon d’identité masculine mais dépourvu de pénis est proscrite). Il ne s’intéresse au biologique, au corps, que parce qu’il témoigne d’une plasticité effective au travers des techniques de transformation que la médecine exerce. « Les motivations de Money montrent que ce que nous appelons le ‘sexe’, biologique, stable, évident, comporte toujours un surplus par rapport à la sexuation des corps. »²⁴⁶

Le terme de genre dans l’acception moneyiste, c’est-à-dire une identité féminine ou masculine relativement indépendante du sexe biologique, est rapidement popularisé par le psychiatre et psychanalyste américain Robert Stoller. Il fonde en 1954 la *Gender Identity Research Clinic*. Stoller distingue le sexe biologique de ce qu’on appelle parfois le sexe social, soit « le fait de se percevoir homme ou femme et de se comporter en conséquence »²⁴⁷. Le genre est ici envisagé dans une perspective descriptive. Il fait référence à l’existence d’un phénomène « sans interpréter,

²⁴¹ Elsa Dorlin, *op.cit.*, p.35.

²⁴² Beatriz Preciado, *op.cit.*, p.67.

²⁴³ Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait, Anne Revillard, *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2008, p.17.

²⁴⁴ Elsa Dorlin, *op.cit.*, p.36.

²⁴⁵ Beatriz Preciado, *op.cit.*, p.67.

²⁴⁶ Elsa Dorlin, *op.cit.*, p.36.

²⁴⁷ *Ibid.*, p.35.

expliquer ou attribuer une causalité. »²⁴⁸ L'usage descriptif du genre n'implique pas de prise de position sur l'inégalité ou le pouvoir. Dans les années 1980, le terme de genre vient parfois remplacer celui de femmes, dans un souci de légitimité institutionnelle. « Alors que le terme « histoire des femmes » révèle sa position politique en affirmant (contrairement aux pratiques habituelles) que les femmes sont des sujets historiques valables, le genre inclut les femmes, sans les nommer, et paraît ainsi ne pas constituer de menace critique. »²⁴⁹ Dans son sens descriptif, le genre permet de distinguer le sexe biologique des rôles sexués attribués aux hommes et aux femmes. S'il « n'a pas la force d'analyse suffisante pour interroger (et changer) les paradigmes historiques existants »²⁵⁰, le concept descriptif du genre affirme tout de même que les rapports entre les sexes sont construits socialement. Il entérine ainsi une vision anti-essentialiste déjà défendue dans les années 1930 par l'anthropologue Margaret Mead mais aussi en France par Simone de Beauvoir dans *Le deuxième sexe*²⁵¹.

Le concept de genre adopte une charge résolument critique en 1972, lorsque la sociologue britannique Ann Oakley publie *Sex, Gender and Society*²⁵². Son ouvrage fait entrer le concept de genre dans le champ des études féministes. S'appuyant sur les travaux de Money et Stoller, elle différencie clairement le sexe du genre. « Le 'sexe' renvoie à la distinction biologique entre mâles et femelles, tandis que le 'genre' renvoie à la distinction culturelle entre les rôles sociaux, les attributs psychologiques et les identités des hommes et des femmes. Le premier est un donné invariant, le second est contingent et peut être modifié par l'action politique. »²⁵³ La sociologue effectue une lecture dénaturalisante des rapports sociaux de sexe. « Tant que notre société sera structurée autour des différences plutôt que des similarités entre les sexes, ces deux extrémités que sont le masculin et le féminin perdureront, entretenant ainsi l'illusion que ces différences ont une origine biologique. Que

²⁴⁸ Joan W. Scott, « Genre: une catégorie utile d'analyse historique », *op.cit.*, p.128.

²⁴⁹ *Ibid.*, p.128.

²⁵⁰ *Ibid.*, p.130.

²⁵¹ Voir chapitre 1 : « La différence des sexes : un rapport de domination ».

²⁵² Ann Oakley, *Sex, gender and society*, London, Temple Books, 1972, 220 p.

²⁵³ Laure Bereni et alii, *op.cit.*, p.17.

l'explication biologique soit réelle ou non, qu'elle ait de l'influence ou qu'elle soit insignifiante, elle est chaque fois utilisée comme rationalisation de ce qui n'est, en réalité, que de l'ordre du préjudice. »²⁵⁴ La distinction entre sexe et genre permet ainsi de rompre la relation de causalité entre les corps sexués et la hiérarchie sociale.

Cette approche anti-essentialiste et critique du genre a été le moteur d'une démarche d'analyse causale. Des féministes questionnent au travers du concept de genre les origines du patriarcat. Diverses interprétations en découlent. Dans sa définition minutieuse du concept de genre, Joan W. Scott identifie trois courants principaux. Dans une perspective strictement féministe, les « théoriciennes du patriarcat ont porté leur attention sur la subordination des femmes et en ont trouvé l'explication dans le 'besoin' mâle de dominer les femmes. »²⁵⁵ La domination masculine est expliquée alternativement par le « désir des hommes de transcender leur privation des moyens de reproduction de l'espèce »²⁵⁶, le piège de la reproduction pour les femmes, ou encore la sexualité elle-même, comme le défend Catherine MacKinnon. Ici, « la réification sexuelle est le processus primaire de l'assujettissement des femmes. Il allie l'acte au mot, la construction à l'expression, la perception à la contrainte, le mythe à la réalité. »²⁵⁷ Enfin, certaines écoles de la théorie psychanalytique cherchent à expliquer la formation du sujet genré. Pour Nancy Charodow et Carol Gilligan, la production d'une hiérarchie entre les genres s'explique par une culture qui divise clairement les mondes féminin et masculin. Les féministes poststructuralistes soulignent quant à elles la prédominance du langage, clef d'accès à l'ordre symbolique dans la théorie lacanienne.

Dans cette approche causale, le genre désigne « un rapport de domination entre les sexes, donc un antagonisme qui appelle à un changement radical de la société pour être résolu. »²⁵⁸ Dans ces analyses, l'opposition entre le masculin et le

²⁵⁴ « *While our society is organised around the differences rather than the similarities between the sexes, these two extremes of masculinity and femininity will recur, so apparently confirming the belief that they come from a biological cause. Whatever biological cause there is in reality, however influential or insubstantial it may be, thus ... becomes increasingly a rationalization of what is, in fact, only prejudice.* » Ann Oakley, *op.cit.*, p.210. Notre traduction.

²⁵⁵ Joan W. Scott, « Genre: une catégorie utile d'analyse historique », *op.cit.* p.130.

²⁵⁶ *Ibid.*, p.130.

²⁵⁷ *Ibid.*, p.131.

²⁵⁸ Ilana Löwy et Hélène Rouch, « Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre », *op.cit.*, p.7.

féminin repose sur des caractéristiques bien définies et propres à chaque groupe. Par exemple, en distinguant une éthique féminine de la sollicitude d'une éthique masculine de la justice, Carol Gilligan²⁵⁹ appréhende le genre comme un concept anhistorique. Le genre n'est pas envisagé dans la spécificité de son contexte historique et social. « En insistant toujours sur des différences fixées [...] les féministes renforcent le type de pensée qu'elles voulaient combattre. »²⁶⁰ Elles stabilisent et figent les caractéristiques socioculturelles du masculin et du féminin. Si le genre fait référence à un ensemble symbolique et arbitraire, cette perspective dénaturisante « a, en même temps, re-délimité et par là réaffirmé les frontières de la nature. En dénaturisant le genre, on a aussi réifié la naturalité du sexe. »²⁶¹ Enfin, la binarité du sexe n'est pas questionnée par l'approche causale du genre. Elle est perçue comme fixe et permanente. Dans cette perspective, l'écueil de la distinction entre sexe et genre est « de subsumer sous le concept de genre toutes les interrogations relatives à la construction sociale du féminin et du masculin, le sexe biologique demeurant une entité anhistorique. »²⁶²

Les travaux menés à partir des années 1980 prennent la mesure de cette critique. Des recherches sont menées sur l'historicité du sexe, et notamment l'historicisation des représentations et des définitions du sexe ainsi que la critique de la science par les sciences humaines et la « problématisation du concept scientifique de sexe et de ses applications biomédicales »²⁶³. Ces réflexions amorcent une redéfinition de la notion de genre. La naturalisation secondaire du sexe que cache le genre dans l'approche causale est mise en cause. Le genre est alors conceptualisé comme une « catégorie d'analyse » (Joan W. Scott), un « opérateur doxico-pratique »²⁶⁴ (Elsa Dorlin) qui se caractérise par quatre démarches.

D'abord, le genre observe une démarche anti-essentialiste et constructiviste. « Les différences entre hommes et femmes ne sont pas le produit d'un déterminisme

²⁵⁹ Carol Gilligan, *Une si grande différence*, Paris, Flammarion, 1986, 269 p.

²⁶⁰ Joan W. Scott, *op.cit.*, p.138.

²⁶¹ Elsa Dorlin, *op.cit.*, p.40.

²⁶² *Ibid.*, p.39.

²⁶³ *Ibid.*, p.41.

²⁶⁴ *Ibid.*, p.52.

biologique mais bien d'une construction sociale. »²⁶⁵ Ensuite, le genre articule l'analyse du féminin avec celle du masculin. Les études sur le genre se doivent de porter sur les deux catégories, et pas seulement les femmes. Le genre prône « une approche relationnelle des sexes, car les caractéristiques associées à chaque sexe sont socialement construites dans une relation d'opposition. »²⁶⁶ En troisième lieu, le genre exprime un rapport de pouvoir. Les deux sexes ne sont pas seulement différents, ils sont hiérarchisés. « Dans la quasi-totalité des sociétés connues, la distribution des ressources (économiques et politiques) et des valorisations symboliques tend à être inégale, avec des modalités et une intensité variables. »²⁶⁷ Enfin, le genre se situe à l'intersection d'autres rapports de pouvoir. « Les catégories de sexe ne sont pas homogènes, elles sont traversées par de multiples tensions et clivages, par exemple selon la classe sociale, la « race », l'âge, etc. Être blanc-he ou noir-e, hétérosexuel-le ou homosexuel-le, ouvrier/ère ou cadre, ne conduit pas aux mêmes expériences dans le rapport de genre. »²⁶⁸

Le genre désigne donc un rapport social. Il est un diviseur, un principe de partition qui génère une bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes et les valeurs qui leur sont associées. Il s'agit là du noyau de définition du genre. « Le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir. »²⁶⁹ Les analyses de genre concernent tout autant les symboles culturels et leurs représentations multiples (et parfois contradictoires), les concepts normatifs qui limitent l'ouverture de ces symboles, le politique, les institutions et organisations sociales (incluant bien entendu la parenté), l'identité subjective. Le genre est un outil d'analyse de l'organisation sociale des rapports entre les sexes.

²⁶⁵ Laure Bereni *et alii*, *op.cit.*, p.5.

²⁶⁶ *Ibid.*, p.5.

²⁶⁷ *Ibid.*, p.6.

²⁶⁸ *Ibid.*, p.7.

²⁶⁹ Joan W. Scott, *op.cit.*, p.140.

B. La matrice binaire du genre

A la fois rapport de pouvoir et diviseur, le genre sépare les êtres humains en deux catégories exclusives, les hommes et les femmes. Il est un rapport social dichotomisant. Les caractéristiques physiologiques et psychologiques des hommes et des femmes sont perçues selon une relation d'opposition binaire. Ce modèle patriarcal fait l'objet, nous l'avons vu, de multiples dénonciations de la part des féministes. Les caractéristiques attribuées à chaque groupe humain et la discrimination dont celui des femmes fait l'objet sont remises en cause. S'il existe une plasticité du corps, dont témoignent les opérations chirurgicales conduites par John Money, il est intéressant de noter que cette plasticité s'inscrit invariablement dans une structure binaire. La définition du genre comme rapport social conduit alors à une réification secondaire de la catégorie de sexe autour de ce principe de binarité. Saisi par le système de signification qu'est la matrice binaire du genre, le sexe devient lui-même une catégorie binaire.

Il semble pourtant que certaines personnes échappent à cette bi-catégorisation. Dans *La loi du genre*²⁷⁰, l'historienne Laure Murat retrace la mise en discours entre 1835 et 1939 d'une tierce catégorie, le « troisième sexe ». Dans la littérature, les textes de médecine ou les registres de police, elle met en lumière l'existence d'une figure singulière dont les deux axes majeurs sont « l'élaboration d'une *identité* désireuse de trouver une alternative au masculin et au féminin, et la désignation d'une *sexualité* marginale et stigmatisée. »²⁷¹ Le « troisième sexe » désigne tour à tour intersexués et hermaphrodites, travestis et transsexuels, homosexuel.le.s, « tribades » et « pédérastes », « sodomites » et « tantes », mais aussi suffragettes, « femmes en culotte » ou embrassant des carrières libérales. La prolixité des textes à leurs égards souligne la fascination qu'exercent ces dissidents.

²⁷⁰ Laure Murat, *La loi du genre. Une histoire culturelle du 'troisième sexe'*, Paris, Fayard, 2006, 460 p.

²⁷¹ *Ibid.*, p.14.

« Innommable, le troisième sexe est devenu en l'espace de quelques générations l'objet d'une prolifération terminologique, une énigme saturée d'explications. L'accumulation et le croisement des discours ont produit nombre de redites mais aussi d'intéressants déplacements dans l'évolution des idées. Car si ce sexe 'hors sexes', *ni masculin ni féminin*, masculin *et* féminin, 'mixte', 'intermédiaire' ou 'neutre' s'est construit à partir des deux autres, il a provoqué en retour, et rendu inévitable, l'ouverture d'une réflexion sur la définition du genre et des sexualités – ce n'est qu'après la consolidation du mot 'homosexualité', par exemple, que celui d'«hétérosexualité», devenu nécessaire, est entré en circulation. En d'autres termes, le troisième sexe oblige les deux autres à se penser. Il remet en question les normes, et en crée de nouvelles. »²⁷²

La mise en discours de ce sexe surnuméraire affaiblit la loi binaire du genre. La visibilité progressive de cette tierce catégorie déstabilise un système binaire que les discours hégémoniques cherchent à préserver. Les cas d'intersexualité diagnostiqués représentent aujourd'hui selon les sources de 1,7 à 4% des naissances²⁷³. Certes minoritaire, cette catégorie questionne néanmoins la matrice binaire du genre qui gouverne notre organisation sociale et symbolique. « La bicatégorisation est par là même invalidée non seulement comme norme – naturelle -, mais aussi comme moyenne. »²⁷⁴ La matrice binaire du genre repose en effet sur des rapports entre sexe biologique et genre non explicites : « c'est soit le sexe qui reste naturalisé en arrière-fond du genre (un fond 'biologique' mis entre parenthèses), soit le genre qui se charge d'une naturalisation que le sexe ne porte plus (dès lors qu'il est aussi 'social' que le genre). »²⁷⁵

²⁷² *Ibid.*, p.398.

²⁷³ En 2000, *l'American Journal of Human Biology* annonçait le chiffre de 1,7% mais d'autres sources estiment qu'il s'agirait plutôt de 4%. Cynthia Kraus *et alii*, « Démédicaliser les corps, politiser les identités : convergence des luttes féministes et intersexes », *Nouvelles questions féministes*, vol.27, Lausanne, Antipodes, 2008, p.8.

²⁷⁴ Elsa Dorlin, *op.cit.*, p.50.

²⁷⁵ Ilana Löwy et Hélène Rouch, « Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre », *op.cit.*, p.7.

Nous considérons tous qu'il existe deux sexes, le sexe « mâle » et le sexe « femelle », et que cette dichotomie naturelle est irréductible à la construction sociale. « Elle structure le sens commun qui voit dans l'indéniable différence entre le pénis et le vagin la preuve tangible d'une frontière biologique absolue entre deux et seulement deux sexes. »²⁷⁶ D'ailleurs, la reproduction n'implique-t-elle pas la mise en commun des facultés reproductrices propres à chaque sexe ? Cet argumentaire est révélateur de plusieurs confusions. D'abord, il traduit l'amalgame communément opéré entre le comportement sexuel (hétérosexuel, homosexuel, etc.), la sexualité reproductive (perçue comme forme unique de sexualité, un point de vue surprenant si l'on songe au faible taux de la reproduction humaine comparé à d'autres mammifères) et les attributs sexuels (dont l'appareil génital). Cette confusion traduit également le malaise que nous éprouvons à nous défaire du binôme Nature/Culture dans la construction de notre raisonnement. Pourtant, « il est aujourd'hui largement admis que le 'naturel' soit construit par la culture. La compréhension des corps et des comportements – y compris l'interprétation que chacun fait de ses sensations corporelles – est toujours historique et située. »²⁷⁷ Le biologique ne peut être isolé du social, perçu comme une matrice originelle et autonome. Sans tomber dans l'écueil d'un culturalisme excessif, il s'agit de « mieux négocier le chemin étroit entre le danger de la négligence de la matérialité des corps sexués, d'un côté, et celui de l'oubli de leur dimension socioculturelle, de l'autre. »²⁷⁸ Le biologique, soit la matérialité des corps, et le social sont inextricablement liés. « La différence des sexes se laisse alors définir comme un phénomène biosocial, qui ne peut exister hors du « tissu d'un seul tenant » (*seamless web*) liant le biologique au socioculturel. »²⁷⁹

Le sens commun qualifie la différence des sexes de naturelle. Le sexe est compris comme un fait de nature, qui bénéficie donc du statut d'évidence. La mise en discours d'une troisième catégorie induit une distorsion dans ce raisonnement.

²⁷⁶ Cynthia Kraus, « La bicatégorisation par sexe à 'l'épreuve de la science'. Le cas des recherches en biologie sur la détermination du sexe chez les Humains », Delphine Gardey et Ilana Löwy (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2000, p.187-8.

²⁷⁷ Ilana Löwy et Hélène Rouch, *op.cit.*, p.8.

²⁷⁸ *Ibid.*, p.16.

²⁷⁹ *Ibid.*, p.8.

Mais comment les médecins diagnostiquent-ils les enfants intersexes ? Quels sont les critères de classification dans les catégories masculines et féminines ? Le discours médical identifie cinq critères de détermination du sexe : le *sexe gonadique* « soit le développement de testicules ou d'ovaires »²⁸⁰, le *sexe chromosomique* (les chromosomes XX et XY), le *sexe génique* qui désigne « un gène nommé *testis-determining factor* normalement localisé sur le chromosome Y »²⁸¹, le *sexe phénotypique* c'est-à-dire les « organes génitaux internes et externes mâles et femelles »²⁸² et enfin le *sexe hormonal* (la testostérone). La détermination du sexe s'avère donc d'une complexité qui contraste avec l'évidence de sa binarité. « La classification des phénomènes de sexuation en deux sexes est erronée. Cela ne signifie pas que toute classification est impossible, mais que si nous prenons en compte l'ensemble des niveaux de sexuation (physiologique, anatomique, chromosomique), il existe bien plus que deux sexes (mâle/femelle). »²⁸³ Il existe une multiplicité de combinaisons possibles et de variantes de ces caractéristiques sexuées selon les individus. Parfois, le sexe génique est transposé sur le chromosome X et des caryotypes non standards ont été découverts par les généticiens. Par exemple, « des individus avec le caryotype 47, XYY ou « mâles à deux Y » se développent comme des mâles standard (46, XY). »²⁸⁴

Il arrive que les médecins diagnostiquent chez un enfant une ambiguïté qui rend difficile l'assignation à un sexe. Selon quels critères est alors pratiquée la réassignation sexuelle ? Parmi les cinq facteurs de détermination, quels sont ceux qui prévalent chez l'enfant intersexe ? Comment la pensée médicale combine-t-elle la complexité du processus de sexuation avec le modèle de la bicatégorisation ? La connaissance scientifique se trouve confrontée à « un véritable problème épistémologique »²⁸⁵ face aux enfants qui témoignent d'une ambiguïté génitale. Dans les années 1950, John Money faisait clairement prédominer le genre, en transformant ce petit garçon privé de son pénis en petite fille. Son objectif était de normaliser le

²⁸⁰ Cynthia Kraus, « La bicatégorisation par sexe à 'l'épreuve de la science'. Le cas des recherches en biologie sur la détermination du sexe chez les Humains », *op.cit.*, p.192.

²⁸¹ *Ibid.*, p.192.

²⁸² *Ibid.*, p.193.

²⁸³ Elsa Dorlin, *op.cit.*, p.43.

²⁸⁴ Cynthia Kraus, « La bicatégorisation par sexe à 'l'épreuve de la science'. Le cas des recherches en biologie sur la détermination du sexe chez les Humains », *op.cit.*, p.195.

²⁸⁵ Elsa Dorlin, *op.cit.*, p.44.

corps afin de maintenir le principe de binarité. « Le *genre* devient, dans ces conditions, le fondement ultime du sexe, entendu comme la bicatégorisation sexuelle des individus. »²⁸⁶ Dans son ouvrage *Sexe, genre et sexualités*, la philosophe Elsa Dorlin décrit le processus contemporain de détermination du sexe par des spécialistes. La décision, prise « souvent en l'espace de quarante-huit heures »²⁸⁷ ne prend pas systématiquement en compte le caryotype mais plutôt « le genre auquel s'apparentent de façon la plus *crédible* les organes génitaux de l'enfant. »²⁸⁸ Ainsi, les critères ultimes de la décision de réassignation sexuelle sont « la taille du pénis ou du clitoris (au-dessus de 2,5 cm on tentera de « fabriquer » un pénis, au-dessous, un vagin et un clitoris), un vagin apte à la pénétration, la possibilité d'uriner en position féminine ou masculine (*i.e.* assise, debout). »²⁸⁹

L'existence d'individus intersexes introduit une distorsion dans le système binaire. Elle fait émerger une tierce catégorie que la médecine se charge de réassigner au masculin ou au féminin. Malgré la complexité de la détermination du sexe, dont les facteurs sont multiples, il est révélateur de noter que les critères médicaux de réassignation sexuelle maintiennent absolument la bicatégorisation sexuelle du masculin et du féminin. Les médecins ont recours à des actes de chirurgie souvent pénibles et à des traitements hormonaux parfois difficiles afin de maintenir la binarité de l'espèce humaine. Ces protocoles de réassignation sexuelle soulignent ainsi la primauté du genre sur le sexe, du principe de partition sociale sur la « naturalité » des corps. En maintenant la polarisation des corps, la médecine réactive la norme binaire du genre. Mais, dans un même mouvement, elle révèle dès lors son caractère arbitraire. Ici, « le genre crée le sexe »²⁹⁰. Dans ce renversement de perspective, le genre devient l'ordonnateur d'une division des corps jusqu'alors pensée comme première et fondatrice, quelque soit le degré de culture qu'on lui prête. La matrice binaire du genre n'est donc pas fondée en nature, elle n'a pas de

²⁸⁶ *Ibid.*, p.45.

²⁸⁷ *Ibid.*, p.46.

²⁸⁸ *Ibid.*, p.46.

²⁸⁹ *Ibid.*, p.46.

²⁹⁰ Christine Delphy, *L'ennemi principal. Penser le genre, op.cit.*, p.25.

substrat physique. Au contraire, le genre « donn[e] un sens à des traits physiques qui, pas plus que le reste de l'univers physique, ne possèdent de sens intrinsèque. »²⁹¹

²⁹¹ *Ibid.*, p.27.

C. L'intersectionnalité ou la question du sujet politique

Considérée par Laure Bereni dans son *Introduction aux gender studies* comme un élément à part entière de définition du genre, l'intersectionnalité fait référence à un « concept méthodologique »²⁹² développé par la professeure de droit afro-américaine Kimberlé Williams Crenshaw. Le genre désigne un rapport social hiérarchisé et naturalisé entre les sexes et les valeurs qui leur sont associées. Ce rapport de domination a été dénoncé par différents courants féministes de part et d'autre de l'Atlantique. Le sujet du féminisme, c'est-à-dire la catégorie « femme(s) » est ainsi caractérisé par la position qu'il occupe au sein d'un rapport hiérarchisé. La catégorie des femmes se caractérise dès lors par la sujétion de ces dernières dans le système patriarcal. Cette identité homogène pensée par le féminisme présente néanmoins un certain nombre de faiblesses. Tout d'abord, elle rigidifie et de là re-essentialise une catégorie qu'elle souhaite pourtant mettre à mal, une stratégie qui n'est pas sans évoquer celle de « l'essentialisme stratégique » revendiqué par Gayatri Chakravorty Spivak au sein des *Postcolonial Studies*²⁹³. Ensuite, elle procède au lissage des différences, sans prendre en compte les processus d'hybridation et la pluralité des expériences individuelles.

La pensée féministe anglophone, dont le *best-seller* de Betty Friedan *La femme mystifiée*²⁹⁴ est le parangon, a été ainsi vivement critiquée par les intellectuelles afro-américaines. Elles dénoncent le leurre d'une catégorie « femme(s) » qui engloberait l'intégralité des expériences féminines, alors qu'il n'est en réalité question que du sexisme vécu par des femmes blanches de classe moyenne. Selon les intellectuelles du *Black feminism*, la pensée féministe fait preuve de « solipsisme blanc »²⁹⁵. Elle ne prend pas en compte la spécificité des discriminations subies par les femmes des minorités ethniques. « En d'autres termes,

²⁹² Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, op.cit., p.83.

²⁹³ Gayatri Chakravorty Spivak, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam, 2009, 110 p.

²⁹⁴ Betty Friedan, *La femme mystifiée*, trad. Yvette Roudy, Paris, Gonthier, 1964, 239 p.

²⁹⁵ L'expression est attribuée à Adrienne Rich dans son essai « Disloyal to civilization : Feminism, racism, gynophobia », *On lies, secrets and silence : selected prose 1966-1978*, New York, Norton, 1979, 320 p.

pour défendre les droits des femmes, les mouvements féministes ont tendance à produire un sujet politique – ‘*Nous, les femmes*’ - qui nivelle la multiplicité des expériences du sexisme que font les femmes, sur une expérience ‘type’ : celle des femmes américaines, blanches, de la classe moyenne. Tout se passe comme si on supposait une expérience ‘pure’ du sexisme, condition de possibilité et de légitimité d’une mobilisation féministe. »²⁹⁶

La prévalence d’une perspective blanche chez les féministes américaines a engendré la marginalisation des femmes de couleur. Kimberlé Williams Crenshaw prend l’exemple d’une femme hispanophone victime de violences conjugales. Celle-ci s’est vue refuser l’accès à une protection et un hébergement en refuge de l’État de New-York car la politique de l’établissement était de n’accepter que les anglophones et de refuser les interprètes. « Ce qui est ici en cause, ce n’est pas tant l’inconsistance de l’image de l’émancipation privilégiée dans ce refuge, que la volonté de l’imposer coûte que coûte, sans voir qu’elle aggrave la situation de dépossession des femmes n’entrant pas dans la catégorie de ‘clientèle’ imaginée par la direction de l’établissement. »²⁹⁷ Non seulement subordonnée à un rapport de genre violent, cette femme a été également victime d’une politique féministe aveuglée par sa blanchitude, qui l’a mise en danger en lui refusant l’accès au refuge.

D’un point de vue théorique, les intellectuelles afro-américaines soulignent la difficulté qu’elles éprouvent à se définir comme féministe et noire au sein des mouvements militants non-communautaires. Le *Black feminism* met à mal cette norme racisée de la féminité et rappelle que « le féminisme désigne la théorie et la pratique politiques qui luttent pour la libération de *toutes* les femmes : de couleur, ouvrières, pauvres, handicapées, lesbiennes, vieilles – toutes, y compris les blanches, les économiquement privilégiées, les hétérosexuelles. »²⁹⁸

²⁹⁶ Elsa Dorlin, *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009, p.10.

²⁹⁷ Kimberlé Williams Crenshaw, « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l’identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, n°39, 2008, p.71.

²⁹⁸ Barbara Smith, « Racisme et études féministes », Elsa Dorlin (dir.) *Black feminism. Anthropologie du féminisme africain-américain, 1975 – 2000*, Paris, L’Harmattan, 2007, p.82.

Le concept d'intersectionnalité se pose comme solution méthodologique pour mieux cerner « l'appréhension croisée ou imbriquée des rapports de pouvoir. »²⁹⁹ Kimberlé Williams Crenshaw propose de prendre en compte les spécificités des expériences de la subordination en situant le sujet à l'intersection du genre, de la classe sociale, mais aussi de la « race », entendue comme production idéologique et socialement construite d'une discrimination. Selon Crenshaw, « l'impuissance du féminisme à interroger la race aboutit à des stratégies de résistance qui trop souvent reproduisent et renforcent la subordination des gens de couleur, tandis que l'impuissance de l'antiracisme à interroger le patriarcat se traduit par la reproduction trop fréquente de la subordination des femmes au sein de ce courant. »³⁰⁰ Les femmes noires font ainsi l'objet d'une double-discrimination : le féminisme défend les femmes blanches et l'antiracisme les hommes noirs. Elles font l'expérience à la fois du racisme dans l'espace public et du sexisme dans la sphère privée. Dénoncer les maltraitances d'un compagnon noir revient à affaiblir la lutte antiraciste en nourrissant le stéréotype de la violence des noirs. De plus, « le discours antiraciste concède volontiers que le problème de la violence contre les femmes de couleur n'est jamais qu'une des manifestations du racisme »³⁰¹. Les hommes reproduiraient la violence dont ils seraient eux-mêmes victimes. On comprend mieux pourquoi les femmes noires éprouvent souvent des difficultés à révéler aux services sociaux, qu'elles supposent malveillants à leur rencontre, l'intimité des rapports conjugaux. Cet exemple nous montre que les discriminations ne doivent pas être comprises de manière additionnelle, mais plutôt comme des rapports sociaux « *consubstantiels* : ils forment un nœud qui ne peut être séquencé au niveau des pratiques sociales, sinon dans une perspective analytique ; et ils sont *coextensifs* : en se déployant, les rapports sociaux de classe, de genre, de 'race', se reproduisent et se co-produisent mutuellement. »³⁰²

²⁹⁹ Elsa Dorlin, *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, op.cit., p.9.

³⁰⁰ Kimberlé Williams Crenshaw, op.cit., p.61.

³⁰¹ *Ibid.*, p.67.

³⁰² Danièle Kergoat, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, op.cit., p.112.

L'articulation du genre, de la « race », mais aussi de la sexualité, de l'âge, de la classe sociale, du handicap par l'intersectionnalité propose ainsi au sujet politique du féminisme un positionnement qui dépasse le débat aporétique entre « les revendications de l'identité multiple et la nécessité jamais démentie d'une politique identitaire. »³⁰³ Le sujet tel que le définit l'intersectionnalité se situe en effet à l'articulation de différents rapports de pouvoir à un moment donné. Il s'agit de saisir la variété des interactions de genre, de « race », de classe au plus près de la réalité des expériences vécues. Pour autant, ce sujet n'affaiblit pas la lutte du féminisme, comme la déconstruction de la catégorie « femme(s) » qu'il opère le laisserait entendre. Enchâssé dans des rapports dynamiques, en perpétuelle évolution, le sujet du féminisme se caractérise alors par son hétérogénéité. Quoique déstabilisante, cette perspective nous semble un effort pour penser la pluralité des régimes de pouvoir, et saisir au plus près les formes nouvelles d'altérisation, de discrimination et d'émancipation. « Refuser de raisonner sur des identités figées (raisonnement dont on voit bien les apories en terme d'action politique : cf. les débats sur le voile), cela permet de remettre au centre de l'analyse le sujet politique (et non plus seulement des victimes de dominations) en prenant en compte toutes ses pratiques ambivalentes et souvent ambiguës. »³⁰⁴ Enfin, les analyses intersectionnelles « s'avèrent être des interventions discursives dans le champ politique dirigées contre l'hégémonie sous-jacente des théories qui se considèrent elles-mêmes comme émancipatrices. »³⁰⁵ La perspective intersectionnelle incite donc à « une réflexion permanente sur la position hégémonique que l'on occupe soi-même »³⁰⁶, notamment dans le cadre d'une recherche universitaire.

³⁰³ Kimberlé Williams Crenshaw, *op.cit.*, p.75.

³⁰⁴ Danièle Kergoat, *op.cit.*, p.123.

³⁰⁵ Katrin Meyer et Patricia Purtschert, « Différences, pouvoir, capital. Réflexions critiques sur l'intersectionnalité », Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, *op.cit.*, p.134.

³⁰⁶ *Ibid.*, p.134.

II. De la théorie à la *praxis queer*

A. Opérativité du genre

- La norme hétérosexuelle

Le rapport social de genre produit une catégorisation binaire des sexes. Cette polarisation sexuelle est le produit de dispositifs de pouvoir qui organisent les rapports sociaux de sexe. Les études féministes puis les études de genre ont analysé avec succès le système de domination des hommes sur les femmes, ainsi que les catégories naturalisées qui en découlent et le justifient. Les *queer studies* complètent l'étude des catégories de sexe et de genre par celle de la sexualité. Le terme *queer* signifie littéralement « étrange », « bizarre ». Utilisé comme insulte homophobe, le terme a été réapproprié par des homosexuel.le.s new-yorkais. « Il devient une catégorie d'auto-identification dans le cadre d'une pratique de fierté, aujourd'hui devenue classique, qui consiste à retourner le contenu infamant d'une insulte – antiparastase. »³⁰⁷ Caractérisé par l'imbrication entre pratique et théorie, le terme *queer* fait également référence au mouvement de déconstruction de la norme hétérosexuelle. L'expression « théorie *queer* », apparue pour la première fois en 1991 sous la plume de Teresa de Lauretis, désigne la dés-homogénéisation des catégories de la sexualité : « elle opère le même mouvement critique que la pensée féministe quelques années auparavant à propos du sujet 'femmes'. »³⁰⁸

Dans les années 1980, l'émergence en France d'un féminisme lesbien radical avait mis à mal la catégorie homogène « femme(s) », cette fois non pas en raison de sa blanchitude comme l'ont fait les théoriciennes du *Black Feminism*, mais plutôt de son postulat hétérosexiste. Les lesbiennes radicales posent la question suivante : comment les homosexuelles peuvent-elles appartenir à la catégorie politique des

³⁰⁷ Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, op.cit., p.109.

³⁰⁸ *Ibid.*, p.113.

« femme(s) », étant donné qu'elles ne partagent pas son mode principal de subordination ?

C'est en 1978 que la théoricienne Monique Wittig présente pour la première fois *La pensée straight*, lors d'une conférence de la *Modern Language Association* à New York. En France, sa publication en 1980 dans la revue *Questions féministes* fait scandale. Dans une perspective séparatiste, Monique Wittig considère que l'homosexualité échappe à la bi-catégorisation de genre. Elle dénonce un régime d'hétérosexualité fondé sur l'asservissement des femmes. La romancière³⁰⁹ et théoricienne appréhende le lesbianisme comme une faille dans le système de la domination masculine. Sur un modèle similaire à celui du marronnage³¹⁰ des esclaves noirs américains, elle envisage l'hétérosexualité comme un régime politique d'oppression dont il faut se libérer. « Dans une situation désespérée comparable à celle des serfs et des esclaves, les femmes ont le 'choix' entre être des fugitives et essayer d'échapper à leur classe (comme font les lesbiennes), et/ou renégocier quotidiennement, terme à terme, le contrat social. Il n'y a pas d'autre moyen de s'évader (car il n'y a pas de territoire, d'autre rive du Mississippi, de Palestine, de Liberia pour les femmes). La seule chose à faire est de se considérer ici même comme une fugitive, une esclave en fuite, une lesbienne. »³¹¹ Monique Wittig dénonce une hiérarchie hommes/femmes basée sur le régime de l'hétérosexualité, qu'elle définit « comme système social basé sur l'oppression et l'appropriation des femmes par les hommes et qui produit le corps de doctrines sur la différence entre les sexes pour justifier cette oppression. »³¹²

La catégorie « femme(s) » est selon constituée par ce rapport de pouvoir. Pour échapper à cette « catégorie totalitaire »³¹³, elle suggère donc de cesser d'être une femme. « Pourtant refuser d'être une femme ne veut pas dire que ce soit pour

³⁰⁹ Soutenue par Marguerite Duras, Monique Wittig a reçu le Prix Médicis pour son roman *L'Opoponax*, Paris, Éditions de Minuit, 1964, 281 p.

³¹⁰ Le marronnage désigne la fuite des esclaves. Les marrons vivent en communauté, cachés, dans des lieux difficiles d'accès.

³¹¹ Monique Wittig, *La pensée straight*, Paris, Balland, 2001, p.11.

³¹² *Ibid.*, p.64.

³¹³ *Ibid.*, p.48.

devenir un homme. »³¹⁴ Transfuge de sa classe, la lesbienne est selon elle une alternative aux assignations binaires de genre : « ‘lesbienne’ est le seul concept que je connaisse qui soit au-delà des catégories de sexe (femme et homme) parce que le sujet désigné (lesbienne) n’est pas une femme, ni économiquement, ni politiquement, ni idéologiquement. Car en effet ce qui fait une femme, c’est une relation sociale particulière à un homme, relation que nous avons autrefois appelé le servage, relation qui implique des obligations personnelles et physiques aussi bien que des obligations économiques (‘assignation à résidence’, corvée domestique, devoir conjugal, production d’enfants illimitée, etc.), relation à laquelle les lesbiennes échappent en refusant de devenir ou de rester hétérosexuelles. »³¹⁵ L’hétérosexualité est un système politique. Elle opère comme référence première de l’organisation sociale des rapports de genre. « Le concept de genre est lui-même déterminé par la sexualité, comprise comme système politique, en l’occurrence l’hétérosexualité reproductive, qui définit le masculin et le féminin par la polarisation sexuelle socialement organisée des corps. Dans cette perspective, si le genre précède le sexe, nous devons admettre que la sexualité précède le genre. »³¹⁶

Si la lecture politique de l’hétérosexualité adoptée par Monique Wittig constitue un apport majeur pour les *gender* et *queer studies*, son sécessionnisme lesbien appelle néanmoins deux critiques majeures. Wittig postule que, dans une société lesbienne, il n’y a plus de rapports d’oppression de sexe. Ce postulat suppose donc l’existence d’un « en-dehors » des rapports de pouvoir. Les théoriciennes de l’intersectionnalité ont pourtant souligné que le sujet se situe toujours à l’intersection de différents rapports de pouvoir qui se reconfigurent mutuellement. Échapper à la catégorie de « femme(s) » n’exempt pas le sujet d’une oppression de « race », de classe, etc.

La seconde critique porte sur le statut du sujet lesbien. « Dans l’utopie séparatiste de Wittig, le sujet émerge par un acte d’autodétermination qui se calque

³¹⁴ *Ibid.*, p.55.

³¹⁵ *Ibid.*, p.63.

³¹⁶ Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, op.cit., p.55.

sur la définition formelle, cartésienne, du sujet – celle du *cogito*, forme universelle neutre, vide de détermination, qui s’auto-interpelle -, et réifie par la même occasion l’idéal du sujet dominant moderne. »³¹⁷ Monique Wittig a recours à un modèle humaniste du sujet. L’entrée du sujet dans la catégorie « lesbienne » et le refus de l’hétérosexualité entraîne selon elle la destruction de la catégorie « femme(s) ». Ce projet radical d’émancipation présuppose l’existence d’un sujet universel, affranchi des contraintes du genre et du sexe. En ce sens, Wittig « entérine le modèle normatif humaniste comme cadre de référence du féminisme. »³¹⁸ La distinction entre « lesbienne » et « femme(s) » s’effectue « à travers la défense d’une ‘personne’ non-encore genrée, définie par sa totale liberté. Ce mouvement ne fait pas que confirmer le statut pré-social de la liberté humaine ; il souscrit aussi à cette métaphysique de la substance responsable de la production et la naturalisation de la catégorie même de sexe. »³¹⁹ L’échappatoire radicale au sexisme de Monique Wittig échoue donc dans son projet, dans la mesure où elle a recours à un sujet neutre et universel, c’est-à-dire pré-social et donc utopique. Les individus ne peuvent être désignés en dehors de la marque du genre, qui est un rapport social et non une substance essentielle propre à l’individu. Néanmoins, son projet présente l’intérêt de problématiser l’hétérosexualité comme système politique. Le concept de genre a permis de comprendre la polarisation des sexes. La déconstruction de l’hétérosexualité par les *queer studies* vient compléter le triptyque sexe, genre, sexualités.

L’hétérosexualité désigne donc un système politique qui organise et rend intelligible des rapports sociaux de genre. En d’autres termes, « l’hétérosexualisation du désir nécessite et institue la production d’oppositions binaires et hiérarchiques entre le ‘féminin’ et le ‘masculin’ entendus comme des attributs exprimant le ‘mâle’ et le ‘femelle’. »³²⁰. La philosophe américaine Judith Butler identifie deux discours majeurs qui produisent l’hétérosexualité comme fondement de l’ordre symbolique, en d’autres termes comme fondement de « la régulation temporalisée de la

³¹⁷ *Ibid.*, p.77.

³¹⁸ Judith Butler, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2005, p.89.

³¹⁹ *Ibid.*, p.89.

³²⁰ *Ibid.*, p.85.

signification. »³²¹ Il s'agit de l'anthropologie structuraliste et de la psychanalyse³²². L'anthropologie structuraliste de Claude Lévi-Strauss postule l'existence d'une structure universelle d'échanges entre différents clans patrilinéaires³²³. Cette structure repose sur une injonction universelle : le tabou de l'inceste. Les hommes échangent des femmes. Elles sont le rapport et le lien entre des groupes d'hommes, et garantissent l'exogamie au sein d'une organisation sociale. Elles consolident les relations de parenté et permettent les échanges fonctionnels (la reproduction du nom par exemple), économiques, rituels et symboliques.

Le second discours identifié par Judith Butler est celui de la psychanalyse. L'interdit de l'inceste joue ici encore un rôle fondateur. Pour le courant freudien de la psychanalyse, il institue l'hétérosexualité exogamique au travers du complexe d'Œdipe. Freud postule une « disposition perverse polymorphe »³²⁴ chez l'enfant : « si l'enfant possède une vie sexuelle, celle-ci ne peut être que de nature perverse, attendu que, sauf quelques vagues indications, il lui manque tout ce qui fait de la sexualité une fonction de procréation. Ce qui caractérise, d'autre part, toutes les perversions, c'est qu'elles méconnaissent le but essentiel de la sexualité, c'est-à-dire la procréation. »³²⁵ A l'acmé de la phase phallique, soit entre 3 et 5 ans, le jeune garçon éprouve de l'amour pour sa mère. Mais l'interdiction que représente son père et la crainte de la castration que ce dernier lui inspire l'amènent progressivement à développer de l'amour pour une autre femme. Le complexe d'Œdipe désigne ainsi le fait « de reporter sa libido sur un objet sexuel étranger. »³²⁶ Quant à la petite fille, « elle est sujette à l'envie du pénis qui la porte au désir, si important plus tard, d'être à son tour un garçon. »³²⁷ L'amour précœdipien de la petite fille pour sa mère se tourne vers son père. Alors que le garçon est miné par le complexe de castration, il agit comme un catalyseur chez la fille. Celle-ci cherche à obtenir un

³²¹ Judith Butler, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Paris, Amsterdam, 2009, p.36.

³²² On remarquera que la matrice hétérosexuelle est justifiée non seulement par le recours à un argument naturaliste, la reproduction, mais cette fois également au niveau symbolique : elle est la condition de survie de la société et du développement du sujet au sein de celle-ci.

³²³ Claude Lévi-Strauss, *Les structures élémentaires de la parenté*, Berlin, Walter de Gruyter, 2002, 592 p.

³²⁴ Sigmund Freud, *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1962, p.86.

³²⁵ Sigmund Freud, *Introduction à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1975, p.296.

³²⁶ *Ibid.*, p.317.

³²⁷ Sigmund Freud, *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, *op.cit.*, p.92.

dédommagement pour l'absence de pénis d'abord de son père puis d'un autre homme, au travers de la maternité.

La conception de l'Œdipe telle que la développe Freud décrit une relation triangulaire entre l'enfant, l'objet du désir et la loi³²⁸. Dans *Totem et tabou*³²⁹, il avance l'hypothèse de son caractère fondateur et universel. « Une telle conception structurale de l'Œdipe rejoint la thèse de l'auteur des *Structures élémentaires de la parenté*, qui fait de l'interdiction de l'inceste la loi universelle et minimale pour qu'une culture se différencie de la nature. »³³⁰ Les deux auteurs définissent en effet l'injonction à l'hétérosexualité exogame comme fondatrice de l'ordre symbolique et de la formation du sujet. Ils traduisent le passage d'une sexualité première multiple à l'instauration d'une hétérosexualité obligatoire et exclusive : « la loi produit à la fois l'hétérosexualité consacrée et l'homosexualité transgressive. »³³¹

L'hétérosexualité est une norme fondatrice du rapport de genre au sein de la société. « Autrement dit, la plasticité de la chair des corps sexués peut être reconnue, il n'en demeure pas moins que, pour un certain discours, l'hétérosexualité est, à un niveau symbolique, la structure psychique sans dehors dans laquelle chaque individu, non seulement se socialise, mais parvient au statut de *sujet*. Sujet au double sens philosophique et psychanalytique. »³³² Sa mise en discours, ici dans l'anthropologie structuraliste et la psychanalyse, est révélatrice de l'intérêt que nous lui portons. Comme le montre Michel Foucault dans son développement de « l'hypothèse répressive », depuis le XVIII^e siècle la sexualité n'est pas simplement confinée au secret de la chambre conjugale, à l'abri des enfants et des domestiques. L'établissement de nouvelles règles de décence s'accompagne en effet d'une « fermentation discursive »³³³, d'une « multiplication des discours sur le sexe, dans le

³²⁸ Le psychanalyste fondateur de l'École de la cause freudienne Jacques Lacan n'a d'ailleurs cessé de souligner les liens profonds entre le désir et la loi.

³²⁹ Sigmund Freud, *Totem et Tabou. Interprétation par la psychanalyse de la vie sociale des peuples primitifs*, Chicoutimi, Les classiques des sciences sociales, 2002, 121 p., disponible en ligne http://www.therapiesenligne.be/Freud_Totems_Tabous.pdf, consulté le 2 décembre 2010.

³³⁰ Jean Laplanche et Jean-Bernard Pontalis, *Vocabulaire de la psychanalyse*, op.cit., 1967, p.83.

³³¹ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, op.cit., p.171.

³³² Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, op.cit., p.56.

³³³ Michel Foucault, *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p.26.

champ d'exercice du pouvoir lui-même : incitation institutionnelle à en parler, et à en parler de plus en plus ; obstination des instances du pouvoir à en entendre parler et à le faire parler lui-même sur le mode de l'articulation explicite et du détail indéfiniment cumulé. »³³⁴ Les discours de l'anthropologie structuraliste et de la psychanalyse identifiés par Judith Butler participent de cette inflation discursive autour du sexe et de la sexualité. Ces discours ne sont pas simplement d'ordre moral. Ils établissent une véritable « police du sexe, c'est-à-dire non pas rigueur d'une prohibition mais nécessité de régler le sexe par des discours utiles et publics. »³³⁵ La sexualité doit être administrée de manière rationnelle. Certaines pratiques sexuelles sont prohibées et l'insolite est médicalisé³³⁶. Le discours policier mais aussi scientifique traque et dissèque les manifestations du sexe, principalement au moyen des procédures d'aveu. On cherche à produire une vérité du sexe. Cette volonté de savoir inscrit le pouvoir au plus près des corps et des pratiques corporelles. « Le pouvoir qui, ainsi, prend en charge la sexualité, se met en devoir de frôler les corps ; il les caresse des yeux ; il en intensifie des régions ; il électrise des surfaces ; il dramatise des moments troubles. Il prend à bras-le-corps le corps sexuel. »³³⁷ Les pratiques sexuelles tout comme les normes de genre sont produites par cette discursivité du sexe. C'est ce phénomène, inscrit au cœur des rapports de pouvoir, que Judith Butler analyse au moyen du concept de *performativité du genre*.

³³⁴ *Ibid.*, p.26-27.

³³⁵ *Ibid.*, p.35.

³³⁶ Michel Foucault identifie quatre grands ensembles stratégiques qui développent à propos du sexe des dispositifs spécifiques de savoir et de pouvoir : l'hystérisation du corps de la femme, un corps saturé de sexualité, la pédagogisation du sexe de l'enfant, la socialisation des conduites procréatrices et la psychiatrisation du plaisir pervers, contre lequel une technologie corrective est mise en place.

³³⁷ Michel Foucault, *op.cit*, p.61.

- La performativité du genre

Le concept de performativité du genre a été développé par la philosophe Judith Butler dans son ouvrage *Trouble dans le genre*, paru pour la première fois en 1990 aux États-Unis, et 15 ans plus tard dans sa version française. Partant de la définition du genre comme rapport social, Butler explique qu'il ne peut dès lors être défini comme une qualité intrinsèque de l'individu. Plutôt, le genre est soumis à des variations au fil du temps.

« Il est établi que des termes tels que 'masculin' et 'féminin' ont des acceptions variables ; ces termes ont tous une histoire sociale ; leurs significations changent radicalement suivant les frontières géopolitiques et les contraintes culturelles qui définissent qui imagine qui et dans quel but. Que le terme soit récurrent est intéressant ; pour autant la récurrence n'indique pas qu'il se réfère à une chose toujours identique mais plutôt que l'articulation sociale du terme dépend de sa répétition, laquelle constitue une dimension de la structure performative du genre. Les termes de la désignation de genre ne sont ainsi jamais posés une fois pour toutes mais sont pris dans un processus incessant de reconstruction. »³³⁸

Mais Judith Butler ne se contente pas de reprendre les thèses du féminisme matérialiste, selon lesquelles le genre est une construction socio-historique. L'originalité de son approche constructiviste réside dans son analyse de l'opérativité du genre. Partant du principe foucaldien que le pouvoir régulateur produit le sujet qu'il contrôle, Butler montre que « le genre désigne précisément l'appareil de production et d'institution des sexes eux-mêmes. »³³⁹ La mise en discours du sexe et de la sexualité est un dispositif de pouvoir-savoir qui instaure les conditions

³³⁸ Judith Butler, *Défaire le genre*, Paris, Amsterdam, 2006, p.22-3.

³³⁹ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, *op.cit.*, p.69.

normatives de l'hétérosexualité : « le corps est [...] directement plongé dans un champ politique ; les rapports de pouvoir opèrent sur lui une prise immédiate ; ils l'investissent, le marquent, le dressent, le supplicient, l'astreignent à des travaux, l'obligent à des cérémonies, exigent de lui des signes. »³⁴⁰ Le genre n'est pas la continuité du sexe, ni son interprétation culturelle. Au contraire, le sexe n'est rendu intelligible que parce qu'il est saisi par des systèmes de signification, une culture et un ensemble de normes qui le déterminent.

Le désir de produire une « vérité du sexe », les dispositifs de connaissance et de contrôle de la sexualité révèlent une forme de savoir spécifique du corps. « [C]e savoir et cette maîtrise constituent ce qu'on pourrait appeler la technologie politique du corps. »³⁴¹ Le pouvoir s'inscrit au plus près des corps et la sexualité « apparaît [...] comme un point de passage particulièrement dense pour les relations de pouvoir »³⁴². Le genre désigne les rapports de pouvoir qui produisent le corps sexué. « Le corps sexué n'est pas la cause – ni même l'occasion – d'un rapport de pouvoir, mais plutôt l'effet d'un rapport de pouvoir, au sens où il est façonné, discipliné par ce rapport, qui renvoie à un système de domination articulé à l'hétérosexualité obligatoire. »³⁴³ Le corps est façonné par des forces politiques. « Bien sûr, cette technologie est diffuse, rarement formulée en discours continus et systématiques ; elle se recompose souvent de pièces et de morceaux ; elle met en œuvre un outillage ou des procédés disparates. Elle n'est le plus souvent, malgré la cohérence de ses résultats, qu'une instrumentation multiforme. »³⁴⁴ La technologie politique du corps qu'est le genre produit ainsi une corporéité significative.

L'analyse de l'opérativité du genre conduite par la philosophe Judith Butler se centre principalement sur la production discursive du corps sexué. S'inspirant de la théorie des actes de paroles (*speech acts*) du linguiste John L. Austin³⁴⁵, Butler affirme que le genre est performatif. En linguistique, un énoncé performatif désigne

³⁴⁰ Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p.34.

³⁴¹ *Ibid.*, p.34.

³⁴² Michel Foucault, *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, *op.cit.*, p.136.

³⁴³ Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, *op.cit.*, p.116.

³⁴⁴ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, *op.cit.*, p.34.

³⁴⁵ John L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil, 1970, 183 p.

une phrase qui sert à la fois à dire quelque chose, mais également à le faire. Par exemple, présenter des excuses à quelqu'un est un énoncé performatif : l'action est réalisée dans le discours lui-même. Chez Butler, la performativité du genre désigne la modalité de fonctionnement de la « norme culturelle qui gouverne la matérialisation des corps. »³⁴⁶ Il s'agit d'un « processus par lequel des normes régulatrices matérialisent le 'sexe' et réalisent cette matérialisation à travers la réitération forcée de ces normes. »³⁴⁷ Partant de l'hypothèse lacanienne que l'identification précède toujours la formation du sujet, Butler considère que ce dernier se forme à partir des normes de genre qui le produisent. Elle insiste sur l'importance du langage, des actes de paroles qui permettent la matérialisation des corps et du sujet. Lors de l'échographie, l'énoncé du médecin « c'est un garçon » ou « c'est une fille » produit un sujet avec une identité de sexe et de genre. Il s'agit pour Butler d'un énoncé performatif plutôt que constatif, dans la mesure où il produit un corps sexué intelligible socialement. « Les actes performatifs sont des formes de discours faisant autorité : la plupart des performatifs sont des affirmations qui, lorsqu'elles sont prononcées, réalisent une certaine action et exercent un pouvoir contraignant. »³⁴⁸ Ce performatif inaugural classe les individus selon une logique binaire. Il impose une norme de genre, celle de la féminité ou de la masculinité que l'individu devra incarner afin de devenir viable socialement. « La féminité [ou la masculinité] est ainsi non le produit d'un choix, mais la citation contrainte d'une norme, dont l'historicité complexe est indissociable de relations de discipline, de régulation et de punition. »³⁴⁹ Le genre existe dans les répétitions de cette différence hiérarchisée. « Il ne faudrait pas concevoir le genre comme une identité stable ou lieu de la capacité d'agir à l'origine des différents actes ; le genre consiste davantage en une identité tissée avec le temps par des fils ténus, posée dans un espace extérieur par une répétition stylisée d'actes. L'effet du genre est produit par la stylisation du corps

³⁴⁶ Judith Butler, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, *op.cit.*, p.17.

³⁴⁷ *Ibid.*, p.16.

³⁴⁸ *Ibid.*, p.227.

³⁴⁹ *Ibid.*, p.234.

et doit donc être compris comme la façon banale dont toutes sortes de gestes, de mouvements et de styles corporels donnent l'illusion d'un soi genré et durable. »³⁵⁰

La performativité du genre est donc un processus temporel de matérialisation du sujet³⁵¹. Elle désigne « le pouvoir que possède le discours de produire des effets »³⁵² au fil du temps. Son procédé s'apparente à celui d'une sédimentation. La performativité obéit au principe d'itérabilité³⁵³. « L'action du genre requiert une performance *répétée*. Cette répétition reproduit et remet simultanément en jeu un ensemble de significations qui sont déjà socialement établies ; et telle est la forme banale et ritualisée de leur légitimation. »³⁵⁴ L'identité de genre se construit sur un mode itératif. La performativité du genre implique sa perpétuelle réélaboration, sa répétition. Le genre n'a pas de modèle originel, il ne contient aucun noyau dur, il est toujours construit au-dehors, à la surface, se dégageant ainsi de toute substance. « Il n'y a pas d'identité de genre cachée derrière les expressions du genre ; cette identité est constituée sur un mode performatif par ces expressions, celles-là même qui sont censées résulter de cette identité »³⁵⁵. Les expressions du genre cherchent à reproduire ce qu'elles se représentent être le genre. Le sujet « cite » de manière répétée les normes attribuées à son sexe au sein de la matrice hétérosexuelle. « La performativité n'est donc pas un 'acte' singulier, elle est toujours la réitération d'une norme ou d'un ensemble de normes ; dans la mesure où elle acquiert un statut d'acte dans le présent, elle masque ou dissimule les conventions dont elle est la répétition. »³⁵⁶ Le genre ne tient que parce qu'il est réactivé sans cesse dans les interactions.

³⁵⁰ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, op.cit., p.265.

³⁵¹ Nous employons le terme de « sujet » en référence à la subjectivation mais aussi à l'hétéronomie et aux médiations qui caractérisent l'humain. Nous préférons cette acception à la fois psychanalytique et philosophique au terme « individu » qui véhicule davantage une notion d'autonomie.

³⁵² Judith Butler, *Ces corps qui comptent*, op.cit., p.35.

³⁵³ Le concept d'itérabilité est employé par Judith Butler dans la perspective derridienne selon laquelle l'itération implique toujours à la fois l'identité et la différence.

³⁵⁴ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, op.cit., p.264.

³⁵⁵ *Ibid.*, p.96.

³⁵⁶ Judith Butler, *Ces corps qui comptent*, op.cit., p.27.

La théorie butlérienne de la performativité du genre désigne « le pouvoir que possède le discours de produire des effets à travers la réitération »³⁵⁷. Parmi ces effets, Butler identifie la production des frontières du corps, c'est-à-dire d'une corporéité intelligible socialement. Elle récusé le postulat d'un corps pré-ontologique sur lequel viendraient s'inscrire les normes de genre, « comme une surface prête à l'emploi, en attente de signification. »³⁵⁸ Plutôt, elle envisage la matière « non comme un site ou une surface, mais comme *un processus de matérialisation qui, au fil du temps, se stabilise et produit l'effet de frontière, de fixité et de surface que nous appelons la matière.* »³⁵⁹ Cette lecture de la matérialité des corps a pu être interprétée comme un constructivisme linguistique radical, qui substituerait au corps une discursivité totale et désincarnée. Judith Butler s'en défend : le sujet ne préexiste pas au langage. « Là où il y a un 'je' qui énonce ou parle, et produit ainsi un effet dans le discours, il y a d'abord un discours qui précède et rend possible ce « je », et forme dans le langage la trajectoire contraignante de sa volonté. Ainsi, il n'y a pas de 'je' qui se tiendrait *derrière* le langage et exécuterait ses volitions ou sa volonté *à travers* le discours. »³⁶⁰ La pensée de Butler interroge le fait que la matérialité corporelle du sujet soit comprise comme le support de constructions culturelles, impliquant dès lors une re-naturalisation du genre³⁶¹.

« De façon récurrente, le constructiviste est perçu comme un idéalisme linguistique, il paraît dénier la réalité des corps, la pertinence de la science, les faits supposés irrécusables de la naissance, de la vieillesse, de la maladie et de la mort. »³⁶² En analysant le genre comme « un rapport discursif en acte »³⁶³, la philosophe ne conteste pas la matérialité de la biologie, du poids, de l'âge, de l'anatomie. Le corps n'est pas fait que de langage, mais il n'est pas non plus étranger au langage. Plutôt, le corps et le langage sont impliqués l'un envers l'autre, ils sont profondément liés. « Le langage et la matérialité sont enchâssés l'un dans l'autre et forment un chiasme dans leur interdépendance, sans toutefois s'assimiler ou se

³⁵⁷ *Ibid.*, p.35.

³⁵⁸ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, *op.cit.*, p.110.

³⁵⁹ Judith Butler, *Ces corps qui comptent*, *op.cit.*, p.23.

³⁶⁰ *Ibid.*, p.228.

³⁶¹ *La colonie pénitentiaire* de Kafka illustre cette inscription, non sans violence, de la loi sur le corps des condamnés qui ignorent tout du fonctionnement de la machine.

³⁶² Judith Butler, *Ces corps qui comptent*, *op.cit.*, p.25.

³⁶³ Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, *op.cit.*, p.120.

réduire tout à fait l'un à l'autre, sans jamais non plus entièrement s'excéder l'un l'autre. »³⁶⁴ La matière des corps est indissociable des normes régulatrices, notamment des normes de genre. En effet, le fait même de tracer une frontière entre ce qui de l'ordre du construit discursif et de la matière des corps est un acte performatif qui délimite les frontières de ce corps. Le principe de répétition qui caractérise la performativité du genre favorise la matérialisation progressive du corps et de ses frontières, tout en lui conférant son apparente naturalité. « La répétition discursive prenant littéralement corps, le corps est l'effet de répétition dans le temps d'actes de discours. »³⁶⁵ Ainsi, l'énoncé performatif inaugural « c'est un garçon/ c'est une fille » est un acte discursif qui produit un sujet genré, psychiquement et corporellement. Il délimite le passage à l'humain : de manière significative, l'anglais passe du pronom *it* à *he* ou *she* pour désigner l'enfant. Cet acte discursif identifie les organes génitaux et les détermine. Il trace la distinction entre le féminin et le masculin, telle que la matrice hétérosexuelle l'envisage. Le genre opère une « stylisation répétée des corps »³⁶⁶ qui se matérialise au fil du temps au travers de pratiques disciplinaires et d'actes discursifs. S'il n'y a pas de matière pré-ontologique, le corps sexué est donc pour Butler « l'effet sédimenté d'une pratique répétitive ou rituelle »³⁶⁷. Le refus de son inscription dans la dialectique nature/culture permet dans une certaine mesure d'échapper aux stratégies de domination. Mais l'absence de fondement corporel sur lequel viendrait s'inscrire ce qui est construit, l'interprétation du soi genré comme un effet de répétition récuse la conception substantielle du sujet au profit d'une lecture poststructuraliste. La philosophie de Judith Butler ne se contente donc pas de proposer une alternative aux mouvements féministes traditionnels, elle s'accomplit également en « analytique culturelle des formes de vie. »³⁶⁸

³⁶⁴ Judith Butler, *Ces corps qui comptent*, op.cit., p.80.

³⁶⁵ Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, op.cit., p.120.

³⁶⁶ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, op.cit., p.109.

³⁶⁷ Judith Butler, *Ces corps qui comptent*, op.cit., p.24.

³⁶⁸ Fabienne Brugère et Guillaume Le Blanc, *Judith Butler. Trouble dans le sujet, trouble dans les normes*, Paris, PUF, 2009, p.19.

B. De la théorie du genre à la *praxis queer*

- Subjectivité et pouvoir

Un intérêt épistémologique fondamental du genre vient du fait qu'il désigne un rapport de pouvoir. Le genre constitue en effet une « *technologie du pouvoir*, celle primordiale, qui renverse le processus de socialisation dans le processus d'individualisation et inaugure le cycle des différenciations. »³⁶⁹ Dans *Surveiller et Punir*, Michel Foucault analyse les réseaux disciplinaires carcéraux, mais aussi scolaires et militaires. Il souligne l'instrumentation multiforme du pouvoir, grâce à laquelle « le corps ne devient force utile que s'il est à la fois corps productif et corps assujéti. »³⁷⁰ Les mécanismes de micropouvoirs disciplinent les corps ainsi que les attitudes. « Le pouvoir disciplinaire en effet est un pouvoir qui, au lieu de soutirer et de prélever, a pour fonction majeure de 'dresser'. [...] Il 'dresse' les multitudes mobiles, confuses, inutiles de corps et de forces en une multiplicité d'éléments individuels. »³⁷¹ Le sujet chez Foucault est ainsi produit par des techniques de pouvoir et des dispositifs de contrôle. C'est un sujet historiquement situé, un sujet dont le mode d'être est fondé sur l'expérience sociale, plutôt qu'un sujet souverain et anhistorique³⁷². Le sujet foucaldien est assujéti aux normes ; elles contrôlent son corps, organisent son existence. « L'homme dont on nous parle et qu'on invite à libérer est déjà en lui-même l'effet d'un assujétissement bien plus profond que lui. Une 'âme' l'habite et le porte à l'existence, qui est elle-même une pièce dans la maîtrise que le pouvoir exerce sur le corps. L'âme, effet et instrument d'une anatomie politique ; l'âme, prison du corps. »³⁷³

Suivant l'analyse foucaldienne, Judith Butler questionne au travers du genre le rapport entre sujet et normes. Le genre suggère un exercice de la norme qui

³⁶⁹ Marie-Joseph Bertini, *Ni d'Ève ni d'Adam. Défaire la différence des sexes*, Paris, Max Milo, 2009, p.73.

³⁷⁰ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, op.cit., p.34.

³⁷¹ *Ibid.*, p.200.

³⁷² Dans les années soixante, Michel Foucault a d'ailleurs largement critiqué le sujet souverain tel que le structuralisme le conceptualisait.

³⁷³ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, op.cit., p.38.

produit des attitudes, des actions et des pratiques qui apparaissent cohérentes et naturelles au sein de la matrice hétérosexuelle. Le concept de performativité du genre signifie que « l'action du genre requiert une performance *répétée*. Cette répétition reproduit et remet simultanément en jeu un ensemble de significations qui sont déjà socialement établies; et telle est la forme banale et ritualisée de leur légitimation. »³⁷⁴ Parce qu'il est « une sorte de faire, une activité incessante performée »³⁷⁵, le genre implique une re-production incessante de la norme. Il souligne à quel point l'individu est soumis à des injonctions normatives et cadres disciplinaires qu'il réactualise sans cesse. L'exercice de la norme produit des actions, qui peuvent être évaluées selon un étalon de « normalité ».

« Il ne faudrait pas concevoir le genre comme une identité stable ou lieu de la capacité d'agir à l'origine des différents actes ; le genre consiste davantage en une identité tissée avec le temps par des fils ténus, posée dans un espace extérieur par une *répétition stylisée d'actes*. L'effet du genre est produit par la stylisation du corps et doit donc être compris comme la façon banale dont toutes sortes de gestes, de mouvements et de styles corporels donnent l'illusion d'un soi genré et durable. Cette façon de formuler les choses extrait la conception du genre d'un modèle substantiel de l'identité au profit d'une conception qui le voit comme une *temporalité sociale* constituée.»³⁷⁶

L'absence d'une permanence du soi et l'illusion d'un sujet souverain caractérisent le modèle butlérien. Il s'agit ici de « reconnaître une porosité du sujet à l'égard du social. Loin de constituer un empire dans un empire, le sujet existe en tant qu'il est marqué par la vie sociale qui le détermine jusque dans son allure propre. »³⁷⁷ Le sujet est inséré dans un réseau étroit de normes, auxquelles il est assujetti. Or,

³⁷⁴ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, op.cit., p.264.

³⁷⁵ Judith Butler, *Défaire le genre*, op.cit., p.13.

³⁷⁶ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, op.cit., p.265.

³⁷⁷ Guillaume Le Blanc, « Être assujetti : Althusser, Foucault, Butler », *Actuel Marx*, n°36, 2004, disponible en ligne www.cairn.info/revue-actuel-marx-2004-2-page-45.htm, consulté le 17 janvier 2011, p.45.

« aucun individu ne devient sujet sans être d'abord assujéti et sans subir une sujétion. »³⁷⁸ C'est donc la subordination au pouvoir qui produit un sujet intelligible socialement³⁷⁹. En d'autres termes, « l'humain ne devient sujet qu'en ayant été d'abord assujéti. Le sujet est toujours l'effet d'une sujétion. »³⁸⁰ Paradoxalement, l'assujétissement au pouvoir est donc en lui-même un processus de subjectivation. L'individu est toujours sujet du genre, au sens où il est soumis à la matrice du genre. Son action est un effet de sa subordination. Le sujet est soumis au pouvoir, mais il est également produit par cette sujétion. Sa capacité d'agir, qui témoigne de son statut de sujet, n'est rendue possible que parce que l'individu est initialement assujéti à un rapport de pouvoir. L'assujétissement désigne alors « la *formation du sujet* qui a lieu à travers cette inféodation même. »³⁸¹

S'inspirant à la fois de la théorie du pouvoir de Foucault et de la dialectique repositivante du maître et de l'esclave d'Hegel, la philosophe montre que le sujet est à la fois soumis à la loi du genre et subjectivé par le genre. Cette conception originale extrait le sujet d'une perspective substantielle. En postulant l'assujétissement comme condition première de la formation du sujet, Butler montre que le sujet est produit par des normes et des rapports sociaux qui le précèdent. Elle inverse ainsi le rapport entre l'individu et le social, et rappelle que nous ne venons pas simplement nous inscrire dans un champ social, mais que notre existence même est toujours déjà sociale et relationnelle. « L'humain ne peut être considéré qu'en position adjectivale d'un ensemble de rapports de pouvoir qui en spécifient la portée, en attribuant la valeur d'humanité à certaines vies et en la retirant à d'autres. »³⁸² Sa critique du sujet souverain s'accompagne alors d'une remise en cause de la logique identitaire. « La réalité du moi réside alors dans des pratiques relationnelles qui font des sujets des

³⁷⁸ Judith Butler, *La vie psychique du pouvoir. L'assujétissement en théories*, Paris, Léo Scheer, 2002, p.34.

³⁷⁹ Judith Butler distingue l'individu du sujet en fonction de leur intelligibilité sociale : « Le sujet est pour l'individu la circonstance linguistique qui lui permet d'acquérir et de reproduire l'intelligibilité, la condition linguistique de son existence et de son action. », *ibid.*, p.34.

³⁸⁰ Fabienne Brugère et Guillaume Le Blanc, *Judith Butler. Trouble dans le sujet, trouble dans les normes*, *op.cit.*, p.11.

³⁸¹ Judith Butler, *La vie psychique du pouvoir*, *op.cit.*, p.12.

³⁸² Fabienne Brugère et Guillaume Le Blanc, *Judith Butler. Trouble dans le sujet, trouble dans les normes*, *op.cit.*, p.18.

êtres interdépendants soumis à la vulnérabilité des rencontres avec les autres dès les premiers instants de la vie. L'identité est définitivement un mythe. L'individualité est relationnelle, et donc fragile, mouvante, sujette à des bifurcations, des volte-face. »³⁸³

Face à cette indécision ontologique du sujet, comment s'explique la perception que nous avons de notre propre globalité ? Pourquoi nous considérons-nous comme des individus cohérents, mais aussi autonomes ? En nous soumettant aux normes et en les jouant, le sujet les actualise, et en assure la permanence. « La norme procède de la fréquence de son apparition : par là est révélé son caractère productif. »³⁸⁴ L'absence d'identité stable est masquée par la performativité de la norme de genre.

« Si le fondement de l'identité de genre est la répétition stylisée d'actes et non une identité qui fonctionne apparemment sans interruption, alors la métaphore spatiale du 'fondement' sera évincée et se révélera être une configuration stylisée, même un mode genré sur lequel le temps prend corps. On verra alors que la permanence d'un soi genré est structurée par des actes répétés visant à s'approcher de l'idéal du fondement substantiel pour l'identité, mais qui, à l'occasion de discontinuités, révèlent l'absence, temporelle et contingente, d'un tel fondement. »³⁸⁵

La répétition du genre, son actualisation continue soutiennent l'illusion d'un soi genré permanent. La force d'autorité de la citation masque ses propres conventions sociales. De là, les revendications identitaires ne peuvent être que précaires, au sens où elles sont fondées sur le leurre d'une libération. En effet, le désir de reconnaissance qui anime ces revendications implique un assujettissement à la norme. Si la reconnaissance peut amoindrir le sentiment d'exclusion et de

³⁸³ *Ibid.*, p.17.

³⁸⁴ *Ibid.*, p.13.

³⁸⁵ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, op.cit., p.265.

vulnérabilité, elle assujettit néanmoins celui qui en est l'objet. Reconnaissance et assujettissement fonctionnent de manière indissociable.

Le primat des normes sur la production du sujet, la centralité des rapports de pouvoir rend illusoire toute contestation des normes depuis l'extérieur. « Le sujet est l'effet rétroactif du pouvoir. »³⁸⁶ Pour autant, l'inclusion du sujet dans la matrice des rapports de pouvoir n'annule pas toute possibilité de résistance. La performativité du genre génère en effet une marge de manœuvre : le principe de répétition de la norme implique en effet des altérations, des échecs et des possibilités de modifications. L'usage que nous faisons des normes nous assujettit en même temps qu'il rend possible leur contestation. « Le sujet n'est pas déterminé par les règles qui le créent, parce que la signification n'est pas un acte fondateur, mais un processus régulé de répétition. [...] Il faut donc voir dans la 'capacité d'agir' la possibilité d'une variation sur cette répétition. »³⁸⁷ Les expressions de la masculinité et de la féminité au sein du rapport amoureux reflètent ce jeu sur le genre, la possibilité inhérente à la performativité d'altérer les expressions du soi. Ainsi, comme le souligne Marie-Joseph Bertini, « faire le Genre, c'est aussi le faire à *sa manière*, qui change imperceptiblement d'une fois à l'autre, comme un pianiste ne rejoue jamais de la même façon une sonate de Beethoven. »³⁸⁸

³⁸⁶ Judith Butler, *La vie psychique du pouvoir*, op.cit., p.28.

³⁸⁷ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, op.cit., p.271.

³⁸⁸ Marie-Joseph Bertini, *Ni d'Ève ni d'Adam*, op.cit., p.79.

- La *praxis queer* : dé-jouer le genre pour ébruiter la norme

Lorsqu'en 1990 paraît *Trouble dans le genre*, son auteure considère qu'il s'agit d'un projet post-féministe, une alternative au féminisme fondée sur le concept de performativité du genre. Le sujet chez Butler est l'effet d'une intériorisation des normes. Il est toujours d'abord assujetti. La performativité décrit la modalité de fonctionnement du genre : il est itératif et contingent. Le genre définit des positions symboliques, des normes sociales mais aussi des frontières corporelles. Mais, « si le genre est une sorte de faire, une activité incessante performée, en partie, sans en avoir conscience et sans le vouloir, il n'est pas pour autant automatique ou mécanique. Au contraire, c'est une pratique d'improvisation qui se déploie à l'intérieur d'une scène de contrainte. »³⁸⁹

La répétition du genre perpétue son caractère normatif. En d'autres termes, la norme existe dans sa répétition (sinon elle devient anormale). La définition même de la norme implique donc l'existence du hors-norme, de l'anormal. « Autant dire qu'une norme qui ne serait jamais actualisée cesserait d'en être une puisqu'elle ne serait plus l'indice d'une fréquence comportementale mais deviendrait une rareté. La norme procède de la fréquence de son apparition : par là est révélé son caractère productif. »³⁹⁰ Le principe de répétition du genre fonde la possibilité de ce déplacement, de cette altération de la norme. Parce qu'il échoue à la reproduire exactement, parce qu'il la réalise à sa manière, parce qu'il s'en détache, le sujet altère la représentation du genre. En ce sens, nous pouvons dire qu'il interprète la norme. « L'injonction à *être* d'un certain genre produit nécessairement des ratés, une variété de configurations incohérentes qui, par leur multiplicité, excèdent et défient celle-là même qui les fait advenir. »³⁹¹ La performativité du genre induit la possibilité d'un décalage, d'une transgression par rapport à la norme. Cette logique du trouble rappelle que le sujet n'est pas seulement assujetti au pouvoir. Les pratiques subjectives qu'il met en jeu témoignent de sa capacité d'agir. L'approche constructiviste du sujet ne signifie pas « qu'être *constitué.e* par le discours revient à

³⁸⁹ Judith Butler, *Défaire le genre*, *op.cit.*, p.13.

³⁹⁰ Fabienne Brugère et Guillaume Le Blanc, *Judith Butler. Trouble dans le sujet, trouble dans les normes*, *op.cit.*, p.12-3.

³⁹¹ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, *op.cit.*, p.271.

être *déterminé.e* par lui, une détermination qui forclôt toute capacité d’agir. »³⁹² Le sujet est produit par des rapports de pouvoir. Il en est l’effet. « Dire qu’une identité est un effet veut dire qu’elle n’est ni fatalement déterminée ni complètement artificielle et arbitraire. »³⁹³

Le statut de sujet « produit » indique que celui-ci est constitué plutôt que déterminé par les rapports de pouvoir. Cette perspective rejoint la définition foucauldienne du pouvoir selon laquelle il est diffus dans la société, il est un « réseau de forces »³⁹⁴, avec ses lignes de fronts, ses pouvoirs et ses contre-pouvoirs. Selon Michel Foucault, les rapports de pouvoir ne sont pas établis une fois pour toutes, immuables jusqu’à ce qu’une révolution retourne la situation. Il explique que le pouvoir ne doit pas être conçu « comme une propriété, mais comme une stratégie. »³⁹⁵ Les rapports de pouvoir forment un ensemble dynamique, un champ de tensions où ils sont perpétuellement mis en jeu. « Il faut en somme admettre que le pouvoir s’exerce plutôt qu’il ne se possède, qu’il n’est pas le ‘privilège’ acquis ou conservé de la classe dominante, mais l’effet d’ensemble de ses positions stratégiques – effet qui manifeste et parfois reconduit la position de ceux qui sont dominés. »³⁹⁶ A la fois produit et producteur des rapports de pouvoir, objet et sujet du genre, le sujet s’inscrit au sein de ce « réseau de relations toujours tendues, toujours en activités. »³⁹⁷ De là, un champ des possibles s’ouvre. Les attendus du genre peuvent être déstabilisés.

L’imbrication du sujet au sein des rapports de pouvoir est la condition première de l’existence. L’affranchissement total du pouvoir s’avère donc utopique. La défiance des normes de genre n’implique pas une vie hors-norme mais la mise en place de pratiques de résistance. En ce sens, la marginalité signifie la proximité de la norme. « La contestation de la norme qui ouvre au problème de l’a-normal, à ce qui est privé de norme, au hors-normes (au sens d’un hors-pistes possible) n’est pas une

³⁹² *Ibid.*, p.268.

³⁹³ *Ibid.*, p.273.

³⁹⁴ Marie-Joseph Bertini, *Ni d’Ève ni d’Adam*, *op.cit.*, p.94.

³⁹⁵ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, *op.cit.*, p.35.

³⁹⁶ *Ibid.*, p.35.

³⁹⁷ *Ibid.*, p.35.

donnée extérieure à la position de la norme. »³⁹⁸ Ainsi, la mise en tension des assignations hégémoniques de genre est visible au sein des représentations artistiques. Par exemple, le travail de la plasticienne Orlan³⁹⁹ autour de la chirurgie esthétique met en exergue la plasticité matérielle du corps, soumis à des pratiques disciplinaires. Comme l'explique Orlan dans son manifeste, « L'Art Charnel n'est pas une dénonciation de la chirurgie esthétique, mais une dénonciation des standards qui la pervertissent, tout particulièrement en ce qui concerne le corps féminin, bien que le corps masculin soit également pris en considération. L'Art Charnel doit être féministe, c'est nécessaire. »⁴⁰⁰ L'artiste a produit des opérations chirurgicales-performances, qui reconfigurent suivant des modalités nouvelles les critères dominants de beauté et de féminité. Le spectateur se trouve confronté à la laideur, à l'horreur de l'opération, à une monstration spécifique du corps au-delà de la peau, comme sang et chair. La chirurgie esthétique fait la promesse d'une meilleure adéquation aux idéaux normatifs de la féminité. Orlan souligne la normativité que sous-tend cet idéal de réussite. « En faisant jouer ensemble le sens ordinaire de la performance comme indice de réussite ou d'efficacité, le concept théorico-politique de performativité, et le registre artistique de la performance comme mode d'expression qui constitue son propre référent »⁴⁰¹, Orlan crée un décalage dans les normes du genre, elle sème le trouble et provoque le mal-être chez le spectateur.

Nous pouvons également citer l'exemple des « pirates du genre » qui, partant du concept de performativité corporelle, développent une véritable « ingénierie de la transgression. »⁴⁰² La requalification permanente des normes de genre repose ici sur des transgressions corporelles. Ainsi, la philosophe Beatriz Preciado s'auto-

³⁹⁸ Fabienne Brugère et Guillaume Le Blanc, *Judith Butler. Trouble dans le sujet, trouble dans les normes*, op.cit., p.13.

³⁹⁹ Nous avons choisi l'exemple d'Orlan pour le caractère spectaculaire et très médiatique de son travail.

⁴⁰⁰ Orlan, *Manifesto of Carnal Art*, disponible en ligne <http://www.orlan.net/texts/>, consulté le 25 janvier 2011. « *Carnal Art is not against aesthetic surgery, but against the standards that pervade it, particularly, in relation to the female body, but also to the male body. Carnal Art must be feminist, it is necessary.* » Notre traduction.

⁴⁰¹ Jacques Brunet-Jacquet, « De la chirurgie esthétique à Orlan : corps performant ou corps performé ? », *Interrogations ?*, n°7, 2008, p.9, disponible en ligne <http://www.revue-interrogations.org/article.php?article=155>, consulté le 24 janvier 2011.

⁴⁰² Marie-Joseph Bertini, *Ni d'Ève ni d'Adam*, op.cit., p.89.

administre de la testostérone. Elle ne s'inscrit pas dans un protocole de soin ou de changement de sexe contrôlé par la médecine. Cette transgression, qui s'accompagne d'un journal consignait réflexions, récit des séances d'administration de l'hormone et fragments de sa vie personnelle se veut un « essai corporel »⁴⁰³. Elle dénonce l'apparition d'un régime « pharmacopornographique, prenant pour référence les processus de gouvernement de la subjectivité sexuelle, dans ses modes moléculaires (pharmaco-) et sémiotiques (-porno). »⁴⁰⁴ Influencée par le travail de Judith Butler et Teresa de Lauretis, mais également de Derrida dont elle fut l'élève, Beatriz Preciado réinvestit le concept de performativité corporelle en trahissant son corps biologique féminin. Pour autant, son dessein n'est pas la transsexualité. Plutôt, elle souligne le processus de construction du corps par la technologie. Son action directe sur le corps produit une signification décontextualisée, qui trahit les idéaux normatifs de genre. « Je ne prends pas la testostérone pour me transformer en homme, ni pour transsexualiser mon corps, mais pour trahir ce que la société a voulu faire de moi »⁴⁰⁵, commente-t-elle dans son journal.

Les exemples de requalification des normes de genre au moyen de transgressions corporelles soulignent la dimension contingente de la corporéité signifiante. Néanmoins, ces actions spectaculaires ne doivent en rien nous faire oublier la puissance stabilisatrice du genre. En rompant avec une ontologie substantialiste, le concept de performativité situe le sujet « en position adjectivale d'un ensemble de rapports de pouvoir qui en spécifient la portée. »⁴⁰⁶ Le sujet est soumis à la violence des normes. Parfois, leur principe d'itérabilité laisse échapper une requalification, un déboisement qui donne de la visibilité à des rapports de pouvoir opacifiés par le processus de naturalisation qui leur est inhérent. Étudier les rapports entre hommes et femmes dans les médias s'avère alors tout à fait pertinent. Le couple hétérosexuel est en effet un fondement de la matrice du genre. Interroger les régimes de monstration de ces rapports de genre à la télévision permet de déchiffrer les

⁴⁰³ Beatriz Preciado, *Testo Junkie. Sexe, drogue et biopolitique*, Paris, Grasset, 2008, p.11.

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p.32.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p.16.

⁴⁰⁶ Fabienne Brugère et Guillaume Le Blanc, *Judith Butler. Trouble dans le sujet, trouble dans les normes*, op.cit., p.18.

attendus du genre, mais également les tentatives de déstabilisation des normes qui organisent les rapports de couple.

CHAPITRE 3. LES REPRÉSENTATIONS TÉLÉVISUELLES AU PRISME DU GENRE

L'analyse des représentations télévisuelles par le genre est le produit d'une tradition féministe d'étude des médias. Dans les années 1960, la « dénonciation courroucée » des stéréotypes féminins dans les contenus médiatiques marque le début d'un nouveau domaine de recherche. On distingue plusieurs étapes dans la construction de ce nouveau champ scientifique. Les premières études sont fondées sur une approche empirique, elles envisagent les représentations médiatiques comme une *mimesis* du réel. La première inscription dans un cadre théorique est réalisée par Gayle Tuchman dans sa lecture fonctionnaliste des médias. Les analyses idéologiques problématisent le lien entre représentation et réalité. Mais ces critiques féministes des représentations présentent deux faiblesses majeures : elles minimisent le rôle du récepteur et postulent une figure féminine essentialisée.

L'inscription progressive de la notion de genre dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication, en dépit des réticences que cet objet d'études suscite, déplace la critique féministe des représentations vers une politique de la représentation, c'est-à-dire une représentation médiatique non pas reflet d'une réalité mais constituée de rapports de pouvoir imbriqués. La politique de la représentation désigne dès lors le principe de conflictualité entre représentations hégémoniques et dissidentes et la compétition pour l'imposition d'une signification hégémonique⁴⁰⁷.

Cultural Studies et études de genre s'articulent dans cette approche critique des médias qui évacue domination et déterminisme au profit d'une lecture hégémonique de la culture comme champ complexe de significations historiquement situées. Les représentations médiatiques sont constitutives du réel ; elles produisent

⁴⁰⁷ Hugh Mehan, « The construction of an LD student: a case study in the politics of representation », Stephanie Taylor, Margaret Wetherell, Simeon Yates (dir), *Discourse theory and practice: a reader*, Londres, Sage, 2001, pp.345-363.

et rendent légitimes des normes de genre dont la signification est coproduite par les usagers des médias. Inscrite non plus dans une problématique de la domination mais dans celle des rapports de pouvoir, l'approche constructiviste considère que la télévision est une « technologie de genre ». En outre, les contenus télévisuels contribuent à la redéfinition des frontières qui séparent le domaine privé du public. Analyser les représentations télévisuelles des couples homme-femme dans une perspective de genre offre dès lors un angle d'étude pertinent de la monstration de l'intime à la télévision.

I. La critique féministe des représentations

A. La dénonciation des stéréotypes féminins

En 2006, la loi sur l'égalité des chances a chargé le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) de veiller à la prise en compte de la diversité sur les *écrans pâles* et « masculino-centrés » de la télévision française. Le CSA a donc mis en place un baromètre destiné à mesurer la perception de la diversité à la télévision. Le baromètre de 2009, dirigé par le sociologue des médias Eric Macé, enquête sur TF1, France 2, France 3, France 4, France 5, M6, Canal+, W9, BFM TV, NRJ 12, I Télé, Gulli, Virgin 17, TMC, Direct 8 et NT1 pendant la semaine du 8 au 14 juin 2009⁴⁰⁸. Le rapport conclut à une moindre visibilité des femmes par rapport aux hommes. « Malgré la parité des sexes au sein de la population française, les intervenants présents à la télévision sont moins souvent des femmes que des hommes. Cette tendance est vraie quelque soit le genre de programmes : en publicité, mais surtout dans les autres genres de programmes diffusés à la télévision. »⁴⁰⁹ Ainsi, les femmes ne représentent que 35% de la population du corpus (total hors publicité). En incluant la publicité, le résultat avoisine les 40%. A l'exception de leur sous-représentation très marquée dans les programmes sportifs (9%), « la présence des femmes dans les différents genres de programmes est relativement homogène »⁴¹⁰ : elles sont 36% dans la fiction (40% dans la fiction française inédite), 37% dans l'information, 35% dans les magazines et documentaires et 32% dans les divertissements. Ces données sont à pondérer selon la fonction de l'individu représenté. En effet, les femmes sont un peu plus représentées lorsqu'elles occupent des fonctions à forte visibilité (animateur, présentateur, héros), avec des variations selon les genres des programmes. « Si la répartition hommes/femmes est respectée pour l'information,

⁴⁰⁸ Notre corpus se compose justement d'émissions diffusées lors de l'année 2009.

⁴⁰⁹ Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, *Baromètre de la diversité à la télévision*, vague 1, 2009, disponible en ligne http://www.csa.fr/upload/publication/barometre_diversite_vague_1_20_oct_09.pdf, consulté le 19 avril 2011, p.13.

⁴¹⁰ *Ibid.*, p.14.

elle est très défavorable aux femmes pour le divertissement et les jeux.»⁴¹¹ Il convient de préciser que les héroïnes atteignent le score de 54% dans la fiction française inédite⁴¹². La seconde vague du baromètre, portant sur la semaine du 6 au 12 février 2010, confirme ces résultats⁴¹³. La sous-représentation des femmes perdure (34%), même si les chaînes NRJ12 et M6 sont en progression : 48% des individus représentés sont des femmes sur M6⁴¹⁴. Ces résultats sont bien pires lorsqu'il s'agit de femmes vues comme non-blanches ou victimes d'un handicap.

La problématique de la représentation des femmes dans les médias n'est pas uniquement fondée sur l'écart quantitatif entre les individus masculins et féminins. Non contentes d'être minoritaires, les femmes sont également assignées à des représentations de genre bien souvent réductrices et étriquées. Les féministes n'ont ainsi pas manqué de mettre l'accent sur les stéréotypes féminins présents dans les médias. Aux États-Unis notamment, les médias sont même devenus une cible privilégiée des mouvements féministes.

Angela McRobbie identifie plusieurs tendances dans la critique féministe des médias. Elle qualifie la première de « répudiation courroucée »⁴¹⁵. Le féminisme des années 1960 et 1970 est le berceau d'un mouvement de colère et de rejet de la part des féministes, notamment envers la presse magazine. Son ouvrage fondateur, *La femme mystifiée*, paru aux États-Unis en 1963, a relancé le débat sur le rôle des femmes dans la société américaine traditionaliste de l'après-guerre. L'auteur, Betty Friedan, qui fut la fondatrice de la *National Organization for Women* (NOW), dénonce la contribution des médias, tout particulièrement la presse magazine, à une « mystique » selon laquelle l'épanouissement des femmes passe exclusivement par le retour au foyer et la maternité. Partant de l'observation qu'il existe un mal-être

⁴¹¹ *Ibid.*, p.15.

⁴¹² La prise en compte de ce type de programme dans notre corpus permettra de mieux comprendre les limites de cette représentation paritaire.

⁴¹³ Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, *Baromètre de la diversité à la télévision*, vague 2, 2010, disponible en ligne <http://www.csa.fr/upload/publication/conf%20de%20presse.pdf>, consulté le 19 avril 2011, 22 p.

⁴¹⁴ Le programme du corpus « Maman cherche l'amour », diffusé sur M6 en 2009 est révélateur d'un régime de monstration des femmes centré sur certaines valeurs refuges, ici la maternité et la famille.

⁴¹⁵ Angela McRobbie, *In the Culture Society: Art, Fashion, and Popular Music*, London, Routledge, 1999, p.47. « *the angry repudiation period* » (à chaque fois notre traduction, sauf mention contraire).

commun à de nombreuses américaines des années 1960, Betty Friedan cherche à identifier les raisons de cet « indéfinissable malaise »⁴¹⁶ et les éléments de sa propagation. Procédant à des entretiens avec des journalistes et à une analyse diachronique des revues féminines américaines *Ladies Home Journal*, *McCall's*, *Good House Keeping* et *Woman's Home*, elle met en lumière l'évolution des représentations médiatiques de la femme sur une vingtaine d'années. En 1939, la presse véhicule l'image de la « Femme Moderne, joyeuse et volontaire, décidée à conquérir le droit d'avoir une vie bien à elle. »⁴¹⁷ Les héroïnes des récits contenus dans ces magazines ont une activité professionnelle, elles sont indépendantes et déterminées.

Mais, à la sortie de la guerre, une nouvelle rhétorique se développe. La presse magazine se fait l'écho d'un discours assignant les femmes à une conception de la féminité centrée autour de la maternité et du foyer. « La mystique de la femme prétend que la seule valeur pour une femme et son seul engagement résident dans l'accomplissement de sa propre féminité. »⁴¹⁸ En réalité, il s'agit de cantonner les femmes aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants, foyer et maternité étant les sources du bonheur et de l'accomplissement de soi. « Derrière les faux-semblants alléchants, on s'aperçoit que l'on a fait de l'univers fermé de la femme au foyer, cet univers où tant de femmes se sont cloîtrées par nécessité (la cuisine, le nettoyage, la lessive, les enfants) une religion, un modèle d'existence que les femmes doivent suivre sous peine de renoncer à jamais à leur féminité. »⁴¹⁹ Au long des années 1950, la femme active disparaît progressivement de la presse magazine, suivie par « la ménagère qui s'intéresse aux questions sociales ». ⁴²⁰ Dans cet ouvrage, Betty Friedan procède à une description minutieuse des contenus de la presse magazine. Elle souligne l'imbrication entre médias et rapports sociaux de sexe. L'ouvrage a ainsi contribué au plus vaste débat sur la place des femmes dans la société américaine.

⁴¹⁶ Betty Friedan, *La femme mystifiée*, op.cit., 1964, p.7.

⁴¹⁷ *Ibid.*, p.34.

⁴¹⁸ *Ibid.*, p.40.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p.41.

⁴²⁰ *Ibid.*, p.45.

Dans la même veine, le classique féministe *La femme eunuque*, de Germaine Greer procède à une description de la condition féminine dans différents aspects de la vie contemporaine. Elle dénonce les représentations stéréotypées de ce qu'elle qualifie d'« Éternel féminin »⁴²¹, c'est-à-dire une image de la femme à la fois comme consommatrice et emblème d'un pouvoir d'achat qu'elle doit à la réussite professionnelle de son mari. La femme est l'objet d'une marchandisation. Elle est celle qui dépense, elle est une cible commerciale ; son image sert également à vendre. « En quelque situation qu'on la représente, elle fait vendre. Cette idolâtrie de notre civilisation s'étale partout, sur les panneaux d'affichage, les écrans de cinéma et de télévision, les journaux, les magazines, les boîtes de conserve, les cartons, les bouteilles. »⁴²² Germaine Greer rejette cette image féminine idéalement belle, lisse et déréalisante. « Elle est une poupée qui pleure, qui fait la moue, qui sourit, qui court, qui se couche avec une provocante langueur. »⁴²³ En outre, cette femme-fétiche est déssexualisée. « Sa qualité essentielle est la castration. »⁴²⁴ L'expression du désir chez ce stéréotype se traduit par une « soumission irrationnelle »⁴²⁵. Cette « castration des femmes »⁴²⁶ s'explique selon l'auteure par la haine que les hommes éprouvent à leur rencontre. « Les femmes ne se doutent pas à quel point les hommes les haïssent. »⁴²⁷ L'ouvrage ne propose pas de programme politique ou de stratégie pour renverser une société dominée par les hommes. Plutôt, Germaine Greer effectue un état des lieux et exprime son exaspération face à ces représentations contraignantes de la féminité.

Les deux ouvrages fondateurs que sont *La femme mystifiée* et *La femme eunuque* révèlent donc la place centrale qu'occupe la critique des images médiatiques des femmes dans le féminisme américain de la Seconde Vague. « La phase de 'répudiation courroucée' est à l'évidence cette étape formatrice du féminisme durant laquelle il fut nécessaire de condamner les images fausses et aliénantes des femmes dans les médias de masse. Non seulement ces représentations visent à rendre les

⁴²¹ Germaine Greer, *La femme eunuque*, Paris, J'ai lu, 1970, p.74.

⁴²² *Ibid.*, p.76.

⁴²³ *Ibid.*, p.76.

⁴²⁴ *Ibid.*, p.77.

⁴²⁵ *Ibid.*, p.77.

⁴²⁶ *Ibid.*, p.18.

⁴²⁷ *Ibid.*, p.335.

femmes attractives pour favoriser la consommation masculine, mais elles y parviennent en entraînant les femmes dans la société de consommation, puisque pour atteindre cet idéal il faut acheter une quantité infinie de gadgets, aides et autres prothèses artificielles (c'est du moins ainsi que ces produits étaient alors perçus). »⁴²⁸

Ces premiers travaux féministes sur les représentations médiatiques se caractérisent par leur approche empirique. Le lien entre représentation et réalité n'est pas questionné, et la dénonciation des stéréotypes fait l'économie d'un cadrage théorique. Néanmoins, ces travaux ont généré un débat sur les représentations qui a pu donner lieu à des initiatives dans l'espace public de part et d'autre de l'Atlantique. Liesbet Van Zoonen relate ainsi qu'au milieu des années 1980, « Clare Short, une députée britannique du parti travailliste, était si en colère contre l'étalage de *pin-ups* torsos nus dans la presse tabloïde qu'elle proposa un projet de loi visant à bannir les 'Filles de la Page Trois'. »⁴²⁹ Les journaux et les députés des différents partis politiques se montrèrent très critiques envers son projet. Certains membres des mouvements homosexuels craignirent que l'interdiction ne s'étende ensuite aux représentations des homosexuel.les. Des féministes proposèrent de représenter les hommes de la même manière. Néanmoins Clare Short reçut le soutien de très nombreuses femmes qui « se sentirent encouragées à exprimer leur frustration face à ce qu'elles percevaient comme des insultes quotidiennes qu'elles devaient subir tout autant dans les lieux publics (métro, lieux de travail) que dans leur foyer, de la part de leurs maris et fils. »⁴³⁰ Si le projet de loi ne fut pas validé, il fut le catalyseur d'un débat national sur les images des femmes dans les médias et obligea, du moins temporairement, les tabloïdes à déplacer leurs *pin-ups* en page sept.

⁴²⁸ Angela McRobbie, *op.cit.*, p.48. « *The 'angry repudiation' stage is self-evidently that formative moment in feminism when it was necessary to condemn the false and objectified images of women in the mass media. Not only were these images designed to make women attractive for male consumption, they also did this by pulling women into consumer culture since to achieve this ideal it was necessary to buy an endless stream of gadgets, devices, and artificial aids (as they were then seen).* »

⁴²⁹ Liesbet Van Zoonen, *Feminist Media Studies*, London, Sage, 1994, p.11. « *Clare Short, a British Labour Party Member of Parliament, became so infuriated by the display of topless pin-up girls in the tabloid press that she introduced a bill to ban these 'Page Three Girls'.* »

⁴³⁰ *Ibid.*, p.11. « *[They] felt encouraged to express their frustration about what they saw as a daily insult that had to be endured in public places like subways and workplaces, as well as in the home from husbands and sons.* »

Aux États-Unis, Gaye Tuchman fut l'une des premières à constater que « la recherche sur les femmes et les médias est au point mort d'un point de vue théorique. »⁴³¹ Concédant l'efficacité politique de la « répudiation courroucée » des contenus médiatiques, elle lui reproche son « argumentaire embourbé dans une littéralité naïve, qui expose une théorie de la *mimesis* à la fois étrange et commune »⁴³². Ses recherches sur la représentation des femmes à la télévision s'inscrivent dans un paradigme fonctionnaliste des médias. « Les Américains apprennent les leçons fondamentales sur la vie sociale des médias de masse, tout comme il y a des centaines d'années les paysans illettrés étudiaient les sculptures des absides et les vitraux des cathédrales. Comme l'a souligné Harold Laswell il y a presque trente ans, les médias de masse ont remplacé les cathédrales et les églises paroissiales d'hier dans l'apprentissage aux plus jeunes et aux foules. »⁴³³ La sociologue s'inquiète de l'écart entre l'inscription grandissante des femmes dans la sphère professionnelle américaine et une représentation médiatique des femmes concentrée sur le modèle de la femme au foyer. Elle craint que ce régime de monstration stéréotypé ne limite les horizons des jeunes téléspectatrices, alors que la force de travail féminine est fondamentale à l'économie américaine. « Considérons la représentation symbolique des femmes dans les médias de masse. Relativement peu de femmes y sont représentées, bien qu'elles forment 51% de la population et plus de 40% de la force de travail. Les femmes actives mises en scène sont condamnées. Les autres sont minorisées: elles sont symbolisées comme des ornements enfantins qui ont besoin d'être protégés ou qui sont confinés aux frontières protectrices du foyer. En somme, elles sont l'objet d'un *anéantissement symbolique*. »⁴³⁴

⁴³¹ Gaye Tuchman, « Women's depiction in the mass media », *Signs*, n°3, 1979, p.528. « *research on women and the media is theoretically stalled.* »

⁴³² *Ibid.*, p.531. « *this argument is mired in a naïve literalness and propounds a theory of a vulgar and odd mimesis* »

⁴³³ Gaye Tuchman, « The symbolic annihilation of women by the mass media », Lane Crothers et Charles Lockhart (ed.), *Culture and politics. A reader*, New York, MacMillan, 2000, p.151. « *Americans learn basic lessons about social life from the mass media, much as hundreds of years ago illiterate peasants studied the carvings around the apse or the stained glass windows of cathedrals. As Harold Laswell pointed out almost thirty years ago, mass media have replaced yesterday's cathedrals and parish churches as teachers of the young and the masses.* »

⁴³⁴ *Ibid.*, p.154. « *Consider the symbolic representation of women in the mass media. Relatively few women are portrayed there, although women are fifty-one percent of the population and are well over forty percent of the labor force. Those working women who are portrayed are condemned. Others are*

L'analyse de Gaye Tuchman est caractéristique de l'approche fonctionnaliste des médias. Selon elle, la télévision diffuse des représentations qui reflètent les valeurs dominantes de la société. Ces représentations sont symboliquement aliénantes pour les femmes ; elles sont invisibles ou à défaut dénigrées ou confinées à des rôles stéréotypés. Ces représentations ont une influence sur les audiences féminines, qui se limitent à désirer un bon mariage où elles entretiendront le foyer. Le schéma laswellien *Qui dit quoi par quel canal à qui et avec quel effet ?* structure son raisonnement. « Cette vision instrumentale consacre une représentation de l'omnipuissance des médias, considérés comme outils de 'circulation des symboles efficaces'. »⁴³⁵ Cette approche postule que le message télévisuel ne peut être décodé que d'une seule façon, et qu'il produit un unique effet, considérant dès lors les audiences comme une masse absorbant passivement les contenus de la télévision. Néanmoins, malgré leurs faiblesses théoriques, ces premières recherches ont produit une expertise sur les stéréotypes féminins qui « a permis une prise de conscience des communicants ainsi qu'un moyen de pression sur les médias pour qu'ils améliorent l'image des femmes. »⁴³⁶

trivialized: they are symbolized as child-like adornments who need to be protected or they are dismissed to the protective confines of the home. In sum, they are subject to symbolic annihilation. »

⁴³⁵ Armand et Michèle Mattelart, *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte, 2004, p.18.

⁴³⁶ Liesbet Van Zoonen, *op.cit.*, p.18. « *[They] have been able to use to raise the awareness of communicators and put pressure on their media to improve the images of women. »*

B. La lecture idéologique de la presse magazine

Le second axe de recherche sur les médias identifié par Angela McRobbie est l'analyse idéologique des contenus médiatiques. Ces travaux dénoncent la fonction idéologique des médias. Les féministes « ont montré un profond intérêt théorique et politique à articuler le mode de production capitaliste à l'oppression des femmes. »⁴³⁷ Leur champ théorique s'appuie sur le néo-marxisme, la psychanalyse, notamment lacanienne, mais aussi le structuralisme de Roland Barthes. « Les féministes utilisèrent les travaux [d'Althusser] à partir de la fin des années 1970 pour rompre avec les premières critiques des *mass medias*, qui s'intéressaient à l'image positive ou négative des femmes. »⁴³⁸ Le lien entre réalité et représentation est pour la première fois interrogé : les représentations médiatiques sont envisagées comme des « récits concrets, matériels, de ce que signifiait le fait d'être une femme. »⁴³⁹ La répétition de ces représentations dans les médias conduit à une naturalisation des identités. « L'idéologie fonctionne grâce à la naturalisation et l'universalisation de significations et de valeurs qui sont en réalité construites socialement. L'idéologie s'assure de la reproduction sans heurts des rapports sociaux entre les sexes. »⁴⁴⁰

Les médias sont une médiation du pouvoir. Ils sont des « appareils idéologiques d'État » selon Althusser, c'est-à-dire qu'ils véhiculent une idéologie dont ils sont eux-mêmes la réalisation. « L'idéologie est une 'représentation' du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence »⁴⁴¹. Elle a une existence matérielle pour chaque individu en tant que « ses idées sont ses actes matériels insérés dans des pratiques matérielles, réglées par des rituels matériels eux-

⁴³⁷ *Ibid.*, p.21. « [They] have shown a profound interest in connecting the capitalist mode of production to the oppression of women. »

⁴³⁸ Angela McRobbie, « Ré-articuler l'empirisme et le déconstructivisme : nouvelles questions pour le féminisme et les *Cultural Studies* », Hervé Glevarec, Éric Macé, Éric Maigret (dir.), *Cultural Studies. Anthologie*, Paris, Armand Colin, 2008, p.323.

⁴³⁹ *Ibid.*, p.323.

⁴⁴⁰ Angela McRobbie, *In the Culture Society: Art, Fashion, and Popular Music*, op.cit., p.48. « Ideology worked by naturalizing and universalizing meanings and values which were in fact socially constructed. Ideology also ensured the smooth reproduction of existing social and sexual relations. »

⁴⁴¹ Louis Althusser, « Idéologie et appareils idéologiques d'État (Notes pour une recherche) », *La Pensée*, n° 151, 1970, disponible en ligne http://classiques.uqac.ca/contemporains/althusser_louis/ideologie_et_AIE/ideologie_et_AIE.pdf, consulté le 25 avril 2011, p.37.

mêmes définis par l'appareil idéologique matériel dont relèvent les idées de ce sujet. »⁴⁴² En analysant les représentations médiatiques, il devient possible de disséquer l'idéologie de l'identité féminine. La lecture idéologique met à jour le processus de naturalisation des assignations à la féminité. L'analyse des contenus médiatiques rappelle qu'il ne s'agit pas de sens commun, mais bien de l'idéologie patriarcale.

Au sein du *Centre for Contemporary Cultural Studies* de Birmingham, Angela McRobbie, publie en 1978 une analyse idéologique du magazine britannique pour adolescentes *Jackie*. Elle effectue une « critique systématique de *Jackie* comme un ensemble de messages qui font système, qui créent du sens et sont porteurs d'une certaine idéologie ; une idéologie qui traite de la construction d'une féminité adolescente. »⁴⁴³ Après avoir souligné l'appartenance du magazine au projet capitaliste, Angela McRobbie se livre à une brève analyse du titre. Elle souligne qu'il est à la fois le nom de la revue et celui de la jeune fille idéale que les lectrices aspirent à être. Ensuite, elle stipule que cette idéologie de la féminité pour adolescentes « est fondée sur certaines catégories soi-disant naturelles, et même 'biologiques'. »⁴⁴⁴ Elle a recours à la sémiologie, c'est-à-dire « l'analyse des signes visuels et verbaux »⁴⁴⁵ pour distinguer quatre codes connotatifs spécifiques : le code amoureux/sentimental, le code de la vie domestique et personnelle, le code de la mode et de la beauté, enfin celui de la musique *pop*.

Son analyse du code amoureux est tout particulièrement intéressante ici puisqu'il s'agit de relations entre hommes et femmes. Au travers des récits illustrés, des témoignages et des pages de conseils, le magazine suggère que le rapport amoureux hétérosexuel est un aspect central de l'existence et qu'il mène au bonheur. Les illustrations représentent des personnages plus âgés que les lectrices. Ils sont

⁴⁴² *Ibid.*, p.44.

⁴⁴³ Angela McRobbie, « *Jackie: an ideology of adolescent femininity* », Bernard Waites (dir.), *Popular culture: past and present. A reader*, Beckenham, Open University Press, 1982, p.263. « *systematic critique of Jackie as a system of messages, a signifying system and a bearer of a certain ideology; an ideology which deals with the construction of teenage 'femininity'.* »

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p.264. « *this ideological work as being grounded upon certain so-called natural, even 'biological' categories.* »

⁴⁴⁵ Liesbet Van Zoonen, *op.cit.*, p.25. « *the analysis of visual and verbal signs* »

beaux et sophistiqués. Le recours à une esthétique filmique dans ces dessins supporte un schéma narratif structuré autour d'évènements-clefs : la demande en mariage, la célébration. Dans ce monde, « il n'y a pas d'étrangers, pas d'adolescents noirs, de personnes âgées ou d'enfants. »⁴⁴⁶ Les histoires se répètent sans cesse, sans double-sens ni ambiguïtés : « (1) la fille doit se battre pour conquérir et garder un homme, (2) elle ne peut jamais faire confiance à une autre femme, à moins que celle-ci soit vieille ou 'hideuse', mais dans ce cas elle n'apparaîtrait pas dans l'histoire de toute façon, et (3) malgré tout, l'amour et être une fille sont 'supers'. »⁴⁴⁷ Une fin heureuse est signifiée par la formation d'un couple hétérosexuel, son pendant par le célibat d'une jeune fille. Dans *Jackie*, les filles ne peuvent pas avoir de relation proche avec une autre fille, et elles rêvent des garçons selon un schéma romantique et platonique⁴⁴⁸ qui contraste avec la supposée obsession masculine pour la sexualité. « Le romantisme traite des effets sociaux et publics, des implications d'une 'relation amoureuse'. En d'autres termes, il s'agit d'impressionner ses amies avec un nouveau petit-ami magnifique, d'être flattée par l'attention et les nombreux compliments des admirateurs. »⁴⁴⁹ Enfin, si la jeune fille peut se montrer parfois égoïste, sa rencontre avec un homme lui apprend à se mettre pleinement à son service : non seulement l'amour la conduit au bonheur, mais il lui permet de se réaliser.

La représentation des rapports amoureux dans *Jackie* conduit donc à identifier des rôles masculins et féminins strictement définis. Face à cet ensemble idéologique, Angela McRobbie propose une solution qu'elle qualifie d'audacieuse. Elle plaide pour un magazine féminin qui traiterai ouvertement de la sexualité féminine (et pas seulement de la contraception) et montrerait une image active des adolescentes, « une image qui envahirait chaque page et ne serait pas juste figée dans une unique pose

⁴⁴⁶ Angela McRobbie, « *Jackie: an ideology of adolescent femininity* », *op.cit.*, p.275. « *There are no foreigners, black teenagers, old people or children.* »

⁴⁴⁷ *Ibid.*, p.275. « *(1) the girl has to fight to get and keep her man, (2) she can never trust another woman unless she is old and 'hideous' in which case she doesn't appear in the story anyway and (3) despite this, romance and being a girl are 'fun'.* »

⁴⁴⁸ Cette distinction entre l'amour romantique et la passion, imprégnée de sexualité, a notamment été mise en exergue par Anthony Giddens, *La transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Rodez, Le Rouergue/Chambon, 2004, 265 p. Nous y reviendrons dans le chapitre 4 : « Méthodologie, hypothèses et délimitation du corpus ».

⁴⁴⁹ Angela McRobbie, « *Jackie: an ideology of adolescent femininity* », *op.cit.*, p.276. « *Romance is about the public and social effects of and implications of 'love' relationships. That is, it is concerned with impressing one's friends with a new handsome boyfriend, with being flattered by the attention and compliments lavished by admirers.* »

énergique/glamour comme dans les pages de mode et les publicités pour Tampax de Jackie. »⁴⁵⁰

La lecture idéologique des contenus de la presse magazine intéressa également les chercheurs du *Centre for Contemporary Cultural Studies* de Birmingham. Berceau des *Cultural Studies*, cet institut universitaire rendit également possible les travaux de Janice Winship sur les magazines féminins. Proche des mouvements féministes, Janice Winship expérimente un sentiment ambivalent à la lecture des magazines féminins : d'une part, en tant que féministe, elle les critique et s'en distance, de l'autre, elle apprécie leur lecture. « Ainsi, je persiste à penser qu'il est tout aussi important de comprendre de quoi parlent les magazines que, disons, d'analyser les mécanismes de discrimination professionnelle. Je crois que se contenter de dénigrer les magazines féminins équivalait à révoquer la vie de millions de femmes qui les lisent et y trouvent du plaisir chaque semaine. »⁴⁵¹

Partant de ce constat, elle procède à l'analyse des magazines *Women's Own*, *Cosmopolitan* et *Spare Rib*. Alors que *Women's Own* fait l'éloge du mariage (hétérosexuel) et de la famille (exclusivement blanche) au travers de ses fictions, recettes de cuisines, conseils de beauté et d'entretien domestique, *Cosmopolitan* s'adresse à un nouveau public féminin, qui doit beaucoup aux mouvements féministes. Il s'agit de femmes ambitieuses, ayant reçu une éducation supérieure et utilisant un contraceptif comme la pilule. Elles ne se reconnaissent pas dans des mouvements féministes très politisés dont les médias véhiculent une image agressive et peu féminine. « En même temps, beaucoup de jeunes femmes se sentent concernées par l'égalité sexuelle et économique avec les hommes. »⁴⁵² La ligne éditoriale de *Cosmopolitan* est à ce titre novatrice puisque le magazine souligne le droit des femmes au plaisir sexuel. Mais une analyse détaillée de son discours sur la

⁴⁵⁰ *Ibid.*, p.282. « one which pervades every page and is not just deceptively 'frozen' into a single 'energetic/glamorous' pose as in the fashion pages and Tampax adverts in Jackie. »

⁴⁵¹ Janice Winship, *Inside women's magazines*, Londres, Pandora, 1987, p.XIII. « Yet, I continue to believe that it was as important to understand what women's magazines were about as it was, say, to understand how sex discrimination operated in the work-place. I felt that to simply dismiss women's magazines was also to dismiss the lives of millions of women who read and enjoyed them each week. »

⁴⁵² *Ibid.*, p.110. « At the same time large numbers of young women were concerned about a sexual and economic equality with men. »

libération sexuelle révèle que « la réalisation individuelle se trouve et s'accomplit dans la quête (hétéro)sexuelle. »⁴⁵³ Les contenus du magazine véhiculent un discours de l'hétérosexualité, centré sur la beauté et l'attrait sexuel, l'accomplissement de soi et la réussite personnelle. Le magazine s'inscrit donc pleinement dans l'idéologie capitaliste. Il est « un hommage au marché capitaliste »⁴⁵⁴ et favorise la consommation de biens. En outre, il contribue à la dépolitisation du débat sur l'inégalité des rapports de genre. Les discriminations doivent en effet être surmontées de manière individuelle. « *Cosmo* affirme que le pouvoir est individuel, que chacun doit s'en saisir : dès lors, 'l'échec' implique simplement que l'on a échoué à maîtriser le 'régime hautement recommandé par *Cosmo* de l'affirmation de soi' ; cela n'implique pas un échec du système. »⁴⁵⁵ S'il promeut la liberté de choix pour les femmes, le magazine contribue néanmoins à la promotion de l'idéologie patriarcale dans la mesure où il évacue toute possibilité de modification d'une structure sociale inégalitaire.

En France, les ouvrages contestataires d'Anne-Marie Dardigna *Femmes, femmes sur papier glacé*⁴⁵⁶ et *La presse féminine, fonction idéologique*⁴⁵⁷ dénoncent l'imposition d'un modèle répressif aux femmes par la presse magazine. « La parole du magazine neutralise les contradictions possibles, sources de changements créateurs. Elle réduit [les femmes] en permanence à des stéréotypes nivellateurs, à des images proprement mythiques. »⁴⁵⁸ La presse est un appareil idéologique d'État dont le discours s'est adapté aux revendications pour l'égalité des sexes. L'idéologie a converti les revendications féministes en un produit de consommation. Les femmes sont manipulées par des magazines qui affirment les aider et les conseiller. « Inversion étrange et paradoxale qui fait commencer 'l'égalité des sexes' par une consommation plus grande...des hommes ! Décidément, nous avons affaire à un

⁴⁵³ *Ibid.*, p.112. « 'true' individuality is found and fulfilled in the (hetero)sexual quest. »

⁴⁵⁴ *Ibid.*, p.120. « Tribute to capitalist marketplace »

⁴⁵⁵ *Ibid.*, p.120. « *Cosmo* rather persuades that power is individual, to be grasped by one and all: 'failure' therefore, implies only that you have failed to master *Cosmo's* 'highly recommended self-assertiveness scheme'; it does not imply failure of the structure. »

⁴⁵⁶ Anne-Marie Dardigna, *Femmes, femmes sur papier glacé*, Paris, Maspero, 1974, 165 p.

⁴⁵⁷ Anne-Marie Dardigna, *La presse féminine, fonction idéologique*, Paris, Maspero, 1978, 245 p.

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p.11.

système parfait dans ses rouages : égalité et libération sont devenues des slogans publicitaires. »⁴⁵⁹

Les premiers travaux féministes sur les représentations médiatiques analysent donc principalement les individus féminins dans ce qu'on qualifiait alors de « médias de masse ». Apparues dès les années 1960, les premières critiques féministes des médias portent sur l'image des femmes. Cette « répudiation courroucée » traduit l'agacement de certaines femmes face aux stéréotypes réducteurs véhiculés par les médias. Ces travaux se caractérisent par la faiblesse, voire même l'absence d'une réflexion de fond sur les contenus médiatiques. A l'initiative de Gaye Tuchman, la première tentative de cadrage théorique de « l'anéantissement symbolique » des femmes par les médias s'inscrit dans le paradigme de la sociologie fonctionnaliste des médias de Laswell. Puis, à la fin des années 1970, les lectures néo-marxistes de l'idéologie véhiculée par les médias, tout particulièrement la presse magazine, offrent une problématisation nouvelle du rapport entre représentation et réalité. Néanmoins, ces travaux inspirés d'Althusser appartiennent également au modèle de la transmission dont on connaît les limites. Ce paradigme perçoit en effet le message comme univoque, et ne prend pas en compte les différentes lectures, hégémoniques, oppositionnelles ou distanciées⁴⁶⁰ qu'en font les récepteurs.

En outre, la critique féministe des représentations médiatiques participe d'une essentialisation des femmes. Elle ne questionne pas la définition de la femme et sa réflexion postule l'existence d'une essence féminine. A l'image de la critique du *Black feminism* à l'encontre du féminisme de la Seconde Vague, on peut interroger ici le standard féminin sur lequel se fonde la critique féministe des représentations médiatiques. Ces travaux conservent néanmoins leur importance dans le cadre d'une prise de conscience sur le rôle des médias et l'importance des représentations médiatiques.

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p.115.

⁴⁶⁰ Voir Start Hall, « Codage/Décodage », *Réseaux*, n°68, 1994, pp.59-71.

II. L'approche par le genre : une politique de la représentation

A. Un front scientifique émergent

Dans le numéro 15 de la revue *Questions de communication*, publié en 2009, Marlène Coulomb-Gully et Marie-Joseph Bertini s'accordent sur une certaine timidité, voire frilosité, des Sciences de l'Information et de la Communication face à la perspective de genre. Considérant que les études de genre constituent bien davantage qu'un simple effet de mode ou qu'une excroissance supplémentaire de l'individualisme contemporain, elles procèdent à l'analyse des raisons de ce désintérêt.

Marlène Coulomb-Gully fait l'hypothèse de la forte proximité entre ces deux interdisciplines. Selon elle, « les études de genre comme les SIC sont [...] apparues comme des disciplines 'non nobles', voire 'impures' au regard des critères de scientificité mis en avant dans l'université française, et par conséquent suspectes aux yeux de la légitimité académique. »⁴⁶¹ Originaires d'outre-Atlantique et apparues récemment dans un contexte de bouleversement sociaux et techniques, les SIC et les études de genre revendiquent un « primat de l'approche empirique et de la prégnance du terrain »⁴⁶², traditionnellement sous-évalués. Le militantisme associé aux études de genre, inscrites dans le terreau féministe, contribue en outre à délégitimer la rigueur scientifique de la discipline. A ce titre, la préférence accordée au terme de genre plutôt qu'à une terminologie connotée « féministe », ce en dépit des recommandations de la Commission générale de terminologie et de néologie⁴⁶³,

⁴⁶¹ Marlène Coulomb-Gully, « Les sciences de l'information et de la communication : une discipline *Gender Blind* ? », *Questions de communication*, n°15, 2009, p.141.

⁴⁶² *Ibid.*, p.139.

⁴⁶³ Dans le *Journal Officiel* du 22 juillet 2005, la Commission générale de terminologie et de néologie désapprouve un « usage abusif du mot *genre* » et recommande de favoriser le langage existant, reniant dès lors des années de recherche en sciences sociales. Source : <http://www.dglf.culture.gouv.fr/cogether/gender.htm>, consulté le 8 avril 2011.

révèle la stratégie de neutralisation de l'aspect militant des travaux universitaires sur les rapports sociaux de sexe. Le militantisme soulève en effet rapidement des suspicions de manquement à l'objectivité scientifique ignorant par là « que tout engagement scientifique repose sur l'engagement de la subjectivité »⁴⁶⁴, bien qu'avec plus ou moins de visibilité. « A cette tradition philosophique et culturelle, il faut ajouter une spécificité française qui n'a pas non plus contribué à légitimer les études de genre : l'universalisme républicain. »⁴⁶⁵ L'universalisme républicain désigne le principe français d'indifférence aux différences selon lequel tous les individus sont neutres et « abstraits » au regard de la société. Il procède d'un lissage des identifications et caractéristiques individuelles. Penser les rapports de genre est alors perçu comme une atteinte aux fondements de la République et des valeurs françaises. Dans le contexte marxiste hérité des années 1970, ce principe a bien souvent favorisé l'anti-américanisme. De plus, « le lien entre les études de genre et les *Cultural Studies*, dont on sait les rapports difficiles avec les SIC, ont encore compliqué la donne. »⁴⁶⁶ Enfin, Marlène Coulomb-Gully souligne la problématique discipline/interdiscipline commune aux SIC et aux études de genre. Le débat épistémologique sur les frontières de la discipline est récurrent en SIC. En France, celles-ci sont enseignées de manière autonome, mais sont qualifiées d'interdiscipline. « Leur statut d'interdiscipline fait que les sciences de la communication ne sont pas enfermées dans un objet d'étude ni dans une problématique unique. »⁴⁶⁷ Les études de genre bénéficient du même statut, bien qu'elles soient enseignées en France de manière transversale, et non au sein d'une section spécifique. De part sa pluralité, « la visibilité de la discipline s'en trouve amoindrie ainsi que sa légitimité au regard des critères universitaires, fondés sur le prestige (mono)disciplinaire. »⁴⁶⁸ Cet ultime point de proximité ne facilite donc pas l'acceptation de la problématique du genre au sein des SIC.

⁴⁶⁴ Marlène Coulomb-Gully, *op.cit.*, p.140.

⁴⁶⁵ *Ibid.*, p.140.

⁴⁶⁶ *Ibid.*, p.141.

⁴⁶⁷ Bruno Ollivier, *Les sciences de la communication. Théories et acquis*, Paris, Armand Colin, 2007, p.168.

⁴⁶⁸ Marlène Coulomb-Gully, *op.cit.*, p.141.

L'article de Marie-Joseph Bertini appuie et complète l'analyse de sa confrère : « la persistance très française de la notion d'«ordre symbolique» maintenu à travers le triple dispositif de la philosophie du droit, de la psychanalyse lacanienne et de l'anthropologie structurale, nous fournit également une piste très riche pour comprendre où se noue (et se dénoue) l'essentiel de cette singularité culturelle. »⁴⁶⁹ Elle revient sur la jeunesse des SIC françaises et leur angoisse de légitimité, qui pose dès lors la question de leur objectivité scientifique. « Or, il s'agit précisément d'une question à double tranchant pour elles. D'une part, parce que la revendication de cette objectivité leur paraît plus essentielle qu'aux disciplines anciennement constituées ; d'autre part parce qu'en faisant l'économie de la problématique du Genre, elles n'ont aucune chance de comprendre combien cette prétention des sciences à l'objectivité et à la neutralité du chercheur a été contestée et dépassée depuis plus d'une trentaine d'années maintenant, soit avant même leur constitution en discipline. »⁴⁷⁰

Les études de genre mettent en exergue le caractère historique et situé des représentations et normes sociales. L'objectivité scientifique, telle qu'elle fut pensée pendant longtemps en France, repose sur un statut surplombant du chercheur, capable de produire des résultats indépendamment de sa subjectivité. La remise en cause de ce principe par les études de genre invite donc les SIC à davantage de lucidité quant aux liens entre savoir, subjectivité et relations sociales.

L'inscription du genre à l'agenda des SIC constitue une direction de recherche et d'enseignement bénéfique pour la discipline. En dépit des résistances structurelles et théoriques à leur mise en place, les études de genre sont un apport intéressant pour l'analyse de la communication, dans le cas présent les représentations télévisuelles. « Penser l'articulation entre genre et communication c'est montrer que toute communication est sexuée et genrée [...] C'est aussi par conséquent montrer que communication et genre se construisent mutuellement, qu'ils

⁴⁶⁹ Marie-Joseph Bertini, « Le *Gender Turn*, ardente obligation des sciences de l'information et de la communication françaises », *Questions de communication*, n°15, 2009, p.158.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, p.160.

s'articulent étroitement au sein d'un contrat communicationnel du genre. »⁴⁷¹ Les dispositifs médiatiques ne sauraient faire l'économie du genre. Celui-ci est intrinsèquement lié aux processus de production, de circulation et de réception des contenus de la télévision.

⁴⁷¹ Marie-Joseph Bertini, « Un mode original d'appropriation des *Cultural Studies* : les Études de genre appliquées aux Sciences de l'information et de la communication. Concepts, théories, méthodes et enjeux », *MEI*, n°24-25, Paris, L'Harmattan, 2007, p.117.

B. Télévision, intimité et rapports conjugaux au prisme du genre

Le couple hétérosexuel et les sentiments amoureux sont aujourd'hui un sujet récurrent sur les écrans de télévision. Dans les années 1980, le développement de ce que Francesco Casetti et Roger Odin qualifient, à la suite d'Umberto Eco⁴⁷², de néo-télévision ouvre la voie à un nouveau modèle télévisuel propice aux problématiques du soi et de l'intime. « La néo-télévision substitue à la relation hiérarchisée de la paléo-télévision une *relation de proximité* : la vie quotidienne en est le référent premier. »⁴⁷³ Ce changement de paradigme fait basculer la télévision d'un rapport pédagogique, structuré autour d'un présentateur porte-parole de l'institution, à une focalisation sur le spectateur, « dans sa double identité de téléspectateur qui se trouve devant son poste et d'invité qui se trouve sur le plateau de l'émission (notre tenant-lieu dans l'espace télévisuel). La néo-télévision n'est plus un espace de formation mais un espace de *convivialité*. »⁴⁷⁴ A ce titre, la néo-télévision favorise les programmes traitant du rapport amoureux, tant dans la fiction que les émissions de type *talk-shows*, où le téléspectateur participe activement au programme.

« Cinéma, publicité, vidéo-clip, minitel et télévision, tous reprennent l'amour et son discours comme base et source apparemment inépuisable de programmes et d'images, puisent dans son système et ses valeurs pour 'inventer' un nouveau mode de rencontre, de dialogue et d'échange avec un autre virtuel, dans le cadre d'une relation idéale car dépourvue de risque, puisque permise par la médiation d'un écran. »⁴⁷⁵ Danielle Huillier distingue trois mises en scène différentes du rapport amoureux dans la néo-télévision. L'intérêt télévisuel pour les rencontres amoureuses s'inspire directement des annonces matrimoniales, telles qu'on peut les trouver dans la presse magazine tout au long du vingtième siècle. Par exemple, le magazine mensuel *Le chasseur français*, fondé en 1885, s'est illustré après la Première Guerre

⁴⁷² Umberto Eco, « TV : la transparence perdue », *La guerre du faux*, Paris, Grasset, 1993, 274 p.

⁴⁷³ Francesco Casetti et Roger Odin, « De la paléo- à la néo-télévision », *Communications*, n°51, 1990, p.13.

⁴⁷⁴ *Ibid.*, p.12.

⁴⁷⁵ Danielle Huillier, « L'amour à la télévision », *Quaderni*, n°21, 1993, p.8.

Mondiale pour ses annonces matrimoniales. A la télévision, les programmes mettent en scène « le traditionnel scénario du mariage arrangé, le rôle de l'entremetteuse étant ici dévolu à la télévision chargée, tout comme les agences matrimoniales, de sélectionner des célibataires et de les mettre en présence aux vues de leurs affinités supposées communes. »⁴⁷⁶ Ainsi, le jeu matrimonial *Tournez Manège*, diffusé sur TF1 de 1985 à 1993 puis en 2009 et 2010 dans sa deuxième version organise des rencontres entre des garçons et des filles qui doivent se choisir sans s'être vus.

Dans un second temps, la télévision s'intéresse à la vie du couple. Il s'agit de la « célébration du mariage harmonieux »⁴⁷⁷, selon la typologie de Danielle Huillier. *Les Mariés de l'A2*, diffusés sur la chaîne éponyme de 1987 à 1990 puis *Les Z'Amours*, diffusés sur France 2 depuis 1995 sont des jeux télévisés ayant pour but de tester la connaissance des habitudes et goûts du conjoint, « le couple vainqueur étant celui qui [a] le plus de réponses communes est sensé, à ce titre, représenter un mariage harmonieux ainsi qu'une relation d'intercompréhension idéale. »⁴⁷⁸ La vie du couple, son mode d'organisation, les sentiments des partenaires, leur sexualité sont abordés de manière ludique. La transparence est identifiée comme le parangon du mariage heureux. Toute opacité de l'autre est pénalisée dans le jeu.

L'apparition dans les années 1980 des premiers *reality-shows* français met en exergue le troisième type d'émissions, c'est-à-dire « la télévision volant au secours du couple menacé. »⁴⁷⁹ Le 26 octobre 1983, la productrice Pascale Breugnot lance sur Antenne 2 la première émission du programme *Psy Show*. Des couples viennent confesser leurs difficultés au psychanalyste Serge Leclaire, qui leur livre son analyse⁴⁸⁰. L'émission fait grand bruit, en témoigne l'altercation à l'Assemblée Nationale du 2 novembre 1983 entre le Secrétaire d'État à la communication Georges Fillioud et le député RPR Pierre-Bernard Couste, qui s'élève de l'apparition d'une « télévision scandaleuse, une télévision thérapeutique de la

⁴⁷⁶ *Ibid.*, p.9

⁴⁷⁷ *Ibid.*, p.9.

⁴⁷⁸ *Ibid.*, p.10.

⁴⁷⁹ *Ibid.*, p.10.

⁴⁸⁰ Dans l'émission du 26 octobre 1983, Gérard et Dominique confessent leur difficulté à avoir des rapports sexuels car il est impuissant et elle est handicapée.

sexualité malade. »⁴⁸¹ Quelques dix ans plus tard, Pascale Breugnot renouvelle l'expérience sur TF1 avec *L'amour en danger*, un *reality-show* présenté par Jacques Pradel⁴⁸². Un couple y présente ses difficultés et la psychanalyste Catherine Muller cherche à les résoudre.

Enfin, le 26 avril 2001, la chaîne privée M6 commence la diffusion du programme de télé-réalité *Loft Story*, où des célibataires sont enfermés dans un loft et filmés en permanence. L'objectif du jeu, qui se veut interactif, est de former un couple idéal. *Loft Story* combine à la perfection les différents traitements du couple hétérosexuel de la néo-télévision⁴⁸³. D'abord, *Loft Story* a pour but affiché la rencontre amoureuse. Le couple gagnant vivra à la suite de l'émission dans une villa luxueuse. Ensuite, le programme met en scène la vie quotidienne des candidats, ainsi que leur intimité, si possible sexuelle. Dans la saison 1, la monstration de l'intime, ou du moins sa mise en scène dans un espace confiné et criblé d'une quarantaine de caméras a atteint son paroxysme lors du rapport sexuel de Loana et Jean-Édouard dans la piscine. Enfin, *Loft-Story* se veut thérapeutique. La gagnante de la saison 1, Loana, est présentée comme une *bimbo* fragile, au cœur tendre et en manque d'affection. À ce titre, la télévision a une fonction orthopédique. Les difficultés de la candidate sont résolues grâce au média, qui lui offre ce dont elle a toujours manqué : l'argent, l'affection d'un autre candidat, et celle du public que laisse miroiter sa célébrité.

En France, la déclinaison française de *Big Brother* a constitué un véritable « psychodrame national, [un] choc médiatique total. »⁴⁸⁴ Médias et collectifs de citoyens se sont déchaînés contre l'avènement de la *télé-poubelle*. Sur une période de vingt ans, ces programmes emblématiques de la néo-télévision révèlent l'ascension d'une offre télévisuelle basée sur la monstration de l'intime. « Des spectacles provocants font leur apparition sur les écrans de la télévision française : mésententes familiales, détresses conjugales, malaises existentiels s'exhibent sous les

⁴⁸¹ Pierre-Bernard Couste, questions à l'Assemblée Nationale, 2 novembre 1983.

⁴⁸² L'émission a été diffusée du 28 octobre 1991 au 6 mai 1993.

⁴⁸³ Nous ne partageons pas l'analyse d'Ignacio Ramonet qui inclut l'émission dans un troisième âge télévisuel, la post-télévision.

⁴⁸⁴ Ignacio Ramonet, *La tyrannie de la communication*, Paris, Gallimard, 2001, p.249.

projecteurs. »⁴⁸⁵ On assiste à une publicisation grandissante de l'intime. Comme le souligne André Vitalis, « le paradoxe est patent : la vie privée n'a jamais été aussi protégée qu'à notre époque et pourtant cette vie privée, par l'intermédiaire des médias, n'a jamais été aussi exposée au regard de tous. »⁴⁸⁶

Le modèle binaire de la Modernité, tel qu'il a été pensé en France dans la tradition des Lumières, est fondé sur la dichotomie Nature/Culture. La société est perçue comme un ensemble constitué de deux entités distinctes, la sphère publique et la sphère privée. Cette dichotomie est favorisée par le développement urbain et l'émergence de la bourgeoisie marchande, qui cherche un espace d'expression basé sur le principe de publicité, en opposition à l'opacité du pouvoir. Ainsi, l'espace public est pensé chez Habermas comme un espace où dominant la raison et le principe de publicité, plutôt que celui de représentation. « La sphère publique bourgeoise peut être tout d'abord comprise comme étant la sphère des personnes privées rassemblées en un public. Celles-ci revendiquent cette sphère publique réglementée par l'autorité mais directement contre le pouvoir lui-même. »⁴⁸⁷ Cet espace se situe à mi-chemin entre l'État et la société. Il est fondé sur l'usage public du raisonnement, qui s'effectuerait « en principe en faisant abstraction de toute représentation sociale ou politique des hiérarchies, et d'après des règles universelles. »⁴⁸⁸ L'espace privé est au contraire le domaine de l'intériorité. Il s'agit d'une « sphère familiale restreinte régie par le patriarcat. »⁴⁸⁹ L'émancipation économique et politique de la bourgeoisie dans l'espace public s'accompagne du développement d'une intimité familiale supposément éloignée des contraintes sociales. Cet espace privé est propice au développement des subjectivités. « Au sein de l'intimité propre à la sphère de la famille restreinte, les individus se conçoivent indépendants, même par rapport à la sphère privée de leur activité économique ; ils

⁴⁸⁵ Dominique Mehl, *La télévision de l'intimité*, Paris, Seuil, 1996, p.7.

⁴⁸⁶ André Vitalis, « La vie privée entre protection et exhibition », Patrick Baudry, Claude Sorbets et André Vitalis (dir.), *La vie privée à l'heure des médias*, Pessac, PUB, 2002, p.189.

⁴⁸⁷ Jürgen Habermas, *L'espace public*, Paris, Payot, 1993, p.38.

⁴⁸⁸ *Ibid.*, p.64.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, p.54.

se conçoivent précisément en tant qu'être humains qui peuvent encore nouer des relations 'purement humaines'. »⁴⁹⁰

Mais, selon le philosophe, cet espace fondé en raison qu'est la sphère publique court le risque du déclin de la raison car le principe fondateur de publicité subit une altération. « Autrefois, la *Publicité* avait dû se frayer une voie en s'opposant à la politique du secret pratiquée par l'absolutisme. [...] De nos jours, en revanche, ce n'est qu'avec l'aide d'une politique du secret pratiquée par les groupements d'intérêts que la 'Publicité' est imposée. »⁴⁹¹ Le principe de publicité fait l'objet d'une marchandisation croissante, dans laquelle les médias ont une part de responsabilité. Le principe de publicité, fondateur de l'espace public, est converti progressivement en un travail publicitaire, dont les relations publiques sont le parangon. « La publicité devient commerce et envahit les vies privées au lieu d'être le support du dialogue, la montée de l'individualisme égoïste et exhibitionniste corrompt ce qui était accès au public, les médias ne sont plus que consommation et frivolités narcissiques. »⁴⁹² Cette marchandisation du principe de publicité détourne la fonction initiale des médias : il ne s'agit plus de favoriser l'usage de la raison par la diffusion d'information et de réflexions, mais plutôt de rendre la consommation médiatique la plus attrayante possible, afin d'accroître les profits. Paradoxalement, la consommation croissante de la presse ne renforce pas l'espace public, mais elle conduit à une consommation de contenus récréatifs et gratifiants à court terme. La frontière entre les faits et la fiction ne cesse de s'estomper. Dans les médias, « on voit apparaître ce genre composite des divertissements à la fois agréables et facilement assimilables qui tend à substituer le prêt-à-consommer à une représentation objective de la réalité, et qui rend attrayante la consommation impersonnelle des avantages de la détente, plutôt qu'il ne conduit à faire de sa propre raison un usage public. »⁴⁹³ L'intérêt pour les problèmes concrets et histoires vécues prend le pas sur les réflexions politiques. « La sphère privée devient la sphère où l'on rend publiques des biographies privées. »⁴⁹⁴ Cette montée de la subjectivité dans les

⁴⁹⁰ *Ibid.*, p.58.

⁴⁹¹ *Ibid.*, p.209.

⁴⁹² Éric Maigret, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin, 2010, p.203.

⁴⁹³ Jürgen Habermas, *op.cit.*, p.178.

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p.179.

médias présente deux grandes caractéristiques : le dévoilement de l'intimité favorise l'identification des consommateurs et les incite à chercher soutien et conseils auprès de ces instances. « Le rapport qu'entretenait à l'origine la sphère d'intimité et la sphère publique littéraire s'inverse : l'intériorité corrélative de la Publicité recule sans cesse face aux progrès d'une réification corrélative de l'intimité. »⁴⁹⁵

La théorie habermassienne de l'espace public a influencé grandement les sciences humaines et sociales des cinquante dernières années⁴⁹⁶. Dans *Les tyrannies de l'intimité*, Richard Sennett fait le constat similaire d'une montée de la subjectivité dans l'espace public. « Il se produit ainsi une confusion entre la vie publique et la vie privée ; les gens traitent en termes de sentiments personnels des affaires qui relèvent en réalité de codes de signification impersonnels. »⁴⁹⁷ Prenant exemple sur la sexualité, il explique qu'elle est perçue comme personnelle, alors qu'il s'agit en réalité d'un rapport social. Le sexe est communément considéré comme un révélateur du moi. Selon lui, le terme moderne de 'liaison' « nie l'idée que l'amour physique est un acte social »⁴⁹⁸. Richard Sennett condamne la montée de la subjectivité. Il qualifie de narcissisme la perception de l'intime comme standard de la réalité : « en tant que désordre caractériel, [le narcissisme] désigne une absorption-en-soi rendant une personne incapable de différencier ce qui appartient au domaine de son moi (ou à la gratification de son moi) et ce qui est situé au dehors. »⁴⁹⁹ Adoptant une perspective francfortienne, il dénonce le rôle joué par les médias dits « de masse » dans la production de l'intimité au détriment de l'espace public. « La radio et, plus particulièrement, la télévision constituent des appareils 'intimistes' : on s'en sert généralement chez soi, seul ou en famille. [...] Les appareils électroniques font partie de l'arsenal destiné à combattre l'expérience publique. »⁵⁰⁰

⁴⁹⁵ *Ibid.*, p.180.

⁴⁹⁶ En SIC, signalons tout particulièrement les travaux de Bernard Miège et Isabelle Pailliat.

⁴⁹⁷ Richard Sennett, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979, p.14.

⁴⁹⁸ *Ibid.*, p.17.

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p.17.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p.220.

Les thèses d'Habermas et de Sennett défendent une conception stricte du l'espace public et du privé, perçus comme des ensembles idéalement étanches. Cette approche laisse entendre que l'expérience personnelle se situerait hors du social, dans un domaine hermétique. L'intime serait une expérience individuelle, strictement personnelle. Or, « comment pourrait-on croire en l'étanchéité de l'individu et de la société ? Et à la partition du privé ('donc' il s'agirait de l'individu) et du public (et il s'agirait logiquement, si ce n'est tautologiquement, de la société. »⁵⁰¹ En reprenant l'exemple de la sexualité, et plus globalement du rapport au corps, on mesure les interactions incessantes entre la vie publique et la vie privée. Comme l'a montré Foucault, la sexualité, domaine s'il en est des plus intimes, est soumise dès la fin du XVIII^e siècle à des dispositifs de contrôle qui ont une incidence dans la sphère privée. De nouvelles pratiques d'hygiène corporelle sont mises en application, et l'injonction au contrôle des naissances a des conséquences directes sur la sexualité ou l'organisation de la cellule familiale. Le concept de « biopolitique » souligne les enjeux politiques du biologique. La sexualité relève ainsi à la fois d'une discipline des corps et de la régulation des populations. « Dans cet investissement de son propre sexe par une technologie de pouvoir et de savoir qu'elle-même inventait, la bourgeoisie faisait valoir le haut prix politique de son corps, de ses sensations, de ses plaisirs, de sa santé, de sa survie. »⁵⁰² Il est donc dès lors difficile de défendre une conception hermétique de la vie privée. Au contraire, les territoires de l'intime sont fluctuants, et les contraintes sociales qui délimitent le privé varient selon les époques. « Les frontières entre vie publique et vie privée sont historiquement et culturellement changeantes. »⁵⁰³ A ce titre, le constat du brouillage des frontières posé par Habermas et Sennett est des plus perspicaces. Il révèle la fascination médiatique pour le dévoilement de l'intime, redéfinissant dès lors ses modalités d'existence. « Une vie privée traditionnellement secrète et opaque est désormais placée sous les projecteurs : la vie relationnelle et sexuelle des couples, les conflits et tensions familiaux, les comportements marginaux, les traumatismes consécutifs à des viols ou à des incestes, les souffrances et le mal-être, les problèmes de santé, les violences

⁵⁰¹ Patrick Baudry, « La singularité médiatisée », Patrick Baudry, Claude Sorbets et André Vitalis (dir.), *La vie privée à l'heure des médias*, Pessac, PUB, 2002, p.106.

⁵⁰² Michel Foucault, *La volonté de savoir*, op.cit., p.163.

⁵⁰³ Dominique Mehl, « Télévision de l'intimité et espace public », Patrick Baudry, Claude Sorbets et André Vitalis (dir.), *La vie privée à l'heure des médias*, Pessac, PUB, 2002, p.58.

conjugales, les secrets d'alcôve, etc. Le plus intime a vocation à devenir le plus public. »⁵⁰⁴

Dominique Mehl qualifie le phénomène de publicisation de l'intime sur les écrans télévisuels de « télévision de l'intimité ». En sus des deux modes d'apparition dans la sphère publique identifiés par Richard Sennett, c'est-à-dire l'impersonnalité de l'Ancien Régime et la personnalité dès le XIX^e siècle, elle identifie « un troisième mode d'être en public. A la formule de l'impersonnalité, au modèle de la personnalité, s'adjoint désormais le règne de l'interpersonnalité. »⁵⁰⁵ La monstration des relations amoureuses à la télévision illustre bien l'intérêt pour le domaine de l'intime, des sentiments et des relations interpersonnelles. « Monstration des relations et visibilité des émotions constituent les deux ferments de la mise en scène de l'homme public par le canal des médias contemporains. »⁵⁰⁶ Dominique Mehl distingue ainsi quatre modalités d'expression de soi à la télévision. La première, le message personnel, utilise un canal collectif à des fins strictement privées. La télévision procure un lieu de communication palliatif à l'absence de communication interpersonnelle. Il s'agit pour Dominique Mehl d'une « réinscription de l'échange personnel dans l'espace social. »⁵⁰⁷ Ensuite, la sociologue montre que la télévision met en scène le verbe thérapeutique. Elle contribue à la psychologisation croissante de la société. L'inflation de la subjectivité dans les programmes télévisuels se traduit également par la confession cathodique. Le média permet la confession et la catharsis. Mais cette confession n'est pas strictement personnelle. « Elle est à la fois révélation personnelle et message. Elle confronte l'expérience individuelle au regard et à l'écoute du monde social. »⁵⁰⁸ Enfin, la « télévision de l'intimité » diffuse des messages collectifs. Il s'agit alors d'une « parole privée mise au service d'un discours d'intérêt général. »⁵⁰⁹

⁵⁰⁴ André Vitalis, *op.cit.*, p.190.

⁵⁰⁵ Dominique Mehl, *La télévision de l'intimité*, *op.cit.*, p.31.

⁵⁰⁶ *Ibid.*, p.30.

⁵⁰⁷ *Ibid.*, p.64.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, p.114.

⁵⁰⁹ *Ibid.*, p.128.

La typologie des discours de la « télévision de l'intimité » se démarque des discours alarmistes sur l'extinction du débat public au profit du narcissisme : « le narcissisme, nouvelle technologie de contrôle souple et autogéré, socialise en désocialisant, met les individus en accord avec un social pulvérisé, en glorifiant le règne de l'épanouissement de l'Ego pur. »⁵¹⁰ Plutôt, la publicisation de l'intime à la télévision est révélatrice selon Dominique Mehl de l'incertitude sur les valeurs de notre société et de la quête identitaire qui s'en suit. « La télévision de l'intimité se présente comme un vaste marché aux valeurs où, certes, toutes les références sont mises en équivalence, mais où le droit à la différence est proclamé, où la revendication des particularités est affichée. En ce sens, elle souscrit à la gestion de l'altérité par la reconnaissance des disparités et des appartenances communautaires. »⁵¹¹ La monstration télévisuelle des relations entre hommes et femmes traduit le désir de reconnaissance des spécificités personnelles et des différences. Le dévoilement de ces relations, qu'il s'agisse du sentiment amoureux, de la gestion plus ou moins conflictuelle de la relation ou de la sexualité s'inscrit dans la tendance contemporaine de publicisation de l'intime dans l'espace public. Cette monstration télévisuelle de l'intime soulève un certain nombre de questions quant au rôle des journalistes et producteurs d'émissions. Elle incite à réévaluer le droit à la vie privée. Mais surtout, cette culture médiatique de l'intime met en scène l'inquiétude et l'angoisse générées par l'absence d'un unique cadre normatif strictement établi. Elle traduit la préoccupation pour la gestion des relations interpersonnelles : ce thème touche en effet « à l'intime, à la négociation du Moi et à l'angoisse de son accomplissement. »⁵¹²

La vie privée, traditionnellement opaque, est omniprésente à la télévision, tant dans l'information que la fiction ou les programmes de divertissement. Les médias participent du brouillage des frontières entre vie privée et vie publique. Cette

⁵¹⁰ Gilles Lipovetsky, *L'ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1993, p.229.

⁵¹¹ Dominique Mehl, *La télévision de l'intimité*, op.cit., p.239.

⁵¹² Annick Dubied, « L'étude narratologique du fait divers et du people : hybridation, intersections et renouvellement des problématiques », Françoise Albertini et Nicolas Pélissier (dir.), *Les Sciences de l'Information et de la Communication à la rencontre des Cultural Studies*, Paris, L'Harmattan, 2009, p.186.

lecture dichotomique, selon laquelle les médias dissèquent la vie privée, se fonde sur la lecture des sphères publique politique et privée inspirée du modèle bourgeois. Or, la perspective féministe offre ici une relecture éclairante de l'expansion de l'intime à la télévision. Revenant *a posteriori* sur sa théorisation de l'espace public de 1962, Jürgen Habermas insiste davantage sur la dimension patriarcale de la sphère publique bourgeoise. « Le caractère patriarcal de la famille restreinte, qui a formé à la fois le noyau de la sphère privée de la société bourgeoise et le lieu de formation des nouvelles expériences psychologiques d'une subjectivité centrée sur elle-même, ne fait pas de doute. »⁵¹³ Il salue à ce titre les travaux féministes qui ont « aiguisé notre perception du caractère patriarcal de la sphère publique elle-même. »⁵¹⁴ En effet, la distinction entre espace public et espace privé, telle qu'elle est envisagée dans les différentes théories du contrat social, est articulée autour d'un implicite masculin. Habermas fait ici écho aux travaux de Carol Pateman : celle-ci déconstruit les justifications des philosophes du contrat social et démontre le caractère fondamentalement patriarcal de la société civile. « Les théoriciens du politique présentent habituellement la création de la société civile comme ayant une portée universelle (au moins potentiellement) incluant chacun. [...] Mais tel n'est pas le droit politique originaire : la partie de l'histoire qui révèle que le contrat social est en fait un pacte entre frères instituant la société civile selon un ordre patriarcal ou masculin est passée sous silence. »⁵¹⁵ Convoquant Jean-Jacques Rousseau, John Rawls, Robert Filmer, Thomas Hobbes et John Locke, Carol Pateman explique que le contrat social qui fonde le corps politique civil n'est pas un simple contrat entre des individus mais un pacte fraternel. « Le contrat est fait par des frères, ou une *fratrie*. Ce n'est pas un hasard si la fraternité apparaît historiquement au même moment que la liberté et l'égalité, ni si elle signifie exactement ce qu'elle dit : la solidarité entre des frères. »⁵¹⁶ Pour Pateman, les différents discours du contrat social n'explicitent pas la double détermination de la sphère politique, à la fois comme espace public, et donc loin de la sphère privée traditionnellement féminine, et comme

⁵¹³ Jürgen Habermas, « 'L'espace public', 30 ans après », *Quaderni*, n°18, 1992, p.166. Paru également dans l'édition de 1993 de *L'espace public, op.cit.*

⁵¹⁴ *Ibid.*, p.166.

⁵¹⁵ Carole Pateman, « Le contrat social entre frères », *Repenser le politique. L'apport du féminisme*, Paris, Campagne Première/Les cahiers du Grif, 2004, p.19-20.

⁵¹⁶ *Ibid.*, p.31.

ensemble d'individus dotés de raison et unis par une fraternité, et non pas une sororité. « Ainsi se révèle clairement le fait que l'exclusion des femmes a été un élément constitutif de la sphère publique politique, au sens où celle-ci n'était pas seulement dominée par les hommes de façon contingente mais déterminée, dans sa structure et son rapport à la sphère privée, selon un critère sexuel. »⁵¹⁷

En affirmant que « le personnel est politique », les féministes françaises des années 1970 ont déplacé les frontières de l'intime. Elles ont plaidé pour davantage de transparence et de protection des femmes dans la sphère privée, traditionnellement hermétique aux cadres juridiques de l'espace public. L'entrée progressive des femmes dans la sphère publique et son corollaire, l'entrée du politique dans la sphère privée participent d'une redéfinition des frontières traditionnelles. « Introduire des règles et plus de transparence comme cela a été fait dans le monde politique ou réinscrire la famille et la conjugalité dans une représentation démocratique de la société, apparaît dès lors comme un progrès. La démocratie ne concerne pas que le politique mais doit être élargie à l'ensemble de l'univers privé. »⁵¹⁸ Il ne s'agit donc pas ici de vilipender la monstration de l'intime à la télévision, mais plutôt de comprendre les bouleversements que la ré-articulation des rapports de genre laisse entendre dans nos représentations médiatiques. A ce titre, l'expansion de l'intime « est le symptôme d'une fragilisation sociopolitique non pas de l'individu mais de la fabrication identitaire. »⁵¹⁹ Foucault a montré que les pouvoirs externes (juridiques, politiques, médicaux, religieux) définissent les limites du privé, de l'intime. Parce que le pouvoir est diffus, les lignes de forces et les discours hégémoniques sont toujours plus ou moins provisoires. La reconnaissance en droit de l'égalité entre les hommes et les femmes est un bel exemple de retournement d'un rapport de pouvoir. Les redéfinitions identitaires et relationnelles qui en découlent imprègnent les représentations télévisuelles. A ce titre, analyser les contenus de la télévision « c'est accéder à la manière dont chaque société nationale, à un moment donné, se

⁵¹⁷ Jürgen Habermas, « 'L'espace public', 30 ans après », *op.cit.*, p.167.

⁵¹⁸ André Vitalis, *op.cit.*, p.190-1.

⁵¹⁹ Patrick Baudry, *op.cit.*, p.106.

représente elle-même, à travers ses compromis provisoires et contestés, ses idéaux, ses non-dits, ses stéréotypes, ses normativités et ses mythes. »⁵²⁰

⁵²⁰ Éric Macé, *Les imaginaires médiatiques. Une sociologie postcritique des médias*, Paris, Amsterdam, 2006, p.86.

C. La télévision comme « technologie de genre »

- Le tournant des *Cultural Studies*

Jusque dans les années 1980, les contributions féministes à l'analyse des contenus des médias s'appuient sur une théorie fonctionnaliste. « Selon la terminologie féministe, les médias transmettent des valeurs sexistes, patriarcales ou capitalistes afin de contribuer à maintenir l'ordre social. Dans de tels modèles, le sens se situe essentiellement dans des contenus plutôt cohérents et dénués d'ambivalences. »⁵²¹ La lecture idéologique des contenus des médias a néanmoins permis de mettre l'accent sur la notion de représentation, qui désigne étymologiquement l'action de mettre sous les yeux (*repraesentatio*). Si l'on en croit Althusser, « les représentations n'expriment pas une réalité première, mais sont constitutives de la réalité. »⁵²² L'image des femmes dans les médias n'est plus simplement évaluée ou indexée, elle est plutôt perçue comme un « ensemble de pratiques représentationnelles hautement orchestrées, qui produis[ent] la cohérence du genre féminin, ainsi naturalisé. »⁵²³

A la même époque, les études de genre se développent sur les campus américains. Depuis la fin des années 1960, « l'université favorise plutôt l'essor d'un féminisme séparatiste, isolé sur les campus à la fois du militantisme communautaire extérieur et de la majorité des étudiantes et des enseignantes. »⁵²⁴ Au contraire de ces départements de *Women's Studies*, les études de genre adoptent une perspective transversale et anti-essentialiste qui dénonce toute tentative de naturalisation des rapports sociaux de sexe au profit d'une approche constructiviste des identités de

⁵²¹ Liesbet Van Zoonen, *Feminist media studies*, op.cit., p.27. «In feminist terminology media are thought to transmit sexist, patriarchal or capitalist values to contribute to the maintenance of social order. In such models meaning is located primarily in relatively consistent and uncontradictory media texts. »

⁵²² Angela McRobbie, « Ré-articuler l'empirisme et le déconstructivisme : nouvelles questions pour le féminisme et les *Cultural Studies* », op.cit., p.323.

⁵²³ *Ibid.*, p.323.

⁵²⁴ François Cusset, *French theory*, Paris, La découverte, 2005, p.158.

genre⁵²⁵. Il ne s'agit plus de s'interroger sur une féminité commune à toutes les femmes mais plutôt d'analyser les modalités de subjectivation des individus. Cette critique du modèle unique et essentialisant de la féminité, portée notamment par le *Black feminism*, s'accompagne dans les études médiatiques d'une prise en compte des femmes dans les instances de la production et de réception. A ce titre, l'article précurseur de Laura Mulvey a influencé grandement ces « *cultural studies* féministes »⁵²⁶.

Critique féministe de cinéma, Laura Mulvey publie en 1975 une analyse des femmes dans le cinéma classique hollywoodien. Revendiquant un usage politique de la psychanalyse, Laura Mulvey analyse la représentation des femmes comme un dispositif d'implantation de significations masculino-centrées. Elle envisage les contenus filmiques comme un système de représentation, englobant dès lors dans son analyse les liens entre spectateurs et représentations. « En tant que système de représentation sophistiqué, le cinéma questionne la manière dont l'inconscient (produit de l'ordre dominant) structure nos manières de voir et le plaisir que nous y trouvons. »⁵²⁷ La représentation des femmes au cinéma s'articule selon elle autour de deux mouvements distincts. D'un côté, elle obéit à un instinct scopophile, c'est-à-dire « le plaisir de regarder une autre personne comme un objet érotique »⁵²⁸. Les femmes sont mises en scène comme des objets sexuels à la fois pour les personnages de l'histoire et pour les spectateurs du film. De l'autre, la représentation favorise l'identification des spectateurs. Mais cette identification est strictement masculine, puisque les protagonistes sont les hommes, les femmes n'occupant que le rôle d'objet. Le système de représentation des films hollywoodiens réduit les femmes au rôle passif d'objet sexuel alors qu'il inscrit les hommes dans l'action. L'analyse filmique de Laura Mulvey met en lien contenus et réception tout en distinguant les rôles masculins et féminins. Sa prise en compte du rapport au spectateur a eu

⁵²⁵ Voir Chapitre 2: « Éléments de définition du genre », notamment à propos de l'article de Joan W. Scott « Genre: une catégorie utile d'analyse historique », *op.cit.*

⁵²⁶ Angela McRobbie, « Ré-articuler l'empirisme et le déconstructivisme : nouvelles questions pour le féminisme et les *Cultural Studies* », *op.cit.*, p.323.

⁵²⁷ Laura Mulvey, « Visual pleasure and narrative cinema », *Screen*, n°16, Londres, Society for Education in film and Television, 1975, p.7. « *As an advanced representation system, the cinema poses questions of the ways the unconscious (formed by dominant order) structures ways of seeing and pleasure in looking.* »

⁵²⁸ *Ibid.*, p.17. « *pleasure of looking at another person as an erotic object* »

d'importants échos dans l'étude des médias. Ainsi, se développe à partir des années 1980 un courant de recherche qui questionne les stratégies de réception des audiences féminines.

Dans le cadre de sa thèse, Ien Ang a mené une recherche sur la réception féminine de la série *Dallas*. Elle conclut que le plaisir expérimenté par les téléspectatrices provient du réalisme perçu dans les sentiments et émotions des personnages. « Ce qui est perçu comme réel, ce n'est pas la connaissance du monde, mais une expérience subjective du monde, un 'paradigme du sentiment'. »⁵²⁹ S'inspirant des travaux de Stuart Hall, Ien Ang construit sa propre typologie des audiences de *Dallas*. Elle distingue les admirateurs de la série (« *Dallas-lovers* ») et ceux qui occupent une position oppositionnelle (« *Dallas-haters* »). Pour eux, « *Dallas* représente une fraude puisque c'est un produit commercial. »⁵³⁰ Enfin, une troisième catégorie opère une réception distanciée (« *the ironic viewing* »). « L'ironie permet aux téléspectateurs de jouir de la série sans souffrir des affres de la conscience. »⁵³¹ L'intérêt qu'elle porte au « plaisir des femmes »⁵³² et à leurs pratiques résistantes de réception marque la fin du « déterminisme textuel »⁵³³ qui caractérisait les premières études sur la représentation des femmes.

Le détour par les recherches sur la réception permet de problématiser la représentation non plus simplement comme le lieu de la reproduction des hiérarchies sociales, et notamment la domination masculine, mais plutôt comme un domaine constitutif du réel dont il produit et rend légitime les normes de genre. L'influence du travail de Foucault sur les féministes anglophones est à ce titre essentiel. « L'accent est alors mis sur la manière dont les discours, qui comprennent des mots, des affirmations et d'autres formes de représentation, rassemblées dans une textualité

⁵²⁹ Ien Ang, *Watching Dallas, Soap Opera and the melodramatic imagination*, London/New York, Methuen, 1985, p.45. « What is recognized as real is not knowledge of the world but a subjective experience of the world: a 'structure of feeling'. »

⁵³⁰ *Ibid.*, p. 91. « *Dallas is a kind of fraud because it is a commercial product.* »

⁵³¹ *Ibid.*, p.101. « *Irony enables them to enjoy it without suffering pangs of conscience.* »

⁵³² Angela McRobbie, *In the Culture Society: Art, Fashion, and Popular Music*, op.cit., p.46. « *women's pleasure* ».

⁵³³ Rosalind Gill, *Gender and the media*, Cambridge, Polity Press, 2007, p.17. « *textual determinism* ».

cohérente, produisent les réalités sociales telles que nous les connaissons. »⁵³⁴ En France, soulignons la recherche menée par Marie-Joseph Bertini sur la construction d'archétypes féminins dans la presse d'information : *Le Monde*, *Libération*, *Le Nouvel Observateur* et *L'Express*. Parce que le langage est un point nodal du pouvoir, Marie-Joseph Bertini se livre à une analyse des discours de presse concernant les femmes. « [L]e discours des médias sur les femmes constitue une *pratique discursive*, au sens où l'entendait Michel Foucault, c'est-à-dire une action sur le réel – organisée selon des règles – qui oriente celui-ci et le modifie. »⁵³⁵ Elle identifie cinq occurrences, « voire [d]es automatismes »⁵³⁶, qui servent à caractériser les femmes. Ces termes sont : égérie, muse, madone, mère, Pasionaria. « En tant que telles, elles constituent *des stratégies discursives* qui, comme l'indique leur nom, poursuivent un objectif inchangé : en simplifiant, donc en caricaturant les modalités d'action des femmes, ces médias assument en leur nom, et au profil de la société à laquelle ils appartiennent, le cantonnement de toutes les femmes en deçà de ces Figures-sanctions. »⁵³⁷

L'égérie, c'est-à-dire l'inspiratrice, mi-mère, mi-maîtresse d'un homme est une figure de médiation, « une femme-passerelle »⁵³⁸. Si elle exerce certes un pouvoir, celui-ci est conditionné par son effacement, sa « non-visibilité. »⁵³⁹ En ce sens, elle représente « l'injonction faite aux femmes de demeurer dans les plis du caché et de l'intime »⁵⁴⁰. La figure de la muse s'inscrit dans la même orientation que l'égérie. « Si l'Égérie est inspiratrice, la Muse, elle, est inspiration. [...] Elle est la Figure emblématique d'une passivité ontologique, une sorte de statufication de la Femme figée dans le glacié de son être-pour-autrui. »⁵⁴¹ La muse n'exprime aucune ambition, ni pour elle ni pour autrui ; tout son être est renoncement. Au travers de ces deux figures féminines, « ce que la langue échoue à dire, tant c'est encore inaudible,

⁵³⁴ Angela McRobbie, « Ré-articuler l'empirisme et le déconstructivisme : nouvelles questions pour le féminisme et les *Cultural Studies* », *op.cit.*, p.325.

⁵³⁵ Marie-Joseph Bertini, *Femmes. Le pouvoir impossible*, *op.cit.*, 2002, p.19.

⁵³⁶ *Ibid.*, p.20.

⁵³⁷ *Ibid.*, p.22.

⁵³⁸ *Ibid.*, p.29.

⁵³⁹ *Ibid.*, p.30.

⁵⁴⁰ *Ibid.*, p.30.

⁵⁴¹ *Ibid.*, p.33.

c'est qu'il y a des femmes sujets de l'action. »⁵⁴² La troisième figure est bien entendu celle de la mère, assignée à sa fonction reproductrice et maternante. « [L]'hétéronomie de la femme définie comme mère s'organise moins dans la dépendance de la femme par rapport à l'enfant, qui la détermine comme telle, que dans l'économie sociale et politique du système patriarcal. »⁵⁴³ Quatrièmement, la madone apparaît de manière récurrente dans le corpus de presse. Elle « représente admirablement cette tension essentielle entre la Maman et la Putain, double polarité indissociable de l'imaginaire masculin. »⁵⁴⁴ Enfin, la cinquième figure des femmes dans la presse d'information est la Pasionaria. La Pasionaria fait écho à Dolores Ibarruri, une militante communiste, figure centrale du républicanisme espagnol du début du XX^e siècle. C'est une figure de souffrance ; *pator* en latin désigne l'action de souffrir avec. Elle suscite le respect et l'admiration pour son courage, tant en politique que face à ses conditions de vie précaires. « Dolores, en devenant l'emblème de la résistance au pire, participe à ériger la Figure de la Pasionaria au rang de principe de l'action des femmes dans le monde. »⁵⁴⁵ Mais son surnom reflète également un caractère passionné. Elle est « déterminée mais jusqu'au-boutiste, courageuse mais suicidaire, combattante mais belliqueuse, fidèle mais incontrôlable, émouvante mais irritante, vaillante mais systématique, vigilante mais obsessionnelle... »⁵⁴⁶ Des cinq figures féminines, elle est la seule qui incarne l'action des femmes dans la sphère publique. Mais cette caractéristique est dévaluée en même temps qu'elle est énoncée en raison de ses trop nombreux défauts.

Les études médiatiques féministes et les *Cultural Studies* ont trouvé dans la problématisation de la représentation comme pratiques discursives de pouvoir constitutives de la réalité un fort point de convergence. En effet, la culture pour les chercheurs des *Cultural Studies* n'est plus envisagée dans une problématique de la domination, mais dans celle des rapports de pouvoir. Ce passage est opéré par Stuart Hall, lui-même inspiré de Gramsci. « A la suite de Gramsci, Stuart Hall propose de

⁵⁴² *Ibid.*, p.37.

⁵⁴³ *Ibid.*, p.44.

⁵⁴⁴ *Ibid.*, p.47.

⁵⁴⁵ *Ibid.*, p.67.

⁵⁴⁶ *Ibid.*, p.67.

considérer la culture comme un champ de luttes symboliques et de conflits de définitions entre groupes sociaux »⁵⁴⁷. L'hégémonie s'exerce mais elle est sans garantie, en témoignent les pratiques diversifiées de réception.

Ce tournant postcritique des études médiatiques a favorisé une approche constructiviste des médias. Les contenus médiatiques sont le résultat provisoirement stabilisé de la mise en tension entre points de vue hégémoniques et contre-hégémoniques. Dans un élan magrittien, le sociologue Éric Macé écrit : « ceci n'est pas une représentation médiatique, mais des rapports sociaux engrammés dans des produits culturels et engagés dans les conflits de définition qui président à la production et l'interprétation de ces produits culturels. »⁵⁴⁸ Dans un même mouvement, les théories du genre des années 1990 et 2000 affirment que les identités de genre ne sont pas fondées en nature, mais qu'elles procèdent d'identifications au sein de rapports sociaux hiérarchisés. Comme l'a montré Judith Butler, la subjectivation des individus opère de manière itérative au travers d'identifications à des normes de genre. Analyser les contenus de la télévision permet dès lors d'accéder aux représentations collectives de ces normes de genre, dont ils sont à la fois la scène et l'instance de re-production. A la suite de Teresa de Lauretis, cette approche constructiviste du genre et des médias nous permet d'affirmer que le média télévisuel est une « technologie de genre ».

⁵⁴⁷ Éric Macé, *Les imaginaires médiatiques*, op.cit., p.41.

⁵⁴⁸ *Ibid.*, p.20.

- La « technologie de genre »

L'expression « technologie de genre » a été employée pour la première fois par Teresa de Lauretis à propos du cinéma. Fondée sur le modèle foucauldien des technologies de pouvoir, la technologie de genre désigne une approche du média comme technologie sociale. Dans *Surveiller et Punir*, Michel Foucault analyse les réseaux disciplinaires carcéraux, scolaires et militaires. Il souligne l'instrumentation multiforme du pouvoir et les mécanismes de micro-pouvoirs qui disciplinent les corps et les attitudes. « Le pouvoir disciplinaire en effet est un pouvoir qui, au lieu de soutirer et de prélever, a pour fonction majeure de 'dresser'. [...] Il 'dresse' les multitudes mobiles, confuses, inutiles de corps et de forces en une multiplicité d'éléments individuels.»⁵⁴⁹ Le sujet chez Foucault est produit par des techniques de pouvoir et des dispositifs de contrôle. Poursuivant sa réflexion sur les « techniques polymorphes de pouvoir »⁵⁵⁰, il porte dans *La volonté de savoir* son attention sur l'injonction apparue au XVIII^e siècle dans nos sociétés occidentales à dire la « vérité du sexe ». Son analyse traite des instances de production discursive, de production de pouvoir et de savoir de ce qu'il qualifie de « technologie de sexe. »⁵⁵¹ Dans la théorie foucauldienne, la société est constituée par un ensemble de forces, un réseau avec ses lignes de fronts, ses pouvoirs et ses contre-pouvoirs. Le pouvoir selon Michel Foucault est omniprésent et diffus. Il désigne « la multiplicité des rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent, et sont constitutifs de leur organisation. »⁵⁵² Le pouvoir s'inscrit dans une situation complexe et historiquement située. Les injonctions et normativités hégémoniques sont maintenues au moyen de technologies de pouvoir, notamment la technologie de sexe.

Si Foucault a pris soin d'identifier la technologie de sexe qui contrôle et produit un champ de la sexualité, son approche ne distingue pas les différences de traitement entre les individus masculins et féminins. « [E]n faisant l'impasse sur les

⁵⁴⁹ Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p.200.

⁵⁵⁰ Michel Foucault, *La volonté de savoir*, op.cit., p.20.

⁵⁵¹ *Ibid.*, p.154.

⁵⁵² *Ibid.*, p.121.

investissements conflictuels des hommes et des femmes dans les discours et les pratiques de la sexualité, la théorie de Foucault exclut de fait, bien qu'elle ne l'empêche pas, la prise en considération du genre. »⁵⁵³ Teresa de Lauretis développe en retour le concept de « technologie de genre », le genre étant entendu comme le principe organisateur de l'asymétrie des rapports sociaux de sexe⁵⁵⁴. Elle propose de « penser le genre comme étant le produit et le processus d'un certain nombre de technologies sociales, d'appareils techno-sociaux ou biomédicaux. »⁵⁵⁵ Elle énonce quatre caractéristiques de la technologie de genre, qui ne sont pas sans évoquer fortement la théorie de la performativité du genre développée par Judith Butler.

D'abord, elle affirme que « le genre est (une) représentation. »⁵⁵⁶ Le genre ne désigne pas un fondement naturel, biologique, mais plutôt la représentation d'une relation sociale. Prenant, tout comme Judith Butler, l'exemple des actes de paroles, elle montre que c'est l'énoncé du médecin lors de l'échographie, « c'est un garçon » ou « c'est une fille », qui produit un sujet de genre. « Bien qu'un enfant ait un sexe donné par la 'nature', ce n'est que lorsque l'enfant (*it*, ça) devient (c'est-à-dire à partir du moment où c'est signifié comme) un garçon ou une fille que 'ça' acquiert un genre. »⁵⁵⁷ Dès lors, l'enfant reçoit une socialisation différenciée en fonction de cette donnée première. Le genre se dissocie du sexe, il n'en est pas une simple excroissance. Plutôt, le genre désigne « la représentation de chaque individu dans le cadre d'une relation sociale particulière qui préexiste l'individu. »⁵⁵⁸ En d'autres termes, nous existons en tant que sujet genré à travers la représentation que nous nous faisons de ce que sont les identifications et relations de genre.

La seconde proposition de Teresa de Lauretis stipule que « la représentation du genre est sa construction. »⁵⁵⁹ L'invocation du principe derridien d'itérabilité, tel que l'interprète Judith Butler, éclaire la définition de Teresa de Lauretis. Pour Butler, la performativité du genre est un processus temporel de matérialisation du sujet. Elle

⁵⁵³ Teresa de Lauretis, *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute, 2007, p.41.

⁵⁵⁴ Voir chapitre 2 : « Éléments de définition du genre ».

⁵⁵⁵ Teresa de Lauretis, *op.cit.*, p.41.

⁵⁵⁶ *Ibid.*, p.41.

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p.45.

⁵⁵⁸ *Ibid.*, p.45.

⁵⁵⁹ *Ibid.*, p.41.

désigne « le pouvoir que possède le discours de produire des effets à travers la réitération. »⁵⁶⁰ Son procédé s'apparente à celui d'une sédimentation. La performativité obéit au principe d'itérabilité⁵⁶¹. « L'action du genre requiert une performance répétée. Cette répétition reproduit et remet simultanément en jeu un ensemble de significations qui sont déjà socialement établies ; et telle est la forme banale et ritualisée de leur légitimation. »⁵⁶² L'identité de genre se construit sur un mode itératif. Le sujet « cite » de manière répétée les normes attribuées à son genre. Le genre existe parce qu'il est réactivé sans cesse dans les interactions. Lorsque Teresa de Lauretis affirme que « la représentation sociale du genre en affecte la construction subjective et que, vice versa, la représentation subjective du genre – ou son autoreprésentation – affecte sa construction sociale »⁵⁶³, elle souligne l'importance des représentations, dont les représentations télévisuelles font parties.

En troisième lieu, Teresa de Lauretis rappelle que la construction du genre opère « dans les médias, les écoles publiques et privées, les tribunaux, la famille. »⁵⁶⁴ Les médias ne sont pas étanches à la transversalité du genre. Comme le rappelle Marlène Coulomb-Gully, « toute communication est par définition genrée. »⁵⁶⁵ Foucault explique que la sexualité, que l'on considère communément comme une affaire privée, de l'ordre de l'intime, est en fait produite par des technologies de sexe qui forment un dispositif de contrôle et de production du corps social. Il s'agit là d'un pouvoir social diffus qui façonne les pratiques des individus. La technologie de genre est également une technologie sociale : elle véhicule des représentations, des imaginaires sociaux, des normes. A ce titre, la télévision façonne des représentations du genre, que des audiences appréhendent de manière différenciée.

⁵⁶⁰ Judith Butler, *Ces corps qui comptent, De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, *op.cit.*, p.35.

⁵⁶¹ Le concept d'itérabilité est employé par Judith Butler dans la perspective derridienne selon laquelle l'itération implique toujours à la fois l'identité et la différence.

⁵⁶² Judith Butler, *Trouble dans le genre*, *op.cit.*, p.264.

⁵⁶³ Teresa de Lauretis, *op.cit.*, p.55.

⁵⁶⁴ *Ibid.*, p.42.

⁵⁶⁵ Marlène Coulomb-Gully, « Les sciences de l'information et de la communication : une discipline *Gender Blind* ? », *op.cit.*, p.144.

La télévision est un dispositif technique⁵⁶⁶ qui produit des représentations. Mais ces représentations ne sont pas de simples mises en scène. Elles sont produites par des dispositifs médiatiques structurés par le genre, et elles produisent du genre, au sens où elles implantent des représentations et des normes de genre qui s'actualisent de manière performative. Les représentations télévisuelles sont des dispositifs de pouvoir. Elles naturalisent des normes de genre et contribuent à perpétuer un ordre symbolique fondé sur la différence hiérarchisée.

La répétition des représentations constitue un champ hégémonique qui définit les attendus du genre. « Le système médiatique est [...] étroitement lié aux structures mentales et sociales qui le composent et rétroagit fortement sur elles, dans un mouvement de causalité circulaire bien connu des spécialistes de l'influence des médias de masse. L'analyse des discours médiatiques en général offre l'opportunité d'observer et de saisir à l'œuvre les stratégies de contention, de repérer minutieusement leurs structures, leurs codes et leurs effets. »⁵⁶⁷ Analyser les contenus de la télévision met en exergue les discours hégémoniques du genre et l'organisation des rapports sociaux de sexe dans nos représentations médiatiques. Cette analyse de la *doxa* conduit à s'interroger sur les normes. En effet la réitération des assignations télévisuelles de genre leur confère le statut de norme. En d'autres termes, une norme qui cesserait d'être actualisée deviendrait hors-norme, anormale, ou du moins singulière. La norme définit ce qui est acceptable, valorisé. Elle procède d'un lissage des représentations.

Si le genre se construit dans sa représentation, si la répétition des normes produit le genre, alors la technologie de genre « ouvre la possibilité d'une capacité d'agir et d'une autodétermination au niveau subjectif, voire individuel. »⁵⁶⁸ Le quatrième point de Teresa de Lauretis suggère que les termes d'une construction différente du genre peuvent être produits dans « les ailleurs du discours, ici et maintenant, ce sont des taches aveugles, les hors-champs de ses représentations. [Elle] les conçoit comme des espaces en marge des discours hégémoniques, des

⁵⁶⁶ Le terme de dispositif indique la consubstantialité de la technique et de son environnement social, politique, juridique, etc.

⁵⁶⁷ Marie-Joseph Bertini, *Ni d'Ève, ni d'Adam. Défaire la différence des sexes*, op.cit., p.65.

⁵⁶⁸ Teresa de Lauretis, op.cit., p.55.

espaces sociaux inscrits dans les interstices des institutions, les fissures et les défauts des appareils de savoir-pouvoir. »⁵⁶⁹ Les rapports de pouvoir forment un ensemble dynamique, un champ de tensions où ils sont perpétuellement mis en jeu. En somme, « le pouvoir s'exerce plutôt qu'il ne se possède. »⁵⁷⁰ Productif de normes de genre, le champ du pouvoir n'échappe donc pas à l'éventualité de disruptions dans les représentations du genre, de productions contre-hégémoniques, en bref l'altération des normes de genre.

L'approche du média comme technologie de genre présente un intérêt épistémologique triple. Tout d'abord, elle permet d'analyser « le travail de la doxa entendue comme *pouvoir de renaturalisation des normes*. »⁵⁷¹ L'analyse des contenus de la télévision laisse à voir les normes, les discours et représentations hégémoniques du genre. Or, le genre n'a pas de fondement biologique mais il est socialement construit dans sa répétition. Examiner les représentations de genre à la télévision implique donc une mise en exergue de cette construction.

La production d'un savoir sur les représentations médiatiques favorise en outre une prise de conscience des normes de genre. « L'intérêt primordial de cette approche culturaliste socioconstructionniste consiste à faire émerger des discours et des dispositifs les éléments extérieurs pensés et éprouvés comme des propres, à *repolitiser en quelque sorte ce qui avait été dépolitisé*. »⁵⁷² La mise en visibilité du processus de naturalisation des normes facilite leur possibilité de transgression. Les représentations, théories et concepts qui étayaient les recherches sur les représentations du genre constituent à ce titre également une technologie de genre. Comme l'affirme Teresa de Lauretis, « la théorie (un terme générique valant pour tout discours théorique dont l'objectif est d'essayer d'expliquer un objet particulier avec pour effet de construire cet objet dans un champ de signification qui devient son propre domaine de savoir, ce domaine étant souvent appelé 'discipline') est une technologie

⁵⁶⁹ *Ibid.*, p.91.

⁵⁷⁰ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, *op.cit.*, p.35.

⁵⁷¹ Marie-Joseph Bertini, *Ni d'Ève, ni d'Adam*, *op.cit.*, p.67.

⁵⁷² *Ibid.*, p.45.

de genre »⁵⁷³. La prise de conscience de la contribution à un discours du genre constitue en ce sens une réinscription politique, pour des chercheurs dont on déplore trop souvent l'absence d'engagement. « Nos théories sont des pratiques sociales. »⁵⁷⁴ Cette responsabilité ne signifie pas que le militantisme soit justification et condition *sine qua non* d'une recherche. Plutôt, elle incite à toujours davantage de rigueur méthodologique et de réflexivité de la part d'un chercheur conscient de son inscription dans un tissu social.

Enfin, faire le diagnostic du présent des normes de genre dans le média télévisuel s'inscrit dans une approche constructiviste des médias. Les représentations médiatiques sont inscrites dans un processus communicationnel qui englobe à la fois la production de sens, les processus d'interprétation et le contexte historique et social du contenu médiatique. C'est au centre de ces interactions entre texte, contexte et publics que notre objet d'étude s'inscrit. Dans une société d'égalité en droits entre les hommes et les femmes, où l'émergence de nouveaux modèles de relations masque mal les inégalités de fait et la persistance des injonctions maternalistes, il nous a semblé pertinent d'étudier les représentations télévisuelles du couple hétérosexuel, fondement de la famille nucléaire traditionnelle.

⁵⁷³ Teresa de Lauretis, *op.cit.*, p.77.

⁵⁷⁴ Marie-Joseph Bertini, *Ni d'Ève, ni d'Adam*, *op.cit.*, p.98.

PARTIE 2

**LES REPRÉSENTATIONS
GENRÉES DU COUPLE
HOMME-FEMME**

CHAPITRE 4. MÉTHODOLOGIE, HYPOTHÈSES ET DÉLIMITATION DU CORPUS

A l'issue d'une première partie davantage conceptuelle qui offre une réflexion théorique sur les liens entre médias et rapports de genre, il s'agit maintenant d'explicitier le fonctionnement de la technologie de genre télévisuelle et de mettre en exergue les normes qu'elle véhicule dans un corpus télévisuel.

Notre étude des représentations télévisuelles du couple homme-femme est basée sur une démarche hypothético-déductive. Les hypothèses sont établies à partir de la modélisation du couple homme-femme développée par le sociologue Anthony Giddens. Trois modèles de relation sont postulés : l'amour passion, caractérisé par la tension sexuelle et son caractère éphémère, l'amour romantique, qui fait la part belle aux sentiments amoureux mais demeure fondamentalement inégalitaire et enfin l'amour convergent, basé sur l'entente communicationnelle, la recherche d'égalité mais aussi la précarité du pacte conjugal.

Une réflexion préalable sur la posture du chercheur nous conduit à favoriser une démarche d'analyse qualitative basée sur une double grille d'analyse. D'une part, nous analyserons les régimes de monstration télévisuelle du couple homme-femme ; d'autre part, il s'agit de mettre en exergue les rôles masculins et féminins au sein des couples, au moyen d'une analyse sémio-narrative.

Un corpus destiné à l'application de notre méthodologie est défini. Il se compose de trois saisons de trois programmes caractérisés par la monstration de rapports homme-femme et la prégnance du traitement télévisuel de l'intime. Ces programmes, diffusés sur trois chaînes différentes de la télévision française et appartenant à des genres télévisuels spécifiques sont : *Pigalle la nuit*, *Maman cherche l'amour* et *Un gars, une fille*.

I. Méthodologie et hypothèses

A. Une démarche qualitative

Le genre est un mécanisme de l'ordre symbolique⁵⁷⁵, à la fois en tant que système de signification et système de contrôle des significations. Les contenus médiatiques expriment des médiations provisoirement stabilisées, « des traces des interactions qui les ont constitués, comme des plis condensant les rapports sociaux, les logiques d'action et les mouvements culturels. »⁵⁷⁶ Déchiffrer les représentations du genre à la télévision revient ainsi à « lire le genre au carré »⁵⁷⁷, c'est-à-dire à mettre à jour un dispositif technique de mise en relations des individus, le genre, au sein d'un autre dispositif, le média. En d'autres termes, il s'agit d'explicitier le fonctionnement de la technologie de genre télévisuelle.

Cette recherche traite des représentations télévisuelles du couple homme-femme. A la suite des chercheurs des *Cultural Studies*, de la théorie française des médiacultures, mais aussi des études féministes sur le genre et les médias, nous pouvons affirmer que le sens est une pratique et une construction. « Le 'bon' sens, ce sont les interprétations qu'en font les acteurs dans des contextes précis. »⁵⁷⁸ Aussi les représentations télévisuelles, parce qu'elles sont des véhicules privilégiés de la manière dont une société se raconte à elle-même, nous apparaissent riches de significations. Les pratiques médiatiques d'interprétation et de construction du message télévisuel compliquent pourtant l'analyse. Les contenus de la télévision sont

⁵⁷⁵ « Par ordre symbolique il faut entendre l'ensemble des lois, règles, normes, interdits et tabous gouvernant et codifiant les stratégies de sociabilité censées exprimer par extension les fondamentaux universels de l'espèce humaine. », Marie-Joseph Bertini, *Ni d'Ève ni d'Adam. Défaire la différence des sexes*, op.cit., p.12.

⁵⁷⁶ Éric Maigret, *Sociologie de la communication et des médias*, op.cit., p.237.

⁵⁷⁷ Nous empruntons l'expression à Éric Macé.

⁵⁷⁸ Johannes Angermüller, « L'analyse qualitative et quasi qualitative des textes », Pierre Paillé (dir.), *La Méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, 2006, p.228.

des « entités symboliques dont le sens n'est pas facile à déterminer. »⁵⁷⁹ Cette ambiguïté est renforcée par la nature même du média télévisuel. En effet, « le signe télévisuel est complexe. Il est lui-même constitué par la combinaison de deux types de discours : visuel et auditif. »⁵⁸⁰ Sa richesse expressive s'accompagne donc d'une « matérialité opaque. »⁵⁸¹

Le rejet de l'univocité et de l'immédiateté du sens qui caractérise notre approche a orienté notre recherche vers une démarche qualitative. En effet, l'approche positiviste traditionnelle distancie celui qui produit la connaissance de son objet d'étude. Elle « présuppose que l'objet du savoir est extérieur au chercheur. Dans cette conception, il existe une dualité entre l'objet d'étude et le sujet qui mène la recherche. A l'image des sciences de la nature, une distance radicale sépare celui qui produit la connaissance de ce qui est à découvrir. Cette perspective dualiste entraîne un ensemble de conséquences prises comme des pétitions de principes ou des socles épistémologiques inconditionnels pour la bonne conduite de la recherche. »⁵⁸² Au contraire, la démarche qualitative accepte le lien qui unit le chercheur à son objet d'étude. Le chercheur n'a pas une visée surplombante, son savoir est un savoir individuel. « Pour la recherche qualitative, la production des connaissances passe donc par 'l'être humain' qu'est le chercheur. »⁵⁸³ Puisque le sens d'un texte, *a fortiori* télévisuel, est socialement construit et partagé, cette démarche s'avère tout à fait pertinente car elle « s'efforce de mettre en valeur le monde tel qu'il est vécu par les acteurs. Au lieu de découvrir des lois, c'est-à-dire de dégager des explications causales par la mesure et le calcul statistique, ces approches mettent l'accent sur l'ouverture (*openness*), la souplesse et la réflexivité du processus de la recherche qui vise à rendre compte de la logique d'un objet pris dans sa

⁵⁷⁹ *Ibid.*, p.228.

⁵⁸⁰ Stuart Hall, « Codage/décodage », *Réseaux*, *op.cit.*, p.31.

⁵⁸¹ Johannes Angermüller, *op.cit.*, p.230.

⁵⁸² Henriette Desmet, Willy Lahaye et Jean-Pierre Pourtois, « Postures et démarches épistémiques en recherche », Pierre Paillé (dir.), *op.cit.*, p.172.

⁵⁸³ Johannes Angermüller, *op.cit.*, p.229.

singularité et son unicité. »⁵⁸⁴ A ce titre, notre corpus n'a d'ailleurs pas de volonté de représentation statistique ou d'échantillonnage.

Le choix de l'analyse qualitative a été guidé par la prise en compte de la matérialité et de « l'épaisseur des textes. »⁵⁸⁵ Cette perspective nous détourne de l'analyse classique de contenu, qui nie la subjectivité du chercheur et « prétend aboutir à des analyses objectives par le recours à la quantification. »⁵⁸⁶ Basée sur une approche quantitative et souvent sur l'usage de logiciels, l'analyse de contenu s'inscrit dans la tradition positiviste : « un problème ou un sujet se ramène à des concepts qu'il faut identifier et qui doivent être ensuite traduits en indicateurs statistiques. »⁵⁸⁷ Si elle peut sembler de prime abord rassurante face à l'opacité d'un corpus télévisuel où *l'on n'y voit rien*⁵⁸⁸, la production de données quantitatives n'est trop souvent porteuse d'aucun savoir. De plus, « les résultats obtenus ne sont jamais neutres même s'ils ont l'aspect glacé des tableaux statistiques : ils répondent aux questions que se posent le chercheur, de la façon dont il se les pose. »⁵⁸⁹

La démarche qualitative permet donc d'atteindre une richesse et une finesse d'interprétation supérieures à bien des analyses classiques. Elle offre des nuances que l'analyse quantitative laisserait échapper. Mais ces qualités peuvent néanmoins être également sources de faiblesse. En effet, le « coefficient de subjectivité »⁵⁹⁰ de la démarche qualitative implique des risques d'erreurs. Sa fragilité est en outre exacerbée par le choix d'un objet d'étude complexe, le média télévisuel. Aussi une connaissance préalable des dispositifs médiatiques⁵⁹¹ s'avère nécessaire. Adopter une démarche qualitative implique enfin une rigueur et une construction précise de l'analyse. C'est la fonction de la méthodologie.

⁵⁸⁴ Johannes Angermüller, *op.cit.*, p.226.

⁵⁸⁵ Johannes Angermüller, *op.cit.*, p.226.

⁵⁸⁶ Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat, 1989, p.112.

⁵⁸⁷ Éric Maigret, *op.cit.*, p.74.

⁵⁸⁸ Daniel Arasse, *On n'y voit rien. Descriptions*, Paris, Denoël, 2000, 216 p.

⁵⁸⁹ Éric Maigret, *op.cit.*, p.74.

⁵⁹⁰ Jean-Louis Loubet Del Bayle, *op.cit.*, p.112.

⁵⁹¹ La socio-sémiologie a procédé à l'étude de ces dispositifs, nous pensons notamment aux travaux de Guy Lochard et Jean-Claude Soulages.

Le choix d'une méthode qualitative nécessite un premier point d'éclaircissement : il concerne la posture du chercheur. Dans la démarche qualitative, la relation entre le chercheur et son objet est centrale. Aussi le chercheur doit-il construire le regard qu'il lui porte, notamment au travers du travail de conceptualisation. Décrypter les représentations télévisuelles implique également une capacité à « s'étonner » d'une culture, d'une société. Cette posture de la surprise n'est pas sans évoquer la stratégie narrative mise en place par Montesquieu dans les *Lettres Persanes*. Deux étrangers visitant l'Europe sont frappés par les caractéristiques de la société française, amenant ainsi le lecteur à s'interroger également. De cet étonnement émerge la connaissance, comme le souligne le persan Usbek dans la lettre quarante-huit : « Ceux qui aiment à s'instruire ne sont jamais oisifs. Quoique je ne sois chargé d'aucune affaire importante, je suis cependant dans une occupation continuelle. Je passe ma vie à examiner : j'écris le soir ce que j'ai remarqué, ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu dans la journée : tout m'intéresse, tout m'étonne : je suis comme un enfant, dont les organes encore tendres sont vivement frappés par les moindres objets. »⁵⁹² L'échange interculturel favorise la réflexion sur une société. Dans ce travail de recherche, le chercheur et l'objet de recherche appartiennent à une culture commune. Adopter une posture de surprise et d'étonnement demeure néanmoins essentiel afin d'éviter les écueils de la *doxa* et du préjugé.

« Qu'on s'en désole ou non, il existe une dimension interprétative ou herméneutique dans les sciences sociales. »⁵⁹³ De ce fait, on reproche parfois aux enquêtes qualitatives leurs préjugés et jugements subjectifs, ainsi que l'absence d'une production de savoir « objectivée ». Aussi, le chercheur doit être conscient des déterminismes qui orientent son regard et sa sensibilité. Tel est d'ailleurs le propos de Pierre Bourdieu lorsqu'il développe le concept d'« objectivation participante » dans *La misère du Monde*⁵⁹⁴.

⁵⁹² Montesquieu, *Lettres persanes*, Paris, Gallimard, 2006, p.98.

⁵⁹³ Daniel Bizeul, « Les ressorts psychologiques sont-ils des faits ? », Pierre Paillé (dir.), *op.cit.*, p.64.

⁵⁹⁴ Notons d'ailleurs que cette tentative qualitative basée sur la « réflexivité réflexe » n'a guère été fructueuse. Voir Jacques Hamel, « Qu'est-ce-que l'objectivation participante ? Pierre Bourdieu et les problèmes méthodologiques de l'objectivation en sociologie », *Socio-logos*, n°3, disponible en ligne, <http://socio-logos.revues.org/document1482.html>, consulté le 24 février 2010.

« Le premier travail du chercheur est d'essayer de prendre conscience de ces catégories de perception du monde social et d'essayer de produire une connaissance des instruments de connaissance à travers lesquels nous connaissons le monde social. Cela peut se faire de façon très concrète. Chacun peut faire concrètement ce travail. Qui suis-je, socialement, moi qui dis ce que je dis ? Étant donné ce que je suis, c'est-à-dire les variables qui me caractérisent (mon âge, mon sexe, ma profession, mon rapport avec le système scolaire, mon rapport avec le milieu du travail, le nombre d'années durant lesquelles j'ai été au chômage, etc.) étant donné ces variables, quelles sont les catégories de perception que j'ai toutes les chances d'appliquer à la personne que je regarde ? »⁵⁹⁵

Cette vigilance épistémologique est essentielle pour l'étude des contenus médiatiques. Le chercheur doit savoir qu'il « porte des lunettes ». C'est ainsi que Pierre Beylot, dans sa modélisation pragmatique de la réception par les critiques de *Télérama* des séries policières, interroge sa propre perception et son interprétation de la catégorie de public que sont les critiques : « je voudrais effectuer un retour réflexif sur mon propre travail en m'interrogeant sur la manière dont j'ai moi-même élaboré des critères d'analyse et de classement du discours critique. »⁵⁹⁶

Néanmoins, cette seule réflexivité ne suffit pas pour que la démarche qualitative soit pertinente. En effet, elle ne garantit pas d'être en bonne posture pour « objectiver la connaissance pratique. »⁵⁹⁷ Il est nécessaire d'explicitier clairement, par le détour du langage, les opérations effectuées afin d'analyser le corpus, ces

⁵⁹⁵ Pierre Bourdieu, « De quoi parle-t-on lorsqu'on parle du 'problème de la jeunesse' ? », Annick Percheron (dir.), *Les jeunes et les autres*, Vaucresson, Centre le recherche interdisciplinaire de Vaucresson, 1983, pp.229-234, repris par Jacques Hamel, « Réflexions sur l'objectivation du sujet et de l'objet », Pierre Paillé (dir.), *op.cit.*, p.89.

⁵⁹⁶ Pierre Beylot, « Modèles pragmatiques de réception des séries policières », Pierre Beylot et Geneviève Sellier (dir.), *Les séries policières*, Paris, L'Harmattan, 2004, p.362.

⁵⁹⁷ Jacques Hamel, « Réflexions sur l'objectivation du sujet et de l'objet », Pierre Paillé (dir.), *op.cit.*, p.93.

opérations « en vertu desquelles s'orchestre la connaissance explicative. »⁵⁹⁸ Le chercheur doit respecter un « cahier des charges »⁵⁹⁹ qui définit les tâches à accomplir. C'est la fonction de notre grille d'analyse, avec ses hypothèses préalables. Elle « correspond sans conteste à la règle d'or de la science, tout au moins de la rigueur qui caractérise son entreprise, qui veut qu'une connaissance n'est scientifique que si elle est assortie d'indications sur la manière dont elle a été obtenue, suffisantes pour que puissent en être reproduites les conditions. »⁶⁰⁰

⁵⁹⁸ *Ibid.*, p.91.

⁵⁹⁹ *Ibid.*, p.94.

⁶⁰⁰ *Ibid.*, p.94.

B. Les hypothèses de recherche

Le retour réflexif sur lui-même opéré par le chercheur ainsi que la construction et l'explicitation d'une grille d'analyse structurée offrent un cadrage épistémologique rigoureux à la démarche qualitative. Cependant, malgré les règles strictes observées, l'usage de méthodes éprouvées, en bref « l'appareillage technométhodologique »⁶⁰¹ propre à la démarche scientifique, le chercheur procède à une interprétation, c'est-à-dire « une attribution de sens »⁶⁰², liée à un contexte de compréhension. « La compréhension est donc une construction symbolique qui fait sens dans la mesure où elle répond à un certain nombre de conditions de vérités pour l'individu ou le groupe et pour la situation concernée. L'ajout de nouveaux horizons de compréhension se fait par et dans l'interprétation. L'interprétation est au cœur de la plus grande partie des actes posés dans l'enquête qualitative. »⁶⁰³ Le processus d'interprétation soulève une série d'interrogations, résumée par l'historien de l'art Daniel Arasse dans l'introduction épistolaire de son ouvrage *On n'y voit rien* : « Nous avons la même passion pour la peinture ; comment se fait-il qu'au moment d'interpréter certaines œuvres, nous puissions être aussi loin l'un de l'autre ? »⁶⁰⁴ L'interprétation implique une individualité « en action » dans le processus. Elle soulève chez le chercheur la question de son identité, mais également de sa légitimité.

« Qui suis-je pour interpréter ? »⁶⁰⁵ s'interroge Pierre Paillé. Celui-ci compare l'interprétation au travail de composition d'un tableau, « c'est-à-dire que c'est une œuvre qui part d'un état de la question ou d'une tension et propose un montage inédit d'éléments de langages architecturaux et représentationnels qui se veulent constituer une nouvelle proposition, solution ou question. Ceci implique qu'en général l'interprétation n'est pas donnée d'avance et que sa configuration se réalise le plus souvent en continu. Dans l'enquête qualitative, le chercheur part sur le terrain avec

⁶⁰¹ Pierre Paillé, « Qui suis-je pour interpréter ? » Pierre Paillé (dir.), *op.cit.*, p.101.

⁶⁰² *Ibid.*, p.100.

⁶⁰³ *Ibid.*, p.100.

⁶⁰⁴ Daniel Arasse, *op. cit.*, p.11.

⁶⁰⁵ Pierre Paillé, « Qui suis-je pour interpréter ? » Pierre Paillé (dir.), *op.cit.*, p.99.

une série d'hypothèses, mais l'interprétation reste le plus souvent ouverte. »⁶⁰⁶ Produire une interprétation « valide, juste et sensible »⁶⁰⁷ est le souci de tout chercheur effectuant une analyse de représentations médiatiques. Les dangers de la surinterprétation que sont « l'abus et le forçage de données »⁶⁰⁸ sont en effet toujours imminents. La frontière est mince entre une interprétation fidèle aux données et des extrapolations. Pourtant, le processus interprétatif demeure une étape fondamentale de la production de sens. En effet, « interpréter c'est produire une interprétation nouvelle par rapport à une interprétation déjà existante, qui, dès lors, doit oser forcer la réalité telle qu'elle est à un moment représentée, pour pouvoir advenir et prendre place dans l'espace cognitif. »⁶⁰⁹ Afin de produire une interprétation pertinente et juste, il nous a semblé judicieux d'associer aux précautions méthodologiques et à l'attention réflexive un garde-fou supplémentaire, le raisonnement hypothético-déductif.

Face à la contingence et à la fragilité du processus interprétatif, l'élaboration d'hypothèses est conçue comme un dispositif stratégique visant à « faire parler » les représentations télévisuelles. Schématiquement, les hypothèses sont les questions que le chercheur se pose dans sa recherche. Elles naissent de la mise sous tension de concepts et phénomènes constatés, de la problématique et de l'arrière-plan conceptuel. Aussi les hypothèses se situent « entre l'observation et la vérification. »⁶¹⁰ Elles sont « des propositions admises provisoirement avant d'être soumises à l'épreuve des faits. »⁶¹¹ Les hypothèses servent de référent et préservent le souci de vigilance épistémologique. De plus, elles s'organisent au sein d'un raisonnement, autre dispositif technique qui structure notre démarche qualitative. Le dispositif choisi dans cette recherche est qualifié de raisonnement hypothético-déductif. Si le corpus reste au centre de la démarche, l'élaboration des hypothèses

⁶⁰⁶ *Ibid.*, p.109.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, p.120.

⁶⁰⁸ Marc-Henry Soulet, « Traces et intuition raisonnée », Pierre Paillé (dir.), *op.cit.*, p.137.

⁶⁰⁹ *Ibid.*, p.137.

⁶¹⁰ Jean-Louis Loubet Del Bayle, *op.cit.*, p.158.

⁶¹¹ Henriette Desmet, Willy Lahaye et Jean-Pierre Pourtois, *op.cit.*, p.185.

« va puiser dans des idées préexistantes. On peut dire alors que l'hypothèse est en quelque sorte 'déduite' d'idées précédemment formulées. »⁶¹²

Le raisonnement hypothético-déductif fonctionne sur un mode processuel. Le parcours de principe est le suivant : « à partir d'une théorie ou du moins d'un modèle théorique, le chercheur élabore des hypothèses qu'il soumet à épreuve en produisant des données ou observations empiriques dont le résultat le conduit à une généralisation sous forme de propositions et éventuellement de lois qui confortent, nuancent ou renversent la théorie de départ. »⁶¹³ L'hypothèse est donc un raisonnement provisoire. « Ce n'est pas un résultat ni une affirmation scientifique mais une proposition transitoire. Elle est susceptible d'être révisée, modifiée ou même carrément abandonnée en cours de recherche si elle n'est pas validée mais invalidée par les résultats de l'expérience ou l'analyse des données produites. »⁶¹⁴

⁶¹² Jean-Louis Loubet Del Bayle, *op.cit.*, p.163.

⁶¹³ Jacqueline Freyssinet-Dominjon, *Méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Montchrestien, 1997, p. 27.

⁶¹⁴ Jacqueline Freyssinet-Dominjon, *op.cit.*, p.21.

- L'amour romantique

Les discours hégémoniques sur les rapports amoureux entre hommes et femmes s'accordent sur la gestation, l'émergence ou encore l'avènement d'un nouveau modèle de relation. Ce modèle fait l'objet de dénominations diverses : « partenariat personnel »⁶¹⁵, « couple fissionnel »⁶¹⁶, « relation pure »⁶¹⁷, « libres ensemble »⁶¹⁸, « nouvel ordre amoureux »⁶¹⁹ ou à l'inverse « nouveau désordre amoureux »⁶²⁰, selon les lectures plus ou moins moralistes dont il fait l'objet. Ces désignations hésitantes soulignent « l'ampleur historique de la mutation que nous sommes en train de vivre. »⁶²¹

L'apparition d'un nouveau cadre conjugal, qui suppose logiquement l'existence d'un autre cadre traditionnel, nous amène à effectuer une première remarque : la relation de couple est une relation sociale, historiquement construite et située. Elle se forme « au sein d'un monde humain institué et signifiant. »⁶²² Sociologues et historiens ont d'ailleurs cherché à retracer les évolutions de la famille au fil du temps⁶²³. Cette historicité de la famille, entendue comme une forme de sociabilité humaine, déconstruit sa naturalité. « De cette approche renouvelée et sans tabous, émerge l'idée selon laquelle la famille constitue le processus normatif parfait car il est d'autant plus actif qu'il est invisible et paraît naturel. »⁶²⁴ L'historien Georges Duby analyse ainsi dans *Le chevalier, la femme et le prêtre* le fonctionnement de la société féodale au travers du mariage. Le mariage, en tant que

⁶¹⁵ Zygmunt Bauman, *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, Rodez, Le Rouergue/Chambon, 2004, 190 p.

⁶¹⁶ Serge Chaumier, *L'amour fissionnel. Le nouvel art d'aimer*, Paris, Fayard, 2004, 377 p.

⁶¹⁷ Anthony Giddens, *La transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, op.cit.

⁶¹⁸ François de Singly et alii, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2000, 253 p.

⁶¹⁹ Jacques de Guillebon et Falk Van Gaver, *Le nouvel ordre amoureux*, Paris, Éditions de l'œuvre, 2008, 200 p.

⁶²⁰ Alain Bruckner et Pascal Finkielkraut, *Le nouveau désordre amoureux*, Paris, Seuil, 1997, 316 p.

⁶²¹ Irène Théry, *Le démariage. Justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob, 1996, p.12.

⁶²² Irène Théry, *La distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité*, Paris, Odile Jacob, 2007, p.81.

⁶²³ Voir Irène Théry, *Le démariage*, op. cit., François de Singly, *Le soi, le couple, la famille*, Paris, Pocket, 1996, 413 p.

⁶²⁴ Marie-Joseph Bertini, *Ni d'Ève ni d'Adam*, op.cit., p.194.

relation sociale instituée entre un homme et une femme est considéré comme une structure fondatrice de la société.

« C'est en effet par l'institution matrimoniale, par les règles qui président aux alliances, par la manière dont sont appliquées ces règles, que les sociétés humaines, celles mêmes qui se veulent les plus libres et qui se donnent l'illusion de l'être, gouvernent leur avenir, tentent de se perpétuer dans le maintien de leurs structures, en fonction d'un système symbolique, de l'image que ces sociétés se font de leur propre perfection. Les rites du mariage sont institués pour assurer dans l'ordre la répartition des femmes entre les hommes, pour discipliner autour d'elles la compétition masculine, pour officialiser, pour socialiser la procréation. Désignant qui sont les pères, ils ajoutent une autre filiation à la filiation maternelle, seule évidente. Ils distinguent des autres les unions licites, ils attribuent aux enfants qui en naissent le statut d'héritiers, c'est-à-dire des ancêtres, un nom, des droits. Le mariage fonde les relations de parenté, il fonde la société toute entière. Il forme la clef de voûte de l'édifice social. »⁶²⁵

Les dispositifs traditionnels considèrent le couple comme une institution qui organise la parenté et confirme la filiation. Étymologiquement, le verbe latin *instituere* signifie d'ailleurs désigner, créer, fonder. Dans l'Europe prémoderne, la cérémonie du mariage institue le couple hétérosexuel. Cette alliance obéit d'abord à une logique économique. « Il n'est pas sans intérêt de rappeler que le mot *famille* lui-même vient du latin *familia*, dérivé de *famulus* qui signifie 'esclave, serviteur'. Le mot désigne donc l'origine de la famille romaine composée de l'ensemble de la maisonnée, esclaves inclus, regroupé sous l'autorité du *pater familias*. L'économie (le mot *économie* lui-même désigne en grec l'organisation de la maison) est donc le vecteur originel de la famille. »⁶²⁶ En échangeant des femmes, les hommes échangent

⁶²⁵ Georges Duby, *Le chevalier, la femme et le prêtre. Le mariage dans la France féodale*, Paris, Hachette, 1981, p.23.

⁶²⁶ Marie-Joseph Bertini, *Ni d'Ève, ni d'Adam*, op.cit., p.195.

des territoires, des richesses et des statuts sociaux. Le mariage est une institution qui organise la vie en société. « Dans l'Europe prémoderne, la majorité des mariages ne se concluait pas sur la base d'une attirance sexuelle réciproque, mais bien plutôt en fonction de considérations purement économiques. Ainsi, chez les pauvres, le mariage représentait avant tout un moyen d'organiser les travaux agraires. Nul doute qu'une vie marquée par un labeur incessant et particulièrement ardu ne se prêtait guère à favoriser la passion sexuelle. On a pu soutenir en ce sens que parmi les paysans français et allemands du dix-septième siècle, les baisers, les caresses et les autres formes d'affection physique traditionnellement associées au sexe étaient plutôt rares entre conjoints. »⁶²⁷ Des femmes sont souvent une monnaie d'échange pour des hommes. Dès le Moyen-âge, les minces archives sur le mariage - qui concernent généralement le sommet de l'édifice social -, témoignent de mariages arrangés. « Des hommes avaient parlé entre eux, des pères ou bien des hommes en position paternelle, tel le seigneur du fief à propos de la veuve ou des orphelines du vassal défunt. Souvent aussi l'intéressé s'était exprimé lui-même, le *juvenis*, le chevalier en quête d'établissement, mais n'adressant point de paroles à celle qu'il souhaitait attirer dans sa couche, parlant à d'autres hommes. [...] Les femmes sont normalement au pouvoir des hommes. La règle stricte était que les filles soient livrées. Très tôt. »⁶²⁸

Le mariage organise également l'activité sexuelle procréatrice. L'institution du mariage est dissociée de l'attirance sexuelle ou des pratiques sexuelles récréatives. « Dans un Moyen-âge profondément troublé par l'absence d'une définition claire de la place du couple, et surtout de la sexualité, incontrôlable »⁶²⁹, le mariage est progressivement établi comme un sacrement religieux. « Le mariage est voulu par Dieu, il est un sacrement, œuvre de l'amour de Dieu ; entrer en mariage est partager l'amour divin. »⁶³⁰ Sa doctrine moralise les rapports sexuels en un amour divin. La conjonction des corps au sein du mariage est différenciée du péché de chair. A ce propos, il est intéressant de noter qu'aujourd'hui encore certains théologiens questionnent la place de l'union charnelle au sein du mariage religieux.

⁶²⁷ Anthony Giddens, *op.cit.*, p.54.

⁶²⁸ Georges Duby, « L'Amour en France au XII^e siècle », *Féodalité*, Paris, Gallimard, 1996, pp.1403-4.

⁶²⁹ Jean-Claude Kaufmann, *Sociologie du couple*, Paris, PUF, 1993, p.33.

⁶³⁰ *Ibid.*, p.33.

Ainsi Jean-Pierre Siméon, théologien et agrégé de philosophie, cherche à démontrer dans son ouvrage *L'accueil joyeux du monde et de cette existence charnelle* que le christianisme ne véhicule pas une doctrine de l'ascétisme. Selon lui, « l'union d'un homme et d'une femme dans le mariage n'est aucunement une condamnation de l'union charnelle et du plaisir mutuel qui normalement l'accompagne. »⁶³¹ Parce qu'il est un sacrement, le mariage est productif de la grâce. Or, le mariage est le lieu du plaisir de chair et de la procréation, explique l'auteur. La vie charnelle terrestre n'est donc pas une seule « mise à l'épreuve »⁶³² ; au contraire, elle « a pleine valeur en elle-même et pour-elle-même. »⁶³³ « Puisque le mariage est sacrement, c'est donc que l'union charnelle n'est pas pure et simple 'turpitude', que bien au contraire elle est chose bonne et apte, de ce fait, à servir de symbole à l'union du Christ et de l'Église. »⁶³⁴

La dissociation entre un rapport homme-femme institutionnalisé par le mariage et des rapports sexuels et affectifs condamnés par la morale, mais aussi l'aspect prosaïque et mercantile des alliances ont ainsi facilité une lecture de l'amour courtois⁶³⁵ comme *delectatio morosa*⁶³⁶, c'est-à-dire une conception de l'amour « comme sentiment et comme imagination désirante se déployant dans une durée qui peut être longue. »⁶³⁷ Néanmoins, la relation vassalique qui caractérise l'amour courtois ne doit pas être comprise comme promotion de la femme : « les femmes demeurèrent à la fois craintes, méprisées et étroitement soumises, ce dont d'ailleurs

⁶³¹ Jean-Pierre Siméon, *L'accueil joyeux du monde et de cette existence charnelle. Christianisme et ascétisme*, Paris, Éditions du Cerf, 2010, p.102.

⁶³² *Ibid.*, p.111.

⁶³³ *Ibid.*, p.111.

⁶³⁴ *Ibid.*, p.110.

⁶³⁵ L'amour courtois désigne la relation vassalique qui s'établit entre un homme jeune, sans épouse légitime et une femme mariée, de rang supérieur.

⁶³⁶ *Morosa* est ici un faux-ami. L'adjectif ne signifie non pas morose, mais plutôt il « vient du verbe *moror*, -aris, -ari qui signifie s'arrêter, s'attarder durablement dans une action ou une pensée, s'y complaire à longueur de temps », Charles Baladier, Monique David-Menard, Dominique Iogna-Prat, Christopher Lucken, « L'amour au Moyen-âge. Autour du livre de Charles Baladier, *Êrôs au Moyen Âge. Amour, désir et delectatio morosa* », *Médiévales*, n°40, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 2001, p.138.

⁶³⁷ Charles Baladier, Monique David-Menard, Dominique Iogna-Prat, Christopher Lucken, *op.cit.*, p.139.

témoigne au premier chef la littérature de courtoisie. »⁶³⁸ Plutôt, l'amour courtois « est une joute. »⁶³⁹ Il exprime un désir, celui « d'être élu de qui détient le pouvoir d'un côté, et de l'autre, désir d'exercer sa puissance et de la renforcer en s'attachant un jeune combattant courageux, séduisant, mais souvent aussi énigmatique et dangereux potentiellement. »⁶⁴⁰ Mais, surtout, il désigne un rapport de pouvoir. En effet, « la femme n'est ici que la médiatrice d'une relation instaurée entre des hommes. »⁶⁴¹ Elle permet un déplacement du désir : en offrant sa dame au vassal, le seigneur affirme son pouvoir⁶⁴². Dans le roman courtois, le seigneur diffère et neutralise « un rapport conflictuel (avec le seigneur) en une relation de dilection (avec la femme du seigneur) ; il occulte un pouvoir impatientement subi et jaloué en élaborant la figure d'un pouvoir auquel on se soumet par choix (celui de la dame). »⁶⁴³ Un désir révolté et assoiffé de pouvoir est transformé en « une relation de pouvoir élective et gratifiante. »⁶⁴⁴ La lecture de l'amour courtois comme antithèse du mariage médiéval et célébration de la féminité s'avère donc d'une douce naïveté.

S'il subit des variations au fil des siècles, le mariage obéit avant tout à une logique économique et hiérarchique. Il demeure une institution fondatrice de l'ordre social. Il assure son organisation et sa reproduction. « Le mariage a toujours été dans le passé l'incarnation du système symbolique fondant l'être-ensemble des sociétés, leur donnant bien plus que des règles et des interdits, une identité commune, une visée imaginaire, 'l'image que ces sociétés se font de leur propre perfection'. »⁶⁴⁵

⁶³⁸ Georges Duby, « A propos de l'amour que l'on dit courtois », *Féodalité*, Paris, Gallimard, 1996, p.1417.

⁶³⁹ *Ibid.*, p.1416.

⁶⁴⁰ Christiane Marchello-Nizia, « Amour courtois, société masculine et figures du pouvoir », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°6, Paris, EHESS, 1981, p.980.

⁶⁴¹ Christiane Marchello-Nizia, *op.cit.*, p.979.

⁶⁴² Christiane Marchello-Nizia nous fait part de l'anecdote suivante : « chaque année, à la Pentecôte, le roi Artu rassemble ses barons ; après le repas, il fait monter la reine sur un banc élevé, la fait dévêtir, et demande si quelqu'un, dans l'assemblée, connaît une femme plus belle : la beauté de la reine, la séduction qu'elle peut exercer sur les vassaux, est simplement l'un des attributs, l'un des modes d'exercice de la puissance royale. » *Ibid.*, p.979.

⁶⁴³ *Ibid.*, p.981.

⁶⁴⁴ *Ibid.*, p.981.

⁶⁴⁵ Irène Théry, *Le démariage. Justice et vie privée*, *op.cit.*, p.14.

Au XVIII^e siècle, le dispositif d'alliance prémoderne subit un tournant fondamental. Le cadre législatif et les imaginaires collectifs se transforment. Le mariage est un acte solennel qui lie le conjugal au social. Il « exprim[e] toujours un lien profond entre un moment de notre histoire et les règles de l'alliance, l'idée qu'une même référence fondamentale présid[e] à toute la société. »⁶⁴⁶ La loi du 20 septembre 1792, votée lors de la Révolution française, marque l'entrée du mariage, et des rapports hommes-femmes dans la modernité. « Ce passage est net : c'est l'évènement immense qu'est la création d'un *mariage civil*, laïque, commun à tous les Français, par la loi du 20 septembre 1792, elle-même issue de la Constitution de 1791. »⁶⁴⁷ Les futurs époux doivent passer devant le maire avant toute cérémonie religieuse afin de « contractualiser » leur union. Le mariage de la modernité est institué par un contrat civil entre deux individus. « Par la suite, la laïcité du mariage civil ne sera plus jamais remise en cause, même au plus fort de la Restauration. »⁶⁴⁸ La laïcisation du mariage laisse éclore une autre modalité du rapport homme-femme. « Jusque-là tout semblait assez simple : il y avait l'amour divin d'un côté, unique, positif, transcendant, qui soude à vie le groupe conjugal ; et de l'autre les plaisirs païens et paillards, qu'il s'agissait de résorber. Apparaît alors discrètement cette position intermédiaire, 'une sorte d'amour profane' qui tente de se faire admettre comme 'vrai amour', parce qu'il se veut 'honnête' et 'pudique'. »⁶⁴⁹ Le mariage d'inclinaison se développe peu à peu. La loi de 1792 permet en théorie également le divorce sur la simple allégation d'incompatibilité d'humeur ou de caractère. Anciennement exclusivement un échange économique, le mariage devient une expérience subjective.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, la reconnaissance sociale progressive d'un rapport amoureux et électif fait émerger un nouveau discours de la relation conjugale. En transférant la contractualisation du mariage de l'Église vers l'État, la loi de 1792 a fait évoluer le rapport entre conjoints. Ce déplacement induit un

⁶⁴⁶ *Ibid.*, p.14.

⁶⁴⁷ *Ibid.*, p.24.

⁶⁴⁸ *Ibid.*, p.24.

⁶⁴⁹ Jean-Claude Kaufmann, *op.cit.*, p.34.

glissement de l'amour divin vers un rapport affectif entre les époux. Cette relation instituée fait reconnaître l'individu, avec ses passions et ses affects. Ce développement des identités subjectives modernes a pour corollaire l'émergence d'un nouveau modèle de relation, l'amour romantique. « La propagation des idéaux se rapportant à l'amour romantique fut l'un des facteurs qui contribuèrent à dégager le lien conjugal de l'ensemble plus large constitué par les relations familiales et à lui conférer une signification toute particulière. »⁶⁵⁰ Le couple n'est alors plus seulement une relation sociale et économique réalisée au travers du mariage. Les idéaux amoureux proches des valeurs morales chrétiennes ont donné naissance à l'idée d'une « unité mystique entre l'homme et la femme. »⁶⁵¹ Ce projet d'amour est une source d'inspiration pour le modèle de relation émergent qu'est l'amour romantique. « Ce qu'il introdui[t], c'est l'idée d'une narration au sein même de la vie individuelle – formule qui élargit radicalement la réflexivité de l'amour sublime. Le fait de raconter une histoire [est] certes l'une des significations du mot 'romance' ; toutefois ce genre d'histoire s'individualis[e] désormais, en insérant le soi et l'autre dans une narration personnelle ne faisant aucune référence particulière à des processus sociaux plus larges. »⁶⁵² L'amour romantique et la forme narrative nouvelle qu'est le roman apparaissent à la même époque. Ce nouveau rapport de couple associe « pour la première fois amour et liberté, ces deux choses étant considérées comme des états axiologiquement désirables. »⁶⁵³

Plusieurs facteurs expliquent le développement de l'amour romantique, qui affecte principalement les femmes, grandes lectrices par ailleurs d'une littérature romantique « destiné[e] à leur remplir l'esprit de rêves vains et chimériques »⁶⁵⁴, tout comme le personnage éponyme de Gustave Flaubert dans *Madame Bovary*, que ses lectures conduiront au désespoir puis au suicide. Ainsi au XIX^e siècle, liens maritaux et liens familiaux se dédoublent, principalement dans la bourgeoisie. « Mari et femmes furent de plus en plus considérés comme œuvrant de concert à une entreprise

⁶⁵⁰ Anthony Giddens, *op.cit.*, p.40.

⁶⁵¹ *Ibid.*, p.55.

⁶⁵² *Ibid.*, p.55.

⁶⁵³ *Ibid.*, p.55.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p.57.

émotionnelle commune, celle-ci allant jusqu'à primer les diverses obligations que les époux avaient envers leurs enfants. Le 'foyer' apparut d'emblée comme un environnement tout à fait à part, bien distinct de la sphère du travail, et il devint, du moins en principe, un lieu où les individus étaient en droit de s'attendre à un soutien émotionnel, par opposition au rôle purement instrumental auquel les réduisait leurs conditions de travail. »⁶⁵⁵ Dès la fin du XVIII^e siècle, la séparation entre la sphère publique et privée, mais également la contraction de la taille des familles, ont modifié les relations entre parents et enfants. Selon la thèse de l'historien des mentalités Philippe Ariès, le sentiment de l'enfance est caractéristique de l'époque moderne. Son étude iconographique et son analyse des coutumes montrent que « le sentiment de l'enfance n'existait pas »⁶⁵⁶ à l'époque médiévale. Les mères ne s'émouvaient guère du décès d'un enfant. L'enfance était alors considérée comme un « temps de transition, vite passé, et dont on perdait aussi vite le souvenir. »⁶⁵⁷ D'ailleurs, « l'art médiéval, jusqu'au XII^e siècle environ, ne connaissait pas l'enfance ou ne tentait pas de la représenter ; on a peine à croire que cette absence était due à la gaucherie ou à l'impuissance. On pensera plutôt qu'il n'y avait pas de place pour l'enfance dans ce monde. »⁶⁵⁸ L'attachement pour les enfants se développe dès la fin du XVI^e siècle, d'abord au travers du mignotage⁶⁵⁹, une pratique pourtant condamnée par les moralistes. Au XVIII^e siècle, alors que l'idéologie du rapport affectif entre époux se développe, que la démographie moderne, basée sur le contrôle des naissances émerge peu à peu, « l'enfant [prend] une place centrale dans la famille, et pas seulement l'avenir de l'enfant, son futur établissement, mais sa présence et son existence nue. »⁶⁶⁰ Si la sévérité du père dans la famille victorienne est notoire, la possibilité pour les femmes de rompre avec le cycle monotone des grossesses et accouchements favorise le développement d'un lien affectif. L'importance accordée à la maisonnée dans le dispositif de l'amour romantique a eu pour conséquence « l'idéalisation de la figure de la mère. »⁶⁶¹ « Les femmes

⁶⁵⁵ *Ibid.*, p.40.

⁶⁵⁶ Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973, p.177.

⁶⁵⁷ *Ibid.*, p.55.

⁶⁵⁸ *Ibid.*, p.53.

⁶⁵⁹ Le terme « mignotage » signifie que « l'enfant devient par sa naïveté, sa gentillesse et sa drôlerie, une source d'amusement et de détente pour l'adulte. » *Ibid.*, p.179.

⁶⁶⁰ *Ibid.*, p.186.

⁶⁶¹ Anthony Giddens, *op.cit.*, p.58.

acquissent de plus en plus de contrôle sur l'éducation des enfants à mesure que diminuait la taille des familles et que l'on se mit à considérer les enfants comme des êtres hautement vulnérables, requérant un fort apprentissage émotionnel. »⁶⁶² Dans un même temps, le passage d'un modèle de la famille nombreuse à un modèle restreint a eu pour conséquence un intérêt croissant pour la sexualité⁶⁶³. Il s'agit en effet d'un enjeu central du contrôle des naissances. Le terme « sexualité » apparaît d'ailleurs pour la première fois au cours du XIX^e siècle⁶⁶⁴.

L'association de la féminité à la maternité, le sentiment d'une différence fondamentale avec les hommes et les femmes se trouvent renforcés dans le dispositif de l'amour romantique. Si le devoir d'amour est mutuel, c'est pourtant à la femme, parce qu'elle est en charge de la maisonnée et par dérivation de l'intimité, qu'il incombe de le prodiguer. « L'amour romantique est avant toute chose un amour féminisé. »⁶⁶⁵ Véritable « force sociale générique »⁶⁶⁶, ce modèle demeure néanmoins profondément inégalitaire. « Il serait difficile de nier que les idées ayant trait à l'amour romantique contribuèrent à la position de dépendance de la femme au sein du foyer et à sa relative séparation vis-à-vis du monde extérieur. »⁶⁶⁷ Dans une perspective de genre, il contribue à l'organisation de rapports de couple hiérarchisés par un principe de partition binaire. D'un côté, les femmes sont assignées au secret du foyer, de l'autre les hommes participent d'une sphère publique bourgeoise caractérisée nous l'avons dit par le principe de publicité.

Mais, bien qu'il s'inscrive dans un rapport de genre inégalitaire, vecteur d'identités masculines et féminines stéréotypées, l'amour romantique se caractérise également par un processus d'individualisation et de réflexivité. « L'individualisation, héritage du XVI^e siècle, s'impose avec toujours plus de prégnance et permet au couple amoureux de s'affirmer et de s'arracher de la

⁶⁶² *Ibid.*, p.58.

⁶⁶³ On se référera à « l'hypothèse répressive » développée par Michel Foucault.

⁶⁶⁴ Anthony Giddens, *op.cit.*, p.36.

⁶⁶⁵ *Ibid.*, p.59.

⁶⁶⁶ *Ibid.*, p.61.

⁶⁶⁷ *Ibid.*, p.59.

parentèle et du lignage. »⁶⁶⁸ En ce sens, l'amour romantique est « une violence faite à l'institution, pour inventer de nouveaux individus, plus autonomes, maîtrisant leurs choix personnels et conjugaux. »⁶⁶⁹

« La face cachée du sentiment amoureux dans le modèle romantique, de sa grandeur et de sa force, se résume à ce fait : sans lui, il aurait été impossible d'accoucher de la nouvelle réalité de l'individu moderne dans les relations privées ; de la découverte de soi par soi, génératrice de nouveaux liens aux autres. C'est pourquoi un décalage était nécessaire, une violence dans l'expression du sentiment. Il fallait rompre avec l'emprise de la tradition, détacher les individus pour les lancer sur la voie de leur propre destin. Seul un élan sentimental idéalisé, soudain et vibrant d'émotion pouvait réaliser cette mutation historique. »⁶⁷⁰

L'amour romantique a donc opéré un changement historique majeur. Le modèle prémoderne dominant qui dissocie l'amour profane de l'amour divin dans le mariage a été suppléé par un dispositif qui combine l'amour et le mariage. En effet, l'amour romantique concilie sentiments amoureux et contrat conjugal. Bien que le phénomène d'homogamie sociale⁶⁷¹ soit tout à fait prégnant, ce modèle a permis le développement du mariage d'inclinaison. Le modèle de l'amour romantique organise les relations entre hommes et femmes selon un rapport de genre inégalitaire. Ce rapport de couple, qui a connu son heure de gloire dans les années 1950 et 1960⁶⁷² perdure aujourd'hui encore. « Il reste dominant dans toute une partie de la littérature

⁶⁶⁸ Serge Chaumier, *L'amour fissionnel. Le nouvel art d'aimer*, op.cit., p.11.

⁶⁶⁹ Jean-Claude Kaufmann, op.cit., p.223.

⁶⁷⁰ *Ibid.*, p.223.

⁶⁷¹ « L'homogamie sociale désigne la tendance qui pousse un individu à choisir un conjoint dont les caractéristiques culturelles, sociales et économiques sont proches des siennes », Alain Beitone *et alii*, *Sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1997, p.168.

⁶⁷² C'est justement à cette période que les mouvements féministes se sont développés de manière exponentielle. Ils dénoncent la domination patriarcale dont la femme au foyer du modèle romantique est l'objet. En 1970, la féministe australienne Germaine Greer publie un ouvrage hautement polémique dans lequel elle critique la castration symbolique des femmes. Voir *La femme eunuque*, op.cit.

et du cinéma, lentement grignotés par des visions plus réalistes, dans les rêves secrets du prince charmant, et surtout dans le langage communément partagé qui nous sert à tous à parler de l'amour : il y aurait le véritable amour de référence, et les formes dégradées, qu'hélas connaissent l'écrasante majorité des pauvres conjoints.[...] Il reste aussi très présent dans les premières histoires d'amour, à la jeunesse, surtout chez les filles. »⁶⁷³

⁶⁷³ Jean-Claude Kaufmann, *Premier matin. Comment naît une histoire d'amour*, Paris, Armand Colin, 2002, p.225.

- L'amour passion

Dans sa typologie des relations amoureuses, le sociologue Anthony Giddens distingue ensuite un second modèle de relation : l'amour passion. Il insiste sur la nécessité de le distinguer de l'amour romantique. « L'amour passion constitue un phénomène plus ou moins universel. »⁶⁷⁴ L'amour passionné submerge le moi jusqu'à conduire au malheur, à la maladie ou même à la mort.

« [Il] exprime une relation d'ordre intrinsèque entre l'amour et l'attachement sexuel. L'amour passionné se caractérise par une urgence qui l'écarte d'emblée des diverses routines de la vie quotidienne avec lesquelles il tend, en vérité, à entrer tôt ou tard en conflit. Ici, le lien émotionnel envahit tout ; il est tellement puissant qu'il peut très bien conduire l'un des individus concernés, ou même les deux, à passer outre leurs obligations les plus ordinaires. [...] Sur le plan des relations personnelles, l'amour passion provoque des bouleversements considérables, d'une manière analogue au charisme : il déracine littéralement l'individu du quotidien et le dispose à considérer avec le plus grand sérieux des choix radicaux aussi bien que des sacrifices. »⁶⁷⁵

Cet amour profane se caractérise par son caractère érotique et passionné. S'il peut sembler vecteur de liberté, c'est en raison de son incompatibilité avec l'institution sociale du couple. En effet, l'amour passion rompt avec la routine et le quotidien. Il est l'apanage des relations extraconjugales ; « l'exubérance sexuelle »⁶⁷⁶ est son corollaire. L'amour passion brise le sentiment de solitude et la monotonie du quotidien. Il exalte les individus qui le partagent.

⁶⁷⁴ Anthony Giddens, *op.cit.*, p.53.

⁶⁷⁵ *Ibid.*, p.53.

⁶⁷⁶ *Ibid.*, p.55.

Pourtant, s'il libère momentanément des contraintes sociales, ce rapport amoureux ne génère pas une relation de couple égalitaire. L'association freudienne entre Éros et Thanatos souligne les limites du désir, caractéristique de l'amour passion. « Le désir est le souhait de consommer. De boire, dévorer, ingérer puis digérer – d'annihiler. Il n'exige d'autre souffleur que la présence de l'altérité. Présence qui constitue toujours et déjà un affront et une humiliation. Le désir est l'irrépressible envie de venger le premier et d'éviter la seconde. Il est une obligation de combler le vide menant à l'altérité, puisque celui-ci attire et repousse à la fois, dans la mesure où sa promesse de l'inexploré est séduisante et sa différence, évasive et butée, irritante. Le désir est une impulsion visant à retirer sa différence à l'altérité ; et ainsi lui nier toute reconnaissance. »⁶⁷⁷ L'amour passion s'inscrit donc difficilement dans un rapport égalitaire entre les partenaires.

⁶⁷⁷ Zygmunt Bauman, *op.cit.*, p.19.

- L'amour convergent

Dans le modèle de l'amour romantique, la possibilité de l'amour dans le mariage – même si ce dernier répond finalement rarement aux espérances, le foyer conjugal signifiant davantage pour les femmes une exclusion de la sphère publique et une assignation aux fonctions domestiques -, l'individualisation du choix du conjoint et la réflexivité croissante des partenaires ont progressivement masqué la contractualisation qu'implique la vie conjugale. Devant l'individu, le contrat s'efface. Progressivement le taux de mariage a diminué et les couples se sont formés en dehors de cette institution. Au XX^e siècle, le mariage est devenu l'une des formes de conjugalités possibles. En reconnaissant les individualités, le contrat du mariage civil a ainsi conduit à une situation inédite : le rapport à la loi est devenu secondaire.

« On abolit en effet tout ce qui est statutaire, normatif, relatif et institué, bref, tout ce qui est spécifique à l'agir humain dans cette relation. La description des partenaires d'une vie sociale agissant 'en tant que' époux ou épouse en référence à des normes ou des valeurs communes disparaît. Plus de contexte social et historique, plus d'individu capable d'agir de lui-même en donnant sens à ce qu'il fait quand il se marie, fût-ce en marquant par là sa volonté de suivre les usages de sa société. Les statuts conjugaux modernes sont devenus des identités personnelles, et qui plus est des identités qui englobent de toute éternité la totalité de la définition de l'être humain sexué : un homme, une femme. »⁶⁷⁸

La vie amoureuse semble relever d'un choix intime, personnel et non pas d'une relation sociale⁶⁷⁹. L'individualisme a fait reconnaître l'individu autonome et subjectif. Le dispositif d'alliance, parce qu'il est perçu comme un choix personnel, a

⁶⁷⁸ Irène Théry, *La distinction de sexe*, *op.cit.*, p.84.

⁶⁷⁹ « Dès 1972, une enquête soulignait l'opinion de plus en plus répandue que la vie affective et sexuelle relève exclusivement de l'individu. Elle est perçue comme une affaire privée et la société n'aurait juridiction ni pour la juger, ni *a fortiori* pour la sanctionner », Irène Théry, *Le démariage*, *op.cit.*, p.15.

pris un caractère individuel et électif. Il appartient au domaine de l'intime. Institué d'abord par l'Église puis par l'État, le couple est perçu aujourd'hui comme une affaire individuelle et privée, où la question des identités de genre et de la sexualité occupe une place centrale. « A l'époque actuelle, les idéaux se rattachant à l'amour romantique tendent à se fragmenter du fait de l'émancipation et de l'autonomie sexuelles de plus en plus importantes des femmes. »⁶⁸⁰ Cette approche, si elle favorise le libre-choix, nie pourtant la dimension instituée du couple, en tant qu'il est une modalité de « vivre ensemble » dans la société.

A partir de ces constatations, Anthony Giddens identifie un troisième modèle de relation, l'amour convergent. Il est basé sur le libre choix, l'instauration d'un accord mutuel et la communication entre les partenaires. Il s'agit d'un « partenariat personnel »⁶⁸¹, dans lequel les individus (l'homme et la femme, mais également l'homme et l'homme ou la femme et la femme) décident des conditions d'existence de leur relation et des satisfactions qu'ils en retirent. « On 'vit à deux' parce que, et non dans le but de. »⁶⁸² Selon Giddens ce modèle vise un idéal, celui de la relation pure. Il « désigne une situation dans laquelle une relation sociale est entamée pour elle-même, ou plus précisément pour ce qu'un individu peut espérer tirer de son association durable avec un autre, cette alliance ne se perpétuant que dans la mesure où les deux partenaires jugent qu'elle donne suffisamment satisfaction à chacun pour que le désir de la poursuivre soit mutuel. »⁶⁸³ Aussi le modèle du « libres ensemble », tel que le désigne le sociologue François de Singly est-il fondé sur une contradiction structurelle. Les modalités de la relation sont définies communément, et peuvent être à tout moment débattues. La poursuite de la relation est en effet conditionnée au bien-être et à la satisfaction de ses partenaires. « Ainsi, vous êtes liés, mais votre partenaire est libre de s'en aller, et aucun des liens qui peuvent vous immobiliser ne suffira à garantir qu'il restera en place. »⁶⁸⁴ L'amour convergent requiert une communication interpersonnelle importante, un dévoilement à l'autre afin de générer

⁶⁸⁰ Anthony Giddens, *op.cit.*, p.80.

⁶⁸¹ Zygmunt Bauman, *op.cit.*, p.112.

⁶⁸² *Ibid.*, p.43.

⁶⁸³ Anthony Giddens, *op.cit.*, p.76.

⁶⁸⁴ Zygmunt Bauman, *op.cit.*, p.111.

une proximité émotionnelle. En même temps, il est temporairement situé, contrairement au mariage « pour le meilleur et pour le pire ». « Pour qu'une liaison ait la moindre chance de durer, l'engagement se révèle absolument nécessaire ; toutefois, quiconque s'engage sans réserve s'expose aux souffrances les plus considérables dans le futur pour peu que s'interrompe la relation en question. »⁶⁸⁵

Une autre caractéristique de l'amour convergent est l'importance accordée à la sexualité. Le développement de la contraception a en effet permis l'émergence d'une « sexualité plastique. »⁶⁸⁶ La possibilité d'une union affective partagée entre les conjoints ouvre la voie à des pratiques sexuelles consenties et sources de plaisir⁶⁸⁷. « La sexualité plastique est, si l'on peut dire, une sexualité décentrée, affranchie des exigences de la reproduction. Ayant pour origine la tendance, apparue vers la fin du dix-huitième siècle, à limiter drastiquement la taille des familles, elle se développa par la suite grâce à la diffusion des moyens modernes de contraception et des nouvelles techniques de reproduction. La sexualité plastique peut être façonnée comme un trait de personnalité à part entière et se trouve intrinsèquement liée au moi. »⁶⁸⁸ La sexualité est une propriété de l'individu, elle le définit. Dans le modèle convergent, le cadre référentiel n'est d'ailleurs plus, comme dans l'amour romantique le mariage, mais le couple. Commentant l'évolution des terminologies, Richard Sennett constate que le terme moderne de « liaison » « nie l'idée que l'amour physique est un acte social ; il s'agit d'une affinité émotionnelle, qui, par définition, est située hors de la trame des autres rapports sociaux. [...] Non, l'amour physique n'est plus une affaire sociale. »⁶⁸⁹ La sexualité détermine ainsi à la fois le rapport de couple et l'identité personnelle. Elle est perçue davantage comme un trait de définition qu'un rapport social.

La notion de « partenariats personnels », le caractère électif et réflexif des relations, l'impératif de communication et d'épanouissement sexuel qui caractérisent

⁶⁸⁵ Anthony Giddens, *op.cit.*, p.170.

⁶⁸⁶ *Ibid.*, p.10.

⁶⁸⁷ Serge Chaumier étudie les différentes pratiques sexuelles du couple « fissionnel » : bisexualité, échangisme, polygamie séquentielle, amour triadique... Voir *L'amour fissionnel*, *op.cit.*

⁶⁸⁸ Anthony Giddens, *op.cit.*, p.10.

⁶⁸⁹ Richard Sennett, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979, p.17.

l'amour convergent et son idéal, la relation pure, ne s'expliquent pas seulement par la « révolution du sentiment »⁶⁹⁰ catalysée par l'amour romantique. En effet, son développement dans la seconde moitié du XX^e siècle a été rendu possible par la mise en place d'un arsenal juridique qui a conduit à une modification fondamentale des rapports entre les hommes et les femmes. « Au même titre que la possibilité de la communication, l'égalisation des conditions respectives est un élément intrinsèque de la transformation de l'intimité. »⁶⁹¹ En France, les réformes des soixante dernières années, votées notamment sous la pression des mouvements féministes, ont conduit à davantage d'égalité entre les hommes et les femmes, tant du point de vue des possibilités de choix personnels que des assignations sociales⁶⁹².

Précédemment, « l'ensemble des lois civiles napoléoniennes consacre le statut inférieur des femmes assimilées à des mineures sur le plan juridique et relevant en tout de l'autorité masculine de leur père ou de leur mari. Toutes les lois qu'il promeut ont pour objectif de faire de la famille le lieu spécifique et unique du séjour des femmes, comme autrefois le gynécée ou le harem, mais cette fois dans le cadre de la *technologie de la monogamie* qui confère à l'ensemble un air de civilisation avancée. »⁶⁹³ Au XX^e siècle, les femmes s'émancipent de la tutelle patriarcale, tant dans la sphère publique que privée. Depuis la signature le 21 avril 1944 par le Général de Gaulle de l'ordonnance qui leur octroie le droit de vote, celles-ci ont non seulement accès à la vie politique, mais bénéficient d'un régime de protection et de liberté sans précédents dans la sphère privée. Elles peuvent ainsi légalement contrôler leur contraception⁶⁹⁴ et même avorter depuis 1975⁶⁹⁵. Depuis 1980, une loi définit le crime de viol, et le viol conjugal est condamné en France depuis 1992, protégeant ainsi les femmes au sein même du foyer conjugal⁶⁹⁶.

⁶⁹⁰ Jean-Claude Kaufmann, *op.cit.*, p.226.

⁶⁹¹ Anthony Giddens, *op.cit.*, p.184.

⁶⁹² Voir Annexe 1 : « chronologie des droits des femmes au XX^e siècle. »

⁶⁹³ Marie-Joseph Bertini, *Ni d'Ève ni d'Adam*, *op.cit.*, p.196, souligné par l'auteur.

⁶⁹⁴ Il s'agit de la loi Neuwirth de 1967.

⁶⁹⁵ Nous faisons ici référence à la loi Veil qui légalise l'avortement.

⁶⁹⁶ La loi du 22 juillet 1992 réprime les violences conjugales. La qualité de conjoint ou concubin est reconnue comme circonstance aggravante.

L'immense évolution du statut des femmes, tant dans la sphère publique que privée, a laissé entrevoir la possibilité d'un modèle de relation égalitaire entre les hommes et les femmes. Le cadrage législatif a institutionnalisé l'égalité au sein du couple. La démocratisation de la sphère privée, c'est-à-dire « le droit au développement libre et égal de tous, mais aussi la limitation constitutionnelle du pouvoir »⁶⁹⁷ a donné naissance à un modèle de démocratie relationnelle, à la croisée entre réalité et utopie. Mais paradoxalement, la promotion de l'individu, son autodétermination au sein de partenariats personnels temporaires nie le caractère institutionnalisé de ces relations de couple, dont la démarche égalitaire s'ancre pourtant dans une volonté politique et juridique. Les partenaires ignorent trop souvent que leur choix est rendu possible par les lois et mœurs de la société. Si le couple est libre de définir les modalités de son existence, c'est parce qu'une structure législative le lui permet. Ce contexte philosophico-politique a conduit à un déplacement de la notion de démocratie au sein de la sphère privée et des relations de couple. Les partenaires fondent leur relation sur la communication, le respect de l'autre et le libre choix. Les relations sont caractérisées par leur autodétermination⁶⁹⁸. Le couple du modèle convergent définit à chaque instant les conditions de son existence. Il se caractérise par un processus de réflexivité continue.

Le dispositif d'alliance, parce qu'il est autodéterminé, crée chez les partenaires un besoin de références extérieures important. L'opacité du cadrage législatif génère le besoin de savoir « comment font les autres », quelles sont les normes en termes de relations amoureuses. Les médias jouent un rôle fondamental dans ce processus. En effet, une grande part de ce que nous savons sur le monde passe par les contenus médiatiques. Ils sont d'importantes ressources culturelles sur l'intimité et sur les rapports amoureux, dont témoigne l'abondance des programmes qui abordent ce thème, qu'il s'agisse de fiction, de *talk-shows* ou de jeux télévisés. Le projet réflexif de soi et du couple se réalise « en ayant à sa disposition une véritable pléthore de ressources réflexives : thérapies et manuels de développement

⁶⁹⁷ Anthony Giddens, *op.cit.*, p.226.

⁶⁹⁸ L'autodétermination des femmes est justement la revendication commune aux divers mouvements féministes.

personnel en tout genre, programmes de télévision, articles de magazines, etc. »⁶⁹⁹
C'est un de ces produits culturels, en d'autres termes des contenus télévisuels, que nous nous proposons d'analyser dans cette recherche.

La typologie proposée par le sociologue Anthony Giddens offre une grille de lecture des relations amoureuses basée sur trois modèles : l'amour romantique, l'amour passion, l'amour convergent. Les deux premiers modèles sont fondamentalement inégalitaires, alors que le troisième permet idéalement une relation d'égal à égal entre les partenaires. Mais cette typologie a néanmoins pour faiblesse de ne pas suffisamment prendre en compte la question des rapports de genre. En effet, le couple est au cœur de la famille, mais également de l'axiome sexe-genre-sexualité. Au sein de ce dispositif s'élaborent des assignations de genre qui fondent le rapport aux autres et l'identité personnelle. Afin d'analyser les représentations des rôles de genre et les modèles de relation hétérosexuelle au sein de notre corpus, nous avons construit une série d'hypothèses qui prend en compte le travail sociologique effectué par Anthony Giddens. Au moyen d'une démarche hypothético-déductive, l'analyse qualitative des contenus télévisuels vise à confirmer ou infirmer ces hypothèses.

Le média télévisuel est une industrie culturelle, gouvernée par une logique de marché. En favorisant le réalisme psychologique, les chaînes cherchent à capter la plus grande part d'audience possible.

« La télévision est avant tout une industrie culturelle 'à risques' mue par les tensions entre les rentes supposées du conservatisme et les risques supposés de l'innovation, et, symétriquement, entre les gains espérés de l'innovation et les risques de lassitude du conformisme. Inscrites dans un marché de plus en plus concurrentiel, de plus en plus transnationalisé et de plus en plus transmédiatique, les chaînes de télévision doivent anticiper sur les attentes supposées d'un public imaginé en articulant ce qu'elles pensent être le

⁶⁹⁹ Anthony Giddens, *op.cit.*, p.46.

conformisme provisoire du moment et les préoccupations collectives et spécifiques alimentées par les incertitudes et les perplexités de [la modernité]. »⁷⁰⁰

Si, afin de répondre à la logique commerciale du média, les modèles de relation représentés à la télévision sont diversifiés, nous considérons néanmoins que des caractéristiques récurrentes peuvent être identifiées, et qu'une classification peut être établie. L'industrie culturelle médiatique cherche en effet à capter une audience importante en proposant des représentations communes au plus grand nombre de récepteurs.

« Le but de la classification est de regrouper les phénomènes semblables, de réduire à un certain nombre de catégories, à un certain nombre de types, l'innombrable variété des faits particuliers que l'on peut avoir recueillis et décrits. [...] La classification se caractérise par deux opérations principales : généralisation et réduction. Généralisation par la définition de catégories assez extensives pour regrouper un assez grand nombre de faits et de phénomènes concrets. Réduction dans la mesure où cette classification permet la répartition des multiples faits particuliers observés à l'intérieur de ces catégories générales. »⁷⁰¹

Aussi nos hypothèses se basent-elles sur les modèles de relation identifiés par Anthony Giddens. Ces modèles servent notre volonté de catégorisation des représentations télévisuelles du couple homme-femme. Nous formulons en premier lieu l'hypothèse que le modèle de l'amour romantique est largement représenté dans les médias. Comme le souligne Jean-Claude Kaufmann, ce modèle est en effet

⁷⁰⁰ Éric Macé, « Des 'minorités visibles' aux néo-stéréotypes : les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethnoraciales », *Journal des anthropologues*, Hors-série « Identités nationales d'État », AFA, 2007, p.1-2.

⁷⁰¹ Jean-Louis Loubet Del Bayle, *op.cit.*, p.147.

« dominant dans toute une partie de la littérature et du cinéma, lentement grignotés par des visions plus réalistes, dans les rêves secrets du prince charmant, et surtout dans le langage communément partagé qui nous sert à tous à parler de l'amour. »⁷⁰² Son traitement est favorable et il apparaît comme le modèle légitime du couple. Dans ce cadre, les identités de genre masculines et féminines réfèrent à des assignations et à des rôles hiérarchisés. La représentation de l'amour romantique obéit au schéma traditionnel rencontre, mariage, famille. Le processus d'institutionnalisation est donc visible dans ce modèle, même s'il apparaît comme le produit d'un choix intime et personnel.

Le second modèle auquel nous nous intéressons est celui de l'amour passion. Nous formulons l'hypothèse que ce modèle est faiblement représenté dans le corpus. Ses caractéristiques, c'est-à-dire l'affranchissement des contraintes sociales et surtout la centralité de la sexualité rendent en effet délicate sa représentation. La télévision est une industrie culturelle. La logique de marché s'accompagne difficilement des représentations de la sexualité dans des programmes destinés à une audience importante. Lorsqu'il est représenté, nous faisons l'hypothèse que l'amour passionné fait l'objet d'une mise en garde ou parfois d'un jugement moralisateur. La télévision est en effet une technologie de genre, qui à ce titre véhicule des normes de genre visant à maintenir l'ordre symbolique. Le caractère anti-social et hors-normes de l'amour passion nous laisse supposer qu'il ne sera guère représenté dans notre corpus, et que le régime de monstration sera moralisateur.

Notre troisième hypothèse est celle de la représentation ambivalente du modèle de la démocratie relationnelle. L'amour convergent serait mis en concurrence avec les autres modèles, principalement celui de l'amour romantique. Si le modèle de la relation autodéterminée et réflexive est bien représenté dans le corpus, il est désigné comme le produit d'un choix personnel et réflexif difficile à mettre en œuvre. Le corpus souligne son caractère individuel et personnel. Le couple en tant

⁷⁰² Jean-Claude Kaufmann, *Premier matin. Comment naît une histoire d'amour*, op.cit., p.225.

que rapport social n'est pas pris en compte, comme si ce projet réflexif échappait à toute contextualisation. Tout comme l'amour passionné, il fait l'objet d'une représentation moraliste : le refus des assignations de genre traditionnelles ne peut conduire qu'au malheur. L'individualisme et l'autonomisation du sexuel ont entraîné une redéfinition du cadrage conjugal. Nous faisons l'hypothèse que ce modèle fait l'objet d'un traitement ambigu dans les médias. S'il est partie prenante d'un discours consensuel généralisé sur l'égalité et l'autodétermination, l'amour convergent est néanmoins mis en concurrence avec le modèle de l'amour romantique. Si cette hypothèse se confirme, les représentations télévisuelles du couple homme-femme pourraient révéler un imaginaire médiatique pris en tension entre un modèle traditionnel fondé sur la hiérarchie de genre et l'aspiration à l'égalité que promeut l'idéal du couple convergent. Afin de confirmer ou d'infirmer cette série d'hypothèses, le raisonnement hypothético-déductif nous impose maintenant de définir la méthodologie adoptée pour analyser le corpus.

C. Dialogue et complémentarité des méthodes

- Les régimes de monstration

Notre méthodologie s'inscrit dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication : elle s'appuie sur les travaux du théoricien de l'image et spécialiste de la télévision François Jost, sur les recherches menées sur le récit médiatique par le Professeur Marc Lits, ainsi que sur les analyses de contenus télévisuels du sociologue des médias Éric Macé. Ce cadrage épistémologique regroupe des perspectives spécifiques en termes d'analyse des médias. Nous considérons en effet que le croisement des diverses approches offre un point de vue affiné et sensible sur les représentations télévisuelles. En outre, la discipline des Sciences de l'Information et de la Communication se définit comme une interdiscipline, comme le spécifie le comité de la 71^e section du Conseil National des Universités : « le champ de la section est résolument interdisciplinaire. Les méthodes mises en œuvre par les études qui en relèvent peuvent être diverses mais chaque étude doit reposer sur une (des) méthodologie(s) bien identifiée(s). »⁷⁰³ Notre méthodologie s'appuie également sur les travaux du linguiste et sémioticien Algirdas Julien Greimas, même si nous prenons nos distances avec l'approche structuraliste stricte qui caractérise ses travaux. S'il s'agit là d'une source extérieure au champ des Sciences de l'Information et de la Communication, l'analyse des structures récurrentes du récit au travers du schéma actantiel n'est pas étrangère au récit médiatique. Les contenus télévisuels ont en effet une dimension narrative⁷⁰⁴. Cette méthode a d'ailleurs déjà été appliquée à des analyses de représentations télévisuelles par des chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication⁷⁰⁵.

⁷⁰³ <http://www.cpcnu.fr/section.htm?numeroSection=71>, consulté le 6 septembre 2010.

⁷⁰⁴ Marc Lits, *Du récit au récit médiatique*, Bruxelles, De Boeck, 2008, 235 p.

⁷⁰⁵ Cette méthode d'analyse des représentations télévisuelles a déjà offert des résultats probants : le laboratoire UNICA de l'Université Pompeu Fabra (Espagne) a ainsi mené une recherche fructueuse sur la représentation de l'immigration dans les séries télévisées espagnoles. Voir Xavier Ruiz Collantes *et alii*, « La imagen pública de la inmigración en las series de televisión españolas », *Política y Cultura*, n°26, México, Universidad Autónoma Metropolitana, 2006, pp.93 – 108.

Enfin, le croisement méthodologique et disciplinaire reflète la spécificité interdisciplinaire des *Cultural Studies*, et *a fortiori* des études de genre. Celles-ci n'ont pas hésité à utiliser les techniques de l'analyse littéraire pour décoder des objets de la culture dite de masse. « En fait, les *Cultural Studies* ne sont pas des effets de transposition ou de vol de méthode : elles prouvent que les 'méthodes' n'ont pas à être affiliées à des disciplines particulières une fois pour toutes et que l'ère du majoritarisme des disciplines est révolue. »⁷⁰⁶ Le recours à des ressources méthodologiques plurielles n'est pas une transgression disciplinaire. Plutôt elle traduit la volonté de réaliser une analyse qualitative nuancée.

Les contenus de la télévision peuvent à première vue sembler un objet d'étude attractif du fait de la « matérialité des contenants. »⁷⁰⁷ Celle-ci induit le « sentiment d'une clôture du texte »⁷⁰⁸ et favorise une appréhension des contenus comme fondamentalement autonomes ; « l'objet est étudié 'en soi', indépendamment de ses conditions de production, de réception, etc. »⁷⁰⁹ La communication, au sens vaste du terme, n'est pourtant pas seulement une activité ou un travail sur les signes comme pourrait le suggérer l'approche sémioticienne. Les contenus s'ancrent dans des contextes, « ils s'intègrent dans les interactions sociales, ils en sont issus et y retournent dès qu'ils sont appropriés par un lecteur, un téléspectateur. Ils peuvent être vus comme condensant des mondes sociaux et comme nourrissant d'autres mondes sociaux. »⁷¹⁰ Notre méthodologie obéit ainsi à une démarche pragmatique, « i.e. qui intègre le discours télévisuel dans ses co-textes et son contexte de communication, le contexte n'étant jamais simplement placé autour d'un énoncé, mais structurant l'énoncé. »⁷¹¹

⁷⁰⁶ Marie-Hélène Bourcier, *Sexopolitiques. Queer Zones 2*, Paris, La Fabrique, 2005, p.30.

⁷⁰⁷ Éric Maigret, *Sociologie de la communication et des médias*, *op.cit.*, p.238.

⁷⁰⁸ *Ibid.*, p.238.

⁷⁰⁹ Marlène Coulomb-Gully, « Propositions pour une méthode d'analyse du discours télévisuel », *Mots. Les langages du politique*, n°70, ENS, 2002, p.104.

⁷¹⁰ Éric Maigret, *op.cit.*, p.238.

⁷¹¹ Marlène Coulomb-Gully, *op.cit.*, p.105.

Notre démarche d'analyse qualitative a recours dans un premier temps à une méthodologie qui vise à saisir les différents régimes de monstration télévisuelle⁷¹² des rapports amoureux au sein du corpus. Il s'agit de distinguer et classer les différents régimes de monstration des rapports hommes-femmes. « La question qui se pose ici est celle des catégories de l'imaginaire, ou, plus exactement, celle des catégories hégémoniques et contre-hégémoniques qui configurent les imaginaires collectifs. »⁷¹³ Selon Éric Macé, la télévision est à la fois une ressource culturelle, une arène des dynamiques de la sphère publique et une scène performative « parce qu'elle n'est pas la représentation d'une réalité déjà là, mais la monstration d'un point de vue, la mise en scène d'un cadrage interprétatif, la proposition d'une plus ou moins grande légitimation ou déstabilisation des attendus. »⁷¹⁴ Les représentations télévisuelles sont le reflet d'un conformisme provisoire. Elles illustrent la manière dont la société se représente à elle-même ce qu'elle imagine être le rapport amoureux hétérosexuel. Aussi ces représentations se révèlent-elles un poste d'observation privilégié des imaginaires sociaux. « Analyser les contenus de la télévision comme les produits faiblement stabilisés des conflits de définition concernant le monde dans lequel nous vivons, c'est accéder à la manière dont chaque société nationale, à un moment donné, se représente elle-même, à travers ses compromis provisoires et contestés, ses idéaux, ses non-dits, ses stéréotypes, ses normativités et ses mythes. »⁷¹⁵

L'analyse des régimes symboliques de monstration télévisuelle du couple homme-femme que nous menons dans cette recherche a pour fondement méthodologique les travaux sociologiques sur la stigmatisation de l'Islam menés par Éric Macé⁷¹⁶ et Nacira Guénif-Souilamas⁷¹⁷. Il s'agit de prendre acte de la manière

⁷¹² Par la locution « régime de monstration » nous entendons les modalités du donné-à-voir qui sont à l'œuvre au travers du média télévisuel. Ces régimes de monstration sont d'ordre symbolique. Ils sont produits à la fois par la logique de programmation et de réception, les dispositifs énonciatifs, les différents régimes de l'image animée mais également les normes et imaginaires collectifs de la société à laquelle ils appartiennent.

⁷¹³ Éric Macé, « Des 'minorités visibles' aux néo-stéréotypes : les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethnoraciales », *op. cit.*, p.10.

⁷¹⁴ *Ibid.*, p.3.

⁷¹⁵ Éric Macé, *Les imaginaires médiatiques. Une sociologie postcritique des médias*, *op.cit.*, p.86.

⁷¹⁶ *Ibid.*, p.86.

dont les rapports amoureux nous sont donnés à voir au travers de la technologie de genre télévisuelle. La démarche pragmatique considère les contextes et co-textes comme constitutifs du discours télévisuel. Le contexte de notre corpus est celui d'une égalité en droit entre les hommes et les femmes qui s'avère non effective dans les faits⁷¹⁸. Cet état de fait s'accompagne de stéréotypes de genre persistants, comme le soulignent les travaux des féministes mais également les rapports nationaux⁷¹⁹ et transnationaux⁷²⁰ sur l'image des femmes dans les médias. Aussi la perspective de genre privilégiée dans cette recherche nous amène à considérer la notion de stéréotype comme « un bon indicateur de la manière dont les régimes de monstrations [...] participent ou non à la légitimation symbolique des discriminations. »⁷²¹ La notion de stéréotype est entendue ici comme « l'expression naturalisée d'une asymétrie des rapports de pouvoir – celui de nommer, de montrer, de réduire, d'assigner. »⁷²² Cette définition fait écho aux recherches effectuées dans la veine des *Postcolonial Studies*, notamment par Albert Memmi⁷²³, Richard Dyer⁷²⁴ et Elsa Dorlin⁷²⁵. Ils déconstruisent respectivement les portraits stéréotypés des colonisés et des colonisateurs, les stéréotypes d'une blanchitude montrée comme non-racialisée et le discours médical sur la nature pathogène des esclaves – discours ayant pour fonction de naturaliser le rapport de domination des blancs sur les esclaves. Ces chercheurs montrent que les assignations raciales ont pour objectif de maintenir un rapport de pouvoir qui justifie la situation d'inégalité dans les régimes

⁷¹⁷ Nacira Guénif-Souilamas et Eric Macé, *Les féministes et le garçon arabe*, Paris, Ed. de l'Aube, 2004, 108 p. Nacira Guénif-Souilamas, « La française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïque. Les figures assignées du racisme vertueux », *La république mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique, 2006, pp.109-132.

⁷¹⁸ Voir chapitre 1 : « La différence des sexes : un rapport de domination ».

⁷¹⁹ Gisèle Gautier, *Femmes et hommes dans les médias*, délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, rapport d'activité n°375, 2007, 174 p., disponible en ligne http://www.senat.fr/rap_deleg.html, consulté le 11 juillet 2007. Michèle Reiser, *L'image des femmes dans les médias*, Commission de réflexion sur l'image des femmes dans les médias, 2008, 95 p., disponible en ligne http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/RAPPORT_IMAGE_DES_FEMMES_VF.pdf, consulté le 30 juin 2010.

⁷²⁰ *Image de la femme dans les médias, Rapport sur les recherches existant dans l'Union Européenne*, Luxembourg, Commission Emploi et Affaires sociales, 1997, 60 p.

⁷²¹ Éric Macé, « Des 'minorités visibles' aux néo-stéréotypes : les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethnoraciales », *op. cit.*, p.10.

⁷²² *Ibid.*, p.10.

⁷²³ Albert Memmi, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 1985, 160 p.

⁷²⁴ Richard Dyer, « The matter of whiteness », *White: Essays on Race and Culture*, London, Routledge, 1997, pp.1-40.

⁷²⁵ Elsa Dorlin, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006, 300 p.

coloniaux et postcoloniaux. C'est à l'image de cette déconstruction des processus d'ethnoracialisation que nous souhaitons analyser les stéréotypes de genre que véhiculent les représentations des rapports hommes-femmes.

« Les stéréotypes ne sont pas forcément des convictions consciemment assumées, mais peuvent aussi être des 'structures implicites de la connaissance' ou 'schémas' que notre environnement social a implantés en nous. Une fois ainsi absorbés, les stéréotypes fonctionnent comme des attentes implicites, lesquelles exercent une influence sur notre façon d'interpréter l'information sociale, sur les causes auxquelles nous attribuons les événements et sur la manière dont ces événements eux-mêmes sont encodés, stockés et retrouvés ('récupérés') dans notre mémoire. »⁷²⁶

Ces « attentes schématiques implicites »⁷²⁷ que sont les stéréotypes sont par exemple visibles dans la publicité. Ainsi une publicité des années 1950 pour l'équipementier domestique Moulinex, dont le slogan était « Moulinex libère la femme », montre un couple dans une cuisine. Le mari vêtu d'un costume strict, symbole de son appartenance réussie à la sphère professionnelle, offre à son épouse un robot. La notice stipule : « Pour Elle un Moulinex, pour Lui des bons petits plats ». Le régime de monstration est celui du stéréotype : la femme est associée au foyer, son époux à la sphère professionnelle et au pouvoir (d'achat mais aussi sur les autres). Son travail a une valeur marchande, il lui rapporte de l'argent. En revanche son épouse se consacre au travail domestique, notamment la confection des repas, service pour lequel elle est entretenue. Aussi cette publicité met en scène un rapport homme-femme stéréotypé, construit sur la dichotomie entre les sphères publiques et privées, mais aussi sur un partage inégalitaire des tâches. La femme est émerveillée devant ce cadeau qui l'assigne à un travail domestique non-rémunéré. Son bonheur

⁷²⁶ Linda Hamilton Krieger, rapport « Un problème de catégories : stéréotypes et lutte contre les discriminations », French-American Foundation, Sciences Po, Paris, 2008, p.9, disponible en ligne http://frenchamerican.org/cms/webfm_send/21, consulté le 4 juillet 2010.

⁷²⁷ *Ibid.*, p.9.

rend légitime ce rapport de pouvoir asymétrique, caractéristique du modèle de l'amour romantique défini précédemment.

Notre corpus appartient à une société où l'égalité entre les hommes et les femmes est reconnue et protégée en droit. Un unique recensement des stéréotypes ne suffit pas à révéler les régimes de monstration constitutifs de ce contexte. « C'est pourquoi il semble que la notion classique de stéréotype (positif ou négatif) doit être complétée par celles de contre-stéréotype et d'anti-stéréotype pour rendre compte des déplacements contemporains de ce qui est rendu visible et de ce qui est rendu invisible. »⁷²⁸ Le second régime de monstration que nous cherchons à identifier dans le corpus est le contre-stéréotype. « Mis au centre du récit, le contre-stéréotype prend le contre-pied du stéréotype en proposant une monstration inversée. »⁷²⁹ Par exemple, dans la récente publicité télévisée pour le fabricant de cuisines Cuisinella⁷³⁰, un homme offre à sa femme une nouvelle cuisine équipée. Comme dans le régime de monstration du stéréotype, la femme est heureuse de recevoir ce bien domestique. C'est alors qu'elle décide de pousser son mari par la fenêtre. « Là elle est parfaite », conclut-elle en admirant sa cuisine. Ce film publicitaire appartient au régime du contre-stéréotype. Au lieu de remercier son époux, la femme choisit de commettre un acte criminel et le défenestre. En ce sens « le contre-stéréotype a une vertu : il élargit le répertoire des régimes de monstration légitimes. »⁷³¹ On voit alors réapparaître l'époux par la fenêtre. Il n'est pas blessé et semble surpris. Si le portrait de la femme criminelle élargit le champ de monstration du stéréotype féminin de l'amour romantique, le retour de son époux neutralise le potentiel subversif de cette représentation. Son geste est non seulement inefficace (le mari va bien), mais il est généré par sa passion pour l'univers domestique de la cuisine. On comprend bien la limite du contre-stéréotype ; il « se fait à moindre coût symbolique »⁷³² puisque le

⁷²⁸ Éric Macé, « Des 'minorités visibles' aux néo-stéréotypes : les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethnoraciales », *op. cit.*, p.10.

⁷²⁹ *Ibid.*, p.11.

⁷³⁰ Cette publicité a été diffusée en 2009 et 2010, voir http://www.cuisinella.com/entr_pub_iframe.htm, consulté le 5 juillet 2010.

⁷³¹ Éric Macé, « Des 'minorités visibles' aux néo-stéréotypes : les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethnoraciales », *op. cit.*, p.12.

⁷³² *Ibid.*, p.13.

point de vue hégémonique commande la monstration. « Le contre-stéréotype fait comme si les stéréotypes n'existaient pas, comme si les discriminations n'existaient plus. »⁷³³. Éric Macé explique que « ces nouveaux contre-stéréotypes peuvent être considérés comme des néo-stéréotypes »⁷³⁴ : cet affichage des différences ne fait en effet guère de différence, puisqu'il contribue implicitement à la légitimation du point de vue hégémonique sur le rapport de couple hétérosexuel.

Le troisième régime de monstration que nous projetons de déceler au sein du corpus est l'anti-stéréotype. « L'anti-stéréotype est défini par le fait qu'il constitue les stéréotypes comme la matière même de sa réflexivité, conduisant ainsi, en les rendant visibles, à déstabiliser les attendus essentialistes, culturalistes et hégémoniques. »⁷³⁵ Il s'agit d'un régime de monstration contre-hégémonique qui conteste les stéréotypes et problématise les représentations dominantes. Si les publicités mettent en scène de manière croissante la mixité des rôles masculins et féminins et favorisent ainsi un régime de monstration élargi⁷³⁶, de notre point de vue la monstration publicitaire des rapports de couple ne participe guère au registre de l'anti-stéréotype. En effet, ces représentations ne créent pas un décalage, une *différence*, elles ne font pas appel à un référentiel alternatif, mais plutôt elles reproduisent de manière inversée les assignations de genre traditionnelles, sans questionner le rapport inégalitaire qui les structure. Le genre publicitaire, basé sur des impératifs commerciaux, explique en partie ce phénomène. « La publicité n'est pas une instance d'imposition de contenus culturels, mais un 'accentuateur de la visibilité' de certaines dimensions culturelles, problématiques ou non. »⁷³⁷ Aussi, plutôt que de générer des anti-stéréotypes qui mettraient en relief les stéréotypes

⁷³³ *Ibid.*, p.12.

⁷³⁴ *Ibid.*, p.13.

⁷³⁵ *Ibid.*, p.15.

⁷³⁶ Le groupe de BTP Vinci a ainsi remporté le prix d'argent Femino 2008 décernée par La Meute, un collectif fondé en 2000 par Florence Montreynaud qui lutte contre la publicité sexiste, pour une publicité montrant une femme en tenue de chantier, en milieu extérieur, qui pose la main sur un appareil de mesure topographique. Similairement on voit apparaître sur nos écrans des hommes s'acquittant des tâches domestiques et prenant soin des jeunes enfants. L'apparition de transsexuels, par exemple dans une publicité de 2008 pour les épilateurs électriques de la marque Satinelle, élargit également le champ des représentations, marqué jusqu'alors par le binarisme de genre.

⁷³⁷ Jean-Baptiste Perret, « L'approche française du genre en publicité. Bilan, critiques et pistes de renouvellement », *Réseaux*, n°120, 2003/4, p.159.

qu'elle véhicule habituellement, la publicité préfère en général souligner la complexité induite par la mixité des rôles masculins et féminins. Éric Macé suggère que l'humour et les récits fictionnels complexes sont davantage propices à la mise en scène d'anti-stéréotypes. Cette observation est d'ailleurs à prendre en compte pour la délimitation d'un corpus qui mettrait idéalement en scène ces trois régimes de monstration.

- L'analyse sémio-narrative

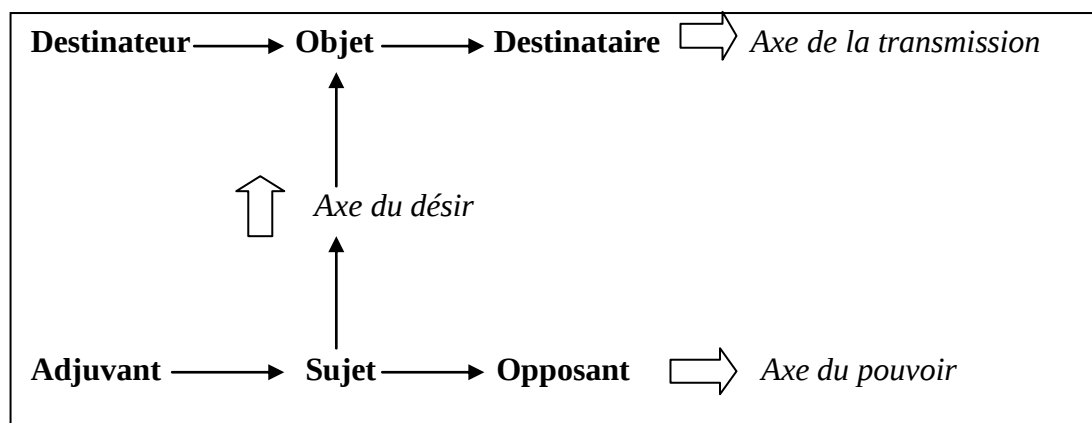
Un stéréotype est « une attente de rôle »⁷³⁸, un ensemble de croyances sur la manière dont le rapport de couple s'exerce. L'analyse des régimes de monstration télévisuelle permet de le déterminer, mais également de souligner les représentations qui en diffèrent. Les rôles masculins et féminins sont construits au travers d'assignations de genre, qui sont reproduites, et parfois transgressées et renégociées par les couples. Afin de mieux comprendre ces rapports de genre, nous avons choisi d'analyser les rôles masculins et féminins au sein des couples du corpus. Ayant pris acte des différents régimes de monstration télévisuelle, nous cherchons maintenant à approfondir notre compréhension de la manière dont les rapports de couple sont mis en scène. Au-delà de la finesse d'analyse qu'il engendre, ce croisement de méthodes distinctes constitue une garantie épistémologique supplémentaire. La méthodologie à orientation sémiotique apporte en effet des garanties de sérieux à l'analyse qualitative. « Son apport principal réside dans la rigueur de l'analyse, qui se fonde sur un travail descriptif minutieux, portant attention au narrateur, aux structures qui organisent le récit, aux actants et fonctions. »⁷³⁹

L'analyse sémio-narrative que nous employons s'inspire des travaux du linguiste Algirdas Julien Greimas. Dans la continuité des analyses de Propp sur la morphologie du conte, A.J. Greimas a développé un modèle actantiel paradigmatique applicable à tout récit⁷⁴⁰. Ce modèle actantiel peut être schématisé de la sorte :

⁷³⁸ Linda Hamilton Krieger, *op.cit.*, p.8.

⁷³⁹ Marc Lits, *Du récit au récit médiatique*, *op.cit.*, p.70.

⁷⁴⁰ Algirdas Julien Greimas, *Sémantique structurale*, Paris, PUF, 1986, 262 p.



A.J. Greimas dénombre six actants, qui établissent des « relations contractuelles »⁷⁴¹ autour de trois axes. Le sujet et l'objet sont reliés par l'axe du désir, l'adjuvant et l'opposant par l'axe du pouvoir et le destinateur et le destinataire par l'axe de la transmission⁷⁴². « Dans le modèle actantiel, une action se laisse analyser en six composantes, nommées actants. L'analyse actantielle consiste à classer les éléments de l'action à décrire dans l'une ou l'autre de ces classes actantielles. »⁷⁴³ Un actant peut être « un être anthropomorphe (par exemple, un humain, un animal ou une épée qui parle, etc.) ; un élément inanimé concret, incluant les choses (par exemple une épée), mais ne s'y limitant pas (par exemple le vent, la distance à parcourir) ; un concept (le courage, l'espoir, la liberté, etc.). Par ailleurs, il peut être individuel ou collectif (par exemple, la société). »⁷⁴⁴

De par leur simplicité apparente, les fonctions narratives mises à jour dans le modèle narratif de Greimas peuvent sembler restrictives et davantage adaptées au conte traditionnel. Il ne faut pas « oublier cependant que de nombreux récits sont construits, aujourd'hui encore, très exactement selon cet enchaînement de fonctions, comme les bandes dessinées d'Astérix, les histoires sentimentales de la collection

⁷⁴¹ Algirdas Julien Greimas, « Éléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique », *Communications*, n°8, 1966, p.45.

⁷⁴² L'axe de la transmission est également désigné comme l'axe de la communication ou du savoir.

⁷⁴³ Louis Hébert, « Le modèle actantiel », *Signo*, 2006, p.1, disponible en ligne <http://www.signosemio.com/greimas/modele-actantiel.asp>, consulté le 7 juillet 2010.

⁷⁴⁴ *Ibid.*, p.3.

‘Harlequin’ ou les jeux des consoles vidéo mettant en scène dragons funestes et princesses à sauver. Et que d’autres récits trouvent là les racines de leur organisation structurelle, depuis les jeux télévisés du type ‘Fort Boyard’ jusqu’à la construction journalistique des deux guerres du Golfe par les chaînes de télévision. »⁷⁴⁵ Cette énumération de genres, de la bande-dessinée à l’information journalistique télévisée peut surprendre. D’un point de vue médiologique, ces supports diffèrent. Mais la grille de lecture sémio-narrative est « un dispositif permettant, en principe, d’analyser toute action réelle ou thématisée (en particulier, celles dépeintes dans les textes littéraires ou les images). »⁷⁴⁶ Les spécificités des différents genres télévisuels qui composent notre corpus ne constituent donc pas un handicap à l’analyse, dans la mesure où le contenu analysé a une structure narrative. La narration constitue ainsi le point nodal de l’analyse actantielle. Elle est intrinsèquement corrélée au récit, c’est-à-dire « la représentation d’un évènement (fictif ou réel). »⁷⁴⁷ En effet, « nous n’accédons au monde que par l’intermédiaire du langage, et l’utilisation de ce langage permet d’organiser des séquences narratives plus ou moins structurées selon des règles précises. Si l’organisation superficielle, l’apparence du discours, peut être conditionnée par le canal utilisé, il y a cependant des invariants narratifs constitutifs de tout récit. »⁷⁴⁸

La matérialité des médias organise en partie la manière dont nous percevons les contenus. « Une émission de télévision ne permet pas les développements d’un article de magazine ; un dessin de presse dit autrement la réalité qu’un éditorial. Ces cadres orientent nos modes de perception, sans être immuables. »⁷⁴⁹ Néanmoins, l’analyse sémio-narrative permet ici d’établir une cohérence entre les différents genres télévisuels du corpus. « On sait la connexité forte entre certaines mises en récit (par exemple quand des photos de films illustrent des articles d’information) et combien le modèle fictionnel contamine le récit médiatique. »⁷⁵⁰ La structure narrative des récits médiatiques constitue donc le point de convergence entre les différents genres télévisuels que contient notre corpus. Si nous prenons nos distances

⁷⁴⁵ Marc Lits, *op.cit.*, p.64.

⁷⁴⁶ Louis Hébert, *op.cit.*, p.1.

⁷⁴⁷ Marc Lits, *op.cit.*, p.20.

⁷⁴⁸ *Ibid.*, p.5.

⁷⁴⁹ *Ibid.*, p.53.

⁷⁵⁰ *Ibid.*, p.81.

avec une approche structuraliste rigide qui évacue toute contextualisation du récit médiatique au profit d'une analyse de « l'univers immanent de la signification »⁷⁵¹, nous considérons toutefois que l'étude des modèles narratifs constitue un révélateur pertinent de nos représentations télévisuelles du couple homme-femme. En étudiant les rôles actantiels masculins et féminins, nous pouvons ainsi mettre à jour les modalités du rapport de genre au sein du couple hétérosexuel.

⁷⁵¹ Algirdas Julien Greimas, *Sémantique structurale*, *op.cit.*, p.102.

II. Délimitation du corpus

A. Critères de sélection

La télévision est un média de flux. Elle diffuse tout au long de la journée un flot continu de programmes. « Les produits de la culture du flot sont caractérisés par la continuité et l'amplitude de leur diffusion et par le fait que, chaque jour, de nouveaux produits rendent obsolètes ceux de la veille. »⁷⁵² La paléo-télévision, à vocation pédagogique, structurait le flot télévisuel autour de grands rendez-vous. Le passage de l'institution télévisuelle à la néo-télévision, c'est-à-dire « un espace intégré à l'espace quotidien »⁷⁵³ a modifié cette structuration. « Avec la néo-télévision, nous assistons à un changement radical de la logique de programmation : la grille s'effiloche et se dilue. Il n'y a plus de jours ni de moments privilégiés pour telle ou telle émission. Quelle que soit leur sujet ou leur nature, les émissions se dispersent dans la grille (chaque jour nous propose son contingent de films, de variétés, de sports, etc.), et les mêmes émissions sont redonnées plusieurs fois dans la semaine. »⁷⁵⁴ Ce phénomène est encore accentué par les technologies telles que l'enregistrement numérique, la télévision à la demande, le téléchargement, qui favorisent une consommation différée des programmes, non plus dictée par la grille de programmation mais au bon vouloir du téléspectateur.

Cette spécificité du média télévisuel a une incidence sur la délimitation du corpus. Elle nous amène à nous interroger sur les critères de sélection. La logique de l'analyse des contenus tend traditionnellement à favoriser la sélection d'un échantillon, c'est-à-dire le « choix méthodique et calculé, dans un groupe donné, des

⁷⁵² Patrice Flichy, *Les industries de l'imaginaire. Pour une analyse économique des médias*, Grenoble, PUG, 1980, p.38.

⁷⁵³ Francesco Casetti et Roger Odin, « De la paléo- à la néo-télévision », *op.cit.*, p.15.

⁷⁵⁴ *Ibid.*, p.15-6.

éléments représentatifs de l'ensemble. »⁷⁵⁵ Comment peut-on délimiter un corpus représentatif au sein d'un flux continu de programmes ? L'échantillon doit-il être représentatif du flux, de la logique de programmation, des différents genres télévisuels ? Le critère de la représentativité est ici difficile à manipuler. Sous son apparente objectivité, il peut présenter un certain nombre de biais qui altèrent les résultats de l'analyse. « Il n'y a pas des données indifférentes qui se mettent à former ensemble une chose parce que des contiguïtés ou des ressemblances de fait les associent ; c'est au contraire parce que nous percevons un ensemble comme chose que l'attitude analytique peut y discerner ensuite des ressemblances ou des contiguïtés. Cela ne veut pas dire seulement que sans la perception du tout nous ne songerions pas à *remarquer* la ressemblance ou la contiguïté de ses éléments, mais à la lettre qu'ils ne feraient pas partie du même monde et qu'elles n'existeraient pas du tout. »⁷⁵⁶

Confrontés au flux télévisuel, nous avons choisi de favoriser un critère thématique. Ce critère répond à la question suivante : de quoi parle-t-on ? Les émissions sélectionnées ont pour thématique commune le sujet de notre étude, c'est-à-dire les couples homme-femme. Or, nombreux sont les programmes de la « télévision de l'intimité » qui traitent des rapports amoureux⁷⁵⁷. Nous en avons isolé trois : *Pigalle la nuit*, *Maman cherche l'amour*, et *Un gars, une fille*. Ces programmes nous ont intéressés en raison de leur thématique commune. Ils traitent des relations amoureuses entre hommes et femmes, et participent du traitement télévisuel de l'intimité. En outre, ils ont été diffusés ou rediffusés sur une même année, 2009. Ces trois programmes appartiennent à des genres télévisuels et à des logiques médiatiques différentes. C'est donc au-delà de leurs spécificités respectives que nous cherchons à mettre en exergue le fonctionnement de la technologie de genre

⁷⁵⁵ Louis-Marie Morfaux, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 1980, p.93.

⁷⁵⁶ Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, p.23.

⁷⁵⁷ Citons par exemple *Les Z'Amours*, jeu télévisé diffusé sur France 2, *Les feux de l'amour*, soap-opera diffusé sur TF1, ou encore *L'amour est aveugle*, programme de télé-réalité également diffusé sur TF1 en 2010.

télévisuelle. Pour ce faire, nous analysons au moyen de notre double grille qualitative, une saison complète de ces programmes.

Pigalle la nuit est produite et diffusée par la chaîne privée à péage Canal Plus. Elle appartient au genre de la minisérie, avec huit épisodes de cinquante-deux minutes, diffusés de manière hebdomadaire le lundi soir, du 23 novembre 2009 au 14 décembre 2009⁷⁵⁸. Avec une moyenne de 980 000 téléspectateurs⁷⁵⁹, elle a connu un vif succès et représente une part conséquente de l'audience des abonnés. Selon la typologie des genres télévisuels élaborée par François Jost, *Pigalle la nuit* appartient au monde fictif. « Le monde fictif vise à construire un monde, quoi qu'il en soit des ressemblances avec le nôtre, comme une construction autonome. »⁷⁶⁰ En tant que fiction, la série permet donc une analyse actantielle. En outre, *Pigalle la nuit* est une création originale pour Canal Plus. « Produire de grandes séries, des fictions exclusives : la création originale est aussi une des vocations majeures de Canal Plus »⁷⁶¹, apprend-on sur le site institutionnel du groupe. La chaîne revendique en effet un esprit décalé, « l'esprit canal », dont les émissions se démarquent de leurs concurrents. A ce titre, on pourrait espérer la découverte de régimes de monstration diversifiés. Mais Canal Plus est avant tout une chaîne à péage, dont le public est captif. En ce sens, la liberté de programmation qu'elle revendique doit prendre en compte les valeurs supposées de son public. Parce que la télévision est avant tout une industrie culturelle, son « principal objectif n'est pas lié à la culture, au sens traditionnel du terme, mais au développement de la consommation d'objets à durée de vie limitée. »⁷⁶² La consultation des informations divulguées par le Syndicat National de la Publicité Télévisée⁷⁶³ (SNPTV) nous révèle que le public-cible de la chaîne est composé de ménagères de moins de 50 ans CSP+ et d'individus CSP+. Il s'agit donc d'une audience avec un pouvoir d'achat plutôt élevé et un certain bagage

⁷⁵⁸ Deux épisodes sont diffusés chaque lundi soir.

⁷⁵⁹ Selon la chaîne. Ce chiffre ne prend en compte ni la rediffusion lors de l'été 2010, ni la commercialisation d'un coffret DVD dès la fin de l'année 2009.

⁷⁶⁰ François Jost, *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses, 2007, p.30.

⁷⁶¹ <http://www.canalplusgroup.com/cid5201.htm>, consulté le 19 mars 2012.

⁷⁶² Bruno Ollivier, *Les sciences de la communication, op.cit.*, p.147.

⁷⁶³ <http://www.snptv.org/cgv/synthese.php?regie=1>, consulté le 19 mars 2012.

éducatif, qu'il s'agit d'intéresser avec une programmation originale sans être marginale.

Le second programme retenu, *Maman cherche l'amour* est un programme de télé-réalité produit par Endemol et diffusé sur la chaîne privée généraliste M6. Il comporte huit épisodes de 90 minutes environ. « Ce format, qui se caractérise par la feuilletonisation même du déroulement du jeu, se distingue par l'exposition des tranches de vies des impétrants [...] confrontés à une série d'épreuves. »⁷⁶⁴ Son audience lors de sa diffusion en soirée, du lundi 12 octobre 2009 au lundi 16 novembre 2009 est allée croissante. Le premier épisode a attiré 2,3 millions de téléspectateurs alors que le dernier a battu son record d'audience avec 3,5 millions de téléspectateurs⁷⁶⁵, hors rediffusion et télévision de rattrapage, notamment sur le site internet de la chaîne. Dans le triangle des genres télévisuels de François Jost, *Maman cherche l'amour* est un « genre mixte »⁷⁶⁶, oscillant entre monde réel et monde fictif. Sans verser dans une approche platonicienne selon laquelle toute représentation est fondamentalement fictive, « le syncrétisme de la monstration et de la narration pratiqué par nos médias audio-scripto-visuels »⁷⁶⁷ à l'œuvre dans la télé-réalité rend ce programme tout à fait propice à l'analyse. D'abord, parce que « la stratégie authentifiante »⁷⁶⁸ caractéristique du genre télévisuel laisse supposer un imaginaire télévisuel sensible aux problématiques de la société nationale et donc propice à une analyse des différents régimes de monstration. Ensuite, parce que cette stratégie du vraisemblable, fondée sur « la réduction au visible et à l'observable »⁷⁶⁹, la centralité de l'individu, l'illusion de la transparence du média et « la quotidienneté comme réalité ultime »⁷⁷⁰ ne fonctionne que parce qu'elle s'inscrit dans « une configuration imaginaire proprement médiatique qui, à son tour, viendrait déployer et amplifier

⁷⁶⁴ Jean-Claude Soulages, *Les rhétoriques télévisuelles. Le formatage du regard*, Bruxelles, De Boeck, 2007, p.101.

⁷⁶⁵ Source Médiamétrie.

⁷⁶⁶ François Jost, *op.cit.*, p.140.

⁷⁶⁷ Philippe Marion, « Narratologie médiatique et médiagenie des récits », *Recherches en communication*, n°7, Louvain, UCL, 1997, p.64.

⁷⁶⁸ François Jost, *op.cit.*, p.156.

⁷⁶⁹ François Jost, *L'empire du loft*, Paris, La Dispute, 2002, p.56.

⁷⁷⁰ François Jost, *L'empire du loft*, *op.cit.*, p.58.

l'imaginaire propre à l'interaction narrative. »⁷⁷¹ En d'autres termes, « la stratégie authentifiante » de la télé réalité opère grâce à la suspension d'incrédulité que convoque le pacte narratif. Les récits de la télé réalité « puisent leur inspiration dans les récits les plus simples, parfois les plus simplistes, de nos sociétés, oscillant entre les schémas hérités des fables, des contes et des romans de gare. »⁷⁷² Comme son titre l'indique, le programme *Maman cherche l'amour* est ainsi structuré sur le modèle narratif traditionnel de la quête du prince charmant. Cette dimension narrative le rend donc favorable à une analyse actantielle. Enfin, selon un rapport annuel de gestion de la chaîne, « M6 est une chaîne généraliste dont les programmes variés et populaires attirent aussi bien les parents que les enfants. »⁷⁷³ Selon la rhétorique de la chaîne, *Maman cherche l'amour* est un « magazine de la vie » qui vise le « divertissement familial ». Le SNPTV confirme cette visée généraliste et populaire en soulignant les multiples cibles marketing de la chaîne. Elles sont 12 au total, dont 4 cibles féminines (ménagères 15-49 ans, ménagères avec enfants, femmes 25-49 ans et femmes 25-34 ans) et 5 cibles d'ensemble (15-34 ans, 25-34 ans, 15-49 ans, 25-49 ans, ICSP+ 25-49 ans)⁷⁷⁴. Une audience populaire et une structure narrative classique conditionnent donc la monstration télévisuelle des rapports homme-femme dans le programme.

Le troisième programme qui constitue le corpus s'intitule *Un gars, une fille*. Il appartient au genre télévisuel de la comédie. Inspiré d'une sitcom québécoise, il existe depuis 1999 et comporte plus de 486 épisodes, d'une durée d'environ 6 minutes chacun. *Un gars, une fille* met en scène la vie quotidienne d'un couple hétérosexuel trentenaire. Cette série comique, produite par Productions 22 (soit deux femmes, Isabelle Camus et Hélène Jacques), a été diffusée chaque jour avant le journal télévisé de vingt heures sur la chaîne publique généraliste France 2. Son format décalé témoigne « des stratégies 'd'audience' à l'initiative des unités de

⁷⁷¹ Philippe Marion, *op.cit.*, p.66-7.

⁷⁷² François Jost, *Introduction à l'analyse de la télévision*, *op.cit.*, p.162.

⁷⁷³ Groupe M6, document de référence 2008, http://www.info-financiere.fr/upload/MAN/2009/09/FCMAN115650_20090921.pdf, p.17, consulté le 19 mars 2012.

⁷⁷⁴ <http://www.snptv.org/cgv/synthese.php?regie=5>, consulté le 19 mars 2012.

programmation qui se jouent à l'intérieur du *prime-time*. »⁷⁷⁵ Si France 2 est une chaîne de service public, elle est également une industrie culturelle qui obéit à une logique d'audience. Elle dispose d'ailleurs d'un bureau d'études qui n'a rien à envier aux départements marketing des chaînes privées, comme le souligne sa responsable dans un article de la revue *Hermès*⁷⁷⁶. Cette dernière explique que les études qualitatives menées notamment sur la base de *focus groups* ont confirmé la stratégie de programmation de la chaîne et ont maintenu la diffusion de ce qui est devenu un succès tant en termes d'audience (c'est le programme le plus regardé chez les moins de 50 ans sur France 2) que d'image (il a contribué à l'image d'une chaîne en renouvellement). Malgré les ambiguïtés inhérentes au monde ludique dont il fait partie, c'est-à-dire « un niveau intermédiaire où les émissions parlent à la fois du monde réel, tout en se conformant à des règles propres, dont le respect est primordial (comme la fiction) »⁷⁷⁷, ce genre télévisuel hybride, souvent proche du « théâtre cathodique »⁷⁷⁸, nous a semblé intéressant de part son succès sans faille depuis plus de dix ans. *Un gars, une fille* a d'abord été diffusé sur France 2, de 1999 à 2003. Construit comme une succession de sketches, chaque épisode de la série a attiré en moyenne, entre septembre et décembre 2001, 5,8 millions de téléspectateurs et même 6,5 millions entre décembre 2001 et janvier 2002⁷⁷⁹. L'émission a ensuite été éditée sous forme de DVD puis rediffusée sur France 4 de 2007 à 2009. La productrice Isabelle Camus a finalement cédé les droits au groupe M6, qui la diffuse sur la chaîne thématique TEVA depuis 2005 mais également en 2010 sur M6 quotidiennement en *access prime-time*. Ce programme présente donc la singularité d'avoir été diffusé d'abord sur une chaîne publique avant d'être programmé sur celles concurrentes du secteur privé. Si les épisodes diffusés en 2009 ne sont pas, contrairement aux deux autres émissions sélectionnées, des programmes inédits, il nous a semblé important d'incorporer *Un gars, une fille* à notre corpus en raison de la place importante que ce programme occupe dans nos grilles de programmation et

⁷⁷⁵ Jean-Claude Soulages, *op.cit.*, p.117.

⁷⁷⁶ Sophie Benoît, « Une direction des études dans une chaîne de télévision publique », *Hermès*, n°37, 2003, Paris, CNRS Éditions, pp.167-174.

⁷⁷⁷ François Jost, *Introduction à l'analyse de la télévision*, *op.cit.*, p.30.

⁷⁷⁸ Jean-Claude Soulages, *op.cit.*, p.116.

⁷⁷⁹ Site officiel de la série, www.1gars1fille.com, consulté le 21 juillet 2010.

nos imaginaires médiatiques⁷⁸⁰. A la critique d'un biais dans l'analyse induit par le traitement humoristique qui caractérise l'émission, nous objectons que le succès de cette mise en scène des rapports homme-femme est corroboré par d'autres programmes basés sur le même dispositif, notamment *Scènes de ménage* (diffusé sur M6). En outre, si l'on considère que le ressort principal de l'humour est ici la caricature et même le recours à l'exagération jusqu'au grotesque, il n'en demeure pas moins que ce procédé se caractérise par son ambiguïté « quand il n'aboutit pas à imposer purement et simplement le point de vue et le cadrage de ceux qu'on est réputé combattre »⁷⁸¹, comme l'explique Marlène Coulomb-Gully dans son analyse du dispositif des *Guignols de l'Info* (Canal Plus) au regard du genre. Aussi la scène humoristique s'avère un poste d'observation privilégié dans la mesure où cette scène « se nourrit d'une société dont elle apparaît bien souvent comme le négatif – au sens photographique du terme – et qu'elle 'révèle' de la sorte. »⁷⁸²

Le corpus télévisuel de notre analyse qualitative se compose donc de trois programmes diffusés ou rediffusés en 2009 sur des chaînes dont les logiques de programmation ciblent des audiences spécifiques : chaîne privée à péage, chaîne privée et chaîne publique (France 4 rediffusant un programme de France 2). Ces programmes ont une thématique commune. Ils traitent des rapports de couple. Ils présentent aussi l'intérêt d'appartenir aux trois mondes du triangle des genres de François Jost : monde fictif, monde réel et monde ludique. Enfin, ils se caractérisent par leur dimension narrative, propice à l'analyse actantielle des rapports de genre au sein du couple hétérosexuel.

⁷⁸⁰ Le succès de l'émission a d'ailleurs fait l'objet de recherches en marketing. Voir Philippe Drago, Caroline Lacroix et Jean-François Ouellet, « Les facteurs clés de succès de l'exportation de concepts télévisés : le cas de la série *Un gars, une fille* en France et au Québec », colloque *8th international conference on arts and cultural management*, Montréal, HEC, 2005, 15 p. disponible en ligne neumann.hec.ca/aimac2005/PDF_Text/LacroixC_DragoP_OuelletJF.pdf, consulté le 21 juillet 2010.

⁷⁸¹ Marlène Coulomb-Gully, « Les *Guignols de l'Info*. Le 'genre' de la satire », *Réseaux*, n°171, Paris, La Découverte, p.201.

⁷⁸² *Ibid.*, p.193-4.

B. Description du synopsis et des personnages

- *Pigalle la nuit*

- Le synopsis

L'intrigue de la série *Pigalle la nuit* se déroule dans le quartier éponyme de Paris. Les lieux principaux sont : la rue, le café L'omnibus, le fast-food Chicken Point, les clubs Paradise et Folie's, le sex-shop Sexodrome, la boutique Les merveilles d'Alice ainsi que les domiciles des personnages, principalement l'appartement d'Emma dans la Cité Veron.

Le récit est construit selon le schéma de l'enquête. Thomas, un jeune *trader* londonien, est à la recherche de sa sœur Emma, mystérieusement disparue après qu'il l'a aperçue par hasard dans un club de *strip-tease* de la capitale. Ils ne se sont pas vus depuis deux ans, et Thomas veut rentrer à Londres avec sa petite sœur. Son enquête va l'amener à découvrir le monde atypique de Pigalle, ses personnages mystérieux et oniriques, mais également la guerre des clans qui y fait rage. Thomas va finalement découvrir que sa sœur, suite à une agression, a été recueillie et soignée par son amie Alice, qui l'a cachée *de l'autre côté du miroir* de son appartement.

- Les personnages

- Emma : orpheline, Emma a quitté Londres suite à une dispute avec un frère jugé trop protecteur. Photographe de formation, elle se plaît à capturer des photos de la ville et d'inconnus, qu'elle assemble afin de former des couples hypothétiques. A Pigalle, Emma danse au Folie's, dont elle est la vedette. C'est à cause d'une photographie compromettante qu'Emma est en danger de mort.

- Thomas : le grand frère d'Emma est consultant dans la finance à la City. En voyage d'affaires à Paris, il aperçoit par hasard sa sœur dans un club. Déterminé à la retrouver, il découvre peu à peu le monde de Pigalle, qu'il exècre. Néanmoins, sa

finesse d'analyse des marchés financiers lui permet de s'adapter facilement au microcosme du quartier.

- Nadir Zainoun : il domine le quartier avec son *sex-shop* le Sexodrome et son club de *strip-tease* mythique, le Folie's. Nadir affiche sa réussite dans sa grosse voiture, accompagné en permanence de ses sbires. Il est l'employeur d'Emma, et craint qu'elle ne veuille partir chez son concurrent russe, bien décidé à lui voler son trône. Son investissement professionnel, financier et affectif pour Pigalle lui a coûté son mariage et a failli lui coûter la vie également. Nadir est bien décidé à maintenir son règne en rachetant la petite boutique d'Alice pour en faire un cercle privé. Il a une attitude paternaliste avec ses employés et défend au travers de Pigalle une certaine vision des territoires urbains.

- Fleur : fidèle du clan Nadir, cette danseuse est au sommet de sa carrière. Elle anime également les soirées privées les plus chics de Paris. Elle est amie avec Emma et très amoureuse de son compagnon, Lucien.

- Lucien : Il est l'époux de Fleur mais souhaite quitter Pigalle pour un mode de vie plus classique. Il est victime de la guerre des clans.

- Dimitri : ce jeune russe est propriétaire de la nouvelle boîte branchée de Pigalle, le Paradise. Ses motivations sont davantage personnelles que commerciales. Il ne respecte pas toujours le code de conduite de Pigalle. Amoureux transi d'Emma, il instrumentalise ses compagnes avant de s'en défaire.

- Adam : il est l'homme de main de Dimitri. Inféodé à son patron, il est inapte à toute relation sociale, et *a fortiori* amoureuse.

- Alice : militante active de son quartier, Alice possède une petite boutique que les clans rivaux se disputent. Elle aide également les plus déshérités à la Chapelle Sainte-Rita. Elle découvre petit à petit que son amour de Pigalle n'est pas si différent de celui de Nadir.

- Max : ce personnage onirique est un ex-GI, tombé amoureux dans les années 1950 d'une prostituée blanche, la mère d'Alice. Hanté par son passé, ce musicien n'arrive pas à quitter Pigalle.

Le cadre spatial de la série, un quartier urbain considéré comme le cœur de l'érotisme, nous a semblé tout à fait intéressant dans le cadre de cette recherche. Pigalle est en effet appréhendée comme un territoire du désir. Les spectacles et personnages de la ville le mettent en scène continûment et la locution « la nuit » dans le titre développe un imaginaire mystérieux et onirique. La sélection d'une fiction située dans ce territoire urbain du désir se justifie donc pleinement dans le cadre d'une recherche sur les rapports de genre au sein du couple homme-femme.

- *Maman cherche l'amour*

- Le synopsis

L'émission de télé-réalité *Maman cherche l'amour* est construite sur le modèle de la quête du prince charmant, au détail près que les héroïnes ne sont plus des princesses à marier mais des mères de famille ayant déjà une expérience de vie en couple. Quatre mères célibataires aux personnalités distinctes ont recours aux services de la chaîne de télévision afin de former un couple avec un homme. En parallèle, les quatre protagonistes suivent le même parcours : elles sélectionnent d'abord les lettres des candidats et rencontrent les favoris en groupe à plusieurs reprises. A chaque fois, elles s'isolent avec des prétendants pour un échange en tête-à-tête. Le processus d'élimination suit le cours de ces rencontres. Finalement, les mères présentent leurs enfants aux derniers prétendants en course. Elles passent des moments en tête-à-tête avec les finalistes. Dans le dernier épisode, le finaliste est amené à partager un week-end en famille, à l'exception d'Angie qui a éliminé tous ses candidats.

- Les personnages⁷⁸³

- Katia : elle est agent d'escorte, vit en Alsace et élève seule son fils de 10 ans qui ne connaît pas son père. Katia est très proche de sa mère, qui lui rend visite régulièrement. Elle aime s'occuper de son intérieur et passer du temps avec son fils. Elle est douce et raffinée. Elle cherche un homme responsable et amoureux tout autant qu'une figure paternelle pour son enfant.

- Angie : elle a 33 ans, vit en Bourgogne et élève seule ses cinq enfants. Elle travaille comme auxiliaire de vie mais souhaite ouvrir un salon d'esthétique et de massages. Angie est dynamique, organisée et attentive à ses enfants. Elle gère

⁷⁸³ Nous préférons le terme « personnages » destiné à souligner la dimension narrative du programme au terme « candidates » favorisé par la chaîne. Voir http://www.m6.fr/emission-maman_cherche_l_amour/, consulté le 23 juillet 2010.

parfaitement l'intendance de la maisonnée. Ses enfants sont le fruit de deux histoires d'amour successives. Elle cherche un conjoint qui accepte sa progéniture nombreuse.

- Sophie : cette mère célibataire vit en Normandie où elle exerce la profession d'agent commercial. Sa petite fille Lila a quatre ans et un caractère bien trempé. Sophie est indépendante et parfois impulsive. Elle a toujours entretenu des relations de camaraderie ou à défaut conflictuelles avec les hommes. Elle n'a pas connu de relation de couple durable.

- Marie-Jo : elle est vendeuse et vit en Provence. Elle est divorcée depuis cinq ans, et élève deux enfants. Marie-Jo est enthousiaste et dynamique, d'une gaieté communicative. Elle apprécie les activités de plein air. Après son divorce, elle a connu quelques relations ponctuelles. Elle espère que l'émission lui permettra de rencontrer un homme avec qui elle pourra s'engager dans une relation durable.

La représentation de quatre personnages féminins en quête d'une relation de couple hétérosexuelle a attiré notre attention sur le programme de télé-réalité *Maman cherche l'amour*. Les quatre protagonistes incarnent en effet des caractéristiques féminines distinctes, qu'il est intéressant d'analyser dans une perspective de genre. Ce programme est le pendant féminin des émissions montrant un homme à la recherche d'une compagne⁷⁸⁴. De plus, cette mise en scène de la quête amoureuse et des rapports de séduction entre les hommes et les femmes met en exergue la tendance actuelle des médias au *coaching*, qu'il soit affectif, domestique, ou corporel⁷⁸⁵. La télévision revendique son incidence sur les réalités personnelles des individus. Elle définit ce qui est de l'ordre de la « normalité », c'est-à-dire de la norme et ce qui y échappe et nécessite donc de bénéficier de son conseil. Ce programme fournit donc une représentation télévisuelle de ce que doit idéalement être la vie d'une mère de famille française.

⁷⁸⁴ Voir *Greg le millionnaire*, diffusé sur TF1, *Bachelor, le gentleman célibataire* diffusé sur M6 ou encore les premières saisons de *L'amour est dans le pré*, diffusé sur M6 également, dont les protagonistes étaient alors exclusivement des fermiers.

⁷⁸⁵ Le programme *Super Nanny* diffusé sur M6 aide des parents désemparés à éduquer leur progéniture ; sur le même canal *C'est du propre !* nous enseigne les travaux ménagers et *Belle toute nue* aide des femmes à mettre leur corps en valeur.

- *Un gars, une fille*

- Le synopsis

Le programme court *Un gars, une fille* raconte la vie quotidienne d'un couple trentenaire de classe moyenne. Les disputes, négociations mais également les instants de complicité des deux partenaires sont montrés sous un régime humoristique. Leurs aventures sont en règle générale liées à des situations de la vie quotidienne : préparation des repas, nettoyage de l'appartement, bricolage, soins du corps dans la salle de bain, intimité du lit conjugal... Le traitement humoristique des personnages et des situations met en scène les caractéristiques traditionnellement attribuées aux genres masculin et féminin. Néanmoins, les personnages demeurent toujours sympathiques aux yeux du téléspectateur : leur amour sincère triomphe en effet des situations les plus absurdes.

- Les personnages

- Alexandra : cette jeune femme est secrétaire. Elle est coquette et n'hésite pas à s'offrir des vêtements couteux. Très bavarde, elle adore discuter, tant avec son conjoint qu'avec son ami Jeannette, avec qui elle passe des heures au téléphone. Elle se montre souvent niaise, et il lui arrive de se ridiculiser en société. Elle est très amoureuse de Jean mais également très jalouse. Elle n'hésite pas à exprimer ses sentiments lorsque quelque chose lui pose problème et peut même se laisser aller à un accès de colère.

- Jean : il travaille dans une société de communication et adore passer du bon temps avec ses amis. Il entretient des relations conflictuelles avec sa belle-mère et se montre souvent maladroit avec Alex. Il a du mal à verbaliser ses émotions et ne s'investit guère dans les tâches domestiques. Il est narcissique, mauvais perdant et orgueilleux. Il aime profondément sa partenaire et se plaît à incarner une virilité surjouée.

Malgré ses diffusions multiples, le succès d'*Un gars, une fille* auprès des audiences ne s'est pas altéré. Sa thématique, la vie quotidienne d'un couple de trentenaires français, a su capter un public fidèle. Ce programme appartient au genre de la comédie, et son ressort principal est l'humour. Or cette caractéristique du genre télévisuel complique l'analyse. L'humour est en effet porteur d'ambiguïtés. Il s'agit donc de mieux comprendre les normativités sous-jacentes au doute qu'il induit. *Un gars, une fille* nous fait-il sourire parce qu'il caricature les rapports entre hommes et femmes ou, comme l'indique l'expression courante, parce que « c'est tellement vrai » ? Cette ambiguïté mérite certainement une analyse des représentations du rapport de genre que le programme véhicule.

CHAPITRE 5. LES NORMES TÉLÉVISUELLES DU RAPPORT HOMME-FEMME : ÉTUDES DE CAS

Les études de cas réalisées dans le cadre de ce travail de recherche appliquent une double grille d'analyse qualitative qui vise à identifier les rôles masculins et féminins au sein du couple, ainsi que les différents régimes de monstration du rapport homme-femme. La grille d'analyse est appliquée à trois saisons des trois programmes qui constituent le corpus : *Un gars, une fille*, *Maman cherche l'amour* et *Pigalle la nuit*. Le minutage indiqué entre crochets correspond à celui du DVD, à l'exception du programme de télé-réalité *Maman cherche l'amour* dont la consultation s'est faite d'abord sur le site de télévision de rattrapage M6 Replay dans les semaines qui ont suivi sa diffusion, puis à l'antenne régionale de l'INA de Lyon. Le minutage indique alors l'heure de passage à l'écran lors de la première diffusion du programme.

Les trois modèles de relation qui constituent nos hypothèses apparaissent au sein du corpus. *Un gars, une fille* met en scène le modèle de l'amour romantique, dont la permanence est garantie par le maintien de la différence hiérarchisée des sexes. Les identités de genre et les rôles qui leur sont attribués sont clairement définis.

Le programme *Maman cherche l'amour* réassigne quatre modèles féminins à des normes de genre dont elles ont (in)volontairement dévié. Des modèles de couple spécifiques leur sont attribués en fonction des caractéristiques de genre qu'elles incarnent. Le programme procède d'une orthopédie télévisuelle qui définit les attendus du genre dans la quête amoureuse et sanctionne les pratiques qui dérogent à ces normes.

Enfin, la minisérie *Pigalle la nuit* contient les différents modèles de relation de nos hypothèses. Tous ont des issues malheureuses et sont perçus de manières négative, témoignant dès lors de l'impossibilité de penser un rapport de genre qui

conduise à l'épanouissement du couple. Cette perspective dystopique révèle la crise de signification qui entoure les modèles du couple hétérosexuel dans le contexte de l'égalité entre les hommes et les femmes.

I. *Un gars, une fille* : les apories de la différence des sexes

La saison 3 du programme télévisé *Un gars, une fille* est composée de 21 épisodes. Chaque épisode se divise en une succession de 6 à 8 saynètes comiques. L'épisode est réalisé dans un unique décor, bien que les personnages aient de la mobilité. Le plan et la caméra sont fixes. Il s'agit d'un plan unique, généralement en caméra rapprochée.

Trois types de procédés concourent à la production d'un contenu télévisuel humoristique. D'abord, les procédés extra-linguistiques créent un contexte propice à la situation de communication humoristique. Par exemple, le *Gimmick* est un « procédé visant à produire un effet au travers d'un motif immédiatement identifiable, (verbal ou non verbal) ; son efficacité repose en partie sur la répétition dont la résultante est l'intégration et la reconnaissance. »⁷⁸⁶ La musique et les couleurs bleue et rose qui entrecoupent les scènes sont des *Gimmicks* auditifs et visuels. En second lieu, les procédés linguistiques produisent de l'humour. Ces procédés ne sont pas drôles en soi mais sont liés au mécanisme d'énonciation. Patrick Charaudeau distingue notamment le jeu énonciatif, par exemple lorsqu'Alex ironise sur les conséquences d'une soirée alcoolisée pour Jean, qui affirme pourtant se sentir au mieux [Épisode Dans la salle de bain (1), 03:25] et le jeu sémantique⁷⁸⁷. Le jeu sémantique est fondé sur l'incohérence, il crée un effet d'insolite : alors que Jean vérifie laborieusement son relevé bancaire, Alex lui suggère une solution beaucoup plus rapide, jeter le relevé [Dans la cuisine (1), 09:48]. Troisièmement, les procédés paralinguistiques produisent de l'humour au moyen de la proxémique, c'est-à-dire « le positionnement du corps des personnages dans l'espace »⁷⁸⁸, mais aussi grâce aux gestes des mains et de la tête et enfin aux gestes co-verbaux expressifs.

⁷⁸⁶ Frédéric Pugniere-Saavedra, « Les contraintes du genre sur la production de l'humour pour deux programmes télévisuels français de format court. Les séquences des Deschiens et de Caméra Café », *X^e Colloque bilatéral franco-roumain*, CIFSIC, Université de Bucarest, 28 juin – 3 juillet 2003, disponible en ligne http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000602/fr/, consulté le 4 juin 2011, p.5.

⁷⁸⁷ Patrick Charaudeau, « Des catégories pour l'humour ? », *Questions de communication*, n°10, 2006, pp.19-41.

⁷⁸⁸ Frédéric Pugniere-Saavedra, *op.cit.*, p.8.

La dimension humoristique du programme est un élément important pour notre analyse. En effet, l'humour est un procédé qui fait appel à un certain référentiel, ici la vie d'un couple hétérosexuel dans la France contemporaine. Robert Escarpit et à sa suite Patrick Charaudeau s'accordent sur « l'impossible définition »⁷⁸⁹ de l'humour. Nous pouvons néanmoins affirmer que le processus humoristique naît bien souvent d'une oscillation ou d'un paradoxe ; il opère par « la mise en contact soudaine du monde quotidien avec un monde délibérément réduit à l'absurde. »⁷⁹⁰ Le titre du programme, *Un gars, une fille*, est justement révélateur de l'univers qui est pris en charge par l'outil humoristique. Les deux parties du titre ne sont séparées que d'une virgule et la structure de la locution est strictement la même, soit article indéfini puis nom commun, alternativement masculins et féminins. Jean et Alexandra ont tous deux une activité professionnelle, ils jouissent d'une relative autonomie dans leurs prises de décision et partagent nombres d'activités en commun. Pourtant, la virgule trace également une frontière entre deux entités, elle crée une différenciation⁷⁹¹ qui est renforcée par les couleurs attribuées aux deux personnages, le bleu et le rose. Le programme laisse donc espérer une monstration des rapports de couple centrée sur la différence. Les deux conjoints évoluent en parallèle au sein de leur relation et l'humour naît de la rencontre entre ces deux cheminements spécifiques. L'accent est donc mis sur la différence comme point nodal du rapport amoureux. Le traitement humoristique naît de la confrontation entre les univers féminin et masculin dans la vie quotidienne d'un couple.

Les épisodes du DVD de la saison 3 sont organisés en deux grands groupes, vie privée et vie publique, deux items d'ailleurs caractérisés comme domaines de référence thématique du genre humoristique par Patrick Charaudeau⁷⁹². Cette distinction binaire, tout comme les couleurs rose et bleue, fait écho au modèle traditionnel du couple, selon lequel la femme est associée au foyer et l'homme à la vie publique. Ce modèle correspond dans nos hypothèses fondées sur la typologie

⁷⁸⁹ Robert Escarpit, *L'humour*, Paris, PUF, 1987, p.5.

⁷⁹⁰ *Ibid.*, p.115.

⁷⁹¹ Au contraire, l'usage de la conjonction de coordination « et » aurait signifié plutôt l'association.

⁷⁹² Patrick Charaudeau, *op.cit.*, p.24.

d'Anthony Giddens à l'amour romantique⁷⁹³. Il implique une reconnaissance des individualités. Le couple apparaît comme l'objet d'un choix personnel. Les identifications de genre masculines et féminines font référence à des rôles traditionnels justifiés par une naturalisation du rapport social. L'amour romantique traite les inégalités de genre sous le registre de la différence. L'usage dans le titre de l'article indéfini suggère d'ailleurs la dimension archétypale du couple : les différences qui les caractérisent sont propres au masculin et au féminin, et non aux deux personnages.

Ces premières observations sont confirmées par l'analyse détaillée du corpus. La mise en scène du rapport amoureux s'inscrit dans le régime de la différence, confirmant dès lors l'hypothèse de la représentation du modèle de l'amour romantique. Concernant les identités de genre, le régime de monstration largement dominant est celui du stéréotype, tant masculin que féminin. Les stéréotypes portent sur le caractère des personnages. Ainsi, Alex nous apparaît narcissique et même vaniteuse. Elle aime se contempler dans la glace tout en racontant à Jean la jalousie de ses collègues de bureau, tout spécialement Brigitte qui cherche à imiter ses tenues vestimentaires [Dans la salle de bain (1), 00:35]. Elle prend soin de sa peau et s'inquiète de vieillir [Dans la salle de bain (2), 41:12].

Sa coquetterie l'a rend dépensière et sensible aux promesses publicitaires. Elle s'achète des vêtements à des prix prohibitifs [Dans le salon, 32:50 et Dans la cuisine (2), 44 :27] ainsi que de nombreuses crèmes de beauté très chères [Journée beauté, 17:28]. Enfin, ne sachant quel produit-vaisselle choisir, Alex a acheté quatre produits différents [Dans la cuisine (1), 09:08].

Ensuite, elle se montre exigeante et pointilleuse. Lorsque Jean l'aide à faire la cuisine, elle lui reproche de couper les tomates en morceaux trop petits puis trop grands [Dans la cuisine (2), 46:22]. Elle s'inquiète de savoir s'il a rangé les boîtes en plastique par taille [Dans la cuisine (2), 48:13]. Alors que Jean, submergé de travail, a oublié leur rendez-vous pour déjeuner, elle exige des fleurs afin de lui pardonner [Au téléphone, 49:53].

⁷⁹³ Voir chapitre 4 : « Méthodologie, hypothèses et délimitation du corpus ».

Alex n'a absolument pas l'esprit sportif. Au judo, elle veut choisir la ceinture de son kimono selon des critères esthétiques, sans tenir compte de son niveau [Au judo, 24:42]. Dans un sport d'équipe, le football, elle s'avère un handicap davantage qu'un pilier pour l'équipe. Alors qu'elle est aux cages, elle réajuste sa chaussette avec soin et ne voit même pas le ballon passer [Jouent au foot, 21:37]. Lorsqu'elle essaie de l'intercepter, elle s'agite sans aucune efficacité [Jouent au foot, 22:00].

Ces stéréotypes féminins font écho à l'analyse idéologique du magazine britannique pour adolescentes *Jackie* effectuée par Angela McRobbie⁷⁹⁴ à la fin des années 1970. Elle souligne l'existence d'un schéma narratif structuré autour d'évènements-clefs : la rencontre, la demande en mariage, la célébration. En dépit de certaines variations, notamment la vie en couple hors du mariage et l'évocation de la sexualité féminine [Sur internet, 21:12], *Un gars, une fille* s'inscrit dans le schéma de l'amour romantique. Alex trouve les mariages « très romantique[s] » et se réjouit de participer au lancer du bouquet de la mariée [Au mariage, 44:33]. Elle aspire à la maternité, envisagée dans ce schéma comme l'accomplissement de la féminité. A plusieurs reprises, elle expose à un Jean réticent son désir d'enfants [Dans le salon, 33:34, Brunchent avec Jeannette et Roger, 35:52 et Anniversaire de Jean, 55:40 et 59:38]. En outre, selon Angela McRobbie « (1) la fille doit se battre pour conquérir et garder un homme, (2) elle ne peut jamais faire confiance à une autre femme, à moins que celle-ci ne soit vieille ou 'hideuse'. »⁷⁹⁵ Alex passe beaucoup de temps à contrôler la fidélité et la nature des sentiments qu'éprouve Jean à son égard [Brunchent avec Jeannette et Roger, 33:08]. Elle se méfie grandement de sa rivale, Isabelle, avec qui Jean a eu une brève aventure [Au lit, 63:27 et Brunchent avec Jeannette et Roger, 30:56]. Enfin, elle se plaît à recevoir des compliments [Dans le salon, 32:44 et Journée beauté, 14:00] et à présumer de son conjoint [A la laverie, 12:26], deux traits distinctifs selon Angela McRobbie des valeurs patriarcales de la relation amoureuse.

⁷⁹⁴ Voir chapitre 3 : « Les représentations télévisuelles au prisme du genre ».

⁷⁹⁵ Angela McRobbie, « *Jackie: an ideology of adolescent femininity* », *op.cit.*, p.275. « (1) *the girl has to fight to get and keep her man*, (2) *she can never trust another woman unless she is old and 'hideous'*. »

Côté masculin, le régime de monstration télévisuelle met en scène plusieurs stéréotypes de genre également. Jean est un sportif volontaire. Il apprécie de prendre conseil auprès d'une championne de judo, qu'il traite avec beaucoup de déférence [Au judo, 29:36]. Au football, il est motivé et marque même un but [Jouent au foot, 23:50]. L'attitude dichotomique des deux personnages face au sport est révélatrice ici dans la mesure où « le sport demeure l'un des terrains majeurs pour la délimitation et l'élaboration des idéologies de la suprématie masculine. »⁷⁹⁶ L'épisode du match de football est en ce sens emblématique de l'identification de genre de Jean. Il endosse une masculinité hégémonique fondée sur l'expression et le contrôle de la force physique, mais aussi l'hétérosexualité⁷⁹⁷ et une fraternité masculine. Lorsque Jean marque un but, les joueurs s'étreignent longuement, ce qui provoque l'étonnement d'Alex. Jean insiste sur l'aspect non-sexuel de ces contacts rapprochés [Jouent au foot, 24:05]. Une longue discussion sur le match télévisé de la veille crée une grande connivence entre Jean et l'épicier Hammed, au détriment d'Alex qui finit par se rendre elle-même à l'épicerie une serviette sur les cheveux afin d'acheter le shampoing dont elle a besoin [Chez l'épicier, 05:16].

L'analyse par le sport de la masculinité permet d'identifier les valeurs-types attribuées au masculin « pour le sport, mais aussi pour d'autres contextes. »⁷⁹⁸ A l'expression et au contrôle de la force physique s'ajoute le motif de la réussite professionnelle. « Ce point est, particulièrement dans nos sociétés, étroitement lié à la masculinité hégémonique avec toutes ses implications économiques et sociales. »⁷⁹⁹ Jean incarne le stéréotype du jeune cadre dynamique ; il assume une lourde charge de travail et subit un stress important. Lorsqu'Alex, qui est en train de lire un livre au bureau, appelle Jean, celui-ci apparaît stressé et débordé [Au téléphone, 50:22]. Il ira même jusqu'à en oublier un déjeuner avec elle [Au téléphone, 49:15]. Pour ses 34 ans, il énumère la longue liste des éléments de sa réussite personnelle avant de souffler les bougies du gâteau. Il mentionne son travail,

⁷⁹⁶ Jim McKay et Suzanne Laberge, « Sport et masculinités », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n°23, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006, p.3.

⁷⁹⁷ La tourmente médiatique qui accompagne les rares sportifs de haut niveau (Derrick Peterson en athlétisme ou Amélie Mauresmo au tennis) ayant révélé leur homosexualité est à ce titre révélatrice du climat hétéronormatif et souvent homophobe du monde sportif.

⁷⁹⁸ Thierry Terret, « Sport et masculinité : une revue de questions », *Staps*, n°66, Bruxelles, De Boeck, 2004, p.213.

⁷⁹⁹ *Ibid.*, p.214.

ses amis, mais aussi son ordinateur et sa voiture, qui témoignent de sa réussite professionnelle, tant d'un point de vue relationnel et social qu'économique [Anniversaire de Jean, 54:48].

Jean est présenté également comme un grand séducteur de femmes. On retrouve ici le motif de l'hétérosexualité comme constitutive de la masculinité. « Un tel indicateur est extrêmement précieux pour définir l'hégémonie masculine. Il exprime la capacité d'interagir sexuellement avec des femmes. »⁸⁰⁰ Il a eu une aventure extraconjugale, lit des magazines pornographiques [Dans la salle de bain (1), 05:45], est fier de son pénis [Sur leur terrasse, 14:04] et expose de manière récurrente à Alex ses fantasmes hétérosexuels [Au téléphone, 50:48 et Au lit, 65:03]. Un ami d'enfance, Jean-Michel, évoque le passé de coureur de jupon invétéré de Jean, qui séduisait « des canons » [Le copain squatteur, 57:12].

Enfin, Jean incarne le stéréotype de l'homme rustaud : il manque d'éducation, de délicatesse et se montre souvent inattentif aux autres. Il ne lit que de la bande-dessinée, un genre littéraire considéré comme subalterne au roman⁸⁰¹ [Font du bricolage, 24:20 et Au lit, 67:02]. Il se montre blessant envers son entourage, par exemple lorsqu'il demande à la représentante en cosmétiques pourquoi elle n'applique pas les crèmes qu'elle vend car elle en aurait bien besoin [Journée beauté, 18:45]. Il est également à plusieurs reprises désobligeant envers Roger et Jeannette, qui finissent par quitter le jeu de Monopoly furieux [Jeux de société, 40:44], ou encore lorsqu'il mange les dernières brochettes sans leur en proposer [Brunchent avec Jeannette et Roger, 33:45]. Il a souvent la même attitude envers Alex : il oublie de la citer lors de son discours d'anniversaire [Anniversaire de Jean, 54:48], il perturbe sans gêne sa lecture [Au lit, 66:04] et il lui préfère son magazine automobile [Sur la terrasse, 14:25].

Jean est tout aussi narcissique qu'Alex. Il prête une grande attention à son apparence physique. Il se ponce les pieds [Dans la salle de bain (1), 00:38] et s'inquiète de son poids [Dans la salle de bain (1), 05:20]. Il est également soucieux

⁸⁰⁰ *Ibid.*, p.214.

⁸⁰¹ Notons à ce sujet qu'Alex lit régulièrement des romans, un genre littéraire traditionnellement associé aux femmes. Voir *Madame Bovary* de Gustave Flaubert.

de l'état de sa peau et applique des crèmes avec soin [Dans la salle de bain (2), 38:58 et 42:22]. Loin d'être en contradiction avec les attendus de son genre, sa coquetterie contribue à la monstration d'un modèle stéréotypé de masculinité. Les cosmétiques masculins sont en effet aujourd'hui un phénomène de société. « Selon les professionnels du secteur, ce marché passe au niveau mondial de 30% de croissance en 2001, à plus de 50% en 2002. En France, le marché sélectif pour homme affiche des taux de croissance du chiffre d'affaires proches de 60% en 2003. »⁸⁰² Jean partage avec Alex la préoccupation pour le corps et l'apparence. Mais cette caractéristique procède davantage d'une industrialisation et marchandisation croissante de la beauté que d'une supposée féminisation ou transexualisation du masculin⁸⁰³. La coquetterie de Jean est bien un stéréotype ; elle témoigne de l'impératif de personnalisation et du souci du corps beau et sain dans l'époque contemporaine. « Ce qui importe n'est plus d'en 'imposer' aux autres mais d'être [...] 'satisfait de soi', de confirmer sa valeur à ses propres yeux : 'L'Oréal parce que je le vaux bien.' De nos jours, l'engouement des marques s'alimente du désir narcissique de jouir du sentiment intime d'être une 'personne de qualité', de se comparer avantageusement aux autres, d'être autre que la masse, sans que soient mobilisés pour autant la course à l'estime et le désir de provoquer l'envie de ses semblables. »⁸⁰⁴ Il ne s'agit donc pas d'une féminisation des pratiques masculines du rapport au corps mais bien d'un aspect de la société de consommation.

Le second régime de monstration rencontré dans *Un gars, une fille* est celui du contre-stéréotype. Le contre-stéréotype propose une monstration inversée du stéréotype qui nie l'existence de discriminations puisque la monstration se fait toujours depuis le point de vue hégémonique. Traditionnellement, les femmes sont

⁸⁰² Florence Dano, Simon Nyeck et Elyette Roux, « Analyse comparée du discours des consommateurs et des marques de cosmétiques pour hommes », rapport IAEAP-WP n°673, 2003, disponible en ligne <http://www.iae-aix.com/fileadmin/files/cerog/wp/673.pdf>, consulté le 17 juin 2011, p.3.

⁸⁰³ C'est notamment la thèse défendue par Gilles Lipovetsky : « Aux classes relativement homogènes du sexe, se substituent des individus de plus en plus aléatoires, des combinaisons jusqu'alors improbables d'activité et de passivité, des myriades d'êtres hybrides sans appartenance forte de groupe. », *L'ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*, op.cit., p.102-3.

⁸⁰⁴ Gilles Lipovetsky, « La société d'hyperconsommation », *Le débat*, n°124, Paris, Gallimard, 2003, p.81.

associées à la réalisation des tâches domestiques. Alex ne déroge pas à ce stéréotype. Si Jean est en charge du bricolage et du barbecue, activités éminemment masculines, elle fait le ménage [Dans la salle de bain (2), 41:05] et le repas. D'ailleurs, lorsque Jean a préparé le dîner, elle lui demande de quel traiteur il s'agit [Dans la cuisine (1), 08:06].

L'appropriation de l'espace domestique par les femmes est contrebalancée par les tentatives d'Alex pour élargir le champ de l'action féminine. L'épisode du bricolage est à ce titre révélateur. Jean et Alex font des petits travaux dans l'appartement. Jean ne se montre pas très efficace, ce qui est un contre-stéréotype masculin, puisque les hommes sont supposément bricoleurs. Mais l'inaction de Jean est justifiée par son manque de motivation et son rhume [Font du bricolage, 25:50]. Le contre-stéréotype s'inscrit donc toujours dans un point de vue hégémonique sur les identités de genre : si Jean ne bricole pas, ce n'est pas parce qu'il ne sait pas, mais par sa seule volonté. Au contraire, l'action d'Alex dans l'univers masculin du bricolage – contre-stéréotype - est tournée en dérision. Elle recommande très doctement à Jean de planter les clous « toujours dans le sens des aiguilles d'une montre » [Font du bricolage, 26:10]. Jean la surprend en train d'embrasser le papier-peint blanc de la chambre afin d'y laisser la trace de ses lèvres au rouge à lèvres. Il lui rappelle la quantité de papier-peint qu'elle devra décorer, soulignant dès lors l'inefficacité et même l'absurdité de son action [Font du bricolage, 26:53].

Lorsqu'Alex veut imposer une quelconque volonté de contrôle sur Jean – un contre-stéréotype puisque l'homme est celui qui prend des décisions et agit -, son action est également dévalorisée. Alors qu'elle prépare le repas, Jean ne cesse de tremper son doigt dans le plat, ce qu'elle lui reproche à plusieurs reprises. Pour le faire cesser, elle verse de la sauce piquante dans la casserole [Dans la cuisine (1), 11:50]. Certes, son action empêche Jean de recommencer, mais elle rend également le plat immangeable car trop épicé. L'action féminine est invalidée, et le contre-stéréotype ne procède d'aucune transgression par rapport aux normes hégémoniques.

Quant à Jean, il a des comportements qui peuvent aller à première vue à l'encontre des attendus de genre. Il décide ainsi de laver du linge, une activité hautement significative de l'organisation de la vie conjugale selon Jean-Claude

Kaufmann⁸⁰⁵. Le linge revient en effet invariablement aux femmes, et témoigne dès lors de la reproduction souvent inconsciente des inégalités au sein du couple. L'annonce de Jean provoque l'étonnement d'Alex. Il décompose pas à pas les actions nécessaires au lancement d'une machine et explique qu'une dame le lui a expliqué, soulignant ainsi qu'il s'agit d'un savoir-faire féminin. Mais, une fois la machine en marche, il se rend compte qu'il a oublié d'y mettre le linge sale. Il se défend alors en rappelant à Alex que « c'est [s]on boulot au départ » [A la laverie, 13 :16]. Le contre-stéréotype, Jean faisant une machine, est invalidé par son échec à reproduire une action féminine. Le contre-stéréotype insiste donc sur la différence des sexes et justifie la répartition des tâches domestiques au nom d'un certain savoir-faire spécifique aux femmes et aux hommes. A propos du ménage, Éric Macé effectue d'ailleurs une observation similaire. « Lorsque par extraordinaire les hommes font le ménage, tout semble organisé pour qu'aucune confusion de genre ne soit possible, c'est-à-dire pour que cela ne 'féminise' pas ces hommes domestiques. »⁸⁰⁶

Lors d'une réunion autour de produits cosmétiques, Alex et ses amies demandent à Jean de choisir entre deux crèmes pour hommes. Elles sont convaincues qu'il préférera le *packaging* noir⁸⁰⁷ au flacon rose et arrondi. Jean s'apprête à saisir le flacon noir mais, devant leurs airs entendus, il change d'avis et choisit le rose [Journée beauté, 16:32]. Le choix d'un flacon au motif féminin est un contre-stéréotype. Mais l'attitude de Jean laisse entendre que son choix a pour seul motif de contredire le groupe de femmes, et qu'il préfère en réalité le *packaging* masculin. A nouveau, une action qui pourrait subvertir des stéréotypes de genre est invalidée et confirme dès lors les normes hégémoniques.

L'analyse des différents régimes de monstration nous a permis de mettre en lumière les stéréotypes et contre-stéréotypes de genre. Nous n'avons pas trouvé d'anti-stéréotype. L'humour dans ce programme s'enracine dans un référentiel

⁸⁰⁵ Jean-Claude Kaufmann, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Pocket, 2002, 258 p.

⁸⁰⁶ Éric Macé, *La société et son double. Une journée ordinaire de télévision*, Paris, Armand Colin, 2006, p.116.

⁸⁰⁷ La couleur noire est associée aux produits de beauté pour les hommes, comme par exemple ceux de la marque Vichy.

commun au plus grand nombre de téléspectateurs, le modèle traditionnel de l'amour romantique. Au travers des stéréotypes de genre, il sous-tend l'idée d'une différence hiérarchisée entre les hommes et les femmes. Les contre-stéréotypes, loin de contredire ce schéma, viennent le renforcer. La stratégie narrative utilisée notamment dans la production de ces contre-stéréotypes nous est rendue d'autant plus visible par l'application du schéma actantiel de Greimas aux épisodes analysés. Il permet de mieux appréhender la répartition des rôles au sein du couple. Partant du postulat que les rapports de genre sont des rapports sociaux de pouvoir, notre analyse s'est centrée sur l'axe du pouvoir, c'est-à-dire l'axe adjuvant-sujet-opposant.

Tout d'abord, on remarque que deux axes de conflictualité apparaissent de manière récurrente. D'un côté, Alex et Jean sont unis face à un opposant extérieur. L'opposant commun leur permet alors de dépasser leurs différences (qui ont été explicitées par l'analyse des régimes de monstration). Alors qu'ils lisent tranquillement dans le salon, Alex et Jean sont dérangés par le vacarme que font leurs voisins. Pour les faire cesser, ils décident de faire du bruit en tapant sur des casseroles [Dans le salon, 34:40]. Le schéma actantiel est donc le suivant :

- Axe du désir (sujet-objet) : Alex et Jean veulent lire en paix.
- Axe du pouvoir : (adjuvant-sujet-opposant) : Le couple (sujet) s'oppose aux voisins bruyants. Les adjuvants sont les ustensiles de cuisine et eux-mêmes pour l'idée et sa réalisation.

Le motif de l'union face à l'adversité est également mis en scène à plusieurs reprises dans l'épisode du copain squatteur. Le couple veut retrouver son intimité (axe du désir). Pour cela, il doit se débarrasser de l'opposant, le copain squatteur. Alex et Jean mettent en place diverses stratégies et se portent assistance pour les réaliser : ils pensent d'abord le lui demander verbalement lors d'un dîner [Le copain squatteur, 55:20], puis ils ont recours à un tiers [Le copain squatteur, 59:24] et même à un livre supposé délivrer leur message [Le copain squatteur, 61:09].

A l'exception des scènes où le couple est uni face à une menace extérieure, l'axe du pouvoir du schéma actantiel souligne la conflictualité inhérente aux rapports de couple. Lorsqu'Alex veut ou fait quelque chose, Jean s'y oppose. A l'inverse,

Alex est également l'opposante de Jean. Le schéma est récurrent dans tous les épisodes de la saison 3. Nous présentons cinq exemples pour chaque personnage sous forme de tableau récapitulatif :

Épisode	Sujet : Alex	Opposant : Jean
Dans la salle de bain (1), 01:11	raconte sa journée de travail à Jean	ne lui prête pas attention
Dans la salle de bain (1), 02:24	demande à Jean de l'accompagner à la mise en bière d'un vieil oncle	refuse
Dans le salon, 33:32	veut un enfant	préfère un chien
Au lit, 66:03	lire un livre	perturbe sa lecture : il se déshabille à grands gestes et lui prend l'oreiller
Au lit, 67:06	veut un massage	refuse

Épisode	Sujet : Jean	Opposant : Alex
Dans la salle de bain (1), 05:55	regarde un magazine pornographique aux toilettes	entre dans la pièce et énumère la liste des choses à faire
Sur leur terrasse, 12:50	sirote un cocktail dans une chaise longue en téléphonant à un ami	énumère la liste des tâches d'entretien de la terrasse à réaliser
Sur internet, 20:04	veut utiliser l'ordinateur	l'écran est maculé de traces de rouge à lèvres car elle a consulté les sites de ses acteurs fétiches
Au téléphone, 51:43	veut rentrer se reposer car il est grippé	lui demande d'effectuer nombre de tâches domestiques
A la laverie, 09:55	cherche à séduire une cliente de la laverie	lui tend un slip-kangourou et précise à l'attention de sa rivale que « c'est un vrai porc mais [qu'elle] l'adore »

Les rôles narratifs mis à jour par le schéma actantiel témoignent de l'existence d'un rapport de pouvoir au sein du couple formé par les personnages. Cette conflictualité des rapports de genre s'inscrit dans le registre de la différence des sexes. Le processus de naturalisation des différences est d'ailleurs rendu explicite durant une partie de Scrabble [Jeux de société, 36:35]. Jean inscrit le mot « ragnagna », dont les autres joueurs questionnent la validité. Piqué au vif, Jean évoque l'humeur d'Alex comme preuve. Celle-ci riposte en écrivant « macho », que Jean considère invalide. Elle le désigne alors comme preuve. L'identité de genre d'Alex est ici associée à son cycle menstruel, à la nature, alors que Jean est signalé

par son caractère. Il s'agit d'un processus de naturalisation de la différence des sexes, caractéristique du modèle de l'amour romantique.

En outre, la conflictualité au sein du couple témoigne des tensions autour de la hiérarchie familiale, un des piliers de la masculinité selon Thierry Terret. « Dans l'organisation patriarcale, la position au sein de la famille joue un rôle crucial dans la définition de la masculinité hégémonique. Celle-ci est renforcée par tout ce qui peut contribuer, en termes de pouvoir (économique ou symbolique) au maintien du premier rang (c'est-à-dire au-dessus de la femme et des enfants). »⁸⁰⁸ *Un gars, une fille* décrit la vie quotidienne d'un jeune couple à l'époque contemporaine. Peut-on dès lors parler de structure patriarcale ? Le contexte de cette émission est celui de l'égalité entre hommes et femmes. Le programme, nous l'avons vu au travers des différents régimes de monstration, joue de cet attendu pour représenter des stéréotypes de genre. Par exemple, le dicton populaire « Femme au volant, mort au tournant » est confirmé par les accidents de voiture de Jeannette et d'Alex, qui ont embouti respectivement un poteau électrique et une cabine téléphonique [Brunchent avec Jeannette et Roger, 34:43]. Celles-ci dénoncent le traitement différencié d'un accident de voiture selon le genre. Elles sont responsabilisées pour ces accidents alors que leurs conjoints dans un cas similaire évoquent plutôt des causes extérieures.

Le rapport hiérarchique est également reflété par l'organisation économique du couple. Elle confère de l'autonomie financière aux deux partenaires, qui ont tous deux une activité rémunérée. Néanmoins, Jean exerce un droit de regard sur les dépenses d'Alex, alors qu'elle n'en a pas sur les siennes. Alex met en place à plusieurs reprises des stratagèmes pour détourner l'attention de Jean de ses dépenses. Par exemple, elle cuisine un repas beaucoup trop salé. Jean n'apprécie pas le plat et elle fait mine d'être vexée, mettant Jean dans l'embarras. Elle en profite alors pour lui annoncer l'achat d'un pull hors de prix [Dans la cuisine (2), 43:50]. Un soir, elle l'accueille très chaleureusement à son retour du travail autour d'un apéritif et de canapés. Suspicieux, Jean la remercie puis remarque sa nouvelle robe. Il lui demande le prix et elle cherche à le distraire avec les tomates-cerises [Dans le salon, 32:42].

⁸⁰⁸ Thierry Terret, *op.cit.*, p.214.

Alors que Jean lui reproche d'avoir dépensé beaucoup d'argent dans des cosmétiques inutiles, elle se défend en affirmant qu'elle met sur son visage ce qu'elle ne voit plus dans son regard [Journée Beauté, 17:27].

En revanche, Alex ne fait pas de reproche à Jean lorsqu'il dépense une somme importante lors d'enchères sur internet pour un absurde séjour à Paris (leur lieu de résidence) au départ de New York [Sur internet, 23:12]. L'organisation du couple implique une autonomie des dépenses, mais l'homme dispose d'un droit de regard sur celles de la femme. L'arrangement économique qui caractérise le modèle de l'amour romantique est rendu explicite lorsque Jean négocie un rapport sexuel contre un dîner au restaurant. Alex s'offusque et refuse dans un premier temps. « Tu me prends pour une pute », déclare-t-elle. Puis elle descend sous la couette tout en réclamant des sushis [Au lit, 67:55]. Le sujet, Jean, a ici recours à un échange économique, comme le souligne l'exclamation d'Alex, pour atteindre son but. Il donne à la sexualité une valeur marchande, soulignant dès lors que le couple est à la fois un rapport affectif et une association économique.

Jean participe de manière ponctuelle à la vie domestique, mais ce n'est pas de son plein gré. Pour faire passer l'aspirateur à Jean (opposant), Alex (sujet) a pour adjuvant son amie Jeannette qui lui téléphone à une heure convenue d'avance, justement celle où elle commence le ménage. Elle en profite pour confier l'aspirateur à Jean [Dans la cuisine (2), 45:40]. Il n'est pas question dans l'émission d'une répartition égalitaire des tâches domestiques. D'ailleurs, comme l'épisode de la laverie analysé plus haut le souligne, l'activité domestique masculine est extraordinaire. « En tant que cadre social 'naturel' des interactions conjugales, l'espace domestique constitue un 'insu' structurel qui se révèle très conformiste et très normatif dans le partage des rôles socio-sexués. »⁸⁰⁹

Comme une réponse au principe d'égalité dans la répartition des tâches domestiques, Alex et Jean observent sur un site exhibitionniste la vie quotidienne d'un couple hétérosexuel [Sur internet, 18:17]. Ce couple se dispute dans la salle de

⁸⁰⁹ Éric Macé, *La société et son double*, op.cit., p.114.

bain car Sylvie reproche à son conjoint de ne pas avoir rincé la baignoire, ni plié la serviette correctement. L'homme est montré soumis à une femme très autoritaire. Une fois seul, Jean envoie un mail de soutien à Alain, et l'enjoint à lutter contre « la tyrannie domestique » [Sur internet, 19:34]. Le pendant de la hiérarchie de genre n'est donc pas ici l'égalité, mais la domination féminine. Il n'y a pas d'alternative au modèle hiérarchisé de l'amour romantique, et l'égalité est une utopie puisqu'elle signifie en réalité la subordination des hommes. Jean déplore d'ailleurs l'évolution des mœurs depuis 40 ans, et rêve d'une épouse qui lui enlèverait ses chaussures, lui ferait couler un bain avant de lui servir le dîner [Dans le salon, 35:00].

Dans cette représentation télévisuelle d'un jeune couple blanc de classe moyenne, l'inégalité est donc la condition du rapport homme-femme dans une société qualifiée par Éric Macé de post-patriarcale sexiste. Le traitement humoristique n'induit pas de réelles transgressions des attendus de genre. Plutôt, « par le biais de l'humour, le locuteur soumet la réalité à sa guise, s'affranchit des contraintes lui offrant résistance : normes, habitudes, logique, etc. Mais derrière la distorsion, il n'y a pas de révolution, il s'agit simplement d'une transgression facétieuse [...] qui, pour quelques instants, suspend la monotonie. »⁸¹⁰ Dans *Un gars, une fille*, l'outil humoristique joue d'une différence essentialisée entre les hommes et les femmes. L'imaginaire télévisuel du couple mobilisé ici appartient au modèle de l'amour romantique. Le principe d'égalité entre les hommes et les femmes n'implique pas de nouveaux rapports de genre. Au contraire, les victoires du féminisme évoquent davantage une perte injustifiée de statut pour les hommes, puisque la hiérarchie entre les sexes découle ici des caractéristiques et qualités spécifiquement masculines et féminines.

⁸¹⁰ Montserrat Lopez Diaz, « Des 'humours' du discours publicitaire » *Questions de communication*, n°10, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2006, p.132.

II. *Maman cherche l'amour* : une réassignation de genre sous conditions

Diffusé sur la chaîne privée généraliste M6, le programme de télé réalité *Maman cherche l'amour* met en scène quatre personnages féminins à la recherche d'un conjoint. L'émission se compose de huit épisodes de 90 minutes environ, diffusés d'octobre à novembre 2009. Comme le suggère le titre du programme, *Maman cherche l'amour* est le récit d'une quête, celle de l'amour. Cette thématique s'inscrit dans l'esthétique de la télé réalité, fondée sur la monstration de l'intimité et la recherche d'un objectif victorieux, ici la rencontre amoureuse, en dépit des obstacles et difficultés qui entravent le chemin des protagonistes. Le schéma narratif de ce genre télévisuel a été analysé par François Jost dans son analyse du programme *L'amour en danger*. « La quête de l'amour est à présent un parcours semé d'embûches, qui ne sont pas seulement des empêchements au bonheur, mais des épreuves. »⁸¹¹

Le motif de la quête est évoqué de manière récurrente tout au long des épisodes, tant par les personnages que la *voix-off*: « ces mamans comblées par leurs enfants ont décidé de se mettre en quête du compagnon idéal. » [Épisode 1, 21:30] Le sport est une épreuve physique que les mères célibataires n'hésitent pas à imposer à leurs prétendants. Ici, l'épreuve qui jalonne la quête est une épreuve physique, témoignant d'une norme de la masculinité fondée sur la puissance physique, comme put l'être autrefois la force au combat. Sophie organise une partie de football puis un match de beach-volley. Elle en profite pour observer les rapports qui se nouent entre les concurrents. L'axe du désir est en effet le même pour tous les hommes (la conquête de Sophie), favorisant dès lors des rapports de pouvoir entre chaque sujet et ses opposants. « La petite partie de foot c'était très marrant parce qu'on a senti les mâles dominants, par exemple Romuald, l'esprit très gagnant », commente-t-elle [Épisode 1, 22:24]. De la même manière, Marie-Jo convie Phil et Dany à faire du roller [Épisode 4, 23:15] et Angie organise une partie de badminton puis une séance

⁸¹¹ François Jost, *La télévision du quotidien*, op.cit., p.189.

de gymnastique. Dominique échoue dans cette épreuve en raison de son agressivité et sa mauvaise volonté. Quant à Emmanuel, il ne cesse de faire le pitre, ce qu'Angie trouve « très irrespectueux » envers ses professeurs [Épisode 3, 21:34]. Tous deux sont éliminés suite à cet échec.

La quête de l'amour est un motif romantique par excellence, célébré dans la littérature tout autant que sur les sites de rencontre en ligne ou dans les imaginaires sociaux, comme le remarque Jean-Claude Kaufmann dans son étude sociologique des femmes célibataires. « Dans les pensées secrètes, le Prince charmant est omniprésent ; les lettres [analysées par le sociologue] où il ne se montre pas sont minoritaires. Certes, il n'occupe pas l'avant-scène de la première à la dernière ligne ; il apparaît brièvement et de façon inattendue, fulgurance enchanteresse surgissant dans les moments de doute, rêve intime qui rassure et qui fait du bien. Un beau Prince, rien que pour soi. »⁸¹² Aussi, les femmes du corpus sont occupées d'abord par leur vie parentale et professionnelle, qui leur apporte une grande satisfaction. Elles sont des « mamans comblées », nous explique la *voix-off* [Épisode 1, 21:30] : « Marie-Jo, Katia, Sophie et Angie sont quatre mamans célibataires heureuses et épanouies. » [Épisode 3, 21:27] Néanmoins, elles souhaitent connaître un homme pour partager leur vie. L'imaginaire qu'elles développent convie les stéréotypes romantiques de la rencontre amoureuse. Par exemple, Marie-Jo confie à son amie qu'elle rêve d'un « coup de foudre ». « J'aimerais bien que la première impression soit la bonne, tu vois, la première impression qu'elle soit la bonne. » [Épisode 1, 21:44] Quant à Angie, elle rêve de rencontrer « le Prince charmant » : « ça m'est arrivé de croire que le Prince charmant ne rentrerait plus dans ma vie. » [Épisode 1, 22:10] Cet imaginaire romantique est renforcé par l'infographie du programme, qui organise les différents chapitres à grands renforts de cœurs et de la couleur rose. Au sein même du récit, les motifs de la rose et du cœur sont des leitmotifs. La mère de Katia prépare un pâté en croûte décoré de cœurs [Épisode 1, 21:38] et Angie cuisine avec ses enfants un gâteau en forme de cœur [Épisode 1, 21:38]. Les prétendants leur offrent des roses et leur remettent des lettres d'amour de manière récurrente.

⁸¹² Jean-Claude Kaufmann, *La femme seule et le prince charmant. Enquête sur la vie en solo*, Paris, Nathan, 1999, p.86.

Le modèle de l'amour romantique est basé sur l'inclinaison amoureuse, le sentiment, mais également sur une répartition dichotomique et hiérarchisée des rôles au sein du couple. Or, les quatre femmes mises en scène dans le programme échappent à ce stéréotype dans la mesure où elles appartiennent à une catégorie sociale spécifique, les mères célibataires, dont l'objectif est de fonder une famille recomposée. Selon Angela McRobbie, la mère célibataire est une catégorie sociale émergente produite par « les principaux partis politiques, mais aussi des groupes d'entraide, des groupes féministes, des groupes communautaires locaux, des groupes de pression et des organisations militantes. »⁸¹³ S'il existe différents profils de mères célibataires, cette catégorie fait généralement l'objet de descriptions négatives. Mais, il ne s'agit pas d'ignorer son « caractère performatif féministe. »⁸¹⁴ En effet, ces femmes présentent la caractéristique d'être mères de famille et d'élever seules leurs enfants. « La mère célibataire n'est plus simplement une 'divorcée' (c'est-à-dire sans homme), pas plus qu'elle ne se définit comme 'non-mariée' (et donc sans défense). Elle est célibataire *et* mère. Ce qui évoque à la fois la compétence, la confiance et une identité dé-stigmatisée. »⁸¹⁵

La mère célibataire contredit le schéma traditionnel du couple comme noyau de la structure familiale. La capacité de ces femmes à gérer l'éducation des enfants, la vie domestique et leur activité professionnelle contredit la traditionnelle répartition hiérarchisée des tâches au sein du foyer. Mère de famille nombreuse, Angie souligne ainsi l'excellente organisation de son foyer : « je pense que pour un homme ça doit pas être évident de rencontrer une femme qui a cinq enfants puisqu'il doit se dire : mais comment on fait, comment on s'organise ? Ohlala, ça doit être la course partout et puis ça va être le chantier. Sauf quand on a mes cinq enfants c'est pas le chantier, c'est génial ! » [Épisode 1, 21:39] En outre, ces mères exercent toutes une activité professionnelle, source d'autonomie pour elles et de revenus pour leur famille. Sophie est agent commercial, Katia est hôtesse dans une compagnie aérienne, Marie-

⁸¹³ Angela McRobbie, « Ré-articuler l'empirisme et le déconstructivisme : nouvelles questions pour le féminisme et les *Cultural Studies* », *op.cit.*, p.329.

⁸¹⁴ *Ibid.*, p329.

⁸¹⁵ *Ibid.*, p329.

Jo travaille dans une surface commerciale et Angie prend soin de personnes âgées. L'absence de figure paternelle contredit également le schéma de la masculinité hégémonique fondé sur le devoir et la responsabilité dans la mesure où ces hommes absents n'assument pas leurs responsabilités paternelles. Katia regrette ainsi l'absence d'un père pour son fils, comme elle l'explique à Pierre : « Tu sais, moi ça m'a beaucoup touché quand tu as dit mon fils c'est mon bibou à moi. Moi je suis une maman toute seule [...] Ça je ne l'ai pas vécu, à mon grand regret. Je sais pas ce que c'est que un papa qui dit c'est mon fils, c'est mon amour. » [Épisode 2, 23:48]

La catégorie sociale de la mère célibataire opère une performance de genre contre-hégémonique au travers d'une figure féminine autonomisée. Comme le souligne Judith Butler, « l'injonction à être d'un certain genre produit nécessairement des ratés, une variété de configurations incohérentes qui, par leur multiplicité, excèdent et défient celle-là même qui les fait advenir. »⁸¹⁶ Parce qu'elles ont différé dans la réalisation des attendus du genre, les mères célibataires produisent un discours contre-hégémonique sur l'organisation patriarcale de la cellule familiale. La prise en charge par le média télévisuel des imaginaires sociaux associés à ce groupe, justement dans un genre télévisuel fondé sur une supposée *mimesis* du réel, témoigne de la circulation et des différentes réappropriations de ce modèle. Quels régimes de monstration sont alors appliqués aux mères célibataires ? Comment le média télévisuel s'empare-t-il de cette catégorie sociale émergente ?

La rhétorique du programme nous informe que ces femmes souhaitent faire la rencontre d'un conjoint avec qui partager une vie de couple. Le célibat maternel est défini selon le registre de l'échec : « comme de nombreux Français qui ont connu un échec amoureux, elles souhaitent simplement rencontrer l'âme sœur. » [Épisode 1, 21:29] Sophie « n'a jamais eu de relation stable. » [Épisode 1, 21:34] Face à une potentielle disruption dans l'organisation hégémonique du rapport homme-femme par la mère célibataire, le récit télévisuel agit comme une prothèse médiatique. La télévision prend en charge les micro-narrations contrariantes (in)volontairement produites par la catégorie des mères célibataires. Elle rend intelligible la non-

⁸¹⁶ Judith Butler, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, op.cit., p.271.

adéquation de ces femmes aux assignations de genre hégémoniques et propose leur réhabilitation. « Sous des dehors innovants, les médias font preuve d'une grande force conservatrice. Ils agissent dans la perpétuation de la crainte féminine universelle : ne pas être aimée de l'autre, ne pas plaire assez. »⁸¹⁷ Cette prise en charge par le média télévisuel d'une performance de genre contre-hégémonique opère comme une mise en intelligibilité du modèle de la mère célibataire. Pour ce faire, les régimes de monstration favorisés sont le stéréotype et le contre-stéréotype, désigné également par Éric Macé comme un « néo-stéréotype »⁸¹⁸. Tous deux contribuent à la légitimation des implicites normatifs du genre, fournissant dès lors une grille de lecture intelligible d'un point de vue hégémonique. Ainsi, chaque femme est caractérisée par un trait définitionnel facilement reconnaissable. Ces deux régimes de monstration nous permettent d'établir une typologie des modèles féminins incarnés par ces mères célibataires.

Le premier régime de monstration employé dans *Maman cherche l'amour* est celui du stéréotype. Il est à mettre en parallèle avec la figure de l'Égérie identifiée par Marie-Joseph Bertini dans sa typologie des modèles féminins de la presse d'information⁸¹⁹. L'Égérie prend ici les traits de Katia, mère célibataire de trente-huit ans qui vit seule avec son fils de dix ans, Sasha. Katia est une jeune femme romantique et sentimentale. Elle se laisse facilement submerger par ses émotions. Elle déclare être « super émue » lors de sa première rencontre avec ses prétendants [Épisode 1, 22:06], et se définit comme « une maman super sensible. » [Épisode 3, 22:15] Elle pleure d'ailleurs à de nombreuses reprises : lorsqu'Olivier et José lui récitent le poème qu'ils ont écrit [Épisode 3, 22:42], lorsque Pierre est furieux de l'avoir surprise dans les bras de Patrick [Épisode 6, 20:57] ou encore lorsqu'elle annonce son choix à Sasha [Épisode 7, 21:27].

Contrairement à l'homme situé du côté de la culture et du contrôle, Katia l'Égérie n'est que sentiment, harmonie et beauté. Elle aime se promener dans la campagne avec son chien et monter à cheval avec son fils. Elle est proche de la

⁸¹⁷ Divina Frau-Meigs, « La télé réalité et les féminismes. La norme d'internalité et les (en)jeux de genre et de sexe », *Recherches féministes*, n°2, Laval, GREMF, 2005, p.72.

⁸¹⁸ Éric Macé, « Des 'minorités visibles' aux néo-stéréotypes : les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethnoraciales », *op.cit.*

⁸¹⁹ Voir chapitre 3 : « Les représentations télévisuelles au prisme du genre ».

nature, tout comme l'Égérie, qui dans la mythologie est une nymphe à qui Numa Pompilius rend visite dans un bois. L'Égérie « est la figure avenante de la femme conseillère, qui seconde et supplée. Celle qui se retire sur la pointe des pieds, laissant celui qu'elle guide récolter les fruits de ses efforts patients. »⁸²⁰ Katia est délicate et raffinée. Elle aime prendre soin de son intérieur et créer des ambiances agréables pour des hommes. Elle dresse par exemple une table très élaborée pour le premier déjeuner avec ses prétendants. « J'ai mis tout mon cœur » commente-t-elle [Épisode 1, 21:48]. Lorsqu'elle pique-nique avec Pierre sur les rives du Rhin, elle installe un chemin de table [Épisode 4, 23:59]. Sa profession la situe du côté de la suggestion, de l'accueil et du conseil puisqu'elle est hôtesse dans une compagnie aérienne. En outre, Katia se positionne en retrait par rapport aux hommes. Comme l'Égérie, « elle disparaît derrière ce et celui qu'elle anime. »⁸²¹ Lorsqu'elle tient la main de Pierre, elle évoque un sentiment de soumission et de fragilité. « Quand j'ai ma main dans la sienne ben je me sens bien quoi, je me sens toute petite. » [Épisode 4, 00:01] L'évocation de l'enfance et la passivité qu'elle suggère par sa formulation, elle ne lui prend pas la main mais sa main est dans celle d'un homme, la situent dans une position seconde. Lorsque ce dernier évoque son manque de mobilité professionnelle, elle laisse entendre qu'elle n'hésitera pas à déménager [Épisode 4, 00:03]. Le déménagement chez Patrick, le finaliste, est d'ailleurs prévu pour le mois de janvier.

Katia est attirée par deux hommes parmi ses prétendants : Pierre et Patrick. Tous deux sont chefs d'entreprise, une situation professionnelle impliquant pouvoir et responsabilités. Katia cherche un homme fort. Elle est attirée par Patrick car « il aime prendre les choses en main. » [Épisode 2, 22:27] D'ailleurs, il vient tout de suite l'aider à couper le pâté en croûte cuisiné par sa mère [Épisode 1, 22:26]. Elle élimine pour cette même raison José, qu'elle juge trop fragile [Épisode 3, 21:50]. Le modèle de couple véhiculé par Katia est celui de l'amour romantique, avec sa distribution hiérarchisée des rôles. Elle perçoit la rencontre de ses prétendants dans une perspective narrative, caractéristique de l'amour romantique : « Quoi qu'il arrive, je souhaite que nous passions tous de bons moments, quelle que soit l'issue de

⁸²⁰ Marie-Joseph Bertini, *Femmes. Le pouvoir impossible*, op.cit., p.26.

⁸²¹ *Ibid.*, p.26.

cette histoire. Parce que ce sera pour nous une histoire, que ça se finisse à deux ou ça ne se finisse pas à deux. » [Épisode 1, 22:08] La répartition hiérarchisée des genres dans ce modèle de relation est soulignée par Bruno, un troisième chef d'entreprise finalement éliminé en raison de son manque de savoir-vivre. Bruno donne une leçon de vie au fragile José : « - Si une nana tu ne la drives pas, et puis j'en ai discuté avec des copines qui ont cinquante-cinq, soixante ans, une nana si elle sent que tu es pas le meneur... - Ah, il faut mener ? Il faut que tu mènes la barque ? - Ah oui, oui. C'est toi l'homme, c'est toi qui es le patron. C'est toi le chef de famille. » [Épisode 2, 23:50] De manière similaire, Patrick moque l'initiative d'Olivier qui fait la vaisselle chez Katia [Épisode 7, 21:23]. A l'issue du programme, son choix pour Patrick est validé par une rencontre officielle avec ses parents. Au cours de celle-ci, son père souligne l'échange symbolique qui opère puisqu'il donne sa fille à un homme qui devient dès lors selon lui le père de Sasha. Il lui confie la paternité symbolique d'un enfant qu'il « aime comme [s]on fils. » [Épisode 8, 21:57] Le modèle de l'amour romantique permet donc la réhabilitation médiatique de la mère célibataire ; il réinscrit Katia dans un rapport de couple tout autant hiérarchisé qu'intelligible, celui de l'amour romantique.

Un second modèle de représentation stéréotypé est celui de la Pasionaria, telle que l'a défini Marie-Joseph Bertini dans sa typologie. Inspirée du personnage historique de Dolores Ibarruri, la Pasionaria est caractérisée par son caractère passionné. Elle est déterminée et jusqu'au-boutiste, parfois même belliqueuse. C'est une femme d'action, mais elle échoue dans ses ambitions. Le personnage de la Pasionaria est « une *technologie de pouvoir* au sens foucaldien du terme, c'est-à-dire comme un outil de contrôle et de coercition de l'action des femmes. »⁸²² Elle est incarnée dans l'émission par Sophie, une jeune mère de vingt-huit ans qui vit seule avec sa fille Lila, âgée de quatre ans. Elle a un fort caractère et se montre parfois impulsive : « j'ai un caractère fort. Je vais dire les choses comme je les pense. Je vais pas prendre le temps de réfléchir. Ça sort comme je le pense, donc des fois je peux blesser, pas volontairement. Oui, je suis un petit peu forte tête. » [Épisode 1, 21 :46].

⁸²² *Ibid.*, p.50.

Sophie cherche à rencontrer un homme pour partager sa vie. En femme d'action, elle n'hésite pas à prendre des initiatives. Elle va à plusieurs reprises trouver Cédric afin qu'il lui porte de l'attention, et lui demande même si elle peut rester dormir chez lui [Épisode 7, 21:39].

A l'image de la Pasionaria, « combattante mais belliqueuse »⁸²³, Sophie adopte souvent une attitude agressive. En vacances à Saint Jean-de-Luz avec Cédric, elle se dispute violemment avec lui et lui reproche de la dévaloriser. Il finit par lui faire tourner les talons. « - Tu n'as pas besoin d'essayer de me rabaisser pour te sentir... - Mais je ne te rabaisse pas ! -Mais si tu me rabaises ! » [Épisode 8, 21 :32] De plus, elle définit les rapports de couple comme des rapports de pouvoir. « Avec tous les hommes que j'ai rencontrés, il y avait toujours cet espèce de rapport de force où il y avait forcément un dominant et un dominé, et c'est pour ça que ça n'a jamais été constructif dans la durée. » [Épisode 1, 21:46] Cette définition des rapports de couple comme rapports de pouvoir fait écho aux analyses féministes. Elle est d'ailleurs définie comme telle par Romuald : « je sais que tu es très attachée à l'égalité entre les hommes et les femmes. » [Épisode 7, 21:00] Au travers du personnage de Sophie, on assiste donc à l'association du féminisme et de la conduite passionnée et militante de la Pasionaria, un stéréotype féminin qui symbolise le principe d'action des femmes. « L'idée centrale ici, c'est que les femmes transforment tout en combat : elles n'agissent pas, elles militent ; elles ne parlent pas, elles plaident ou bien elles dressent des réquisitoires à faire frémir [...] ; en bref, elles ne cherchent pas à faire changer les choses, mais le monde, ce monde que Descartes jugeait bien plus difficile à changer que soi-même. »⁸²⁴

En outre, la dimension intersectionnelle⁸²⁵ propre à l'analyse par le genre éclaire cette re-signification du féminisme. La féministe combattante jusqu'à l'agressivité est incarnée ici par une femme d'origine magrébine, la seule du programme. Ce processus d'ethnoracialisation n'est pas anodin. Il extériorise les revendications féministes vers une figure de l'étranger. Il n'est pas question ici de

⁸²³ *Ibid.*, p.67.

⁸²⁴ *Ibid.*, p.83-4.

⁸²⁵ Rappelons que l'intersectionnalité, c'est-à-dire l'analyse non-additionnelle des discriminations dans une perspective relationnelle multifactorielle est partie intégrante de notre définition du genre. Voir chapitre 2 : « Éléments de définition du genre ».

questionner l'égalité entre les hommes et les femmes en France. Plutôt, la figure ethnoracialisée de Sophie déplace le féminisme hors des frontières occidentales. La domination masculine est associée à des figures altérisées ; dès lors, elle projette les revendications féministes vers un extérieur. Ce mouvement participe de « l'inquiétante invocation d'un féminisme républicain et universaliste »⁸²⁶ au profit de discours racistes qui excluent certaines catégories de femmes⁸²⁷. Dans la rhétorique du programme, le féminisme est un acquis historique pour les femmes françaises. L'inégalité n'est plus que résiduelle en France ; elle est associée aux figures de l'étranger. Cette assignation ethnoracialisée délégitimise les revendications féministes en France. Ce processus de récupération produit une distinction entre les femmes blanches, pour qui le féminisme est obsolète, et celles non-blanches, qui font dès lors l'objet d'un certain opportunisme nationaliste.

Le facteur ethnoracialisé produit également une chaîne de significations explicatives du comportement de Sophie. Il justifie ses carences affectives. « Je pense pouvoir dire, aujourd'hui, que je n'ai jamais été amoureuse. » [Épisode 1, 21:34 et 21:46] Lorsque, grâce au programme, elle éprouve finalement des sentiments amoureux, elle ne peut les exprimer que dans sa langue d'origine : elle écrit « je t'aime » en turc à Cédric sur la nappe [Épisode 8, 21:21]. Hésitant entre Romuald et Cédric, elle se montre incertaine face à deux modèles de masculinité spécifique. Romuald est un jeune homme athlétique ; il travaille dans une salle de sport et vit dans la même ville que Sophie. Il sait se montrer galant et vient chercher Sophie en cabriolet pour l'emmener dans un restaurant de fruits de mer [Épisode 7, 20:59]. Il est rassurant, ce que Sophie apprécie tout particulièrement lors du parcours d'aventure. « Dès l'escalade de la montagne, Romuald, protecteur et attentif, est le seul à se préoccuper de Sophie. » [Épisode 4, 23:42] Sa sœur le définit comme « un homme drôle et équilibré, bien dans sa tête et dans sa vie. » [Épisode 7, 21:04] Enfin, il contribue à la vie du foyer lors de la soirée chez Sophie en faisant cuire les crêpes. « T'es un homme à marier en fait » commente-t-elle [Épisode 6, 21:17]. Le

⁸²⁶ Nina Power, *La femme unidimensionnelle*, Paris, Les prairies ordinaires, 2010, p.116.

⁸²⁷ Le débat sur l'interdiction du voile est certainement l'exemple le plus marquant : certaines féministes réclameront une loi interdisant le port du voile, dès lors prohibant l'accès de celles qui le portent à l'espace public, notamment à l'école. La lutte contre l'obscurantisme et la défense de femmes désignées comme victimes de traditions sexistes a donc conduit au sacrifice de certaines femmes, alors que le féminisme se doit de défendre toutes les femmes.

lendemain matin, il va même chercher les croissants pour le groupe [Épisode 6, 21:55].

Mais Sophie lui préfère finalement Cédric, qui présente pourtant de nombreux défauts. Elle est tout de suite attirée par son physique (c'est un jeune homme noir très athlétique) qui selon elle compense ses difficultés de communication : « Même s'il me dit rien d'extraordinaire, juste voir sa bouille et son sourire, sa tête de bébé, je kiffe. » [Épisode 2, 23:58] Cédric a souvent du mal à s'exprimer, ses propos sont confus et à plusieurs reprises ils doivent être sous-titrés [Épisode 2, 23:27 et 23:58]. Lors du parcours d'aventure, il a très peur, ce qui déçoit Sophie : « Cédric, enfin voilà, si à un moment j'ai peur je ne peux pas compter sur lui pour me rassurer car je pense qu'il aura aussi peur que moi. » [Épisode 4, 23:46] Lors de la traversée d'un filet tendu au-dessus du vide, il a très peur et il n'apparaît « pas forcément très viril », commente la *voix-off* [Épisode 4, 23:43]. Cette attitude laisse entendre une masculinité défaillante. Cédric éprouve d'ailleurs des difficultés à épouser le rôle du séducteur, une autre caractéristique de la masculinité hégémonique. En présence des autres prétendants il se montre toujours distant avec Sophie. « - En fait, ce qui me fait chier en fait... J'ai un blocage en fait tu vois. - Par rapport avec moi ? - Pas du tout ! - Explique-moi. - Comme tout ce qui est séduire, te montrer l'attention, tout ça. J'arrive pas par rapport à plusieurs trucs. Déjà parce que nous sommes cinq, quatre, nous sommes cinq. C'est moi, en fait, je me suis renfermé. C'est peut-être un manque de maturité. Je sais pas. » [Épisode 2, 23:27] Quant à la vie du foyer, il n'y participe pas. Lorsqu'il invite Sophie à dîner chez lui, sa meilleure amie, c'est-à-dire une femme, lui a préparé le repas [Épisode 7, 21:36]. Il demande ensuite à Sophie de faire la vaisselle : « Bon, faut faire la vaisselle ! » [Épisode 7, 21:37] Chez cette dernière, il reste affalé sur le canapé pendant que Romuald et Ludovic rangent les courses [Épisode 6, 21:17]. Cédric ne semble pas en faveur du partage des tâches domestiques. L'analyse intersectionnelle fournit une explication de son échec à conformer les attentes de la masculinité hégémonique. La masculinité blanche telle que nous l'entendons s'est construite en partie sur le terreau de la colonisation⁸²⁸. Il s'est produit une hiérarchisation croisée entre genre, classe et

⁸²⁸ Elsa Dorlin, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006, 300 p.

ethnoracialisation soutenue par un argumentaire naturalisant. Selon cette rhétorique, l'homme noir est naturellement inférieur. « Les nègres sont des sauvages, des abrutis, des analphabètes. »⁸²⁹ Le programme ne véhicule pas explicitement une idéologie raciste. Néanmoins, l'analyse intersectionnelle met en exergue son imprégnation dans les représentations télévisuelles. Cédric et Sophie ont d'ailleurs recours au champ sémantique de l'animalité pour se définir. « On s'apprivoise », explique Sophie [Épisode 7, 21:30]. Quant à Cédric, il commente à propos du parcours d'aventure : « Me fais pas faire Tarzan ! ça va, je suis black mais pas à ce point, c'est bon ! » [Épisode 4, 23:22] L'inadéquation de Cédric aux normes de la masculinité française ne remet pas cette dernière en question. En choisissant Cédric plutôt que Romuald, dont la peau est blanche et la description laudative, Sophie fournit une grille de lecture intelligible de son statut de mère célibataire. Malgré sa situation professionnelle, son jeune âge et son joli appartement, elle n'est pas parvenue à intégrer totalement les standards du genre. Elle et Cédric sont des figures altérisées et récalcitrantes au sein d'un « dispositif cohérent, scène d'intelligibilité propre à la nation. »⁸³⁰

Enfin, le modèle de relation véhiculé par ce couple est « l'amour passion », c'est-à-dire un amour éphémère et irrationnel animé par le désir. Ils sont « tout feu tout flamme l'un pour l'autre » commente la *voix-off* [Épisode 8, 21:47]. Leurs rapports sont placés sous le signe de la conflictualité. Dans le schéma actantiel, ces personnages sont alternativement objets du désir, sujets, mais aussi opposants. « Avec Cédric c'est je t'aime moi non plus. » [Épisode 8, 22:04] Malgré ces conflits, Sophie n'a pas hésité à déménager à Marseille, où ils se sont disputés dès son arrivée [Épisode 8, 22:03]. Ils ne vivent pas ensemble et leurs rapports passionnés laissent entendre un échec à venir.

Le troisième modèle de cette typologie est incarné par Angie. Il s'agit de la mère, un modèle déjà identifié par Marie-Joseph Bertini. Angie a trente-cinq ans et cinq enfants : Jordan, quatorze ans, Laura, treize ans, Gwendoline, dix ans et deux

⁸²⁹ Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952, p.94.

⁸³⁰ Guillaume Le Blanc, *Dedans, dehors. La condition de l'étranger*, Paris, Seuil, 2010, p.17.

jumelles de huit ans, Cassandra et Lucie. La présentation de sa famille dans le premier épisode est précédée d'un plan sur le four de la cuisine où cuit un gâteau en forme de cœur [Épisode 1, 21:39]. Le four symbolise ici la matrice maternelle où se développe l'objet d'amour, suggéré par la forme du gâteau. « Le fourneau est ce creuset où s'élabore l'union, le *sein maternel* où se prépare la *renaissance*. »⁸³¹ La rencontre amoureuse et l'amour maternel sont indissociablement liés pour Angie.

Sa recherche d'un partenaire est conditionnée par son rôle de mère. Angie se montre sensible aux attentions de Thierry qui a acheté des cadeaux à ses enfants [Épisode 2]. Elle s'inquiète que Franck n'ait pas d'emploi, pas d'enfant, pas de voiture et pas de permis, indiquant dès lors que la paternité est une caractéristique sociale importante à ses yeux. « Rassure-moi, je ne suis pas une bouée de sauvetage ? », lui demande-t-elle [Épisode 3, 22:17]. Elle voudrait un homme capable d'assumer avec elle la gestion du foyer. Elle élimine ainsi Julien, qu'elle juge trop enfantin : « Moi j'ai déjà cinq enfants, j'en ai pas besoin malheureusement d'un sixième. J'ai envie de quelqu'un qui me soutienne et non pas que moi je soutienne quelqu'un. » [Épisode 2, 00:01] De la même manière, Cédric, qu'elle comptait pourtant parmi ses favoris, est éliminé car il est sans emploi et n'a ni l'autorité ni les épaules pour être chef de famille. Les amis d'Angie trouvent qu'il manque de caractère et ne convient pas à une famille nombreuse. Son ami Jérôme explique qu'« elle a besoin d'avoir un homme qui ait une certaine stabilité professionnelle en fait » [Épisode 6, 21:29], soulignant dès lors la charge économique que représente une famille nombreuse. La sexualité reproductrice prolixe d'Angie (à vingt-cinq ans elle était déjà mère de cinq enfants) diffère en effet du standard français, dont le taux de fécondité est d'environ deux enfants par femme.

Si elle cherche un appui, un homme « rassurant » comme elle l'exprime à plusieurs reprises [Épisode 2, 23:01 et épisode 3, 21:38], Angie revendique néanmoins sa capacité à prendre soin des autres, ses enfants ou les personnes dont elle s'occupe. Sa vision de l'amour diffère de celle de Daniel, un de ses prétendants : « - Pour moi, une femme c'est comme une rose tu vois. C'est comme un jardinier tu vois qui soigne sa rose. Ben nous c'est pareil. Celui-là qui va t'accompagner. - Je

⁸³¹ Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Robert Laffont, 1982, p.461.

suis mauvaise jardinière ! - Toi tu es la rose ! Il te faut juste quelqu'un qui prenne soin de toi. - Attends, c'est pas que quelqu'un qui prenne soin de moi, c'est un échange un couple. » [Épisode 1, 22:39] Angie veut recevoir de l'attention mais également en donner. Lorsqu'elle élimine Thierry, ce dernier lui reproche d'ailleurs de ne pas avoir donné alors qu'il lui a donné sans cesse, inscrivant dès lors ses doléances dans l'idéologie du couple véhiculée par Angie [Épisode 7, 21:12].

Angie n'a pas trouvé le compagnon qu'elle cherchait. Le programme s'achève et elle demeure célibataire. Ironiquement, cette issue témoigne de l'échec d'un modèle orthopédique de la télévision, dont l'objectif est de réassigner la mère célibataire au modèle normatif d'une famille structurée par le couple. La maternité est un trait de définition pour les femmes. « [E]lles ne peuvent exister par elles-mêmes, indépendamment de leur fonction reproductrice et maternante, puisque la *semiosis* globale dans laquelle elles s'inscrivent stipule qu'une femme accomplit sa féminité dans la maternité. »⁸³² Or, Angie demeure célibataire. Sur-définie comme mère, elle ne parvient pas à développer un rapport amoureux avec un homme. « Angie repart seule, mais elle peut compter sur l'amour de ses cinq enfants pour la soutenir », nous explique la *voix-off* [Épisode 8, 20:46]. Présentée dans le programme exclusivement comme mère, Angie excède les limites de ce rôle avec sa progéniture nombreuse. Le régime de monstration est le contre-stéréotype. Angie diffère de la moyenne française d'environ deux enfants par femme. Mais ce décalage ne remet pas en question la maternité comme trait de définition de la féminité. Il n'opère pas de disruption dans les attendus de genre. Plutôt, à travers ce personnage, l'émission de télé-réalité véhicule une norme de genre pour les femmes. Si la maternité est un trait de définition de la féminité, elle doit être contrôlée par celles-ci, afin de maintenir l'équilibre économique du foyer. Ayant dérogé à cette norme, Angie ne parvient pas à former un couple. Elle paie le prix d'une sexualité reproductrice économiquement peu viable et quelque peu effrayante, comme le lui a déjà stipulé un homme : « mon ex-compagnon m'a dit que mes enfants étaient un fardeau. » [Épisode 1, 22:10]

⁸³² Marie-Joseph Bertini, *Femmes. Le pouvoir impossible*, op.cit., p.44.

En contrepoint des « Figures-sanctions »⁸³³ de Sophie et Angie, Marie-Jo met en scène un stéréotype positif de la mère célibataire. Marie-Jo a deux enfants, un garçon et une fille. Elle se définit comme une personne active mais décontractée, qui profite des choses simples. Elle fait du camping avec ses enfants [Épisode 8, 21 :24] et aime les barbecues : « les barbecues c'est mon truc, c'est à la cool. » [Épisode 1, 21:33]. Elle organise à plusieurs reprises des activités ludiques avec ses prétendants, de la piscine aux rollers [Épisode 6, 21:08 et épisode 4, 23:15]. Mais elle prend également soin de vérifier les devoirs de ses enfants [Épisode 3, 22:22] et d'entretenir son appartement [Épisode 6, 21:31]. Elle aime faire la fête, et participe avec entrain au bal de la Saint-Jean [Épisode 4, 00:10] ou à la soirée Flamenco [Épisode 5, 22:00]. Marie-Jo est active et polyvalente. Elle parvient à conjuguer vie professionnelle et familiale avec une vie sociale bien remplie. Elle explique d'ailleurs avoir une « casquette multifonctions » [Épisode 1, 21:42], soulignant ainsi sa polyvalence. Elle parvient à concilier vie professionnelle, familiale, sportive et relations sociales.

Femme active et dynamique, drôle et sportive, elle incarne à la perfection le modèle féminin du néo-féminisme « pro-femme » qui cherche à réconcilier féminisme égalitariste et spécificités féminines.

« C'est ce néo-féminisme 'pro-femme', sans adversaire politique désigné, qui va conduire à une défense et illustration du 'génie', du 'bonheur', du 'pouvoir', des 'qualités' féminines permettant non seulement aux femmes de se confronter avec succès aux hommes dans la sphère publique et intellectuelle, mais aussi de rétablir une symétrie dans les relations de séduction et la sexualité, de se réappropriier les dimensions maternelles et maternantes de la féminité au sein de la sphère privée. »⁸³⁴

⁸³³ *Ibid.*, p.22.

⁸³⁴ Éric Macé, « Le piège de la 'cause des femmes'. Éléments pour un mouvement antisexiste post-féministe », *Cosmopolitiques*, n°4, 2003, p.90.

Mais, en déplaçant la problématique du sexisme structurel de la société française vers une célébration des qualités et de l'autonomie des femmes, ce discours promeut la conciliation, c'est-à-dire la « double-journée » de travail pour ces dernières. Ce modèle, largement relayé par les médias, laisse espérer « à la fois la participation au monde public tel qu'il a été défini pour et par les hommes, et la ré-appropriation d'une sphère privée, maternelle et domestique telle qu'elle devrait être en régime d'égalité entre une nouvelle masculinité et une féminité authentique. »⁸³⁵ En réalité, si les femmes doivent être performantes sur tous les fronts, c'est bien parce qu'elles sont « prises au piège d'une discrimination structurelle impersonnelle. »⁸³⁶ Marie-Jo incarne donc un stéréotype émergent, celui de la femme du néo-féminisme, qui masque les inégalités de genre qui demeurent dans la société française.

Au modèle d'une femme active, moderne et polyvalente est associée une vision hédoniste du couple, dédouanée de toute conflictualité. « L'amour pour moi c'est...les petits bonbons ! Ah, quand j'étais petite il y avait des petits bonbons qui pêtaient dans la bouche ! Pah, pah, pah, pah ! Pour moi l'amour c'est ça. » [Épisode 1, 21:43] Elle élimine à ce titre Jean-Luc, avec qui elle ne s'amuse pas suffisamment : « c'est pas chiant du tout, c'est très intéressant, mais pour moi c'est un peu ennuyeux » explique-t-elle [Épisode 3, 21:42]. Avec le finaliste, Paul, elle rit beaucoup, ils jouent même à cache-cache [Épisode 4, 00:12]. « On est un peu comme des gamins » commente ce dernier [Épisode 3, 21:45]. Mais Marie-Jo a un « caractère explosif » [Épisode 3, 21:42 et épisode 5, 20:55]. « Elle a besoin d'un homme qui lui tienne tête », explique la *voix-off* [Épisode 5, 20:55]. Elle élimine Mickaël, à qui elle reproche sa passivité : « mais impose-toi ! Fais quelque chose ! » [Épisode 5, 20:57] A ce modèle émergent de la féminité correspond un conjoint enjoué mais qui conserve néanmoins les attributs classiques de la masculinité. « Marie-Jo cherche un homme qui ait du répondant et qui sache la canaliser elle et ses enfants. » [Épisode 5, 20:57] Pour autant, elle ne tolère pas un homme dominant et a une violente altercation avec Dany pour qui une femme doit sacrifier son indépendance au nom du couple. Dany est exclusif et même jaloux [Épisode 2,

⁸³⁵ *Ibid.*, p.91.

⁸³⁶ *Ibid.*, p.94.

23:12]. Lorsque Marie-Jo annonce qu'elle souhaite continuer à vivre seule avec ses enfants, il sort de ses gonds. « - Tu sais, moi, je tiens à avoir mon indépendance, je tiens à rester chez moi, avec mes gamins. [...] - Si tu as des sentiments et que tu aimes la personne, tu as envie d'être avec. C'est pas vivre chacun sa vie. [...] - t'es un gros macho ! - Je suis pas un macho, je suis un mec qui a des couilles ! [...] Tu vois, un routier, il est pas là la semaine, tu vas même pas lui laver son linge, tu vas pas lui faire la bouffe. » [Épisode 7, 22:03] En refusant le modèle patriarcal de la masculinité, Marie-Jo s'inscrit dans une imaginaire télévisuel qui a pris acte de l'égalité des sexes. Le modèle de relation auquel elle aspire est celui de l'amour convergent. Elle refuse le rapport de domination qui structure la vision du couple de Dany. Son élu Paul, est plombier et travaille en déplacement toute la semaine. Ils se retrouvent le week-end [Épisode 8, 22:05]. L'autonomie et l'indépendance revendiquées par Marie-Jo à travers ce choix de vie séparée sont ainsi attribuées à une cause extérieure, l'absence de son conjoint, davantage qu'à une réelle volonté de sa part. Au sein de ce couple bercé par le discours néo-féministe hégémonique, l'action d'une femme reste donc conditionnée à celle d'un homme.

Au travers de ces quatre stéréotypes féminins, on observe le processus de récupération d'une minorité, la mère célibataire, afin de l'inclure dans un récit médiatique intelligible. Le recours au stéréotype et au contre-stéréotype, en raison de leurs attendus clairement établis, facilite le processus de normalisation. La dimension normative du média télévisuel est mise en exergue dans sa relecture d'une catégorie sociale émergente. La typologie du genre féminin établie par l'émission témoigne dès lors également de la pénétration du discours féministe dans les imaginaires télévisuels. « Si c'est le féminisme qui a rendu possible cette re-signification, il s'avère cependant incapable de contrôler la 'chaîne d'équivalence' qui s'est déployée à mesure que cette catégorie sociale se frayait un espace dans le corps social et politique. »⁸³⁷

⁸³⁷ Angela McRobbie, « Ré-articuler l'empirisme et le déconstructivisme : nouvelles questions pour le féminisme et les *Cultural Studies* », *op.cit.*, p.329-30.

III. *Pigalle la nuit* : les nouvelles dystopies amoureuses

La minisérie *Pigalle la nuit* est composée de 8 épisodes de 52 minutes tournés au sein du quartier parisien de Pigalle. Elle est filmée sur pellicule, au moyen de plans séquences et d'une longue focale qui permet un cadrage rapproché. Le titre de la série évoque un univers atypique, où la sexualité et l'érotisme occupent une place centrale. L'évocation du monde nocturne renforce cet imaginaire de la transgression des normes sociales hégémoniques, il laisse entendre un espace des possibles. De fait, la série inscrit le commerce du sexe (effeuillage, prostitution et pornographie) dans un monde onirique où les époques, les lieux et les personnages s'articulent en un jeu de miroirs.

A l'inverse d'*Un gars, une fille*, *Pigalle la nuit* révèle une grande variété de mise en scène des identités de genre. On y trouve en effet simultanément les trois régimes de monstration définis dans notre méthodologie. Notons que le premier régime de monstration, le stéréotype, est ici exclusivement masculin et ne s'inscrit pas au sein d'un rapport amoureux. Il s'agit de l'homme protecteur, capable de défendre de faibles femmes en danger. Ce stéréotype de genre est incarné principalement par Thomas, le grand frère d'Emma. Thomas est le sujet d'une quête au sein de Pigalle. Il est à la recherche de sa sœur portée disparue et son chemin croise celui de différents adjuvants et opposants. Dans le premier épisode, alors qu'il prend un café avec Fleur, qui a un rôle narratif d'adjuvante dans le schéma des actants, celle-ci lui demande de ne pas faire « le numéro du grand frère protecteur » [Épisode 1, 22:50]. A la fin, lors de ses retrouvailles avec Emma, il s'excuse de ne pas avoir été là pour la protéger, ce qui semble agacer Emma. Il lui demande de rentrer à Londres avec lui, ce qu'elle refuse. « Non, c'est fini. C'est fini le grand frère qui protège sa petite sœur », déclare-t-elle [Épisode 8, 43:03]. Nadir Zainoun, le propriétaire du Folie's, du Sexodrome et employeur d'Emma revendique également le rôle de protecteur d'Emma. Lorsque Thomas est interpellé dans les vestiaires par la sécurité du Folie's, Nadir affirme protéger les filles qui travaillent pour lui. Dans le cas d'Emma, il explique devoir la protéger contre sa famille [Épisode 1, 20:10]. Les deux hommes, bien que rivaux au début de l'intrigue, s'accordent néanmoins le rôle de protecteur d'Emma. Thomas explique ainsi que sa sœur « a le don pour se

mettre dans des situations merdiques » [Épisode 1, 42:45]. Nadir affirme « l'avoir sorti de quelques mauvaises passes avec les hommes » à trois reprises, car Emma « adore les hommes, seulement, le problème, c'est qu'elle les choisit pas bien. » [Épisode 2, 33:00].

Le stéréotype de l'homme protecteur présente donc plusieurs caractéristiques : il s'agit d'un stéréotype masculin, qui opère ici hors du rapport amoureux. Cette attitude paternaliste s'inscrit dans une masculinité hégémonique incarnée par la réussite sociale des deux personnages. Thomas est un brillant *trader* londonien et Nadir est le propriétaire prospère de deux institutions de Pigalle, une discothèque et un *sex-shop*. Il affiche de nombreux signes extérieurs de richesse : il porte des costumes trois-pièces très élégants, un manteau au col de fourrure, il roule dans un imposant Porsche Cayenne et possède une importante collection d'œuvres d'art, incluant des toiles de Picasso, Braque, Kandinsky et Bacon. « La masculinité hégémonique est à distinguer des autres masculinités, spécialement de celles qui lui sont subordonnées. La masculinité hégémonique ne doit pas être comprise comme normale au sens statistique, puisque seulement une minorité d'hommes l'incarne. Mais elle est néanmoins normative. Elle incarne la manière la plus honorable actuellement d'être un homme, elle requiert que tous les autres hommes se positionnent par rapport à elle, et elle rend légitime d'un point de vue idéologique la subordination des femmes aux hommes. »⁸³⁸

En effet, si Nadir et Thomas revendiquent de nobles intentions, ils sont à l'origine de certaines difficultés pour la protagoniste. Certes, Nadir permet à Emma d'être autonome financièrement. Mais cette prise d'autonomie ne se fait qu'au travers d'une marchandisation de son corps lors des effeuillages. En ce sens, Nadir est également le médiateur qui offre aux hommes le corps d'Emma, comme le souligne furieux Thomas lors de son échange avec Fleur [Épisode 1, 22:24] :

⁸³⁸ Raewyn W. Connell et James W. Messerschmidt, « Hegemonic masculinity : Rethinking the concept », *Gender & Society*, n°6, 2005, p.832. « *Hegemonic masculinity was distinguished from other masculinities, especially subordinated masculinities. Hegemonic masculinity was not assumed to be normal in the statistical sense; only a minority of men might enact it. But it was certainly normative. It embodied the currently most honoured way of being a man, it required all other men to position themselves in relation to it, and it ideologically legitimated the global subordination of women to men.* »

- « Ça fait deux ans qu'elle montre son cul, formidable !
- Elle aime ça, ouais.
- Ah ouais ? T'es gentille, tu fais ça à d'autres. [...]
- Emma vous l'avez vu danser ? Elle aime ce qu'elle fait, que ça vous plaise ou pas.
- Bien sûr ! T'adores ça toi aussi. Tu fais pas du tout ça pour le pognon, c'est de l'art ! Hein, montrer ton cul à poil sur de la musique de merde c'est artistique ! Les mecs qui vous regardent ils ont pas envie de vous baiser, ils sont au Louvre ! »

Quant à Thomas, son attitude critique et protectrice face aux rencontres amoureuses de sa sœur les a séparés durant deux ans. Emma a construit sa vie loin de lui, à Paris. Dans une certaine mesure, la nécessité d'échapper à l'assignation de genre dictée par un frère protecteur a conduit Emma à faire des *strip-teases* à Pigalle.

Face aux déterminations de genre déployées par cette masculinité hégémonique, les personnages féminins de la série développent des processus d'auto-détermination, tant d'un point de vue identitaire que relationnel. Le personnage de Fleur est à ce titre révélateur d'un régime de monstration qui cherche à élargir le champ de la monstration télévisuelle des rapports de genre. Fleur est en effet à la fois une femme mariée, une *strip-teaseuse* et une star dans le milieu des partouzeurs de la capitale. Sa réputation n'est plus à faire. Elle partage un appartement avec son époux Lucien. Contrairement au rapport hiérarchisé entretenu par Alex et Jean dans *Un gars, une fille*, le couple formé par Fleur et Lucien correspond au modèle de l'amour convergent. Fleur a une activité professionnelle rémunérée, qu'elle concilie avec sa vie sociale auprès de ses amis (notamment Max et Emma) et sa vie de couple. C'est elle qui maintient principalement l'économie du ménage, contrairement au modèle de l'amour romantique où l'homme a cette responsabilité.

Les échanges entre Fleur et Lucien sont tendres et affectueux. Alors qu'elle part travailler, elle s'excuse d'avoir réveillé son conjoint : « Pardon mon cœur, je t'ai réveillé. C'est rien mon amour » lui répond-il [Épisode 1, 32:34]. Parfois, la

conciliation de son mariage et de sa profession donne lieu à des situations non-dépourvues d'un certain humour. Au travail, Fleur forme aux danses érotiques les nouvelles recrues du Sexodrome, dont elle n'hésite pas à critiquer les prestations, déclarant par exemple à propos de l'une d'entre elles qu'elle « danse super bien mais franchement ... Mais moi j'achète pas, elle a les yeux dans le vide, elle pense pas ce qu'elle fait, c'est trop mécanique. On cherche pas des danseuses là, on veut du cul. Elle ne nous montre même pas ses seins ! Elle fait semblant de se toucher » [Épisode 2, 29:32]. A la sortie, elle a une conversation téléphonique tout à fait classique avec son époux : « Non mon amour, je te promets. Écoute, on s'en parle ce soir, quand je rentre » [Épisode 2, 30:58]. Cette phrase est d'ailleurs emblématique de la relation qu'entretiennent Fleur et Lucien. L'amour convergent est en effet basé sur le libre choix, l'instauration d'un accord mutuel et la communication entre les partenaires. Il s'agit d'un « partenariat personnel »⁸³⁹, dans lequel les individus décident des conditions d'existence de leur relation et des satisfactions qu'ils en retirent. L'accord mis en place peut à tout moment être à nouveau débattu. Ainsi, on assiste à une discussion au cours de laquelle Lucien exprime son désir de quitter Pigalle. Il explique avoir suivi le mode de vie de Fleur par amour mais maintenant aspirer à autre chose. Il affirme n'avoir jamais aimé les partouzes, ce que Fleur a du mal à croire [Épisode 4, 00:30]. Le couple formé par Lucien et Fleur correspond bien au modèle de l'amour convergent, fondé sur la communication et la liberté individuelle. Ainsi, Lucien ne lui interdit pas d'avoir d'autres partenaires sexuels lors des parties fines où elle travaille.

Bien que l'amour convergent se caractérise par sa désinstitutionalisation⁸⁴⁰, notons néanmoins qu'il s'agit ici d'un couple marié, ce que Fleur revendique à plusieurs reprises, auprès de Guillaume son admirateur [Épisode 5, 25:40] mais également de la policière qui enquête sur la disparition de Lucien [Épisode 6, 37:46]. Cette caractéristique concourt à la structure kaléidoscopique de la série, qui repose sur un jeu de miroirs. Le couple formé par Fleur et Lucien fait en effet écho à deux

⁸³⁹ Zygmunt Bauman, *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, op.cit., p.112.

⁸⁴⁰ Voir chapitre 4 : « Méthodologie, hypothèses et délimitation du corpus ».

autres mariages : celui de Nadir et celui d'une de ses clientes. Dans les deux cas, le mariage est représenté de manière négative. Il n'apparaît pas comme une organisation pertinente du rapport homme-femme.

Nadir est en effet en cours de séparation. Sa femme est partie, elle a vidé la maison et l'empêche de voir ses deux filles. Elle a également pris un avocat et lui a confisqué sa collection d'œuvres d'art. Leurs rapports sont très conflictuels. Nadir ne veut pas divorcer. Il justifie son choix par une vision traditionaliste du mariage héritée de sa culture d'origine : « J'ai pas besoin d'avocat parce que je ne veux pas divorcer. De là où je viens on ne divorce pas » [Épisode 2, 27:33]. Il évoque plutôt une séparation à l'amiable et une pension alimentaire en échange de sa collection de tableaux. L'avocat de sa femme lui rappelle qu'« on n'est plus au Moyen-âge, aujourd'hui on divorce chez tout le monde » [Épisode 2, 27:40]. En arrière-plan, une peinture représentant une mise au tombeau éclaire la scène. Le mariage s'achève bien dans le bureau de l'avocat. L'œuvre suggère également que l'épouse de Nadir vit et finance son avocat grâce à la collection de peintures de son époux. Le processus d'ethnoracialisation est ici inversé : la culture orientale de Nadir supposément primitive, moyenâgeuse selon l'avocat, est contrebalancée par l'aspect mercantile du rapport de sa femme à l'art, qui s'est saisie des toiles non pour leurs caractéristiques esthétiques mais bien pour leur valeur commerciale.

Le second mariage mis en scène est celui de la cliente de Fleur. Dans un appartement très chic, Fleur rencontre la maîtresse de maison qui organise la soirée pour son époux et les autres couples invités. Celle-ci a décidé d'offrir Fleur en cadeau à son époux : « Mon mari adore les poitrines. Il est très exigeant et je connais ses goûts. Je peux voir votre poitrine ? » [Épisode 1, 33:50]. Le mariage est envisagé ici comme un échange sexuel et économique. Le rendez-vous entre les deux femmes n'est pas sans évoquer la traite des esclaves (Fleur est métisse). Ici, la maîtresse de maison délègue les services sexuels incombant traditionnellement à une épouse à une prostituée. Lors de la soirée, Lucien vole l'argent dans les sacs des convives. Lorsque Fleur s'en aperçoit, il répond : « Baiser avec ma femme, ça a un prix » [Épisode 4, 34:48]. Dans cet épisode, la liberté revendiquée par Fleur est doublement mise en question. En effet, Fleur fait l'objet d'un double processus de marchandisation : elle est offerte par une femme à un homme, et son mari se dédommage financièrement pour ce prêt. Elle est donc doublement vendue contre de l'argent. La liberté sexuelle

revendiquée par Fleur touche ici à sa limite. De la même manière, Fleur se voit contrainte d'échanger des informations sur la disparition de Lucien contre une danse pour Guillaume, son admirateur [Épisode 5, 25:53]. Les rôles narratifs, mis en exergue par le schéma actantiel, s'inversent : le sujet Fleur qui a choisi de gagner sa vie en vendant son corps devient une monnaie d'échange entre une femme et son mari, mais aussi entre Lucien et un autre homme. Cette ambigüité fait écho au débat sur la prostitution, qui oppose ce qu'on appelle communément un féminisme « anti-sexe » à un féminisme « pro-sexe ». Dans le premier cas, les femmes participant du commerce du sexe sont considérées comme des victimes. Il s'agit pour leurs défenseurs d'adopter une perspective abolitionniste caractérisée par une non-reconnaissance étatique et une absence de réglementation protégeant les prostituées afin de les faire disparaître, ou du moins les invisibiliser. Au contraire, les féministes « pro-sexes » plaident pour une reconnaissance juridique de la prostitution volontaire, garantissant dès lors des droits sociaux et une protection à ces travailleuses. Il s'agit d'une position réglementariste. Fleur incarne les contradictions de ce débat, dans la mesure où elle est à la fois actrice volontaire du commerce du sexe et victime de son statut d'objet sexuel.

En proposant une monstration divergente du modèle traditionnel de l'amour romantique, le couple formé par Fleur et Lucien élargit le champ des possibles. Il s'agit d'un contre-stéréotype. Mais ce régime de monstration s'inscrit bel et bien dans une perspective hégémonique. En effet, les relations sexuelles extraconjugales de Fleur et son amour pour le quartier de Pigalle ont des conséquences désastreuses. Lucien, qui veut quitter Pigalle, est assassiné par Adam. Avant la soirée, le repas pris par le couple a recours à l'imagerie religieuse de la Cène. On peut voir sur la table le pain et le vin. Lucien meurt à la suite de cette soirée, assassiné par Adam, dont le prénom n'évoque pas ici l'innocence heureuse du premier homme mais plutôt une animalité monstrueuse et meurtrière. L'amour convergent n'est pas envisagé comme le fait Giddens de manière positive. Plutôt, la miniserie en questionne les limites au travers du personnage de Fleur.

Le fait qu'il s'agisse d'une femme métisse n'est pas anodin : il procède d'une lecture ethnoracialisée de la sexualité, supposément plus conséquente et animale que

celle des femmes blanches. Tandis que la cliente blanche délègue la sexualité à une prostituée, Fleur qui est métisse subit un processus d'animalisation lorsqu'elle danse. Elle apparaît animale et hypnotique⁸⁴¹. Cette animalisation de la sexualité des femmes noires est mise en contraste avec la sexualité strictement reproductive des femmes blanches. Ce phénomène a été analysé par la philosophe Elsa Dorlin dans son étude de la matrice du racisme et des stéréotypes coloniaux. Selon elle, la médecine coloniale a largement contribué à une pathologisation racialisée du corps féminin. « Les considérations médicales permettent d'instaurer une frontière physiopathologique entre les esclaves et les femmes de colons. »⁸⁴² La femme noire est caractérisée par son appétit sexuel et sa lubricité, au contraire de la femme blanche, dont la féminité s'en trouve glorifiée. Les médecins affirment alors que les femmes noires accouchent sans douleur et n'ont pas d'instinct maternel - l'organisation du travail dans les plantations oblige en réalité ces femmes à reprendre le travail directement après la naissance d'un enfant, qui est d'ailleurs souvent le fruit d'une agression sexuelle. « Les femmes noires ont la réputation d'être lubriques et violentes à l'encontre de leurs propres enfants. Tous les traits caractéristiques de la féminité sont donc refusés à l'esclave, afin de mieux définir l'en-dehors d'une norme racisée de la féminité. [...] Ainsi, la société plantocratique du XVIII^e siècle peut être conçue comme le laboratoire de la féminité moderne. »⁸⁴³ Cette féminité ethnoracialisée est incarnée ici par le personnage de Fleur. Les infractions aux assignations de genre qu'elle commet ne sont tolérables que parce qu'elle subit un processus d'ethnoracialisation. En ce sens, elle ne dérange en rien les assignations de genre hégémoniques qui sont associées à la femme blanche. Elle est un contre-stéréotype, dont la capacité subversive est amoindrie.

Le second contre-stéréotype identifié est incarné par Dimitri. Dimitri est le jeune propriétaire du Paradise, la nouvelle boîte de nuit qui concurrence l'empire de Nadir. Il semble de prime abord représenter la masculinité hégémonique, caractérisée

⁸⁴¹ Comme l'a montré le sociologue Éric Macé, on retrouve également cette esthétique dans les clips musicaux de la chanteuse Beyoncé.

⁸⁴² Elsa Dorlin, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, op.cit., p.257.

⁸⁴³ *Ibid.*, p.260.

par l'argent, le pouvoir et l'hétérosexualité. Mais ce jeune russe est animé par des sentiments exacerbés : le désir de vengeance et la passion. Il souhaite en effet anéantir la prospérité de Nadir afin de venger la mort de son père (axe du désir dans le schéma actantiel). Ce dernier s'est suicidé après avoir vendu son petit théâtre de Pigalle à Nadir et Dimitri le tient pour responsable. Dans cette quête de vengeance, il fait la connaissance d'Emma, dont il tombe éperdument amoureux. Le modèle de relation mis en scène ici est celui de l'amour passion. Il se caractérise par son caractère érotique et passionné. « Ici, le lien émotionnel envahit tout. »⁸⁴⁴ L'amour passion prend chez Dimitri une tournure des plus malsaines, qu'il ne parvient visiblement pas à contrôler. En ce sens, il déroge au stéréotype de la masculinité hégémonique et concourt à la production d'un régime de monstration inversé.

Son amour pour Emma se traduit en effet par un désir obsessionnel de possession. « « Le désir est le souhait de consommer. De boire, dévorer, ingérer puis digérer – d'annihiler. Il n'exige d'autre souffleur que la présence de l'altérité. »⁸⁴⁵ Dimitri cherche chez ses conquêtes des substituts d'Emma. Il choisit des jeunes filles brunes de la taille d'Emma. Après les avoir séduites, il leur demande progressivement de se couper les cheveux puis de se faire tatouer un papillon sur l'omoplate. Thomas croit ainsi voir une première fois sa sœur dans la rue puis dans les bras de Dimitri [Épisode 1, 35:55], puis la policière pense l'avoir retrouvé lorsque le corps de Béryl est repêché dans la Seine [Épisode 2, 49:38]. Une des maîtresses de Dimitri met d'ailleurs en garde sa successeur : « Je voulais juste te parler de lui, je voulais te dire qu'au début tout ira bien. Il va t'emmener dans les plus beaux hôtels, les plus beaux restos. Ensuite, il va te demander de changer de rouge à lèvres, puis de te couper les cheveux. Plus tu ressembleras à Emma, et moins il sera près de toi. Et puis un jour, tu ne seras plus toi-même, et il te laissera. Mais avant ça il va te faire des choses que tu ne pourras jamais oublier. » [Épisode 4, 44:45] Littéralement, la passion de Dimitri pour Emma aliène ces sujets féminins, condamnées à être les objets d'un désir jamais assouvi.

⁸⁴⁴ Anthony Giddens, *La transformation de l'intimité*, op.cit., p. 53.

⁸⁴⁵ Zygmunt Bauman, *L'amour liquide*, op.cit., p.19.

Si Emma a bel et bien disparu, son reflet apparaît sans cesse tout au long des épisodes, chez ses doubles féminins, sur des photos et même des films. Dimitri visionne des vidéos d'Emma. Alors qu'il la filme, il explique qu'il veut « l'enfermer là-dedans, la garder là dedans, la caméra, parce qu'elle ne pourra plus s'échapper. » [Épisode 5, 45:44] La passion de Dimitri pour Emma, son désir de la figer comme objet érotique fait écho à l'analyse psychanalytique du plaisir cinématographique de Laura Mulvey⁸⁴⁶. Le plaisir éprouvé par Dimitri à regarder Emma, et ses substituts comme des objets érotiques obéit à une pulsion scopophile qui prohibe toute subjectivation sexuelle féminine. Son désir de possession le conduit même à se faire tatouer le visage d'Emma sur le corps pour l'avoir toujours près de lui, littéralement dans la peau. « Elle est ici, avec moi. Elle ne me quittera plus jamais tu comprends, plus jamais. » [Épisode 7, 40:10] La passion dévorante et la violence (Béryl se suicide, Lucien et Vincent sont assassinés, Oswald, Adam et Nadir sont blessés) qui entourent le personnage de Dimitri produisent un décalage par rapport aux attendus normatifs de la masculinité. Il manque à cet homme responsabilité, mesure et sagesse. Le conseil russe, qui appuie son projet de discothèque, s'en inquiète d'ailleurs à plusieurs reprises. Finalement, Dimitri est assassiné par ces hommes de pouvoir. Ayant échoué dans la production d'une masculinité hégémonique, il est éliminé par les représentants de cette dernière. Si, tout comme Fleur, le personnage de Dimitri favorise un régime de monstration du genre élargi, il ne remet néanmoins pas en cause la masculinité hégémonique dans la mesure où celle-ci se charge, en lui donnant la mort, d'éviter toute éventuelle transgression.

Le troisième régime de monstration observé dans la série est l'anti-stéréotype. L'anti-stéréotype se nourrit du stéréotype dont il exerce une lecture réflexive, déstabilisant dès lors les attendus du genre. Omniprésente et pourtant absente des épisodes de la série, Emma est une jeune femme à la présence éphémère : les hommes de son entourage, son frère Thomas, Dimitri et Nadir n'ont de cesse de la chercher alors qu'elle a disparu. Elle est symbolisée par le papillon qu'elle porte à l'omoplate. Tout comme Emma, le papillon apparaît de manière furtive mais

⁸⁴⁶ Laura Mulvey, « Visual pleasure and narrative cinema », *op.cit.*

régulière au sein de Pigalle, sur l'omoplate d'autres femmes. Comme lui, elle se métamorphose. Sa chrysalide est la scène, où elle apparaît vêtue d'une robe de mariée pour y réaliser un effeuillage. De part sa profession, Emma est le parangon de la femme assignée à son corps et soumise à l'autorité et au désir masculin. La boîte à musique qu'elle remet à Max et qui porte son nom représente d'ailleurs une danseuse enfermée dans une boîte. Son spectacle associe l'effeuillage et le mariage, deux pratiques aux valeurs strictement opposées sur l'échelle normative du genre.

Dans le *strip-tease*, le corps d'Emma s'inscrit dans un rapport économique puisqu'elle montre son corps et donne du plaisir aux spectateurs contre de l'argent. Son costume de scène, la robe de mariée n'est pas anodin. Il permet la rencontre entre deux items, l'effeuillage et le mariage. Emma crée un lien entre deux pratiques opposées. Ainsi, elle laisse entendre que les enjeux sont similaires dans le *strip-tease* et l'institution du mariage. Sa performance⁸⁴⁷ moque le cliché de la travailleuse du sexe comme victime, convertie en un objet sexuel dont la seule échappatoire serait le mariage et la sexualité reproductrice qui l'accompagne, comme le souligne une jeune danseuse s'inquiétant de l'avenir de Fleur : « J'y crois pas Fleur t'as quel âge ? Trente-quatre bientôt trente-cinq ? Et tu comptes faire quoi après ? Tu comptes pas rester au Folie's toute ta vie ! Tu comptes avoir des gosses, une famille... » [Épisode 1, 16:35] D'ailleurs, la prestation d'Emma, point culminant de la soirée au Folie's a pour écho au Paradis le spectacle d'une femme dansant dans une cage sur un fond sonore qui évoque la jungle. Cet effet de miroir, associe le motif de la cage, de l'emprisonnement à ceux du *strip-tease* mais aussi du mariage. Emma, au travers de sa performance, déconstruit l'institution du mariage et rend visible les normes de genre hiérarchisées qui accompagnent la féminité tant dans le mariage que dans le *strip-tease*.

L'association de deux normes de genre a priori opposées, celle du mariage et celle du corps féminin comme objet du désir masculin, produit un retour réflexif sur l'institution du mariage. S'il est une échappatoire pour les danseuses, le mariage

⁸⁴⁷ Le terme fait écho à l'emploi qu'en fait Judith Butler lorsqu'elle associe performance du spectacle et performance comme production située d'une identité de genre. Voir *Trouble dans le genre*, op.cit.

implique pourtant l'inscription de la féminité dans un rapport de genre hiérarchisé tel que l'a produit la conception patriarcale du modèle de l'amour romantique.

Un effet de miroir supplémentaire associe Emma à Élisabeth, la prostituée dont Max est tombé autrefois éperdument amoureux. Max vit dans un monde onirique hanté par le souvenir de sa bien-aimée. Leur amour impossible a en effet conduit Élisabeth au viol et à la mort, laissant derrière elle une petite fille orpheline, Marie, qui tout comme Emma, échappe à son destin au moyen d'une transformation. Suite à la lecture de l'ouvrage de Lewis Carroll, elle prend en effet le nom d'Alice et ouvre une boutique appelée Les merveilles d'Alice. C'est grâce à elle qu'Emma survit aux persécutions masculines qui l'ont mise en danger, puisqu'Alice l'a fait passer littéralement *de l'autre côté du miroir*. Élisabeth fut victime d'un viol, une agression caractérisée par sa violence de genre. L'amour d'un homme, Max, ne lui a pas apporté la protection attendue, tout comme l'amour des hommes met Emma en danger. Ce danger vient d'ailleurs de photos qu'elle a prises, elle qui se plaît justement à photographier des gens et créer des couples imaginaires. La subjectivation pour Emma ne passe pas par le biais des hommes. Plutôt, elle semble prôner une subjectivation sexuelle qui n'est pas sans évoquer le discours des féministes américaines « pro-sexe » inspirées d'une lecture plus ou moins libre de Foucault⁸⁴⁸. « La sexualité est quelque chose que nous créons nous-mêmes – elle est notre propre création, bien plus qu'elle n'est découverte d'un aspect secret de notre désir. Nous devons comprendre qu'avec nos désirs, à travers eux, s'instaurent de nouvelles formes de rapports, de nouvelles formes d'amour et de nouvelles formes de création. Le sexe n'est pas une fatalité ; il est une possibilité d'accéder à une vie créatrice. »⁸⁴⁹

La performance d'Emma est donc un anti-stéréotype. D'abord, elle rend visible les assignations de genre stéréotypées au travers d'un processus de réflexivité illustré par ce jeu de miroir. Ensuite, elle cherche à effectuer un processus de subjectivation loin des assignations de genre d'un grand-frère protecteur. Elle le

⁸⁴⁸ La subjectivation sexuelle s'inscrit en effet chez ces féministes dans une perspective libératoire qui va à l'encontre de la pensée foucauldienne. Pour ce dernier, il n'y a pas d'au-delà des rapports de pouvoir, et les pratiques de résistance sont dès lors constitutives de ces rapports.

⁸⁴⁹ Michel Foucault, « Michel Foucault, une interview : sexe, pouvoir et la politique de l'identité », *Dits et Écrits*, T.IV, Paris, Gallimard, 1994, p.735.

revendique clairement lors de leurs retrouvailles : « J'ai adoré Pigalle [...] Tout. Les *strips*, les mecs, la musique, j'aime tout [...] C'est ma vie ici. » [Épisode 8, 41:48]

La minisérie *Pigalle la nuit* héberge donc les différents modèles de relation considérés dans nos hypothèses. L'amour romantique apparaît au travers du mariage de Nadir, l'amour convergent au travers de Lucien et Fleur et enfin l'amour passion avec Dimitri et Emma. Quels que soient les rapports de couple envisagés, ils présentent la caractéristique commune d'avoir une issue négative. Le mariage du modèle romantique conduit au divorce, l'amour convergent au désespoir et à la mort et enfin la passion à la folie et à la mort. La coexistence de ces différents modèles malheureux semble témoigner d'une impossibilité de penser un rapport de genre qui conduise à l'épanouissement du couple. En ce sens, le discours porté par *Pigalle la nuit* contredit l'affirmation du couple comme élément fondamental du bonheur tel qu'il est revendiqué dans le programme de télé-réalité *Maman cherche l'amour*. La série offre ainsi une perspective sombre mais à contre-courant sur les liens entre rapports de genre, vulnérabilité et subjectivation. Cette lecture dystopique de l'amour témoigne à nouveau de la difficulté d'appréhender l'évolution des rapports hommes-femmes dans le paradigme de l'égalité entre les sexes, un constat relevé également dans l'apologie de la différence hiérarchisée des sexes opérée dans *Un gars, une fille*.

CHAPITRE 6. DES NORMES RELATIONNELLES À LA QUESTION DU SUJET

Au terme de l'analyse, il apparaît que les trois modèles de relation envisagés dans nos hypothèses, l'amour romantique, l'amour passion et l'amour convergent sont présents dans notre corpus télévisuel. En dépit des limites que cette formalisation impose, la pluralité des modèles relationnels révèle un imaginaire télévisuel composite.

On observe néanmoins une caractéristique commune à ces modèles de couple contemporains. Ils oscillent entre précarité et responsabilité. Alors que les choix s'individualisent, les partenaires demeurent responsables l'un envers l'autre. Ils sont également tous deux soumis à la possibilité de la rupture et de l'échec. Cette précarité est exacerbée par un pacte conjugal temporaire qui peut toujours être redéfini.

Il incombe dès lors à l'individu de coller au plus près des assignations de genre qui définissent les conditions de viabilité du couple contemporain. Le corpus véhicule d'ailleurs un ensemble de normes relationnelles. Elles s'accompagnent d'un imaginaire punitif visant à mettre en garde celles et ceux qui chercheraient à contourner ou défier ces normes. Des Figures-sanctions soulignent les conséquences de l'échec, volontaire ou non, dans la réalisation de la performance de genre.

Enfin, la relation des partenaires du couple aux normes hégémoniques nous conduit à une ultime observation : ils présentent une caractéristique commune, leur vulnérabilité. L'analyse du média télévisuel par le genre nous conduit à penser la vulnérabilité comme condition du sujet. Elle interroge les rapports sociaux, mais aussi la possibilité d'un agir. Enfin, elle souligne la centralité des représentations télévisuelles, tant dans la re-production des normes que dans les luttes des minorités pour la reconnaissance.

I. Un imaginaire télévisuel composite

A. Pluralité des modèles relationnels

Au terme de l'analyse du corpus télévisuel, nous confirmons la présence des trois modèles de relation – amour romantique, passion et amour convergent – postulés dans nos hypothèses. Le tableau ci-dessous inventorie les différents couples analysés dans chaque programme :

Modèle	Personnages	Programme
romantique	Jean et Alexandra	<i>Un gars, une fille</i>
romantique	Patrick et Katia	<i>Maman cherche l'amour</i>
romantique	Nadir et son épouse	<i>Pigalle la nuit</i>
romantique	la cliente de Fleur et son époux	<i>Pigalle la nuit</i>
passion	Cédric et Sophie	<i>Maman cherche l'amour</i>
passion	Dimitri et Emma	<i>Pigalle la nuit</i>
convergent	Paul et Marie-Jo	<i>Maman cherche l'amour</i>
convergent	Lucien et Fleur	<i>Pigalle la nuit</i>

Jean et Alexandra [*Un gars, une fille*], Patrick et Katia [*Maman cherche l'amour*], mais aussi Nadir et son épouse et le couple de clients de Fleur [*Pigalle la nuit*] incarnent le modèle de l'amour romantique. Ces personnages valorisent un modèle de relation tourné vers la procréation. Alexandra exprime à plusieurs reprises son désir d'enfants, Katia veut un père pour son fils et Nadir refuse de divorcer de

celle qui lui a donné une progéniture. De plus, l'amour romantique se caractérise par des rôles séparés au sein du couple. La femme est davantage investie dans le foyer, dont la charge lui incombe. Ainsi, Alexandra est responsable du ménage, Katia exprime son goût pour l'aménagement de son intérieur et l'épouse de Nadir est responsable de l'éducation de leurs deux enfants. Quant à la cliente de Fleur, elle s'occupe de l'organisation de la soirée avec leurs amis. Les ressources économiques élevées du couple lui permettent d'externaliser une partie de ses services, notamment le service sexuel en offrant à son mari une prostituée, révélant dès lors implicitement la structure sexuelle et économique qui fonde le mariage traditionnel bourgeois de l'amour romantique. Enfin, Jean, Patrick et Nadir sont quant à eux très investis dans leur vie professionnelle. Le rapport de genre qui caractérise ces couples est un rapport inégalitaire, fondé sur la différence hiérarchisée entre les sexes. « C'est un fait que [l'amour romantique] est radicalement asymétrique du point de vue du pouvoir. Les plus beaux rêves féminins d'amour romantique se sont trop souvent terminés par les plus sordides assujettissements domestiques »⁸⁵⁰, souligne à ce titre Anthony Giddens.

Quant aux couples formés par Cédric et Sophie [*Maman cherche l'amour*] et par Dimitri et Emma [*Pigalle la nuit*], ils mettent en scène l'amour passion. Ce modèle relationnel se caractérise par sa difficile inscription dans le terreau social et sa durée limitée. Il conduit à des actes inattendus et parfois irrationnels : Dimitri se fait tatouer le portrait d'Emma sur le torse pour ne jamais la perdre ; Sophie change de ville, de travail, d'école pour sa fille dès le début de sa relation avec Cédric. L'amour passion se définit par des sentiments intenses, le désir sexuel et la conflictualité. Ainsi, Cédric et Sophie se querellent sans cesse alors qu'Emma et Dimitri se séparent, ce dernier sombrant alors dans la folie jusqu'à la mort. Du fait de son manque d'opérativité sociale, les rapports hommes-femmes de l'amour passion sont inégalitaires. Le désir de possession qui le caractérise annule toute possibilité d'un rapport de genre égalitaire dans une relation fondée sur le désir d'absorption d'autrui.

⁸⁵⁰ Anthony Giddens, *La transformation de l'intimité*, op.cit., p.81.

Enfin, le troisième modèle de relation postulé dans nos hypothèses, l'amour convergent, est représenté par Paul et Marie-Jo [*Maman cherche l'amour*] ainsi que Lucien et Fleur [*Pigalle la nuit*]. Selon Anthony Giddens, le modèle de l'amour convergent est fondé sur la communication, le respect des individualités et « l'ouverture à l'autre »⁸⁵¹. Le couple est envisagé comme une affaire privée et individuelle qui garantit l'indépendance des partenaires. Marie-Jo, qui travaille, a conservé son appartement où elle vit la semaine avec ses deux enfants. En outre, l'amour convergent doit permettre aux partenaires de s'épanouir et ses modalités peuvent être redéfinies à tout moment. Alors que le couple formé par Fleur et Lucien est fondé sur la non-exclusivité sexuelle, Lucien décide un jour de rompre ce pacte et demande à Fleur de n'avoir des rapports sexuels qu'avec lui. Ce couple est à double titre caractéristique de l'amour convergent. D'abord, « l'amour convergent n'est pas nécessairement monogame au sens bien précis de l'exclusivité sexuelle. »⁸⁵² Ensuite, au contraire du mariage « pour le meilleur et pour le pire » de l'amour romantique, le couple convergent est conditionné à la satisfaction des partenaires, qui peuvent rompre leur engagement à tout moment. Lucien menace ainsi d'interrompre sa relation avec Fleur si elle ne part pas avec lui à Rio de Janeiro. Le modèle de l'amour convergent « présuppose l'égalité la plus stricte en termes de donation et de réception émotionnelles. »⁸⁵³ C'est une relation dynamique, toujours en construction et en négociation. Ce rapport de couple s'inscrit dans le modèle paradigmatique de la relation pure, c'est-à-dire « la participation des individus à la détermination des conditions exactes de leur association. »⁸⁵⁴ Emblématique de la démocratisation de l'intimité que perçoit Anthony Giddens dans les transformations de la société contemporaine, l'amour convergent tend à établir un rapport égalitaire au sein du couple. « Au même titre que la possibilité de la communication, l'égalisation des conditions respectives est un élément intrinsèque de la transformation de l'intimité. »⁸⁵⁵

⁸⁵¹ *Ibid.*, p.80.

⁸⁵² *Ibid.*, p.82.

⁸⁵³ *Ibid.*, p.81.

⁸⁵⁴ *Ibid.*, p.231.

⁸⁵⁵ *Ibid.*, p.184.

Pourtant, la lecture au prisme de genre de cette modélisation nous amène à nuancer l'hypothèse d'une relation égalitaire dans l'amour convergent. Certes, la modélisation de Giddens est le fruit d'une enquête sociologique alors que nos hypothèses interrogent les représentations télévisuelles. Il ne s'agit pas ici de chercher une stricte équivalence mimétique entre une réalité sociale et les représentations télévisuelles. Néanmoins, l'approche constructiviste des médias et le fonctionnement de la télévision comme technologie de genre montrent bien l'imbrication des normes et imaginaires télévisuels avec la société dont ils font partie. Si Marie-Jo [*Maman cherche l'amour*] refuse explicitement le rapport homme-femme hiérarchisé que lui propose Dany, elle n'échappe cependant pas aux discriminations structurelles de genre. Cherchant à être opérationnelle sur tous les fronts – familial, professionnel, social, amoureux, sportif – Marie-Jo se caractérise par sa polyvalence. Cette injonction à la performance masque mal l'inégalité structurelle dont elle procède. Emblématique du néo-féminisme pro-femmes, Marie-Jo n'est autonome que parce qu'elle est sans appui. Son autonomie et son indépendance sont d'ailleurs attribuées à une cause extérieure, l'absence de Paul qui est en déplacement toute la semaine, davantage qu'à une réelle volonté de sa part. Au sein de ce couple, l'action d'une femme reste donc conditionnée à celle d'un homme. L'injonction à l'égalité dont est porteur le modèle de l'amour convergent s'avère également utopique pour Fleur et Lucien. Ici, le principe de non-entrave aux activités respectives des conjoints et la liberté sexuelle dont ils font preuve conduisent finalement ce dernier à la mort. En infirmant l'hypothèse de rapports de genre égaux dans le couple convergent, on voit apparaître les limites de la catégorisation établie par Giddens.

François de Singly et Karine Chaland questionnent la viabilité du modèle de la relation pure, qui sacrifie selon eux le besoin de sécurité ontologique au projet réflexif de soi⁸⁵⁶. Cette critique nous paraît infondée dans la mesure où, nous le verrons par la suite, la vulnérabilité qui caractérise l'individu contemporain n'est pas exclusivement synonyme de fragilité et de précarité. Elle est aussi à la fois un socle commun à tous les individus et une condition qui rend possible l'agir. L'optimisme,

⁸⁵⁶ Karine Chaland, François de Singly, « Quel modèle pour la vie à deux dans les sociétés modernes avancées ? », *Comprendre*, n°2, 2001, Paris, PUF, pp.283-300.

ou plutôt l'absence de prise en compte des rapports de genre que sous-tend le modèle de l'amour convergent chez le sociologue est infirmé par les résultats de l'analyse des représentations télévisuelles. L'approche par le genre révèle ici son opérativité dans le champ des sciences humaines et sociales. En articulant cette perspective à un objet scientifique établi (ici les modèles de Giddens), elle fournit de nouveaux résultats qui soulignent les limites de cette formalisation. « Le modèle est en effet *toujours* faux, en ce sens qu'il n'est finalement qu'une représentation déformée de la réalité telle que le concepteur du modèle l'appréhende. »⁸⁵⁷ Les hypothèses, bien qu'indispensables, impliquent une déformation de l'objet étudié, ici les représentations télévisuelles du couple homme-femme.

Si cette formalisation est nécessaire afin de clarifier et produire des observations, elle ne peut rendre compte de toute la complexité de la monstration télévisuelle que la pluralité des régimes de monstration laisse dans une certaine mesure entrevoir. La coexistence de différents modèles de relation s'explique d'abord par le statut d'industrie culturelle du média télévisuel. Mais surtout, cette diversité est révélatrice de la complexité du système de représentations médiatiques. « Ainsi, une pluralité apparente, une variété infinie de manières de classer et d'ordonner la vie sociale s'offrent comme des 'représentations collectives' à la place du grand univers idéologique unitaire. »⁸⁵⁸

Les médias sont une voie d'accès aux critères de l'intelligibilité sociale des rapports de genre. Ils sont produits par et concourent à la production d'un savoir social qui délimite conduites acceptables et déviantes. « Le savoir social mis en circulation par les médias est rangé et arrangé parmi les grandes classifications normatives et évaluatives, les significations et les interprétations préférées. »⁸⁵⁹ Cette fonction normative de la technologie de genre télévisuelle rend dès lors

⁸⁵⁷ Thierry Foucart, « Limites et conséquences de la modélisation dans les sciences de l'homme », colloque Sources et ressources pour les sciences sociales, Paris, EHESS, 9-11 décembre 2004, p.3, disponible en ligne http://foucart.thierry.free.fr/colreglin/limites_de_l_informatisation.pdf, consulté le 25 novembre 2011.

⁸⁵⁸ Stuart Hall, « La culture, les médias et 'l'effet idéologique' » Hervé Glevarec, Éric Macé, Éric Maigret (dir.), *Cultural Studies. Anthologie, op.cit.*, p.53.

⁸⁵⁹ *Ibid.*, p.53.

problématique la concurrence des trois modèles de relation. La coexistence du modèle traditionnel de l'amour romantique et de celui, plus contemporain, de l'amour convergent participe-t-elle d'un processus d'acculturation à des formes émergentes de rapport amoureux ? David Gauntlett souligne le rôle des médias dans la légitimation d'identités et de pratiques homosexuelles et *queer*. « Une tolérance à la diversité sexuelle se développe peu à peu dans la société et, en faisant pénétrer dans les foyers des représentations d'identités sexuelles atypiques, les médias peuvent contribuer à banaliser plus ou moins ces modes de vie chez les publics. »⁸⁶⁰ A l'image de la monstration télévisuelle croissante de l'homosexualité⁸⁶¹, on assisterait à un processus de légitimation du modèle de l'amour convergent. Par exemple, les modes de vie de Lucien et Fleur, dont le mariage n'est pas synonyme d'exclusivité sexuelle, et de Paul et Marie-Jo, qui font le choix d'une vie commune à mi-temps seraient « banalisés » par leur mise en scène médiatique. Au-delà d'une « tolérance libérale indifférente »⁸⁶², la monstration télévisuelle de rapports conjugaux hors-normes contribuerait à leur légitimation dans la sphère médiatique et publique. « La question des rapports sociaux et des identités de genre [...] semble une de celle qui est la plus 'travaillée' simultanément dans la sphère publique et par les médiacultures »⁸⁶³, explique Éric Macé. La monstration télévisuelle de différents modèles de relations trahit dès lors les évolutions et les crispations des imaginaires collectifs quant à l'évolution des rapports de genre dans notre société.

⁸⁶⁰ David Gauntlett, *Media, gender and identity. An introduction*, Londres, Routledge, 2002, p.254. « *Tolerance of sexual diversity is slowly growing in society, and by bringing into people's home images of sexual identities which they might not be familiar with, the media can play a role in making the population more –or less- comfortable with these ways of living.* »

⁸⁶¹ Citons par exemple les séries télévisées anglo-saxonnes, *Xena Warrior Princess*, *The L word* ou encore *Queer as folk*.

⁸⁶² Éric Maigret et Éric Macé, *Penser les médiacultures*, op.cit., p.63.

⁸⁶³ *Ibid.*, p.62.

B. Le couple contemporain entre précarité et responsabilité

On dénombre dans le corpus quatre couples correspondant au modèle de l'amour romantique, deux au modèle de l'amour convergent et enfin deux à celui de l'amour passion. Cette dernière donnée nous amène à infirmer l'hypothèse de sa faible représentation. L'amour passion possède en effet un fort capital narratif. Les intrigues, déchirements et folies qui l'accompagnent densifient le récit et favorisent la consommation médiatique. Mais, plus qu'une tolérance molle aux diverses modalités des rapports de genre au sein du couple hétérosexuel, la pluralité des modèles témoigne de la complexité du rapport homme-femme, à l'intersection entre idéologie de l'intimité, féminisme et conjugalité.

Le couple convergent se caractérise à la fois par l'association du sentiment et du sexuel au conjugal et par l'individualisation et l'autonomisation des pratiques relationnelles. Ces deux tendances témoignent d'un « bouleversement des normes antérieures de référence de la vie conjugale. »⁸⁶⁴ Aussi, la coexistence de plusieurs modèles de relation traduit-elle, en sus de leur chevauchement historique, l'importance qui leur est accordée dans nos imaginaires, mais surtout l'inquiétude et l'incertitude dont ces rapports sont porteurs. D'ailleurs, de nombreux couples du corpus échouent dans leur projet : Lucien est assassiné et Fleur se retrouve seule ; Emma risque sa vie et Dimitri sombre dans la folie avant d'être assassiné ; Cédric et Sophie ont une relation conflictuelle ; l'épouse de Nadir veut divorcer. Le spectre de l'échec et de la séparation, incarné également par les quatre mères divorcées sur programme *Maman cherche l'amour*, hante les imaginaires télévisuels du rapport homme-femme. Nos observations rejoignent ici celles d'Éric Macé dans son analyse d'une journée de la télévision française : « la conjugalité du corpus se présente comme une conjugalité désenchantée où même les couples heureux savent la précarité de leur bonheur conjugal. »⁸⁶⁵

⁸⁶⁴ Gérard Neyrand, « Idéalisation du conjugal et fragilisation du couple, ou le paradoxe de l'individualisme relationnel », *Dialogue*, n°155, 2000, p.81.

⁸⁶⁵ Éric Macé, *La télévision et son double*, op.cit., p.113.

L'analyse des difficultés et des échecs rencontrés par les couples du corpus au travers du prisme des modèles relationnels conduit à plusieurs observations. Concernant le modèle de l'amour passion, les deux couples confirment son impossible institutionnalisation par une vie en commun. Emma doit fuir et se cacher de Dimitri ; Sophie, qui a déménagé et changé de travail très rapidement pour retrouver Cédric, vit une relation minée par des conflits. Quant à l'amour convergent, il est fragile également : le mariage de Lucien et Fleur ne perdure pas. Enfin, l'amour romantique court le risque de la conflictualité et du divorce (Nadir et son épouse). La précarité et l'échec sont donc parties intégrantes du traitement télévisuel du couple. Aucun modèle relationnel n'y échappe. « La séparation est devenue l'une des modalités parmi d'autres de la résolution, non seulement des conflits, mais aussi des tensions ou des insatisfactions plus ou moins manifestes. Si bien que la perspective de séparation en vient à être intégrée comme une donnée de l'échange conjugal, et que de plus en plus souvent la relation est pensée comme devant avoir un terme. »⁸⁶⁶

L'investissement affectif et expressif dans le rapport à autrui est conditionné par sa finitude. Les partenaires investissent une relation délimitée dans le temps. Leurs actions et leurs choix peuvent y mettre fin. Ils sont responsables des modalités de fonctionnement de leur couple. Le rapport amoureux articule fragilité et responsabilité. La réorganisation progressive des rapports entre homme et femme au sein du couple cherche à concilier sentiment et liberté individuelle. Au XX^e siècle, l'émancipation des femmes, l'accès à l'éducation et leur autonomisation ont favorisé le développement de l'amour convergent. Ce passage de l'amour romantique au modèle convergent ou, pour reprendre la terminologie d'Irène Théry, du *couple symbiose* au *couple duo*, a exacerbé l'impératif de réalisation individuelle au sein du couple. Le couple symbiose ou *couple unité organique* est incarné par l'institution du mariage. Contrairement au *couple chaînon* qui a pour visée l'alliance entre deux familles, le couple symbiose marque le refus de la tutelle des parents et la possibilité d'un mariage d'inclinaison. « Désormais, le couple ne sera plus pensé comme un chaînon entre deux lignages, et le libre choix du conjoint fera partie intégrante de la légitimité du couple. Ce grand changement va être entériné en droit par l'élaboration

⁸⁶⁶ Gérard Neyrand, *op.cit.*, p.85.

du mariage civil. »⁸⁶⁷ Le couple symbiose envisage la possibilité du désir dans la relation. Il ne s'agit plus de réfréner le péché de chair au moyen d'une alliance centrée sur l'amour de Dieu. « Mais l'amour est chose éminemment obscure. Le critère qui va permettre à la société d'identifier l'amour afin de faire le tri entre les couples qu'elle accepte et ceux qu'elle refuse, la sexualité qu'elle admet et celle qu'elle rejette, c'est l'engagement dans un projet de procréation. »⁸⁶⁸ En d'autres termes, le couple symbiose est hétérosexuel. Il pratique une sexualité reproductrice. Les rôles attribués à chaque sexe sont définis par une pensée de la différence hiérarchisée. « La principale différence, c'est que l'homme est considéré comme ayant une double nature, d'être humain (*homo*) et d'homme (*vir*), alors que la femme, elle, est considérée comme *toute femme* et *rien que femme*. »⁸⁶⁹

Cette notion a été progressivement bouleversée par l'évolution du statut des femmes. Leur accès au statut de sujet et à l'égalité, mais aussi la réhabilitation d'une sexualité féminine, modifient en effet les rapports homme-femme au sein du couple. L'épouse devient un interlocuteur au sein d'une relation fondée sur la communication. Ce couple duo, également désigné par Anthony Giddens comme amour convergent, alimente « une conversation par laquelle reconnaissance de l'autre et connaissance de soi dans sa différence croisent les fils d'une histoire partagée. »⁸⁷⁰ C'est ce principe même de communication, de l'échange, qui inscrit la conflictualité dans le régime du couple contemporain. Face à l'individualisation et l'autonomisation du couple, les conflits conjugaux sont non seulement récurrents (le couple formé par Jean et Alexandra est fondé sur la conflictualité) mais parfois violents et destructeurs. Ils conduisent les personnages à la solitude (Fleur), mais aussi à la maladie et à la mort (Lucien, Emma, Dimitri). « Il n'est pas de conversation possible si elle est sans enjeu ou tranchée d'avance. Donc, pas de conversation sans ouverture à la dispute digne de ce nom qui ne puisse se conclure

⁸⁶⁷ Irène Théry, « Le couple occidental et son évolution sociale : du couple 'chaînon' au couple 'duo' », *Dialogue*, n°150, 2000, p.6.

⁸⁶⁸ *Ibid.*, p.7.

⁸⁶⁹ *Ibid.*, p.7.

⁸⁷⁰ *Ibid.*, p.9.

par une rupture. C'est donc progressivement un *art de la dispute* qui s'inscrit à l'intérieur des nouvelles conceptions du mariage. »⁸⁷¹

La modification des structures sociales traditionnelles du couple a donné davantage de liberté aux partenaires. L'individualisation des pratiques confère à chacun la responsabilité de son union. Chaque partenaire est investi d'une responsabilité accrue, tant d'un point de vue relationnel que procréatif. « Les moyens modernes de contraception, en permettant de séparer radicalement la sexualité de la procréation, viennent parachever la dissociation entre le conjugal et le parental et offrir au couple l'espace d'une *responsabilité relationnelle* qui laisse bien peu de place au jeu des inconscients, si ce n'est par le biais des actes contraceptifs manqués. »⁸⁷² Le couple est dès lors marqué par sa précarité. L'individu porte la responsabilité de sa réussite mais aussi de son échec. En insistant sur la fragilité du bonheur conjugal, les imaginaires télévisuels du couple traduisent l'inquiétude et le poids d'une telle responsabilité.

D'autre part, « le processus de psychologisation du relationnel que porte la culture individualiste participe d'une dénégaration du poids des rapports sociaux où se trouve inséré le sujet. »⁸⁷³ L'individualisation des rapports homme-femme masque leur imbrication dans des rapports sociaux de classe, d'ethnoracialisation, d'âge, de genre... Certes, les rapports hommes-femmes sont tissés de « bricolage »⁸⁷⁴ et de négociations. Néanmoins, l'apparente dissociation entre l'institution et le couple, dont la diminution du taux de mariage est le marqueur, masque mal les normes relationnelles qui encadrent les rapports de couple. Parmi elles, l'égalité entre hommes et femmes a bouleversé les rapports de genre. Or, l'analyse des couples du corpus souligne la faible présence de relations égalitaires. Les représentations télévisuelles témoignent ainsi du hiatus entre une égalité en droit reconnue de tous et sa difficile implémentation dans les faits.

⁸⁷¹ *Ibid.*, p.9

⁸⁷² Gérard Neyrand, *op.cit.*, p.83.

⁸⁷³ *Ibid.*, p.83.

⁸⁷⁴ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, p.XLV.

Alors que les féministes des années soixante et soixante-dix insistaient sur le caractère politique du personnel, contribuant ainsi au brouillage des frontières entre la sphère privée et la sphère publique, il incombe désormais aux partenaires du couple convergent d'instaurer un rapport de genre égalitaire sans recourir à une structure politique visible et hégémonique. L'autonomisation du couple s'accompagne en effet d'un déracinement de sa structure sociale. Cette dépolitisation progressive du rapport homme-femme témoigne de la disqualification actuelle du féminisme politique, perçu comme agressif et inutile. « C'est pourtant là l'erreur. Car même si l'égalité existe en droit, c'est l'ensemble de l'organisation sociale du travail et de la sphère domestique qui demeure fondé sur une asymétrie entre les rôles sociaux masculins et féminins, de sorte que la volonté individuelle des femmes n'y peut rien changer et que tôt ou tard le piège se referme. »⁸⁷⁵

L'injonction à la performance dont les femmes du corpus font l'objet confirme ce diagnostic. Les quatre mères célibataires du programme *Maman cherche l'amour* se caractérisent par leur polyvalence et leur dynamisme puisqu'elles gèrent à la fois leur vie professionnelle, leur vie familiale et leur vie sociale et amoureuse. De manière similaire, dans *Un gars, une fille*, Alexandra, qui tout comme Jean a une activité professionnelle, est pourtant majoritairement en charge de la gestion du foyer. Cette injonction à une féminité « multitâches » traduit l'assignation de genre polymorphe – relationnelle, professionnelle, domestique et reproductrice/éducative – que les femmes doivent pouvoir mettre en œuvre. La responsabilité de faire perdurer le couple, mais aussi d'y instaurer un rapport homme-femme égalitaire, est perçue comme une injonction individuelle. L'imbrication du sujet dans les différents rapports de pouvoir qui composent le tissu social n'est pas prise en compte par cette démarche volontariste. Les imaginaires télévisuels du couple se caractérisent ainsi par sa précarité mais aussi par la responsabilité qui incombe aux partenaires. Parmi ces responsabilités individuelles, il échoit à l'individu de coller au plus près des assignations de genre qui définissent aujourd'hui les conditions de viabilité du couple

⁸⁷⁵ Éric Macé, « Le piège de la 'cause des femmes'. Éléments pour un mouvement antisexiste post-féministe », *op.cit.*, p.91.

contemporain. Aussi, bien qu'il revendique son autonomie et sa liberté, le couple contemporain n'échappe pas aux injonctions normatives hégémoniques de la société.

II. Sujet, normes et vulnérabilité

A. Normes relationnelles et figures-sanctions

Dans son travail de recherche sur la réception des séries pour adolescents par de jeunes téléspectateurs, Dominique Pasquier montre que les récits médiatiques suscitent des formes d'apprentissage relationnel chez leur public. Ses trois terrains d'enquête, « un questionnaire sur les personnages préférés ou détestés, des entretiens et observations et une analyse de quelques milliers de lettres envoyés par des fans aux comédiens de la série *Hélène et les garçons* »⁸⁷⁶, soulignent l'importance accordée par les audiences aux rapports amicaux et amoureux dans les épisodes de la série. Ceux-ci exposent des cas de figure multiples et des problèmes variés. « Dans le registre amoureux par exemple, [les séries] explorent le problème de la déclaration, celui des doutes, les séparations et les réconciliations, les tromperies et les ruptures, la jalousie, l'angoisse, la dépression, le bonheur, etc. Certes, elles le font d'une manière souvent simpliste, les intrigues sont prévisibles, les dénouements attendus. Et les scénarios se fondent sur des issues morales très traditionnelles : les bons sont récompensés et les méchants punis. »⁸⁷⁷ Ces récits télévisuels suggèrent des modèles comportementaux selon les situations. Ils déterminent également les identifications de genre à adopter. En d'autres termes, ils procurent des « scénarios de vie »⁸⁷⁸ aux téléspectateurs afin de « rendre le monde plus lisible. »⁸⁷⁹ Les contenus télévisuels fournissent ainsi des ressources culturelles aux téléspectateurs adolescents.

Mais ce référentiel relationnel véhiculé par les représentations télévisuelles ne concerne pas exclusivement un jeune public en quête d'apprentissage amoureux. Il cible aussi des téléspectateurs adultes, avides d'une meilleure intelligibilité des

⁸⁷⁶ Dominique Pasquier, « Les savoirs minuscules. Le rôle des médias dans l'exploration des identités de sexe », *Éducation et sociétés*, n°10, Bruxelles, De Boeck, 2002, p.36.

⁸⁷⁷ *Ibid.*, p.37.

⁸⁷⁸ *Ibid.*, p.37.

⁸⁷⁹ *Ibid.*, p.37.

rapports de genre. A ce titre, on notera que l'essor de la psychologisation du soi et des rapports sociaux s'accompagne d'un fort dispositif médiatique, tant dans la presse magazine, *Psychologie Magazine* par exemple, qu'en librairie où les ouvrages de développement personnel sont légions. Le site de commerce en ligne amazon.fr propose ainsi 7 489 ouvrages en format poche ou broché dans la rubrique « développement personnel »⁸⁸⁰. Cette recherche d'une plus grande lisibilité des rapports de couple s'explique d'abord par les bouleversements du statut de l'homme et de la femme engendrés par l'égalité des sexes. Ensuite, elle témoigne du sentiment de précarité qui caractérise le couple contemporain. Au travers des diverses lectures et régimes de co-production du contenu médiatique qu'on connaît aux usagers des médias⁸⁸¹ (notamment hégémoniques, oppositionnels et négociés), les partenaires emploient ces ressources culturelles afin de construire une relation dont ils se sentent responsables. Mus par la tension entre précarité et responsabilité, ils trouvent ainsi dans le média télévisuel des ressources explicatives des rapports de genre.

« Les médias se situent à l'articulation entre savoirs constitués et explicites d'un côté, et sens commun [...] de l'autre. En tant que tels, ils sont en situation de produire des significations communes, c'est-à-dire en charge d'élaborer les énoncés servant de références à l'ensemble des individus et des groupes qui composent le tissu social. [...] Les médias sont sommés de séparer le vrai du faux, de rétablir les vérités cachées et bénéficient, malgré les critiques qui les visent, d'un statut d'objectivité plus ou moins assumé et revendiqué qui les place peu ou prou en position d'arbitres. »⁸⁸²

S'il peut être une ressource d'intelligibilité des rapports de couple, le média télévisuel est aussi une technologie de genre⁸⁸³, c'est-à-dire une technologie sociale organisatrice des rapports de genre, le genre étant entendu comme le principe

⁸⁸⁰ Ce relevé a été effectué le 28 octobre 2011.

⁸⁸¹ Voir Stuart Hall, « Codage/Décodage », *op.cit.*

⁸⁸² Marie-Joseph Bertini, *Ni d'Ève ni d'Adam*, *op.cit.*, p.65.

⁸⁸³ Voir chapitre 3 : « Les représentations télévisuelles au prisme du genre ».

organisateur de l'asymétrie des rapports sociaux de sexe. La télévision fournit des représentations du genre façonnées par des dispositifs eux-mêmes structurés par le genre. De plus, « la représentation du genre est sa construction. »⁸⁸⁴ Son effectivité s'explique par le principe de répétition de ces représentations. Dès lors, l'itérabilité du genre implique que certaines représentations deviennent les représentations hégémoniques et reconnues du genre. « L'action du genre requiert une performance *répétée*. Cette répétition reproduit et remet simultanément en jeu un ensemble de significations qui sont déjà socialement établies; et telle est la forme banale et ritualisée de leur légitimation. »⁸⁸⁵ La technologie de genre télévisuelle est dès lors productrice de représentations hégémoniques qu'elle institue comme normes du genre. La norme définit ce qui est acceptable et valorisé. « La norme procède de la fréquence de son apparition : par là est révélé son caractère productif. Productivité de la norme signifie qu'elle a vocation à se réaliser dans un contexte particulier : elle est en ce sens une sollicitation destinée à emporter la conduite de son côté, à la lisser comme conduite normée ou normale. »⁸⁸⁶ Les ressources télévisuelles sont donc à la fois des ressources explicatives et normatives des rapports de genre.

L'analyse du corpus confirme cette affirmation puisque les représentations télévisuelles associent certaines normes à une performance de genre réussie et en condamnent d'autres. Aussi voit-on apparaître dans le corpus des normes du masculin et du féminin. Le tableau ci-dessous met en exergue le traitement différencié qui est fait des normes hégémoniques du masculin et du féminin au travers de cinq thèmes caractéristiques : l'hétérosexualité, la vie professionnelle, la vie domestique, le goût pour le sport et les jeux et enfin le sens du collectif.

⁸⁸⁴ Teresa de Lauretis, *Théorie queer et cultures populaires*, op.cit., p.41.

⁸⁸⁵ Judith Butler, *Trouble dans le genre*, op.cit., p.264.

⁸⁸⁶ Fabienne Brugère et Guillaume Le Blanc, *Judith Butler. Trouble dans le sujet, trouble dans les normes*, op.cit., p.13.

	Normes de la masculinité	Normes de la féminité
Hétérosexualité	Importante consommation sexuelle - Jean, <i>Un gars, une fille</i> - Dimitri, <i>Pigalle la nuit</i>	Tournée vers la reproduction - Alexandra, <i>Un gars, une fille</i>
Vie professionnelle	Pouvoir et réussite - Jean, <i>Un gars, une fille</i> - Nadir et Thomas, <i>Pigalle la nuit</i> - Patrick, <i>Maman cherche l'amour</i>	Tournée vers le service, l'accueil et le soin aux personnes - Katia et Angie <i>Maman cherche l'amour</i> - Alexandra, <i>Un gars, une fille</i>
Vie domestique	Entre investissement ponctuel et stratégies de contournement - Jean, <i>Un gars, une fille</i> - Romuald, <i>Maman cherche l'amour</i>	Fort investissement - Katia, <i>Maman cherche l'amour</i> - Alexandra, <i>Un gars, une fille</i>
Goût pour le sport et les jeux	Esprit de compétition - Jean, <i>Un gars, une fille</i>	Convivialité -Marie-Jo, <i>Maman cherche l'amour</i>
Sens du collectif	Esprit d'équipe - Jean, <i>Un gars, une fille</i> - Nadir, <i>Pigalle la nuit</i>	Esprit de famille - Marie-Jo, Angie et Katia, <i>Maman cherche l'amour</i>

Le tableau révèle que les normes hégémoniques du masculin ont pour caractéristique commune l'injonction à la performance et à la compétition. Elles témoignent de ce que le sociologue Alain Ehrenberg, dans son « anthropologie des mœurs démocratiques contemporaines »⁸⁸⁷, qualifie de *culte de la performance*. Selon lui, « la société française s'est convertie au culte de la performance [...] L'action individuelle devient partout la valeur de référence. »⁸⁸⁸ Au travers de trois terrains d'enquête, la compétition sportive, les clubs de vacances et le monde de l'entreprise, il démontre que les individus sont « sommés de devenir les *entrepreneurs de [leurs] propres vies*. »⁸⁸⁹ Cette injonction est porteuse de responsabilisation. Elle « invite chacun à devenir responsable de soi dans un univers de plus en plus marqué par l'incertitude et la complexité »⁸⁹⁰, une caractéristique qui n'est pas sans évoquer les imaginaires télévisuels du couple contemporain évoqués précédemment.

Quant aux normes hégémoniques du féminin, elles ne renient pas l'injonction à la performance mais plutôt y répondent selon une distribution genrée spécifique. Si la performance et son alliée la compétition sont les maîtres-mots, elles engendrent inévitablement des échecs. Le gagnant peut toujours être défié et détrôné, et son statut même implique l'existence d'un perdant. Les normes télévisuelles associées à la féminité assignent alors les personnages féminins aux tâches relationnelles et au « réconfort émotionnel. »⁸⁹¹ L'*État thérapeutique*, comme le désigne Christopher Lasch, est également un trait de définition de la société contemporaine. Il se caractérise par « la nouvelle valeur accordée à l'intimité, d'une part, et l'invasion de l'intimité par le 'complexe tutélaire' de l'État moderne, d'autre part. »⁸⁹² Les normes de la féminité identifiées dans les représentations télévisuelles du corpus témoignent du fort investissement dans la vie du foyer et les liens familiaux et affectifs. Similairement, Alain Ehrenberg observe que le contrepoint de l'injonction à la performance peut être l'effondrement face au poids d'une telle responsabilité. « L'épanouissement personnel et la singularisation de chacun dans une société où la

⁸⁸⁷ Alain Ehrenberg, *Le culte de la performance*, Paris, Arthème Fayard, 2010, p.21.

⁸⁸⁸ *Ibid.*, p.13.

⁸⁸⁹ *Ibid.*, p.16.

⁸⁹⁰ *Ibid.*, p.17.

⁸⁹¹ Christopher Lasch, *Les femmes et la vie ordinaire*, op.cit., p.222.

⁸⁹² *Ibid.*, p.238-9.

concurrence n'a plus de dehors se paient de la dépression nerveuse généralisée. »⁸⁹³ Aussi qualifie-t-il l'entreprise « d'antichambre de la dépression nerveuse »⁸⁹⁴ et souligne-t-il l'usage généralisé de psychotropes et antidépresseurs. Parce que la responsabilité et la performance ont pour corollaire l'échec et la vulnérabilité, les normes télévisuelles féminines font l'apologie de la sollicitude. Les femmes « recueillent [alors] la bénédiction sociale, c'est-à-dire l'assentiment des hommes. »⁸⁹⁵

Les représentations télévisuelles mettent en scène des performances de genre qui ont une fonction à la fois normative et explicative des rôles et identifications attribués au masculin et au féminin. Mais ces normes relationnelles ne s'inscrivent pas exclusivement dans une monstration réussie des identités de genre. En effet, le média télévisuel propose une mise en intelligibilité de l'échec du rapport homme-femme. Nous avons observé précédemment que le couple contemporain se caractérise par la tension entre responsabilité et précarité. Aux travers des normes de genre qu'il véhicule, le média télévisuel fournit un récit explicatif de l'échec que cette précarité conditionne. Des « Figures-sanctions »⁸⁹⁶ mettent en garde contre le non-respect des normes de genre hégémoniques. Cet « imaginaire punitif »⁸⁹⁷ sert à la fois de garde-fou et d'explication à l'échec, puisque la responsabilité est portée sur les partenaires. Ainsi, si l'hétérosexualité prolixe est un attribut de la masculinité, les femmes sont sommées de mener une vie sexuelle monogame. Le personnage de Fleur [*Pigalle la nuit*] qui accumule de nombreux partenaires sexuels conduit son époux au désarroi et éventuellement à la mort. Le goût pour les hommes d'Emma est également souligné par Nadir, qui insiste sur les difficultés que cela lui cause. Sa relation avec Dimitri la met d'ailleurs en grand danger [*Pigalle la nuit*].

En outre, la sexualité des femmes doit s'accompagner d'un désir de procréation. Néanmoins, la norme télévisuelle met en garde contre une procréation

⁸⁹³ Alain Ehrenberg, *op.cit.*, p.253.

⁸⁹⁴ *Ibid.*, p.270.

⁸⁹⁵ Marie-Joseph Bertini, *Femmes. Le pouvoir impossible*, *op.cit.*, p.71.

⁸⁹⁶ *Ibid.*, p.22.

⁸⁹⁷ *Ibid.*, p.73.

inadéquate au standard français d'environ deux enfants par femme. Parce qu'elle est mère de cinq enfants à vingt-cinq ans, Angie est ainsi sanctionnée par le programme de télé réalité, qui échoue à lui trouver un conjoint [*Maman cherche l'amour*].

En troisième lieu, la norme télévisuelle du rapport de couple condamne l'absence de vie professionnelle chez un homme. Lucien, le mari de Fleur, a l'habitude de rester à la maison pendant que celle-ci travaille dans les clubs et se prostitue [*Pigalle la nuit*]. L'indépendance économique dont Fleur bénéficie lui permet de prendre les décisions pour son couple et de mener la vie sexuelle qu'elle entend. D'ailleurs, lorsque Lucien décide d'inverser les rôles, il se voit obligé de voler les clients de sa femme afin d'acheter des billets d'avion pour Rio. Fleur devine tout de suite d'où provient l'argent et souligne d'ailleurs la précarité économique de Lucien. Son décès sanctionne son absence d'investissement dans sa vie professionnelle. En laissant sa femme mener une carrière professionnelle épanouie (elle est une star des nuits parisiennes), il se trouve relégué à l'espace domestique jusqu'à finalement trouver la mort, victime involontaire de la vie sexuelle débridée que mène son épouse.

Quatrièmement, les revendications féministes des femmes du corpus ne sont acceptables que sous couvert d'une autonomisation qui induit l'injonction à la polyvalence féminine, incarnée notamment par le personnage de Marie-Jo [*Maman cherche l'amour*]. Dans le cas contraire, l'affirmation d'une volonté égalitaire militante est décriée par la figure de la Pasionaria que Sophie met en scène [*Maman cherche l'amour*]. La revendication égalitaire est dévalorisée par cette figure féminine exaltée, passionnelle et agressive, qui est invalidée par le discours médiatique⁸⁹⁸. L'imaginaire punitif télévisuel opère au travers du choix de Sophie. En préférant Cédric à Romuald, elle fait le choix d'un amour passionné profondément conflictuel. Elle discrédite ses propres revendications en préférant à un jeune homme « bien sous tout rapport » (il revendique une éthique de l'égalité des sexes et agit en conséquence lors de la tranche de vie domestique) un conjoint aux multiples travers, qui à aucun moment ne participe à la vie du foyer.

⁸⁹⁸ Voir chapitre 5 : « Les normes télévisuelles du rapport homme-femme : études de cas ».

Alors qu'elle aurait pu choisir Romuald, caractérisé par sa peau blanche et une description laudative, Sophie a élu comme finaliste Cédric, un jeune homme noir à la masculinité défaillante. Ils forment un couple guidé par la passion, conflictuel et sans viabilité sociale. Pourtant, Sophie n'a pas hésité à quitter sa ville et son emploi pour se rapprocher d'un homme avec qui elle s'est disputée dès son arrivée. L'analyse intersectionnelle a dévoilé les mécanismes de construction d'une masculinité altérisée et défaillante⁸⁹⁹. La cinquième norme télévisuelle du corpus est celle de la fragilité du couple mixte, voué à l'échec. Attirée de manière récurrente par des « figures d'étrangers », Sophie n'a jamais connu de relation stable ni de réels sentiments amoureux, comme elle le dévoile au début de l'émission.

En définissant des normes relationnelles du couple hétérosexuel, les programmes du corpus, au travers de leurs genres télévisuels variés, établissent un cadre de légitimité pour le couple contemporain. L'adéquation à ces normes de genre favorise dès lors la bonne marche du couple, alors que des conduites divergentes sont rappelées à l'ordre par des Figures-sanctions. « Le corpus déploie un certain nombre de règles et de limites morales qui permettent d'articuler [l']individualisation des conduites et [la] versatilité des sentiments avec la nécessité de produire ou de maintenir du lien avec autrui. »⁹⁰⁰ Productrice de normes, la technologie de genre télévisuelle fait miroiter sans cesse la précarité du couple ; elle rappelle que des conduites inappropriées des partenaires peuvent le conduire à l'échec. Aussi tous les personnages du corpus, qu'ils échouent ou réussissent dans leur performance de genre au sein du couple, expérimentent le poids de la responsabilité mais aussi l'échec, qu'il soit potentiel ou avéré. Ils ne sont jamais à l'abri de la perte et de l'échec dans un rapport amoureux conditionné à l'Autre et à son étrangeté. Au-delà des hiérarchies et différences de genre, les partenaires du couple ont dès lors une caractéristique commune, leur vulnérabilité. Ils ne peuvent s'affranchir ni des normes, ni de la précarité du couple, ni du lien qui les unit à un Autre libre de rompre à tout moment le pacte conjugal.

⁸⁹⁹ *Ibid.*

⁹⁰⁰ Éric Macé, *La société et son double*, op.cit., p.148.

B. Le sujet entre reconnaissance et vulnérabilité

Les observations tirées de l'analyse du corpus soulignent la tension entre responsabilité et précarité qui caractérise le rapport de couple contemporain. Cette notion de responsabilité soulève dès lors une interrogation. N'y a-t-il pas un paradoxe entre le processus de déconstruction d'une ontologie substantialiste du sujet qu'amène l'analyse par le genre et la notion de responsabilité ? Comment un sujet qui n'est plus souverain mais en position adjectivale aux rapports de pouvoir peut-il exercer une responsabilité ? Le partenaire du couple est responsable car il est en lien avec autrui, avec un conjoint que son action, potentielle ou avérée, place dans une position de précarité. La responsabilité se construit donc dans la relation à l'Autre. On est responsable car on partage un tissu relationnel. Or, être responsable envers Autrui, envers le conjoint du couple, présuppose une interpellation par celui-ci. La notion de responsabilité du sujet pose alors la question de la structure d'adresse et de ses modalités de fonctionnement. « Cette obligation [de répondre à l'interpellation] ne vise pas à réhabiliter l'auteur-sujet en soi. Il s'agit d'un mode de réponse à une adresse préalable ; il s'agit d'un comportement à l'égard de l'Autre après que l'Autre a exigé quelque chose de moi, m'a reproché un échec ou m'a demandé d'assumer une responsabilité. C'est un échange qui ne peut être assimilé au schéma selon lequel le sujet est, ici, comme la matière d'une nécessaire interrogation réflexive, et l'Autre, là-bas, comme le thème qui doit être fourni. »⁹⁰¹

Pour établir une relation de responsabilité, il faut avoir été interpellé par Autrui. Cette interpellation conduit à reconnaître l'existence d'Autrui, condition nécessaire à la prise de responsabilité. La reconnaissance doit ici être distinguée de la connaissance. A la suite d'Axel Honneth, « par 'connaissance' d'une personne, nous entendons exprimer son identification en tant qu'individu – identification qui peut être graduellement améliorée –, par 'reconnaissance', nous entendons un acte expressif par lequel cette connaissance est conférée avec le sens positif d'une

⁹⁰¹ Judith Butler, *Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*, Paris, Amsterdam, 2005, p.162-3.

affirmation. »⁹⁰² La connaissance d'un individu opère de manière progressive. On salue de loin un voisin, un jour on échange quelques mots puis une invitation à dîner permet de faire *plus ample connaissance*, selon l'expression consacrée. La reconnaissance en revanche s'accompagne de visibilité. Elle attribue une valeur sociale à un individu. La reconnaissance d'Autrui ne rend pas seulement visible son existence. Elle génère également une responsabilité envers l'individu. Le malaise qu'on éprouve en croisant à la nuit tombée une personne sans domicile fixe s'apprêtant à passer une nuit dans le froid implique que cette image nous ait interpellés, et que nous lui reconnaissons une appartenance, même précaire et marginale, à un ensemble social commun (ne serait-ce que la ville ou le quartier) dont il marquerait une frontière. Les campagnes médiatiques reflètent bien le processus de mise en visibilité sociale et de responsabilisation, notamment au travers de l'appel au don, que leur appel à la reconnaissance engage. Ainsi le Samu Social a-t-il confié en 2010 au groupe Publicis une campagne de publicité mettant en scène « l'asphaltisation » des SDF, dont les corps sont prisonniers du bitume. En outre, un film de 24h diffusé en boucle sur internet permet de suivre la vie d'un SDF équipé d'une micro-caméra heure par heure⁹⁰³. Ces campagnes de sensibilisation et d'appel aux dons cherchent à inverser, ou peut-être simplement soulager, le déni de reconnaissance que nous pratiquons habituellement. « L'expression familière pour de tels refus intentionnels de perception, c'est 'regarder à travers' quelqu'un. Nous possédons la capacité d'afficher notre indifférence aux personnes présentes en nous comportant envers elles comme si elles n'étaient pas réellement là, dans le même espace. En ce sens, 'regarder à travers' quelqu'un a un aspect performatif parce que cela exige des gestes ou des manières de se comporter qui témoignent clairement de ce que l'autre n'est pas vu non pas simplement de façon accidentelle, mais de façon intentionnelle. »⁹⁰⁴ Aussi l'acte de reconnaissance ne se contente pas de reconnaître l'existence d'un individu ; il produit un sujet inscrit socialement. En le rendant visible, il instaure une relation de responsabilité.

⁹⁰² Axel Honneth « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la 'reconnaissance' », *Revue du MAUSS*, n°23, 2004, p. 141.

⁹⁰³ Voir <http://www.danslapeaudunsansabri.com/>, consulté le 14 novembre 2011.

⁹⁰⁴ Axel Honneth, *op.cit.*, p.138.

Le 8 juin 1972, le journaliste Nick Ut photographie une petite fille vietnamienne qui court nue sur la route de son village, brûlée au napalm par l'armée américaine. Cette image, qui depuis fait partie de l'imaginaire collectif occidental, a largement contribué au débat et à la critique faite au gouvernement américain contre la guerre du Vietnam. Les réactions ont été vives autour de cette photographie, parfois même jusqu'au déni de la part de l'administration américaine. L'usage politique qui en a été fait souligne le lien entre vulnérabilité et responsabilité. L'extrême vulnérabilité de cette fillette a contribué à interroger la responsabilité des États-Unis. En octroyant de la visibilité à une enfant vietnamienne, elle a incité à la reconnaissance du rôle joué par l'armée, et dès lors à sa responsabilité. La responsabilité du sujet envers Autrui naît donc dans l'acte de reconnaissance⁹⁰⁵. Dans le registre du rapport conjugal, les décisions individuelles ne dédouanent pas d'une responsabilité envers le conjoint. Mais pour reconnaître l'existence de l'Autre et une responsabilité, il faut avoir été interpellé par ce dernier. Comment fonctionne cette structure d'adresse ? Pourquoi la reconnaissance d'Autrui génère-t-elle un sentiment de responsabilité ?

L'analyse des imaginaires télévisuels du couple souligne que la responsabilité est le pendant de la précarité. Chaque partenaire est vulnérable en raison de la dimension temporaire et autonomisée du couple, qui nécessite un engagement individuel important, malgré le risque d'une rupture du pacte conjugal. Cette précarité rend les conjoints vulnérables face à l'Autre et ses décisions. Tout comme la responsabilité, la vulnérabilité est une condition partagée au sein du couple.

Le spectre des déclinaisons de la vulnérabilité est étendu. Elle peut être économique, sociale, relationnelle, professionnelle, liée au logement, mais aussi corporelle, psychologique et même épidémiologique. Les discriminations sociales, de genre, mais aussi d'ethnoracialisation conduisent à une marginalisation et à une plus grande vulnérabilité des individus, allant même jusqu'à la désaffiliation selon Robert

⁹⁰⁵ A titre individuel, Nick Ut s'est d'ailleurs chargé de conduire cette enfant à l'hôpital.

Castel⁹⁰⁶. Mais la vulnérabilité n'est pas exclusivement la conséquence de facteurs sociaux et corporels. Elle est aussi la condition première du sujet. Dans la lecture que fait Judith Butler de la théorie foucaldienne du sujet, l'individu est dès sa naissance assujéti à des normes⁹⁰⁷. Par cette sujétion première l'individu est reconnu comme sujet. En d'autres termes, il acquiert une intelligibilité sociale, « si l'intelligibilité est conçue comme l'effet de la reconnaissance selon les normes sociales dominantes. »⁹⁰⁸ Or, l'état initial du nourrisson est la vulnérabilité. De cette vulnérabilité naît la relation de soin et de dépendance mais aussi la responsabilité. Reconnaître la vulnérabilité de l'enfant s'est s'en rendre responsable. « Ainsi, nous avons absolument raison de ne pas douter que tout nourrisson est vulnérable ; mais ce qui nous donne raison est justement le fait que nous l'énonçons : nous réalisons ainsi la reconnaissance même de cette vulnérabilité et montrons combien il est important de la reconnaître pour l'entretenir. »⁹⁰⁹ L'interpellation par Autrui se fonde sur la reconnaissance de la vulnérabilité d'Autrui. L'acceptation de ce fond de vulnérabilité génère alors un rapport de responsabilité.

Si la vulnérabilité corporelle du nourrisson est évidente, il convient d'explicitier cette condition du sujet. Comme le souligne Brigitte Esteve-Bellebeau, « je suis vulnérable, c'est-à-dire toujours-déjà exposé à l'autre et à la blessure par cette ouverture même, et je suis vulnérable ce qui signifie fragilisé par les normes qui tentent d'imposer ce que je devrais être. Enfin je suis vulnérable parce que je désire être reconnu, et je suis vulnérable exactement là où je désire être reconnu. »⁹¹⁰ En d'autres termes, le sujet est vulnérable car toujours exposé à l'Autre dans la relation, et notamment dans le rapport de couple. La réalisation de soi, notamment au travers de la performance de genre, rend également le sujet vulnérable. Il risque la non-adéquation aux normes et le refus de reconnaissance : l'imaginaire télévisuel du corpus nous en avertit au travers de Figures-sanctions qu'il met en scène. Enfin, la

⁹⁰⁶ Robert Castel, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, Montréal, UQAM, 1994, pp.11-27.

⁹⁰⁷ Voir chapitre 2 : « Éléments de définition du genre ».

⁹⁰⁸ Judith Butler, *Défaire le genre*, op.cit., p.15.

⁹⁰⁹ Judith Butler, *Vie précaire*, op.cit., p.71.

⁹¹⁰ Brigitte Esteve-Bellebeau, « À quelles conditions puis-je faire quelque chose de ce qui est fait de moi ? », Actes de la Journée d'études « Le désir de reconnaissance : entre vulnérabilité et performativité », Bordeaux, 10 février 2011, p.10, disponible en ligne <http://vulnerabiliteperformativite.wordpress.com/>, consulté le 15 novembre 2011.

reconnaissance génère de la vulnérabilité car elle inscrit le sujet dans un tissu social tissé de rapports de pouvoir. Demander ou offrir de la reconnaissance inscrit le sujet dans un rapport à l'Autre, qui pour qu'il soit intelligible, doit coïncider avec des normes sociales. La vulnérabilité s'inscrit toujours dans un champ du pouvoir puisque le sujet se livre à Autrui. « On ne [peut] proprement la penser en dehors d'un champ différencié de pouvoir, en dehors notamment du partage opéré par les normes de reconnaissance. »⁹¹¹

La reconnaissance d'un fond de vulnérabilité chez le sujet doit être distinguée de la victimisation. Il ne s'agit pas ici de contribuer à un quelconque impératif compassionnel⁹¹², ni de défendre la logique d'assistanat de *l'État thérapeutique*⁹¹³, avec ses conceptions normatives du sujet et le complexe tutélaire coercitif qui l'accompagne. La vulnérabilité n'est pas non plus le socle des luttes pour une catégorie de victimes, unies par cette expérience commune⁹¹⁴. « Il ne s'agit pas d'une appartenance solide susceptible de se muer en plate-forme de revendications, mais du sentiment d'une fragile humanité. »⁹¹⁵ On pourrait d'ailleurs supposer que le sentiment d'insécurité dans les sociétés occidentales traduit dans une certaine mesure ce sentiment de vulnérabilité commun aux individus. Mais, comment un sujet qui « s'initie à travers une soumission originaire au pouvoir »⁹¹⁶ et qui est porteur de vulnérabilité peut-il se convertir en un sujet agissant, capable de contourner, questionner et parfois défier les normes hégémoniques ?

Des lectures militantes de la performativité du genre pourraient laisser entendre qu'une seule attitude volontariste permettrait de s'affranchir et s'émanciper

⁹¹¹ Judith Butler, *Vie précaire*, op.cit., p.73.

⁹¹² Au travers d'une analyse du traitement médiatique des victimes dans la presse quotidienne d'information, Fatma Ben Saad-Dusseaut souligne le passage d'une société des citoyens à une société des victimes. Voir Fatma Ben Saad-Dusseaut « Les représentations médiatiques des victimes. Une avancée démocratique menacée par la société compassionnelle », *Composites*, n°1, 2011, pp. 27-55, disponible en ligne <http://composite.org/index.php/revue/article/view/164/137>, consulté le 15 novembre 2011.

⁹¹³ Christopher Lasch, *Les femmes et la vie ordinaire*, op.cit.

⁹¹⁴ Le mouvement des *Black Feminists* a bien montré les limites de la construction d'une catégorie de victimes. Voir chapitre 2 : « Éléments de définition du genre ».

⁹¹⁵ Guillaume Le Blanc, *Que faire de notre vulnérabilité ?*, Montrouge, Bayard, 2011, p.12.

⁹¹⁶ Judith Butler, *La vie psychique du pouvoir*, op.cit., p.23.

des normes de genre. La reconnaissance de la vulnérabilité met à mal ce raisonnement. Si elle ne signifie pas pour autant une subordination aux normes qui exclurait toute capacité de résilience et d'action, la vulnérabilité ne peut échapper à la logique du contrôle et de l'assujettissement. Nous savons que l'assujettissement est la condition d'émergence du sujet. La vulnérabilité, sous des aspects et dans des circonstances spécifiques, est également une caractéristique commune à tous les individus. Au-delà des différenciations de genre, d'ethnoracialisation, de classe, de poids et de taille elle est le trait commun à la vie humaine. Le sujet porte comme condition de son existence à la fois sa sujétion et sa vulnérabilité.

La théorie butlérienne de la performativité du genre montre que le sujet naît de l'assujettissement. L'affirmation peut paraître paradoxale ; elle « semble aboutir à un cercle vicieux : l'action du sujet semble être un effet de sa subordination. Tout effort entrepris pour lutter contre cette subordination la présuppose et la convoque nécessairement de nouveau. »⁹¹⁷ Cette subordination institue un sujet fondamentalement vulnérable. A partir de cette vulnérabilité, comment le sujet développe-t-il un agir ? Être vulnérable c'est être déjà reconnu comme tel, donc reconnu par Autrui. La vulnérabilité implique l'acte de reconnaissance. Cette reconnaissance suppose que le sujet soit « lisible » selon les normes d'intelligibilité d'une société. « La faculté de reconnaissance et ce qui est reconnaissable nous sont donnés à travers différents discours qui posent des contraintes à ce qui est reconnaissable comme tel : quelle personne sera reconnaissable et quelle personne ne le sera pas, quel genre, quelle sexualité, quelle race seront reconnaissables, et qu'est-ce qui ne le sera pas. »⁹¹⁸ Or, en reconnaissant à l'individu une lisibilité, celui-ci est saisi par les normes qui constituent une société. Il en devient membre, se trouvant dès lors imbriqué dans un tissu de rapports sociaux qui sont aussi des rapports de pouvoir. L'accès à la visibilité sociale procède en effet d'une reconnaissance par les normes de l'intelligibilité. Être vulnérable, c'est alors ne plus être invisible. Le sujet est mis en tension. Sa vulnérabilité se trouve confrontée à des normes sociales. C'est à partir de cette mise en tension que le sujet peut développer un agir. La vulnérabilité peut se convertir en une ressource d'action pour le sujet. Le concept de vulnérabilité

⁹¹⁷ *Ibid.*, p.35-6.

⁹¹⁸ Judith Butler, *Humain, inhumain. Le travail critique des normes*, Paris, Amsterdam, 2005, p.49.

permet alors de penser la condition des minorités, mais aussi celle de l'humain de manière plus globale. En ce sens, il pourrait être une échappatoire à « l'impossibilité de construire une notion de sujet hors de l'opposition binaire masculin/féminin, positif/négatif, nature/culture. »⁹¹⁹

Considérer la vulnérabilité comme une condition de l'agir évite qu'il ne soit « interprété dans le sens libéral de l'affirmation d'une autarcie individuelle par laquelle serait enfin reconnue l'existence d'un sujet responsable de sa vie. »⁹²⁰ La vulnérabilité n'empêche pas le développement d'un agir, elle en est une condition. En outre, la vulnérabilité ne réfère pas ici à la au sens premier de la théorie du *care*, c'est-à-dire un sentiment genré qui serait le moteur d'une éthique de la sollicitude amenant chacun, et surtout les femmes, à prendre soin de son prochain⁹²¹. Guillaume Le Blanc affirme que le sentiment partagé de la vulnérabilité « définit une logique sociale d'intervention dans la vie des autres qui relève d'une conscience de la vulnérabilité des vies fragilisées. »⁹²² Si la vulnérabilité est une condition commune à tous les sujets, le passage d'un sentiment intime de sa propre vulnérabilité à une reconnaissance éthique de celle de tous les autres ne nous semble pas évident. On peut être sensible à la vulnérabilité d'un enfant ou d'une personne âgée de son entourage. Mais il semble quelque peu optimiste de supposer que cette conscience s'étendrait à toute vie humaine.

Malgré cette restriction, il nous semble que la thèse de la vulnérabilité offre une réponse aux critiques formulées par Christopher Lasch contre le féminisme. Ce dernier considère en effet que le mouvement féministe « loin de civiliser le capitalisme d'entreprise, a été corrompu par celui-ci. »⁹²³ Il dénonce une idéologie du

⁹¹⁹ María Dolores Ramos et María Teresa Vera Balanza (dir.), *Discursos, realidades, utopías: la construcción del sujeto femenino en los siglos XIX-XX*, Rubí, Anthropos, 2002, p.8. « La imposibilidad de construir la noción de sujeto fuera de la oposición binaria masculino/femenino, positivo/negativo, naturaleza/cultura. »

⁹²⁰ Guillaume Le Blanc, *Que faire de notre vulnérabilité ?*, op.cit., p.179.

⁹²¹ Sur ce débat voir notamment l'article d'Olivier Giraud et Barbara Lucas, « Le *care* comme biopouvoir », *Travail, genre et sociétés*, n° 26, 2011, pp. 205-210.

⁹²² Guillaume Le Blanc, *Que faire de notre vulnérabilité ?*, op.cit., p.179.

⁹²³ Christopher Lasch, *Les femmes et la vie ordinaire*, op.cit., p.166.

choix gouvernée par les « habitudes de pensée mercantiles. »⁹²⁴ Selon lui, un féminisme digne de ce nom « devrait remettre en question l'idéologie de la croissance économique et de la productivité, ainsi que le carriérisme qu'elle engendre. »⁹²⁵ Née de la déconstruction des hiérarchies de genre, la thèse de la vulnérabilité est bien éloignée de cette idéologie du « progrès »⁹²⁶ que, selon Christopher Lasch, le féminisme a fait sienne. Elle postule davantage une identité relationnelle, en lien avec Autrui, à la fois dans l'acte de reconnaissance, la vulnérabilité mais aussi la responsabilité. Elle implique une certaine perméabilité aux autres puisque « nous sommes d'emblée livrés à Autrui. »⁹²⁷ Ainsi, elle s'inscrit en porte-à-faux de l'individualisme promu par le libéralisme. L'injonction au choix, au progrès et à la performance, caractérisée selon Lasch par le « carriérisme »⁹²⁸ des femmes s'accommode mal de la vulnérabilité, qui vient rappeler au sujet le sentiment intime de cette fragilité première.

Enfin, postuler la vulnérabilité comme condition de la reconnaissance souligne la centralité du domaine des représentations. Bien qu'inhérente à chaque individu, la vulnérabilité ne peut être considérée comme telle que lorsqu'elle est reconnue et donc rendue visible. « Non seulement il est toujours possible que la vulnérabilité ne soit pas reconnue et qu'elle constitue ce qui n'est pas 'reconnaissable', mais, même lorsqu'elle est effectivement reconnue, cette reconnaissance a le pouvoir de transformer la signification et la structure de la vulnérabilité elle-même. »⁹²⁹ La reconnaissance de la vulnérabilité signifie l'inclusion du sujet dans un ensemble social où elle caractérise chaque individu. Elle n'est possible que si cette vulnérabilité est « lisible », qu'elle remplit les normes de l'intelligibilité sociale. A cette seule condition la vulnérabilité est reconnue et acquiert donc une visibilité. Cette question de la visibilité, notamment médiatique, devient dès lors fondamentale dans la production de l'agir. La lutte pour la reconnaissance et la visibilité de figures jusque là invisibilisées, telles que les couples parentaux homosexuels ou les personnes transsexuelles, devient alors centrales pour

⁹²⁴ *Ibid.*, p.166.

⁹²⁵ *Ibid.*, p.168.

⁹²⁶ *Ibid.*, p.169.

⁹²⁷ Judith Butler, *Vie précaire*, *op.cit.*, p.58.

⁹²⁸ Christopher Lasch, *Les femmes et la vie ordinaire*, *op.cit.*, p.168.

⁹²⁹ Judith Butler, *Vie précaire*, *op.cit.*, p.71.

ces minorités. Les liens entre reconnaissance et vulnérabilité confirment donc le rôle de la technologie de genre télévisuelle dans l'établissement de représentations productrices de normes hégémoniques d'intelligibilité sociale.

CONCLUSION

Au terme de cette recherche, nous ne pouvons que souligner la pertinence d'une approche par le genre dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication. Le croisement des études de genre et des Sciences de l'Information et de la Communication met en exergue le caractère genré de la communication et des médias. Si les contenus télévisuels sont façonnés par et produisent des représentations de genre, ces messages médiatiques s'articulent avec les domaines de la production et de la réception, nécessairement genrés également. Aussi cette perspective contribue-t-elle à légitimer le champ des études médiatiques, dans la mesure où elle souligne l'importance de ces représentations sociales.

Ce travail confirme en effet la centralité du domaine des représentations. Analyser les contenus de la télévision nous a permis de mettre à jour les assignations de genre qui traversent ce champ de représentations. Plutôt que de centrer notre étude sur les représentations féminines ou masculines, nous avons porté notre attention sur les rapports de couple homme-femme. Deux raisons expliquent ce choix : d'une part, le couple, et ce malgré le processus actuel de désinstitutionalisation dont il fait l'objet, est une structure organisatrice de notre société, tant dans la sphère publique que privée. D'autre part, ce choix se justifie par le souci de maîtriser les risques d'objectivation des catégories masculines et féminines qu'il s'agit de déconstruire. En effet, si elle n'échappe pas à une certaine binarité, l'étude des rapports de couple s'inscrit néanmoins dans une approche relationnelle du genre, où l'un ne peut être pensé sans l'autre.

Le croisement des Sciences de l'Information et de la Communication et des études de genre permet de comprendre comment une thématique, ici le couple homme-femme, est traduite en produit télévisuel au travers de différents genres prenant en charge la question de l'intimité. Parce qu'il est à la fois constitutif et constitué des représentations du genre, le média télévisuel s'est avéré un poste d'observation propice au décryptage des imaginaires contemporains du couple homme-femme. Le choix d'un corpus constitué de trois programmes appartenant à

trois genres télévisuels distincts a pu être source de difficultés, notamment dans la construction d'une méthode d'analyse. Néanmoins, il présente l'intérêt de déconstruire l'assimilation de certains genres télévisuels, notamment la télé réalité, à des stéréotypes de genre au dépend d'autres types d'émission. En effet, des assignations de genre sont récurrentes dans plusieurs programmes du corpus, même si leurs modalités d'expression diffèrent. La double grille d'analyse qualitative employée nous a permis de confronter ces représentations télévisuelles aux modèles relationnels identifiés par le sociologue Anthony Giddens. L'analyse des régimes de monstration a mis en exergue les représentations hégémoniques du genre, alors que la lecture sémio-narrative a souligné l'organisation des rapports de couple dans les représentations télévisuelles.

Les résultats obtenus éclairent les normes télévisuelles du rapport homme-femme dans une société post-patriarcale où des inégalités perdurent. Le discours aporétique de la différence des sexes témoigne d'une impensable égalité entre hommes et femmes. La différence ne peut être source que de conflictualité ou d'une complémentarité fondée sur la subordination. Les modèles de couple alternatifs sont caractérisés par leur manque de viabilité, justifiée par leur éloignement des normes relationnelles hégémoniques. Loin d'évoquer un futur plus égalitaire, ils opèrent comme de véritables dystopies amoureuses. Les figures-sanctions identifiées dans le corpus témoignent à ce titre d'un « imaginaire punitif »⁹³⁰ du genre. Les réassignations de genre sous conditions (polyvalence et conciliation féminine, différence hiérarchisée, contrôle de la sexualité reproductrice, blanchitude et rejet du discours féministe notamment) véhiculées par les contenus de la télévision soulignent les tensions et la crise de signification qui entourent les représentations du couple homme-femme.

Au travers des différents modèles de couple présents dans le corpus – amour passion, amour romantique et amour convergent -, l'inégalité des rapports de genre est donc récurrente. Une seconde constante émerge également : ces modèles relationnels témoignent de partenaires pris en tension entre une injonction à la responsabilité et la précarité inhérente au rapport de couple contemporain. Aussi

⁹³⁰ Marie-Joseph Bertini, *Femmes. Le pouvoir impossible*, op.cit., p.73.

l'analyse par le genre des représentations télévisuelles du couple homme-femme ne se limite pas à une « étude de ghetto » n'offrant que des résultats très spécifiques. En soulignant la vulnérabilité des partenaires du couple, elle prend toute sa dimension. Par cette entrée, l'analyse par le genre nous conduit à une réflexion plus globale sur la condition du sujet contemporain. En ce sens, la question des normes, de la reconnaissance et de la vulnérabilité qui sous-tend l'analyse par le genre confirme sa pertinence comme catégorie d'étude des médias, mais aussi de ce qui fait l'humain et la société.

Concernant les limites de cette recherche, il va sans dire que la modélisation obtenue au terme de l'analyse ne rend compte que du reflet figé d'un espace de discursivité sociale caractérisé par son caractère provisoire et situé. Aussi, en prolongement de ce travail, une analyse des pratiques de réception permettrait de mieux appréhender le travail de production-consommation des contenus de la télévision effectué par les usagers du média. Dans son approche des textes littéraires, médiatiques, commerciaux ou encore industriels comme constitutifs de la société, Michel de Certeau souligne le rôle fondamental des récepteurs. « Le texte n'a de signification que par ses lecteurs ; il change avec eux ; il ordonne selon des codes de perception qui lui échappent. Il ne devient texte que dans sa relation à l'extériorité du lecteur. »⁹³¹ Des assignations de genre et des modèles relationnels sont certes véhiculés par les contenus de la télévision ; néanmoins, on ignore à ce stade de notre recherche les usages qui en sont faits par les publics. Une distance critique accompagne bien souvent le visionnage des programmes de télé réalité. En outre, la forme que prennent ces représentations est également constitutive de la co-construction du contenu en réception. Par exemple, le traitement sur un registre humoristique du couple formé par Alex et Jean dans *Un gars, une fille* est nécessairement ambigu. Les caractéristiques des différents genres télévisuels rendent donc d'autant plus pertinente l'analyse en réception de ces programmes.

Une autre perspective de recherche concerne l'accès à la visibilité médiatique. Nous avons vu que la reconnaissance de la vulnérabilité confère à l'individu une

⁹³¹ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, op.cit.*, p.247.

lisibilité sociale, c'est-à-dire qu'elle le rend visible et intelligible. En d'autres termes, l'accès à la visibilité procède d'une reconnaissance par les normes constitutives de l'intelligibilité sociale. La reconnaissance de la vulnérabilité du sujet signifie l'inclusion de celui-ci dans un ensemble social où il fait sens. La question de la visibilité devient dès lors fondamentale pour des minorités en quête de reconnaissance. La lutte pour la reconnaissance et la visibilité de figures jusque-là invisibilisées devient centrale. En accédant au champ des représentations, notamment médiatiques, elles acquièrent une place dans un ensemble tissé de rapports sociaux. Dans cette situation bien souvent frontalière, il devient possible pour ces minorités de développer leur agir. Elles ont alors un rôle à jouer dans les multiples rapports de pouvoir qui constituent le champ social. Les liens entre vulnérabilité et reconnaissance soulignent donc la centralité des représentations médiatiques. Il conviendrait dans une recherche future de questionner les conditions d'accès à la visibilité médiatique pour des minorités. On chercherait à analyser les inégalités d'accès aux espaces médiatiques de représentations, à comprendre les difficultés éprouvées par certaines minorités et les stratégies qu'elles mettent en œuvre pour y remédier.

BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

I. Médias et communication	302
II. <i>Cultural Studies</i>.....	308
III. Méthodologie	310
IV. Couple homme-femme.....	313
V. Femmes et féminismes.....	315
VI. Études de genre.....	319
VII. Approches féministes et genrées des représentations	323
VIII. Sujet, normes et pouvoir.....	326
IX. Inégalités et discriminations.....	328
X. Individu contemporain.....	330

I. Médias et communication

ALBERTINI Françoise et PÉLISSIER Nicolas (dir.), *Les Sciences de l'Information et de la Communication à la rencontre des Cultural Studies*, Paris, L'Harmattan, 2009, 254 p.

BACHELOT Denis, *Les maîtres à représenter, essai sur la mise en scène des mythologies médiatiques*, Paris, Eska, 1997, 128 p.

BARTHES Roland, *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957, 233 p.

BAUDRY Patrick, SORBETS Claude et VITALIS André (dir.), *La vie privée à l'heure des médias*, Bordeaux, PUB, 2002, 197 p.

BAUDRY Patrick, « La singularité médiatisée », Patrick Baudry, Claude Sorbets et André Vitalis (dir.), *La vie privée à l'heure des médias*, Pessac, PUB, 2002, pp.105-111.

BEN SAAD-DUSSEAUT Fatma, « Les représentations médiatiques des victimes. Une avancée démocratique menacée par la société compassionnelle », *Composites*, n°14, 2011, pp.27-55, disponible en ligne <http://composite.org/index.php/revue/article/view/164/137>, consulté le 15 novembre 2011.

BENOIT Sophie, « Une direction des études dans une chaîne de télévision publique », *Hermès*, n°37, 2003, Paris, CNRS Éditions, pp.167-174.

BERTINI Marie-Joseph, « Le *Gender Turn*, ardente obligation des sciences de l'information et de la communication françaises », *Questions de communication*, n°15, 2009, pp.155-173.

BERTINI Marie-Joseph, « Un mode original d'appropriation des *Cultural Studies* : les Études de genre appliquées aux Sciences de l'information et de la communication. Concepts, théories, méthodes et enjeux », *MEI*, n°24-25, 2007, Paris, pp.115-124.

BOUGNOUX Daniel, *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte, 2001, 126 p.

BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Raisons d’agir, 1996, 95 p.

BRETON Philippe et PROULX Serge, *L’explosion de la communication : introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Paris, La Découverte, 2005, 382 p.

BRUSINI Henri et JAMMES Frédéric, *Voir la vérité*, Paris, PUF, 1982, 194 p.

BURCH Noël, « *Double speak*. De l’ambiguïté tendancielle du cinéma hollywoodien », *Réseaux*, n°99, Paris, Hermès Sciences Publications, 2000, pp.99–130.

CASETTI Francesco et ODIN Roger, « De la paléo à la néo-télévision », *Communications*, n°51, Paris, Seuil, 1990, pp.9-26.

CHALVON-DEMERSEAY, « Une société élective, scénario pour un monde de relations choisies », *Terrain*, n°27, Paris, MSH, 1996, pp.81–100.

CHARAUDEAU Patrick, « Des catégories pour l’humour ? », *Questions de communication*, n°10, 2006, pp.19-41.

COLLANTES RUIZ Xavier *et alii*, « La imagen pública de la inmigración en las series de televisión españolas », *Política y Cultura*, n°26, México, Universidad Autónoma Metropolitana, 2006, pp.93–108.

COMMISSION EUROPÉENNE, *Image de la femme dans les médias, Rapport sur les recherches existant dans l’Union Européenne*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1997, 60 p.

CONSEIL SUPERIEUR DE L’AUDIOVISUEL, *Baromètre de la diversité à la télévision*, vague 2, 2010, disponible en ligne <http://www.csa.fr/upload/publication/conf%20de%20presse.pdf>, consulté le 19 avril 2011, 22 p.

CONSEIL SUPERIEUR DE L’AUDIOVISUEL, *Baromètre de la diversité à la télévision*, vague 1, 2009, disponible en ligne http://www.csa.fr/upload/publication/barometre_diversite_vague_1_20_oct_09.pdf, consulté le 19 avril 2011, 29 p.

COULOMB-GULLY Marlène, « Les sciences de l'information et de la communication : une discipline *Gender Blind* ? », *Questions de communication*, n°15, 2009, pp.129-153.

DARRAS Éric, « Les genres de la presse féminine. Éléments pour une sociologie politique de la presse féminine », *La presse écrite : objets délaissés*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp.271-288.

DRAGO Philippe, LACROIX Caroline et OUELLET Jean-François, « Les facteurs clés de succès de l'exportation de concepts télévisés : le cas de la série *Un gars, une fille* en France et au Québec », colloque *8th international conference on arts and cultural management*, HEC Montréal, 2005, 15 p., disponible en ligne neumann.hec.ca/aimac2005/PDF_Text/LacroixC_DragoP_OuelletJF.pdf, consulté le 21 juillet 2010.

DUBIED Annick, « L'étude narratologique du fait divers et du people : hybridation, intersections et renouvellement des problématiques », Françoise Albertini et Nicolas Pélissier (dir.), *Les Sciences de l'Information et de la Communication à la rencontre des Cultural Studies*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp.175-191.

ECO Umberto, *La guerre du faux*, Paris, Grasset, 1993, 274 p.

FLICHY Patrice, *Les industries de l'imaginaire. Pour une analyse économique des médias*, Grenoble, PUG, 1980, 275 p.

GAUTIER Gisèle, *Femmes et hommes dans les médias*, délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, rapport d'activité n°375, session extraordinaire du Sénat, 2007, 174 p., disponible en ligne http://www.senat.fr/rap_deleg.html, consulté le 11 juillet 2007.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public*, Paris, Payot, 1993, 325 p.

HABERMAS Jürgen, « 'L'espace public', 30 ans après », *Quaderni*, n°18, 1992, pp.161-191.

HEINDERYCKX François, *Une introduction aux fondements théoriques de l'étude des médias*, Liège, Céfal, 1999, 94 p.

HUILLIER Danielle, « L'amour à la télévision », *Quaderni*, n°21, 1993, pp.7-21.

JOST François, *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses, 2007, 172 p.

JOST François, *L'empire du loft*, Paris, La Dispute, 2002, 156 p.

JOST François, *La télévision du quotidien. Entre réalité et fiction*, Bruxelles, De Boeck, 2001, 212 p.

JOUET Josiane, « Technologies de communication et genre. Des relations en construction », *Réseaux*, n°120, 2003, pp.53-86.

LITS Marc, *Du récit au récit médiatique*, Bruxelles, De Boeck, 2008, 235 p.

LOPEZ DIAZ Montserrat, « Des 'humours' du discours publicitaire », *Questions de communication*, n°10, 2006, pp.119-134.

MACÉ Éric et MAIGRET Éric, *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Paris, Armand Colin, 2005, 186 p.

MACÉ Éric, *La société et son double. Une journée ordinaire de télévision*, Paris, Armand Colin, 2006, 314 p.

MACÉ Éric, *Les imaginaires médiatiques. Une sociologie postcritique des médias*, Paris, Amsterdam, 2006, 168 p.

MACÉ Éric, « Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? 2. Les trois moments de la configuration médiatique de la réalité : production, usages, représentations », *Réseaux*, n°105, 2001, pp.199-242.

MACÉ Éric, « Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés. 1. La configuration médiatique de la réalité. », *Réseaux*, n°104, 2000, pp.245-288.

MAIGRET Éric et SOULEZ Guillaume, *Médiamorphoses*, Hors série n°3 « Les raisons d'aimer...les séries télé », Paris, Armand Colin, 2007, 191 p.

MAIGRET Éric, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin, 2003, 287 p.

MATTELART Armand et Michèle, *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte, 2004, 123 p.

MATTELART Armand, *La mondialisation de la communication*, Paris, PUF, 2002, 128 p.

MEHL Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », Patrick Baudry, Claude Sorbets et André Vitalis (dir.), *La vie privée à l'heure des médias*, Pessac, PUB, 2002, pp.49-64.

MEHL Dominique, *La télévision de l'intimité*, Paris, Seuil, 1996, 254 p.

MISSIKA Jean-Louis & WOLTON Dominique, *La Folle du logis. La télévision dans les sociétés démocratiques*, Paris, Gallimard, 1983, 338 p.

NEVEU Éric, *Une société de communication*, Paris, Montchrestien, 1994, 160 p.

OLLIVIER Bruno, *Les sciences de la communication. Théories et acquis*, Paris, Armand Colin, 2007, 284 p.

PASQUIER Dominique, « La culture populaire à l'épreuve des débats sociologiques » *Hermès*, n°42, 2005, pp.60-70.

PASQUIER Dominique, « Les savoirs minuscules. Le rôle des médias dans l'exploration des identités de sexe », *Éducation et sociétés*, 2003, pp.35-45.

PUGNIERE-SAAVEDRA Frédéric, « Les contraintes du genre sur la production de l'humour pour deux programmes télévisuels français de format court. Les séquences des Deschiens et de Caméra Café », *X^e Colloque bilatéral franco-roumain*, CIFSIC, Université de Bucarest, 28 juin – 3 juillet 2003, 11 p., disponible en ligne http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000602/fr/, consulté le 4 juin 2011.

RAMONET Ignacio, *La tyrannie de la communication*, Paris, Gallimard, 2001, 280 p.

REISER Michèle, *L'image des femmes dans les médias*, Commission de réflexion sur l'image des femmes dans les médias, 2008, 95 p., disponible en ligne http://www.travaissolidarite.gouv.fr/IMG/pdf/RAPPORT_IMAGE_DES_FEMMES_VF.pdf, consulté le 30 juin 2010.

SOULAGES Jean-Claude, *Les rhétoriques télévisuelles. Le formatage du regard*, Bruxelles, De Boeck, 2007, 153 p.

SENNETT Richard, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979, 282 p.

TISSERON Serge, *L'intimité surexposée*, Paris, Ramsay, 2001, 179 p.

VITALIS André, « La vie privée entre protection et exhibition », Patrick Baudry, Claude Sorbets et André Vitalis (dir.), *La vie privée à l'heure des médias*, Pessac, PUB, 2002, pp.185-197

WINKIN Yves, *Anthropologie de la communication*, Paris, Seuil, 1996, 332 p.

WOLTON Dominique, *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003, 211 p.

II. *Cultural Studies*

ALIZART Mark, HALL Stuart, MACÉ Éric, MAIGRET Éric, *Stuart Hall*, Paris, Amsterdam, 2007, 142 p.

ANG Ien, *Watching Dallas. Soap opera and the melodramatic imagination*, London, Methuen, 1985, 148 p.

CERTEAU DE Michel, *L'invention du quotidien. I. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, 350 p.

CHAKRAVORTY SPIVAK Gayatri, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam, 2009, 110 p.

CUSSET François, *French Theory*, Paris, La Découverte, 2003, 373 p.

DYER Richard, « The matter of whiteness », *White: Essays on Race and Culture*, London, Routledge, 1997, pp.1-40.

FANON Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952, 239 p.

GLEVAREC Hervé, MACÉ Éric, MAIGRET Éric, *Cultural Studies. Anthologie*, Paris, Armand Colin, 2008, 366 p.

HALL Stuart, « La culture, les médias et 'l'effet idéologique' », Hervé Glevarec, Éric Macé, Éric Maigret (dir.), *Cultural Studies. Anthologie*, Paris, Armand Colin, 2008, pp.41-60.

HALL Stuart, « Codage/Décodage », *Réseaux*, n°68, 1994, pp.27-39.

HOGGART Richard, *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit, 1970, 420 p.

MATTELART Armand et NEVEU Erik, *Introduction aux Cultural Studies*, Paris, La Découverte, 2003, 128 p.

MATTELART Armand et NEVEU Erik, « Cultural Studies stories. La domestication d'une pensée sauvage ? », *Réseaux*, n°80, 1996, pp.11-58.

MCROBBIE Angela, « Ré-articuler l'empirisme et le déconstructivisme : nouvelles questions pour le féminisme et les *Cultural Studies* », Hervé Glevarec, Éric Macé, Éric Maigret (dir.), *Cultural Studies. Anthologie*, Paris, Armand Colin, 2008, pp.321-335.

MEHAN Hugh, « The construction of an LD student: a case study in the politics of representation », Stephanie Taylor, Margaret Wetherell, Simeon Yates (dir.), *Discourse theory and practice: a reader*, Londres, Sage, 2001, pp.345-363.

MEMMI Albert, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 1985, 160 p.

III. Méthodologie

AKOUN André et ANSART Pierre (dir.), *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Le Robert/Seuil, 1999, 590 p.

ANGERMÜLLER Johannes, « L'analyse qualitative et quasi qualitative des textes », Pierre Paillé (dir.), *La Méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, 2006, pp.225-235.

ARASSE Daniel, *On n'y voit rien. Descriptions*, Paris, Denoël, 2000, 216 p.

AUSTIN John L., *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970, 183 p.

BARDIN Laurence, *L'Analyse de Contenu*, Paris, PUF, 1996, 291 p.

BEITONE Alain et alii, *Sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1997, 349 p.

BEYLOT Pierre, « Modèles pragmatiques de réception des séries policières », Pierre Beylot et Geneviève Sellier (dir.), *Les séries policières*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp.361-379.

BIZEUL Daniel, « Les ressorts psychologiques sont-ils des faits ? », Pierre Paillé (dir.), *La Méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, 2006, pp.63-82.

BUSCHINI Fabrice et MOSCOVICI Serge (dir.), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF, 2003, 476 p.

CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Robert Laffont, 1982, 1060 p.

COULOMB-GULLY Marlène, « Propositions pour une méthode d'analyse du discours télévisuel », *Mots. Les langages du politique*, n°70, ENS, 2002, pp.103-112.

DESMET Henriette, LAHAYE Willy et POURTOIS Jean-Pierre, « Postures et démarches épistémiques en recherche », Pierre Paillé (dir.), *La Méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, 2006, pp.169-200.

ESCARPIT Robert, *L'humour*, Paris, PUF, 1987, 128 p.

FOUCART Thierry, « Limites et conséquences de la modélisation dans les sciences de l'homme », colloque Sources et ressources pour les sciences sociales, Paris, EHESS, 9-11 décembre 2004, disponible en ligne http://foucart.thierry.free.fr/colreglin/limites_de_l_informatisation.pdf, consulté le 25 novembre 2011.

FREYSSINET-DOMINJON Jacqueline, *Méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Montchrestien, 1997, 356 p.

GREIMAS Algirdas Julien, *Sémantique structurale*, Paris, PUF, 1986, 262 p.

GREIMAS Algirdas Julien, « Éléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique », *Communications*, n°8, 1966, pp.28-59.

HAMEL Jacques, « Qu'est-ce-que l'objectivation participante ? Pierre Bourdieu et les problèmes méthodologiques de l'objectivation en sociologie », *Socio-logos*, n°3, 2008, disponible en ligne, <http://socio-logos.revues.org/document1482.html>, consulté le 24 février 2010.

HAMEL Jacques, « Réflexions sur l'objectivation du sujet et de l'objet », Pierre Paillé (dir.), *La Méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, 2006, pp.85-97.

HEBERT Louis, « Le modèle actantiel », *Signo*, 2006, disponible en ligne <http://www.signosemio.com/greimas/modele-actantiel.asp>, consulté le 7 juillet 2010.

LAPLANTINE François, *La description ethnographique*, Paris, Nathan Universités, 1996, 128 p.

LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat, 1989, 240 p.

MACÉ Éric, « Des 'minorités visibles' aux néo-stéréotypes : les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethnoraciales », *Journal des anthropologues*, Hors-série « Identités nationales d'État », AFA, 2007, pp.1-11 (pp.69-87 pour l'édition papier).

MARION Philippe, « Narratologie médiatique et médiagénie des récits », *Recherches en communication*, n°7, Louvain, UCL, 1997, pp.61-88.

MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, Paris, Gallimard, 438 p.

MORFAUX Louis-Marie, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 1980, 400 p.

PAILLÉ Pierre (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherches et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, 2006, 239 p.

PAILLÉ Pierre, « Postures et démarches épistémiques en recherche », *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, 2006, pp.169-200.

SOULET Marc-Henry, « Traces et intuition raisonnée », Pierre Paillé (dir.), *La Méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, 2006, pp.125-150.

IV. Couple homme-femme

ARIES Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973, 318 p.

BALADIER Charles, DAVID-MENARD Monique, IOGNA-PRAT Dominique, LUCKEN Christopher, « L'amour au Moyen Âge. Autour du livre de Charles Baladier, *Érôs au Moyen Âge. Amour, désir et delectatio morosa* », *Médiévales*, n°40, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 2001, pp.133-157.

BARTHES Roland, « Fragments d'un discours amoureux », *Œuvres complètes*, tome 3, Paris, Seuil, 1995, pp.457-736.

BAUMAN Zygmunt, *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, Rodez, Le Rouergue/Chambon, 2004, 190 p.

BRUCKNER Alain et FINKIELKRAUT Pascal, *Le nouveau désordre amoureux*, Paris, Seuil, 1997, 316 p.

CHALAND Karine, SINGLY DE, François, « Quel modèle pour la vie à deux dans les sociétés modernes avancées ? », *Comprendre*, n°2, 2001, Paris, PUF, pp.283-300.

CHAUMIER Serge, *L'amour fissionnel. Le nouvel art d'aimer*, Paris, Fayard, 2004, 377 p.

DUBY Georges, « A propos de l'amour que l'on dit courtois », *Féodalité*, Paris, Gallimard, 1996, pp.1413-1420.

DUBY Georges, « Que sait-on de l'amour en France au XII^e siècle ? », *Féodalité*, Paris, Gallimard, 1996, pp.1399-1412.

DUBY Georges, *Le chevalier, la femme et le prêtre. Le mariage dans la France féodale*, Paris, Hachette, 1981, 312 p.

GUILLEBON DE Jacques et VAN GAVER Falk, *Le nouvel ordre amoureux*, Paris, Éditions de l'œuvre, 2008, 200 p.

GIDDENS Anthony, *La transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Rodez, Le Rouergue/Chambon, 2004, 265 p.

GUILLEBAUD Jean-Claude, *La tyrannie du plaisir*, Paris, Seuil, 1998, 487 p.

KAUFMANN Jean-Claude, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Pocket, 2002, 258 p

KAUFMANN Jean-Claude, *Premier matin. Comment naît une histoire d'amour*, Paris, Armand Colin, 2002, 254 p.

KAUFMANN Jean-Claude, *La femme seule et le prince charmant. Enquête sur la vie en solo*, Paris, Nathan, 1999, 281 p.

KAUFMANN Jean-Claude, *Sociologie du couple*, Paris, PUF, 1993, 127 p.

MARCHELLO-NIZIA Christiane, « Amour courtois, société masculine et figures du pouvoir », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°6, Paris, EHESS, 1981, pp.969-982.

MOUSSA Sarga, « La tradition de l'amour courtois dans *De l'amour* et dans *La Chartreuse de Parme* de Stendhal », *Romantisme*, n°91, 1996, pp.53-65,

NEYRAND Gérard, « Idéalisation du conjugal et fragilisation du couple, ou le paradoxe de l'individualisme relationnel », *Dialogue*, n°150, 2000, pp.80-88.

THERY Irène, « Le couple occidental et son évolution sociale : du couple 'chaînon' au couple 'duo' », *Dialogue*, n°150, 2000, pp.3-12.

THERY Irène, *Couple, filiation et parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Paris, Odile Jacob, 1998, 413 p.

THERY Irène, *Le démariage. Justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob, 1996, 300 p.

SINGLY DE François et MESURE Sylvie, *Comprendre*, « Le lien familial », n°2, Paris, PUF, 2001, 340 p.

SINGLY DE François *et alii*, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2000, 253 p.

SINGLY DE François, *Le soi, le couple, la famille*, Paris, Pocket, 1996, 413 p.

V. Femmes et féminismes

BADINTER Élisabeth, *Fausse route*, Paris, Odile Jacob, 2003, 188 p.

BADINTER Élisabeth, *L'un est l'autre. Des relations entre hommes et femmes*, Paris, Odile Jacob, 1986, 367 p.

BARRET-DUCROCQ Françoise, *Mary Wollstonecraft : A Vindication of the Rights of Woman*, Paris, Didier Erudition, 1999, 125 p.

BEAUVOIR DE Simone, *Le deuxième sexe. Les faits et les mythes*, tome 1, Paris, Gallimard, 1976, 317 p.

BEAUVOIR DE Simone, *Le deuxième sexe. L'expérience vécue*, tome 2, Paris, Gallimard, 1976, 527 p.

CIXOUS Hélène, « Le Rire de la Méduse », *L'Arc*, n°61, 1975, pp.39–54.

CONDORCET Marquis de, *Sur l'admission des femmes au droit de cité*, disponible en ligne www.cndp.fr/laicite/pdf/condorcet_femmes.pdf, consulté le 5 mai 2009.

DEBOUT-OLESZKIEWICZ Simone, « Utopie et contre-utopie. Les femmes dans l'œuvre de Fourier », Christine Fauré (dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, PUF, 1997, pp.397-424.

DELPHY Christine, *L'ennemi principal. L'économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 2002, 276 p.

DELPHY Christine, *L'ennemi principal. Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2001, 389 p.

DORLIN Elsa, *L'évidence de l'égalité des sexes. Une philosophie oubliée du XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2000, 158 p.

DUBY Georges et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en occident. Le XX^e siècle*, tome 5, Paris, Plon, 1992, 649 p.

DUBY Georges et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes. L'Antiquité en Occident*, tome 1, Paris, Plon, 1991, 581 p.

FAURÉ Christine (dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, PUF, 1997, 886 p.

FINE Agnès, « Françoise HÉRITIER, *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*. Paris, O. Jacob, 1996. », *Clio*, n° 8, 1998, disponible en ligne <http://clio.revues.org/index326.html>, consulté le 26 janvier 2009.

FOUQUE Antoinette, *Il y a 2 sexes. Essais de féminologie*, Paris, Gallimard, 2004, 297 p.

FRIEDAN Betty, *La femme mystifiée*, Paris, Gonthier, 1964, 239 p.

FRISQUE Cégolène, *L'objet femme*, Paris, La documentation française, 1997, 150 p.

GILLIGAN Carol, *Une si grande différence*, Paris, Flammarion, 1986, 269 p.

GOUGES DE Olympe, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, Paris, Mille et une nuits, 2003, 63 p.

GREER Germaine, *La femme eunuque*, Paris, J'ai lu, 1970, 440 p.

GUILLAUMIN Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992, 239 p.

HERITIER Françoise, *Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002, 433 p.

HERITIER Françoise, *Masculin/Féminin I. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, 332 p.

IRIGARAY Luce, *Speculum. De l'autre femme*, Paris, Éditions de Minuit, 1974, 463 p.

JULIANO Dolores, *El juego de las astucias. Mujer y construcción de modelos sociales alternativos*, Madrid, Horas y HORAS, 2001, 179 p.

LAQUEUR Thomas, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992, 355 p.

LARRÈRE Catherine, « Le sexe ou le rang ? La condition des femmes selon la philosophie des Lumières », Christine Fauré (dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, PUF, 1997, pp.169-201.

- LASCH Christopher, *Les femmes et la vie ordinaire*, Paris, Climats, 2006, 250 p.
- LEPINARD Éléonore, *L'égalité introuvable. La parité, les féministes et la République*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, 293 p.
- LE QUENTREC Yannick et RIEU Annie, *Femmes : engagements publics et vie privée*, Paris, Syllepse, 2003, 139 p.
- LIPOVETSKY Gilles, *La troisième femme*, Paris, Gallimard, 1997, 397 p.
- MARQUES-PEREIRA Bérengère, *La citoyenneté politique des femmes*, Paris, Armand Colin, 2003, 215 p.
- MARUANI Margaret (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005, 480 p.
- MATHIEU Nicole-Claude, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991, 291 p.
- PATEMAN Carole, « Le contrat social entre frères », *Repenser le politique. L'apport du féminisme*, Paris, Campagne Première/Les cahiers du Grif, 2004, pp.19-52.
- PERROT Michèle, *Mon Histoire des femmes*, Paris, Seuil/France Culture, 2006, 245 p.
- POULAIN DE LA BARRE François, *De l'égalité des deux sexes*, Paris, Fayard, 1984, 110 p.
- POWER Nina, *La femme unidimensionnelle*, Paris, Les prairies ordinaires, 2010, 118 p.
- RAYNOVA B. Yvanka, « Le deuxième sexe : une lecture postmoderne », Cécile Coderre et Marie-Blanche Tahon (dir.), *Le deuxième sexe. Une relecture en trois temps, 1949-1971-1999*, Montréal, Remue-Ménage, 2001, pp.133-141.
- RAMOS María Dolores et VERA BALANZA María Teresa (dir.), *Discursos, realidades, utopías: la construcción del sujeto femenino en los siglos XIX-XX*, Rubí, Anthropos, 2002, 414 p.
- REMY Monique, *Histoire des mouvements de femmes. De l'utopie à l'intégration*, Paris, L'Harmattan, 1990, 170 p.

RICH Adrienne, « Disloyal to civilization : Feminism, racism, gynophobia », *On lies, secrets and silence : selected prose 1966-1978*, New York, Norton, 1979, 320 pp.275-310.

RIVERA-GARRETAS Maria-Milagros, *El cuerpo indispensable*, Madrid, Horas y horas, 1996, 79 p.

SENAC-SLAWINSKI Réjane, *L'ordre sexué. La perception des inégalités femmes-hommes*, Paris, PUF, 2007, 364 p.

SENOTIER Danièle et CATTANEO Nathalie, *Sexes et sociétés. Répertoire de la recherche en France*, Paris, La Documentation française, 1998, 370 p.

TABET Paola, *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, 1998, 2006 p.

THERY Irène, *La distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité*, Paris, Odile Jacob, 2007, 677 p.

TOURAINÉ Alain, *Le Monde des Femmes*, Paris, Fayard, 2006, 245 p.

WOLLSTONECRAFT Mary, *Défense des droits de la femme*, Paris, Payot, 2005, 290 p.

VI. Études de genre

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne, *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2008, 247 p.

BOURCIER, Marie-Hélène, *Sexopolitiques : Queer Zones 2*, Paris, La Fabrique, 2005, 301 p.

BOURCIER, Marie-Hélène, *Queer Zones. Politique des identités sexuelles et des savoirs*, Paris, Balland, 2001, 247 p.

BRUNET-JACQUET Jacques, « De la chirurgie esthétique à Orlan : corps performant ou corps performé ? », *Interrogations ?*, n°7, 2008, pp.6-23, disponible en ligne <http://www.revue-interrogations.org/article.php?article=155>, consulté le 24 janvier 2011.

BUTLER Judith, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Paris, Amsterdam, 2009, 249 p.

BUTLER Judith, *Défaire le genre*, Paris, Amsterdam, 2006, 311 p.

BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2005, 284 p.

CALIFIA Pat, *Le mouvement transgenre. Changer de sexe*, Paris, EPEL, 2003, 382 p.

CONNELL Raewyn W. et MESSERSCHMIDT James W., « Hegemonic masculinity: Rethinking the concept », *Gender & Society*, n°6, 2005, pp.829–859.

CRENSHAW Kimberlé Williams, « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, n°39, 2008, pp.51-82.

DESPENTES Virginie, *King Kong théorie*, Paris, Grasset, 2006, 151 p.

DORLIN Elsa (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009, 313 p.

DORLIN Elsa (dir.), *Black Feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975 – 2000*, Paris, L'Harmattan, 2008, 260 p.

DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, 2008, 153 p.

DORLIN Elsa, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006, 300 p.

DORLIN Elsa, « De l'usage épistémologique et politique des catégories de sexe et de race dans les études sur le genre », *Cahiers du genre*, n°39, 2005, pp.83–105.

GAUDILLIERE Jean-Paul, « On ne naît pas homme... A propos de la construction biologique du masculin », *Mouvements*, n°31, Paris, La Découverte, 2004, pp.15-23.

GUENIF-SOUILAMAS Nacira, « La française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïque. Les figures assignées du racisme vertueux », *La république mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique, 2006, pp.109-132.

GUENIF-SOUILAMAS Nacira et MACÉ Éric, *Les féministes et le garçon arabe*, Paris, Éd. de l'Aube, 2004, 108 p.

GUIONNET Christine et NEVEU Éric, *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2004, 286 p.

KERGOAT Danièle, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009, pp.111-125.

KRAUS Cynthia *et alii*, « Démédicaliser les corps, politiser les identités : convergence des luttes féministes et intersexes », *Nouvelles questions féministes*, vol.27, Lausanne, Antipodes, 2008, pp.4-15.

KRAUS Cynthia, « La bicatégorisation par sexe à l'épreuve de la science'. Le cas des recherches en biologie sur la détermination du sexe chez les Humains », Delphine Gardey et Ilana Löwy (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2000, pp.187-213.

LOWY Ilana et ROUCH Hélène, « Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre », *Cahiers du genre*, n°34, 2003, pp.5-16.

MACÉ Éric, « Le piège de la ‘cause des femmes’. Éléments pour un mouvement antisexiste post-féministe », *Cosmopolitiques*, n°4, 2003, pp.84-103.

MCKAY Jim et LABERGE Suzanne, « Sport et masculinités », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n°23, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006, pp.1-17 (pp.239-267 pour l’édition papier).

MEYER Katrin et PURTSCHERT Patricia, « Différences, pouvoir, capital. Réflexions critiques sur l’intersectionnalité », Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009, pp.127-146.

MOLINIER Pascale, « Déconstruire la crise de la masculinité », *Mouvements*, n°31, Paris, La Découverte, 2004, pp.15–29.

MURAT Laure, *La loi du genre. Une histoire culturelle du ‘troisième sexe’*, Paris, Fayard, 2006, 460 p.

OAKLEY Ann, *Sex, gender and society*, London, Temple Books, 1972, 220 p.

PRECIADO Beatriz, *Testo Junkie. Sexe, drogue et biopolitique*, Paris, Grasset, 2008, 392 p.

PRECIADO Beatriz, « Biopolitique du genre », Elsa Dorlin, Dominique Fougeyrollas-Schwebel et Hélène Rouch (dir.), *Le corps, entre sexe et genre*, Paris, L’Harmattan, 2005, pp.61-84.

PRECIADO Beatriz, *Manifeste contra-sexuel*, Paris, Balland, 2000, 157 p.

SCOTT W. Joan, *La citoyenneté paradoxale*, Paris, Albin Michel, 1998, 287 p.

SCOTT W. Joan, « Genre: une catégorie utile d’analyse historique », *Les Cahiers du Grif*, n°37/38, 1988, pp.125-153.

SEDGWICK KOSOFKY Ève, *Épistémologie du placard*, Paris, Amsterdam, 2008, 257 p.

SMITH Barbara, « Racisme et études féministes », Elsa Dorlin (dir.), *Black Feminism. Anthropologie du féminisme africain-américain, 1975 – 2000*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp.81–87.

TERRET Thierry, « Sport et masculinité : une revue de questions », *Staps*, n°66, Bruxelles, De Boeck, 2004, pp.209-225.

VERDALLE DE Anne et REVILLARD Laure (dir.), « Dynamiques du genre », *Terrains & Travaux*, n°10, Paris, ENS Cachan, 2006, 213 p.

WELZER-LANG Daniel, *Les hommes aussi changent*, Paris, Payot, 2004, 436 p

WITTIG Monique, *La pensée Straight*, Paris, Balland, 2001, 157 p.

VII. Approches féministes et genrées des représentations

BERTINI Marie-Joseph, *Ni d'Ève ni d'Adam. Défaire la différence des sexes*, Paris, Max Milo, 2009, 278 p.

BERTINI Marie-Joseph, *Femmes. Le pouvoir impossible*, Paris, Pauvert, 2002, 251 p.

BEYNON John, « The commercialisation of masculinities: from the new man to the new lad », Carter Cynthia and Steiner Linda (dir.), *Critical readings: Media and Gender*, Maidenhead, Open University Press, 2004, pp.198-217.

BONNAFOUS Simone et COLOMB-GULLY Marlène, « Femmes et Médias. Le 8 mars à la 'une', une comparaison internationale », *Sciences de la société*, n°70, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007, 198 p.

BOSSHART Louis (dir.), *Femmes et médias*, Fribourg, Éditions universitaires, 1991, 194 p.

BOURDAA Mélanie, « *The L World* : de la fin des stéréotypes sexués ... », *Médiamorphoses*, Hors-série n°3 « Les raisons d'aimer... les séries télé », Paris, Armand Colin, 2007, pp.108-110.

BROWN Mary Ellen, « Women and soap opera: resistive readings », Carter Cynthia et Steiner Linda (dir.), *Critical readings: Media and Gender*, Maidenhead, Open University Press, 2004, pp.287-306.

CARTER Cynthia et STEINER Linda (dir.), *Critical readings: Media and Gender*, Maidenhead, Open University Press, 2004, 366 p.

COULOMB-GULLY Marlène, « Les Guignols de l'Info. Le 'genre' de la satire », *Réseaux*, n°171, Paris, La Découverte, 2012, pp.189-216.

DARDIGNA Anne-Marie, *La presse féminine, fonction idéologique*, Paris, Maspero, 1978, 245 p.

DARDIGNA Anne-Marie, *Femmes, femmes sur papier glacé*, Paris, Maspero, 1974, 165 p.

FRAU-MEIGS Divina, « La télé réalité et les féminismes. La norme d'internatité et les (en)jeux de genre et de sexe », *Recherches féministes*, n°2, Laval, GREMF, 2005, pp.57-77.

GALLAGHER Margaret, « The impact of monitoring media images of women », Carter Cynthia et Steiner Linda (dir.), *Critical readings: Media and Gender*, Maidenhead, Open University Press, 2004, pp.148-161.

GALLEGO ALAYA Juana, « El hace. Ella es: representación de hombres y mujeres en los medios de comunicación », *Comunicación de género: de la investigación a la acción*, Madrid, AMECO, 2005, pp.39-55.

GAUNTLETT David, *Media, Gender and Identity. An introduction*, London, Routledge, 2002, 278 p.

GILL Rosalind, *Gender and the media*, Cambridge, Polity Press, 2007, 296 p.

HOLLAND Patricia, « The politics of the smile: 'soft news' and the sexualisation of the popular press », Carter Cynthia et Steiner Linda (dir.), *Critical readings: Media and Gender*, Maidenhead, Open University Press, 2004, pp.68-86.

LAURETIS DE Teresa, *Théories queer et cultures populaires, de Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute, 2007, 190 p.

MATTELART Michèle, « Femmes et médias. Retour sur une problématique », *Réseaux*, n°120, 2003, pp.23-51.

MCROBBIE Angela, *In the Culture Society: Art, Fashion, and Popular Music*, London, Routledge, 1999, 176 p.

MCROBBIE Angela, « Jackie: an ideology of adolescent femininity », Bernard Waites (dir.), *Popular culture: past and present. A reader*, Beckenham, Open University Press, 1982, pp.263-283.

MODLESKI Tania, *Hitchcock et la théorie féministe. Les femmes qui en savaient trop*, Paris, L'Harmattan, 2002, 185 p.

MULVEY Laura, « Visual pleasure and narrative cinema », *Screen*, n°16, Londres, Society for Education in film and Television, 1975, pp.6-18.

NUÑEZ Trinidad, « La mujer como objet(iv)o televisivo. La mujer como personaje de la TV. La mujer espectadora », Felicidad Loscertales et Trinidad Nuñez (dir.), *La mirada de las mujeres en la sociedad de la información*, Sevilla, Visión Libros, 2008, pp.139-162.

PERRET Jean-Baptiste, « L'approche française du genre en publicité. Bilan critique et pistes de renouvellement. », *Réseaux*, n°120, 2003/4, pp.147-173.

PICHON-ALESSANDRINI Anne-Laure, « ... à la figure hégémonique de la 'lipstick lesbienne' », *Médiamorphoses : Les raisons d'aimer...les séries télé*, Hors-série n°3, Paris, Armand Colin, 2007, pp.111-113.

SELLIER Geneviève, « Gender studies et études filmiques : avancées et résistances françaises », *Diogenes*, n°225, Paris, PUF, 2009, pp.126-138.

SELLIER Geneviève, « Les séries policières françaises : de nouveaux rapports hommes/femmes ? », *Médiamorphoses*, Hors-série « Les raisons d'aimer...Les séries télé », Paris, Armand Colin, 2007, pp.118-121.

SERDJENIAN Évelyne (dir.). *Femmes et Médias*, Paris, L'Harmattan, 1997, 184 p.

TUCHMAN Gaye, « The symbolic annihilation of women by the mass media », Lane Crothers et Charles Lockhart (dir.), *Culture and politics. A reader*, New York, MacMillan, 2000, pp.150-175.

TUCHMAN Gaye, « Women's depiction in the mass media », *Signs*, n°3, 1979, pp.528-542.

RHODE L. Deborah, « Media images, feminist issues », *Signs*, n°20, 1995, pp.685-710.

VAN ZOONEN Liesbet, *Feminist Media Studies*, London, Sage, 1994, 173 p.

WINSHIP Janice, *Inside women's magazines*, Londres, Pandora, 1987, 181 p.

VIII. Sujet, normes et pouvoir

ALTHUSSER Louis, « Idéologie et appareils idéologiques d'État (Notes pour une recherche) », *La Pensée*, n° 151, 1970, disponible en ligne http://classiques.uqac.ca/contemporains/althusser_louis/ideologie_et_AIE/ideologie_et_AIE.pdf, consulté le 25 avril 2011, pp.4-60.

BRUGERE Fabienne et LE BLANC Guillaume, *Judith Butler. Trouble dans le sujet, trouble dans les normes*, Paris, PUF, 2009, 127 p.

BUTLER Judith, *Humain, inhumain. Le travail critique des normes*, Paris, Amsterdam, 2005, 154 p.

BUTLER Judith, *Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*, Paris, Amsterdam, 2005, 196 p.

BUTLER Judith, *La vie psychique du pouvoir. L'assujettissement en théories*, Paris, Léo Scheer, 2002, 308 p.

CASTORIADIS Cornélius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975, 538 p.

ESTEVE-BELLEBEAU Brigitte, « À quelles conditions puis-je faire quelque chose de ce qui est fait de moi ? », Actes de la Journée d'études « Le désir de reconnaissance : entre vulnérabilité et performativité », Bordeaux, 10 février 2011, pp.8-22, disponible en ligne <http://vulnerabiliteperformativite.wordpress.com/>, consulté le 15 novembre 2011.

FOUCAULT Michel, « Michel Foucault, une interview : sexe, pouvoir et la politique de l'identité », *Dits et Écrits*, T.IV, Paris, Gallimard, 1994, pp.735–746.

FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité III. Le souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984, 332 p.

FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité II. L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard, 1984, 339 p.

FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, 211 p.

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, 360 p.

GIRAUD Olivier et LUCAS Barbara, « Le care comme biopouvoir », *Travail, genre et sociétés*, n° 26, 2011, pp.205-210.

HONNETH Axel, « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la 'reconnaissance' », *Revue du MAUSS*, n°23, 2004, pp.137-151.

LE BLANC Guillaume, *Que faire de notre vulnérabilité ?*, Montrouge, Bayard, 2011, 114 p.

LE BLANC Guillaume, *Dedans, dehors. La condition de l'étranger*, Paris, Seuil, 2010, 218 p.

LE BLANC Guillaume, « Être assujetti : Althusser, Foucault, Butler », *Actuel Marx*, n°36, 2004, disponible en ligne www.cairn.info/revue-actuel-marx-2004-2-page-45.htm, consulté le 17 janvier 2011, pp.45-62.

IX. Inégalités et discriminations

BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland, *Hommes femmes quelle égalité ?*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2002, 352 p.

BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland, *Le système des inégalités*, Paris, La Découverte, 2008, 122 p.

BLOSS Thierry, *Les rapports sociaux de sexe : permanences et changements*, Paris, La Documentation Française, n°732, 1994, 60 p.

BOURDIEU Pierre, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, 134 p.

BRUGEILLES Carole et SEBILLE Pascal, « La participation des pères aux soins et à l'éducation des enfants. L'influence des rapports sociaux de sexe entre les parents et entre les générations », *Politiques sociales et familiales*, n°95, Paris, CNAF, 2009, pp.19-32.

CASTEL Robert, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, Montréal, UQAM, 1994, pp.11-27.

COMMISSION EUROPEENNE, *Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2010, 50 p.

COMMISSION EUROPEENNE, *La Vie des femmes et des hommes en Europe : un portrait statistique*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2008, 252 p., disponible en ligne http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_page_id=1073,46587259&_dad=portal&_schema=PORTAL&p_product_code=KS-80-07-135, consulté le 12 février 2009.

CROSEMARIE Pierrette, *1968 – 2008 : évolution et prospective de la situation des femmes dans la société française*, Paris, La Documentation Française, 1999, 176 p., disponible en ligne <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000093/index.shtml>, consulté le 12 février 2009.

EPHESIA (collectif), *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1995, 740 p.

GARCIA Ada (dir.), *Les femmes dans les syndicats. Une nouvelle donne*, Bruxelles, Commission européenne des syndicats, 2006, 163 p.

GENISSON Catherine, *Femmes – Hommes : quelle égalité professionnelle ? Rapport au premier ministre*, Paris, La Documentation Française, 1999, 96 p., disponible en ligne <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994001475/index.shtml>, consulté le 12 février 2009.

GOFFMAN Erving, *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 1977, 115 p.

IFAR et YALODÊS, *Les discriminations multifactorielles genre – « race » - classe. Repères pour comprendre et agir*, ACSÉ, 2010, 123 p.

INSEE, *Femmes et hommes. Regards sur la parité*, Paris, INSEE, 2008, 238 p.

KRIEGER HAMILTON Linda, rapport « Un problème de catégories : stéréotypes et lutte contre les discriminations », French-American Foundation, Sciences Po, Paris, 2008, disponible en ligne http://frenchamerican.org/cms/webfm_send/21, consulté le 4 juillet 2010.

MAURIN Louis et SAVIDAN Patrick (dir.), *L'état des inégalités en France*, Paris, Belin, 2008, 301 p.

MURCIER Nicolas, « La réalité de l'égalité entre les sexes à l'épreuve de la garde des jeunes enfants », *Mouvements*, n°49, Paris, La Découverte, 2007, pp.53-62.

X. Individu contemporain

ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983, 404p.

DANO Florence, NYECK Simon et ROUX Elyette, « Analyse comparée du discours des consommateurs et des marques de cosmétiques pour hommes », rapport IAEAP-WP n°673, 2003, 28 p., disponible en ligne <http://www.iae-aix.com/fileadmin/files/cerog/wp/673.pdf>, consulté le 17 juin 2011.

EHRENBERG Alain, *Le culte de la performance*, Paris, Arthème Fayard, 2010, 336 p.

EHRENBERG Alain, *L'individu incertain*, Paris, Calmann-Levy, 1995, 351 p.

FREUD Sigmund, *Introduction à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1975, 443 p.

FREUD Sigmund, *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1962, 189 p.

FREUD Sigmund, *Totem et Tabou. Interprétation par la psychanalyse de la vie sociale des peuples primitifs*, Chicoutimi, Les classiques des sciences sociales, 2002, (1912 pour la première édition), 121 p., disponible en ligne http://www.therapiesenligne.be/Freud_Totems_Tabous.pdf, consulté le 2 décembre 2010.

GIDDENS Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, 190 p.

LAPLANCHE Jean et PONTALIS Jean-Bertrand, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1998, 523 p.

LEVI-STRAUSS Claude, *Les structures élémentaires de la parenté*, Berlin, Walter de Gruyter, 2002, 592 p.

LIPOVETSKY Gilles, « La société d'hyperconsommation », *Le débat*, Paris, Gallimard, n°124, 2003, pp.74-98.

LIPOVETSKY Gilles, *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983 (1993 pour la postface), 327 p.

MARZANO Michela (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, PUF, 2007, 1072 p.

MERLEAU-PONTY Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, 532 p.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, Paris, Bordas, 1992, 666 p.

SIMEON Jean-Pierre, *L'accueil joyeux du monde et de cette existence charnelle. Christianisme et ascétisme*, Paris, Éditions du Cerf, 2010, 190 p.

INDEX DES NOMS D'AUTEURS

Agascinsky	35
Althusser	111, 129, 134, 151
Ang.....	153
Angermüller.....	165, 166, 167
Arasse.....	167, 171
Arendt	43, 44, 45
Ariès.....	181
Austin.....	105
Badinter	60, 61, 63, 64
Baladier	177
Barthes	129
Baudry.....	142, 145, 149
Bauman	174, 186, 188, 258, 262
Beauvoir	15, 57, 58, 59, 65, 67, 83
Beitone	183
Ben Saad-Dusseaut	292
Benoît.....	213
Bereni.....	82, 83, 86, 93
Bertini	8, 9, 110, 114, 116, 117, 135, 137, 138, 154, 160, 161, 162, 165, 174, 175, 190, 243, 244, 245, 249, 251, 281, 285, 298
Beylot.....	169
Bihr	25, 26
Bizeul	168
Bonnafous	10
Bougnoux	71
Bourcier.....	197
Bourdieu.....	168, 169
Bruckner	174
Brugelles	30

Brugère.....	109, 112, 115, 117, 118, 282
Brunet-Jacquet.....	117
Butler	79, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 156, 158, 159, 242, 264, 282, 288, 291, 292, 293, 295
Casetti	139, 208
Castel.....	291
Castoriadis	9
Certeau	277, 299
Chakravorty Spivak	93
Chaland	271
Charaudeau.....	224, 225
Chaumier	174, 183, 189
Chauvin	82
Chevalier	250
Cixous	69, 71
Coderre.....	58
Condorcet	48, 49, 54
Connell.....	256
Coulomb-Gully.....	9, 10, 135, 136, 159, 197, 214
Crenshaw	93, 94, 95, 96
Crosemarie	25
Cusset.....	71, 151
Dano	230
Dardigna.....	133
David-Menard.....	177
Debout- Oleszkiewicz.....	55
Delphy.....	8, 72, 73, 74, 75, 79, 91
Desmet	166, 172
Diaz	238
Dorlin	8, 38, 39, 41, 42, 81, 82, 85, 88, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 102, 105, 108, 109, 199, 248, 261
Drago.....	214
Dubied.....	147
Duby.....	8, 44, 60, 72, 174, 175, 176, 178

Durkheim.....	26
Dyer	199
Eco	139
Ehrenberg	284, 285
Escarpit.....	225
Esteve-Bellebeau	291
Fanon.....	249
Fauré	48, 55, 56
Fine	21
Finkielkraut	174
Flichy	208
Foucart	272
Foucault.....	21, 102, 103, 105, 110, 111, 112, 116, 145, 149, 153, 157, 158, 159, 161, 182, 265
Fougeyrollas-Schwebel.....	81
Fouque.....	67, 68, 69, 70
Fourier.....	55
Frau-Meigs	243
Freud	67, 68, 101, 102
Freyssinet-Dominjon	173
Friedan	93, 123, 124
Frisque.....	60, 65
Garcia	33
Gardey.....	89
Gauntlett.....	9, 273
Gheerbrant.....	250
Giddens	8, 10, 12, 131, 174, 176, 180, 181, 182, 185, 188, 189, 190, 191, 192, 226, 260, 262, 269, 270, 271, 272, 276, 298
Gill	9, 153
Gilligan.....	71, 84, 85
Giraud	294
Glevarec	129, 272
Gouges	8, 25, 37, 48, 49, 50, 54
Gournay.....	41

Greer	125, 183
Greimas	196, 204, 205, 207, 233
Guénif-Souilamas	22, 198, 199
Guillaumin.....	72, 77
Guillebon.....	174
Guionnet.....	27, 29, 34
Habermas.....	142, 143, 145, 148, 149
Hall.....	134, 153, 155, 166, 272, 281
Hamel.....	168, 169
Hébert.....	205, 206
Héritier	16, 17, 20, 21
Honneth.....	288, 289
Huillier	139, 140
Iogna-Prat	177
Irigaray.....	65, 66, 70, 71
Jaunait	82
Jost	196, 210, 211, 212, 213, 214, 239
Kaufmann.....	176, 179, 183, 184, 190, 194, 232, 240
Kergoat.....	95, 96
Kraus	88, 89, 90
Krieger	200, 204
Laberge.....	228
Lacroix	214
Lahaye.....	166, 172
Laplanche	68, 102
Laqueur	21, 22, 23, 44, 61
Larrère.....	48, 56
Lasch.....	10, 284, 292, 294, 295
Lauretis.....	97, 118, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 282
Le Blanc	109, 111, 112, 115, 117, 118, 249, 282, 292, 294
Le Quentrec	34
Lépinard	35
Lévi-Strauss.....	17, 101
Lipovetsky.....	147, 230

Lits	196, 204, 206
Lochard	167
Loubet Del Bayle	167, 172, 173, 193
Löwy	78, 84, 88, 89
Lucas	294
Lucken	177
Macé	9, 11, 22, 122, 129, 150, 156, 165, 193, 196, 198, 199, 201, 202, 203, 232, 237, 238, 243, 252, 261, 272, 273, 274, 278, 287
Maigret	129, 143, 165, 167, 197, 272, 273
Marchello-Nizia	178
Marion	211, 212
Marques-Pereira	43, 45, 46, 47, 48, 53
Marzano	22, 66, 69, 70
Mathieu	72, 75, 76, 77, 79
Mattelart	128
Maurin	27, 29, 32
McKay	228
McRobbie	123, 126, 129, 130, 131, 151, 152, 153, 154, 227, 241, 254
Mehan	120
Mehl	12, 142, 145, 146, 147
Memmi	199
Merleau-Ponty	209
Messerschmidt	256
Mesure	10
Meyer	96
Miège	144
Morfaux	209
Mulvey	9, 152, 263
Murat	87
Murcier	32
Neveu	27, 29, 34
Neyrand	274, 275, 277
Nyeck	230
Oakley	83, 84

Odin	139, 208
Ollivier	136, 210
Ouellet.....	214
Paillé	165, 166, 168, 169, 171, 172
Pailliarth	144
Pasquier	280
Pateman	148
Perret	202
Perrot.....	8, 44, 60, 72
Pfefferkorn	25, 26
Pontalis.....	68, 102
Poulain de la Barre.....	41, 42
Pourtois	166, 172
Power	247
Preciado.....	81, 82, 117, 118
Pugniere-Saavedra	224
Purtschert.....	96
Ramonet	141
Ramos	294
Raynova	58
Remy	66
Revillard	82
Rich.....	93
Rieu	34
Rouch	78, 81, 84, 88, 89
Roudy.....	35, 93
Rousseau	45, 46, 51, 52, 148
Roux.....	230
Ruiz Collantes	196
Savidan.....	27, 29, 32
Scott	9, 47, 49, 50, 51, 83, 84, 85, 86, 152
Sebille	30
Sellier	9, 169
Sénac-Slawinski.....	8

Sennett.....	144, 145, 146, 189
Siméon	177
Singly	10, 174, 188, 271
Smith.....	94
Sorbets.....	142, 145
Soulages	167, 211, 213
Soulet	172
Suchon.....	41
Tabet	75, 77
Tahon	58
Terret.....	228, 236
Théry	17, 18, 19, 21, 174, 178, 187, 275, 276
Tuchman.....	120, 127, 128, 134
Van Gaver	174
Van Schurman	41
Van Zoonen	126, 128, 130, 151
Vera Balanza	294
Vigoureux.....	38
Vitalis.....	142, 145, 146, 149
Winship	132
Wittig	98, 99
Wollstonecraft	48, 51, 52, 53, 54

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
RÉSUMÉ	3
ABSTRACT	4
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	8
 PARTIE 1. UNE APPROCHE DU MÉDIA TÉLÉVISUEL PAR LE GENRE.....	14
CHAPITRE 1. LA DIFFÉRENCE DES SEXES : UN RAPPORT DE DOMINATION	15
I. Différences et inégalités des sexes	16
A. Un universel anthropologique	16
B. Les inégalités sexuées en France : état des lieux.....	25
II. Les mouvements féministes : du désir de citoyenneté à la critique du patriarcat..	38
A. Un féminisme historique : femme et citoyenne.....	38
- Aux origines du féminisme : le XVII ^e siècle ou la Querelle des femmes	38
- 1789 : modernité politique et féminisme historique.....	43
B. Le féminisme politique ou la critique du patriarcat	57
- Le féminisme universaliste.....	57
- Le féminisme différentialiste.....	65
- Le féminisme matérialiste	72
CHAPITRE 2. ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DU GENRE.....	79
I. Une nouvelle catégorie d'analyse d'un rapport de pouvoir	81
A. Genèse du genre	81
B. La matrice binaire du genre.....	87
C. L'intersectionnalité ou la question du sujet politique	93
II. De la théorie à la <i>praxis queer</i>	97
A. Opérativité du genre	97
- La norme hétérosexuelle	97
- La performativité du genre	104
B. De la théorie du genre à la <i>praxis queer</i>	110
- Subjectivité et pouvoir	110
- La <i>praxis queer</i> : dé-jouer le genre pour ébruiter la norme	115

CHAPITRE 3. LES REPRÉSENTATIONS TÉLÉVISUELLES AU PRISME DU GENRE.....	120
I. La critique féministe des représentations	122
A. La dénonciation des stéréotypes féminins.....	122
B. La lecture idéologique de la presse magazine	129
II. L'approche par le genre : une politique de la représentation	135
A. Un front scientifique émergent.....	135
B. Télévision, intimité et rapports conjugaux au prisme du genre	139
C. La télévision comme « technologie de genre »	151
- Le tournant des <i>Cultural Studies</i>	151
- La « technologie de genre »	157
 PARTIE 2. LES REPRÉSENTATIONS GENRÉES DU COUPLE HOMME-FEMME.....	 163
CHAPITRE 4. MÉTHODOLOGIE, HYPOTHÈSES ET DÉLIMITATION DU CORPUS	164
I. Méthodologie et hypothèses	165
A. Une démarche qualitative	165
B. Les hypothèses de recherche.....	171
- L'amour romantique	174
- L'amour passion	185
- L'amour convergent.....	187
C. Dialogue et complémentarité des méthodes	196
- Les régimes de monstration.....	196
- L'analyse sémio-narrative	204
II. Délimitation du corpus	208
A. Critères de sélection	208
B. Description du synopsis et des personnages.....	215
- <i>Pigalle la nuit</i>	215
- <i>Maman cherche l'amour</i>	218
- <i>Un gars, une fille</i>	220
 CHAPITRE 5. LES NORMES TÉLÉVISUELLES DU RAPPORT HOMME-FEMME : ÉTUDES DE CAS	 222
I. Un gars, une fille : les apories de la différence des sexes.....	224
II. Maman cherche l'amour : une réassignation de genre sous conditions	239
III. Pigalle la nuit : les nouvelles dystopies amoureuses	255

CHAPITRE 6. DES NORMES RELATIONNELLES À LA QUESTION DU SUJET	267
I. Un imaginaire télévisuel composite.....	268
A. Pluralité des modèles relationnels	268
B. Le couple contemporain entre précarité et responsabilité	274
II. Sujet, normes et vulnérabilité	280
A. Normes relationnelles et figures-sanctions.....	280
B. Le sujet entre reconnaissance et vulnérabilité	288
 CONCLUSION.....	 297
BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE.....	301
I. Médias et communication	302
II. Cultural Studies.....	308
III. Méthodologie	310
IV. Couple homme-femme	313
V. Femmes et féminismes.....	315
VI. Études de genre	319
VII. Approches féministes et genrées des représentations	323
VIII. Sujet, normes et pouvoir.....	326
IX. Inégalités et discriminations.....	328
X. Individu contemporain.....	330
 INDEX DES NOMS D'AUTEURS.....	 332
TABLE DES MATIÈRES	339
ANNEXES	342
I. Chronologie des droits des femmes au XX^e siècle	343
II. Résumés des épisodes	345
A. <i>Un gars, une fille</i> , saison 3.....	345
B. <i>Maman cherche l'amour</i> , saison 2.....	362
C. <i>Pigalle la nuit</i> , saison 1	374

ANNEXES

I. Chronologie des droits des femmes au XX^e siècle	343
II. Résumés des épisodes.....	345
A. <i>Un gars, une fille</i> , saison 3	345
B. <i>Maman cherche l'amour</i> , saison 2.....	362
C. <i>Pigalle la nuit</i> , saison 1.....	374

I. Chronologie des droits des femmes au XX^e siècle

1907	- Les femmes sont éligibles et électrices aux tribunaux de Prud'hommes. - Les femmes mariées peuvent disposer librement de leurs salaires.
1909	Instauration d'un congé maternité de 8 semaines pour les femmes, non rémunéré.
1920	Droit de se syndiquer sans l'autorisation du mari.
1924	Les programmes de l'enseignement secondaire sont les mêmes pour les garçons et les filles.
1938	Suppression de l'incapacité civile de la femme mariée.
1944	Droit de vote et éligibilité pour les femmes.
1946	Le principe d'égalité en droits entre les hommes et les femmes est inscrit dans le Préambule de la Constitution.
1965	Les femmes peuvent exercer une profession indépendante, gérer leurs biens propres et avoir un compte en banque.
1967	La loi Neuwirth autorise la contraception.
1970	- Le congé maternité est indemnisé à 90% par la Sécurité Sociale. - La notion de « chef de famille » est supprimée du Code Civil au profit de l'autorité parentale.
1972	Reconnaissance du principe d'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes.
1975	- La loi Veil autorise l'IVG. - Instauration du divorce par consentement mutuel. - La mixité est obligatoire dans les établissements d'enseignements primaires et secondaires.

1980	Le congé maternité est porté à 16 semaines et le licenciement des femmes enceintes interdit.
1982	L'IVG est remboursée par la sécurité sociale.
1983	La loi Roudy établit l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
1987	Égalité des parents dans l'exercice de l'autorité parentale.
1990	La Cour de cassation reconnaît le viol entre époux.
1992	- La qualité de conjoint de la victime est reconnue comme circonstance aggravante dans les violences conjugales. - Condamnation du harcèlement sexuel sur le lieu de travail.
1999	La loi favorise l'accès égal des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.
2000	- Loi du 6 juin 2000 sur la parité en politique. - La pilule du lendemain est en vente libre en pharmacie.
2001	- Loi sur le congé paternité de 11 jours. - Allongement du délai de recours à l'IVG.
2007	- Alternance stricte femmes-hommes dans la composition des listes électorales municipales (de 3500 habitants et plus). - Obligation de parité dans les exécutifs régionaux et municipaux (de 3500 habitants et plus).

Source : Genrimages, centre audiovisuel Simone de Beauvoir,
<http://www.genrimages.org>, consulté le 22 février 2012.

II. Résumés des épisodes

A. *Un gars, une fille*, saison 3

En privé. Dans la salle de bain (1)

- Alexandra raconte à Jean sa journée de travail et surtout sa rivalité avec sa collègue Brigitte. Pendant ce temps, il se ponce les pieds tout en l'écoutant d'une oreille distraite. Elle lui reproche de ne pas l'écouter, ce qui l'agace. Il se moque d'elle et dit n'entendre « que des conneries ». Elle menace de ne plus rien lui raconter, il s'en désole et elle reprend son histoire.
- Jean est dans son bain, il chantonne. Alex vient d'avoir sa mère au téléphone, elle lui annonce qu'un vieil oncle est décédé. Elle n'est pas très affectée. Elle lui demande de l'accompagner à la mise en bière. Il ne veut pas et lui propose de trouver trois arguments pour le convaincre. Elle invoque : le respect pour sa mère, le fait qu'elle le lui demande et un éventuel héritage. Il accepte d'y aller tout de suite.
- Jean se sent mal. Alex ironise sur sa capacité à faire la fête. Il fait son crâneur, puis cherche discrètement à se faire vomir. On l'entend crier de ne pas vomir dans le lavabo.
- Jean barbote dans son bain. Il se dispute avec Alex. Elle lui reproche son individualisme, non conciliable avec le couple selon elle. Il invoque le respect. Tout à coup, il se demande pour quoi ils se querellent. Elle a oublié aussi. Au moment de se réconcilier, il se remémore : elle a utilisé sa brosse à dents.
- Jean pense que la balance est cassée car il pèse deux kilos de plus que d'habitude. Elle le pense aussi mais parce qu'elle en pèse deux de moins. Il regarde son ventre et pousse un cri de panique.
- Jean est aux toilettes et feuillette un magazine pornographique. Elle entre et lui rappelle son agenda : déjeuner chez sa belle-mère, contrôle technique du

véhicule, courses à faire. Elle sort puis l'appelle pour faire le lit une fois son « bouquin porno terminé ». Il est gêné.

En privé. Dans la cuisine (1)

- Jean entre dans la cuisine et ramasse un cafard mort, qu'il montre à Alex. Il est paniqué, elle relativise. Il a peur du fait qu'il soit mort et s'interroge sur la cause du décès puis évoque un déménagement.
- Jean prépare le repas pour Alex qui rentre juste. Elle goûte l'excellent repas et lui demande chez quel traiteur il est allé.
- Alex et Jean se disputent pour l'enregistrement du message sur le répondeur téléphonique. Ils crient beaucoup puis enregistrent un message accueillant à deux voix sur un fond sonore relaxant avant de reprendre leur dispute.
- Jean met la vaisselle dans le lave-vaisselle mais Alex lui dit de laver un plat neuf à la main. Il hésite devant trois produits différents et la questionne. Elle dit avoir hésité aussi. Dans le doute, elle lui recommande un quatrième détergent qu'elle sort du placard.
- Jean vérifie son relevé bancaire, ce qui surprend Alex. Elle lui dit que sa solution est plus rapide, elle les jette.
- Jean bricole dans la cuisine. Alex lui montre son nouveau look. Il la complimente. Elle souligne son goût pour le changement, et lui demande ce qui a changé. Il ne sait pas l'identifier. Elle part vexée.
- Jean cherche des biscuits dans la cuisine mais Alex les a remplacés par des galettes de riz. Il cherche aussi les gâteaux au chocolat, remplacés par des fruits. Elle n'a pas acheté de chips non plus.
- Alex cuisine et Jean trempe son doigt dans le plat, elle s'en plaint. Il recommence. Elle verse du Tabasco dans le plat. Il hurle de douleur.

En privé. Sur leur terrasse

- Jean sirote un cocktail sur sa terrasse en téléphonant à un ami. Alex arrive, complètement stressée, et énumère la liste des tâches à réaliser : nettoyer la terrasse, le barbecue, arroser les plantes, tailler les rosiers... Il reprend son ami au téléphone qui visiblement rit de la situation et des ordres donnés par

Alex. Jean minimise jusqu'à ce qu'on entende Alex crier au loin : il raccroche alors précipitamment.

- Jean est au téléphone sur la terrasse pour obtenir des places pour un évènement. Alex arrive et demande des caresses, car elle a lu dans un magazine qu'il faut 18 petites caresses à une femme par jour. Jean lui propose de les remplacer par une grosse. « Elle n'est pas si grosse que ça », répond-elle et part. Jean, vexé, évoque son ex petite-amie qui disait le contraire.
- Jean lit un magazine automobile. Alex l'aguiche en se dénudant pour bronzer mais il ne lui prête pas attention. Le voisin la complimente au dessus de la clôture, provoquant sa fuite et la colère de Jean, qui reprend ensuite sa lecture.
- Jean fait semblant d'espionner les voisines avec des jumelles. Alex arrive et cherche à voir ce qu'il regarde. Elle se retrouve avec le tour des yeux tout noir.
- Alex déjeune sur la terrasse. Soudain, elle voit un homme nu et appelle Jean. Il provoque cet exhibitionniste en se montrant nu aussi. L'homme part, puis revient avec des jumelles. Alex veut se mettre nue aussi, mais Jean le lui interdit.
- Alex appelle Jean pour admirer l'arc-en-ciel. Pour le faire venir, elle lui dit que la voisine est nue. Il n'a pas compris que c'est une ruse.
- Jean et Alex bronzent sur la terrasse en paix. Alex voit un nuage en forme de cœur et dit à Jean de faire un vœu. Il s'exécute et reçoit sur le visage des déjections d'oiseau.

En privé. Sur internet

- Alex et Jean regardent le site d'un couple hétérosexuel exhibitionniste. Ils cliquent sur le lien vers la salle de bain, où l'on voit le couple se disputer. Sylvie explique comment rincer correctement la baignoire, puis ils se disputent sur le pliage d'une serviette. Alex est fasciné par la vie quotidienne du couple et la domination qu'exerce Sylvie, alors que Jean est déçu. Alex souligne la chance qu'il a.
- Une fois seul, Jean envoie un mail de soutien à Alain et lui dit lutter aussi contre « la tyrannie domestique ». Alex l'appelle au loin.

- Alex a laissé des traces de rouge à lèvres partout sur l'écran d'ordinateur de Jean qui est furieux. Elle a regardé les sites de ses acteurs fétiches, d'où les traces de baisers.
- Alex et Jean cliquent sur un site de discussions entre amis. Ils ont l'air surpris. On comprend que c'est un site pornographique. Alex rappelle que c'est mal de regarder ça, mais a les yeux fixés sur l'écran. Elle lui demande d'agrandir l'image. Les deux apprécient le programme mais se ressaisissent pour chercher un site de discussion.
- Jean reçoit un mail aguicheur. Il a flairé le piège et répond qu'il a une femme merveilleuse dans sa vie et n'est pas intéressé. En post-scriptum, il précise que l'adresse de l'émetteur a trahi Alex.
- Jean achète un voyage aux enchères sur internet. Alex s'inquiète du prix. Pris au jeu, Jean gagne l'enchère, mais il a en réalité dépensé 3000 francs pour un voyage à Paris où ils vivent déjà, avec un vol depuis New York. Elle le félicite ironiquement.

En privé. Font du bricolage

- Alex fait un test pour savoir si elle vit avec l'homme idéal. Le test interroge les capacités de bricoleur de Jean. Il répond à toutes les questions à l'affirmative. Elle lui annonce avec le sourire qu'il doit exécuter les tâches du test.
- Jean et Alex bricolent. Jean n'est pas très efficace, et prétexte un rhume. Il plante des clous lorsqu'elle conseille d'un air expert de les planter « toujours dans le sens des aiguilles d'une montre ». Jean se remet à jouer aux mikados avec les clous.
- Alex décore le papier-peint blanc pour la chambre avec des baisers de rouge à lèvres. Il lui rappelle la quantité de papier à décorer.
- Quand Alex rentre, Jean fait semblant d'avoir bricolé. Il dit avoir réparé la fuite d'eau avec un tournevis. Il présume de ses qualités innées de bricoleur quand on sonne à la porte. Le plombier a oublié de lui faire signer la facture.
- Jean bricole une prise. Alex s'impatiente. Il lui demande de couper le fusible. Elle en teste plusieurs. Jean est agacé.

- Jean lit une bande-dessinée. Alex arrive et le flatte pour sa combinaison de bricoleur. Elle le prend en photos, telle une groupie. Elle lui demande de planter un clou pour la photo. Une fois le clou planté, elle le remercie et dévoile son stratagème.
- N'écoutant pas Alex, Jean perce le mur avec une mèche béton. Le mur s'effondre et ils se retrouvent nez-à-nez avec les voisins.

En privé. Dans le salon

- Alex accueille Jean chaleureusement autour d'un apéritif. Il redoute une mauvaise nouvelle et se montre suspicieux. Il la complimente sur sa nouvelle robe et soudain réalise. Il lui demande combien elle a coûté. Elle cherche à le distraire avec l'apéritif face au prix exorbitant du vêtement.
- Jean et Alex roucoulent dans le canapé. Elle évoque le besoin d'une présence. Il dit ne pas vouloir de chien, mais elle veut un bébé. Finalement il préfère le chien.
- Jean et Alex lisent mais sont dérangés par le bruit des voisins. Ils décident de faire du bruit pour les déranger en retour.
- Alex lit un magazine. Jean lui ordonne de faire à manger, enlever ses chaussures et lui faire couler un bain. Pas le moins du monde agacée elle refuse. Il déplore l'évolution des mœurs depuis 40 ans. Elle lui demande de mettre la table.
- Jean grignote des chips en peignoir devant la télé. Alex lui dit que la télé tue la libido. Il lui demande de se taire car il regarde son film. Lors de la publicité, il commence à l'embrasser.
- Jean s'esclaffe en lisant un livre. Il lit à Alex des morceaux choisis, dont elle se moque également. Il lui annonce que c'est le journal intime de ses 15 ans. Elle est furieuse.

En privé. Dans la salle de bain (2)

- Jean et Alex se livrent à un flirt autour du fantasme du plombier. Alex se plaint du mauvais acteur que fait Jean. Quand Jean arrive enfin à tenir son rôle, il déclenche une véritable fuite et Alex part furieuse.
- Alex et Jean sont dans la salle de bain. Jean trouve sa peau du nez sèche. Il veut prendre de la crème à Alex mais celle-ci ne lui autorise que celle pour les pieds.
- Alex convoque Jean devant la cuvette des toilettes. Elle lui rappelle qu'il faut rabaisser la lunette et tirer la chasse d'eau.
- Alex appelle Jean furieuse pour lui montrer l'état de la baignoire. Il lui rappelle ne pas s'être encore douché alors qu'elle a pris un bain la veille au soir. Elle est surprise par sa propre saleté.
- Alex demande à Jean si elle a l'air vieille. Il la couvre de compliments et lui assure qu'elle est encore plus belle qu'avant. Puis il lui demande s'il a grossi. Elle répond à l'affirmative.
- Cachée derrière une porte de placard, Alex espionne Jean. Il utilise en cachette sa crème antirides contour des yeux. Alex bondit et le démasque.

En privé. Dans la cuisine (2)

- Alex fait le repas mais Jean trouve cela trop salé. Elle est vexée. Elle en profite pour lui annoncer l'achat d'un nouveau pull hors de prix sans qu'il ne se fâche. On l'entend penser que le sel est une stratégie pour qu'il ne râle pas.
- Au petit-déjeuner, Alex persécute Jean pour qu'il mange ses céréales qui vont être molles. Il lit une bande-dessinée. Elle lui reproche de s'obstiner pour un rien.
- Alex attend l'heure convenue d'avance avec son amie Jeannette pour recevoir son appel et déléguer l'aspirateur à Jean.
- Alex demande à Jean de couper les tomates. Elle lui reproche de les couper en de trop petits morceaux, puis trop gros. Il lui rappelle qu'elle lui a dit de faire comme il veut.
- Jean fait de la musculation en regardant une *telenovela*. Critique envers le programme, il se laisse néanmoins captiver et en oublie le sport. Alex arrive

et ironise. Il dit s'être entraîné cinq minutes au moins et reprend son visionnage.

- Alex félicite Jean pour la propreté de la cuisine. Elle lui demande s'il a bien rangé les boîtes Tupperware par taille. Il lui suggère d'ouvrir le placard pour vérifier si elles sont rangées à son goût. Les boîtes tombent au sol, elle crie. Il lui dit que comme cela elles seront rangées à son goût.
- Jean grignote des céréales dans la cuisine. Il goûte le contenu d'une casserole. Alex arrive : c'est sa cire à épiler.

En privé. Au téléphone

- Jean est au travail. Il réalise qu'il a oublié de retrouver Alex pour le déjeuner et lui téléphone. Elle décroche furieuse et lui raccroche au nez. Il rappelle à nouveau et elle exige des fleurs.
- Alex appelle Jean du bureau. Il est débordé mais elle non visiblement : elle lit un livre. Elle veut qu'il lui raconte un fantasme. Il fantasme un rapport sexuel avec Alex et une autre fille. Alex est vexée.
- Jean prévient Alex qu'il est grippé et rentre à la maison. Malgré son état, elle lui demande de vider le lave-vaisselle, faire le repas, ranger la cuisine et étendre le linge. Il préfère rester au bureau.
- Jean téléphone à Alex pour lui dire qu'il dîne avec ses copains du foot. Elle prétexte une soirée avec ses collègues (apéro et karaoké) et un certain Gérard qui l'a fait beaucoup rire. Pris de soupçon, il la rappelle immédiatement et l'invite au restaurant.
- Alex annonce à Jean qu'elle a eu un accident avec sa voiture. Alors qu'il est furieux, elle en profite pour lui annoncer que c'est une blague et que sa mère vient dîner.

En privé. Le copain squatteur

- Alex et Jean décident de virer le copain squatteur de Jean. Il leur a justement préparé un bon repas, un tajine d'agneau. Alex et Jean tous penauds lui disent qu'il ne dérange pas. En aparté, Jean dit à Alex qu'ils le vireront vendredi

prochain. Au loin, le copain annonce qu'il fera un tournedos la semaine prochaine.

- A l'apéritif avec le copain, ils évoquent les souvenirs du passé. Jean était un coureur de jupons invétéré, qui séduisait « des canons ». Regardant Alex, Jean conclut : « tout change ».
- A table, le copain manque de savoir-vivre. Il cherche à animer une conversation, et interroge ses hôtes sur Isabelle et Christophe leurs collègues beaux et drôles. Il attise la jalousie et Jean et Alex se disputent fortement. Le copain les interrompt, précisant qu'il ne veut « pas d'embrouilles chez moi...heu, chez vous ».
- Jean a une surprise pour Alex. On sonne à la porte. Il demande à Jean-Michel d'aller ouvrir. Une voix grave demande Jean-Michel Connord, et celui-ci disparaît. Jean sort le champagne et ils trinquent.
- Jean et Alex savourent un repas en paix lorsque Jean-Michel débarque à nouveau. Il leur présente Eva. Jean et Alex font la promotion de Jean-Michel. Eva confirme, car Jean-Michel l'a invitée à loger à l'appartement. Elle leur demande combien de temps ils comptent rester.
- Jean et Alex prennent leur courage à deux mains. Pour signifier à Jean-Michel qu'il doit partir, ils lui offrent un livre « comment se faire de nouveaux amis ». Touché, Jean-Michel comprend que ses amis croyaient qu'il va partir et leur assure du contraire avec effusion.

En privé. Au lit

- Jean et Alex ont un rapport sexuel. Pour conserver son érection, Jean veut penser à quelque chose de mou. Alex lui interdit de penser à sa mère. Mais cette pensée le bloque.
- Alex l'interroge sur le rapport sexuel qu'il a eu avec Isabelle. Elle veut connaître la durée. Il répond cinq minutes, ce qui vexa Alexandra : elle imagine le regard dépréciatif que porte Isabelle sur les performances sexuelles de Jean.
- Jean réveille Alex affolé. Il a paniqué en descendant chercher un verre d'eau. Hypochondriaque, il pense à une labyrinthite. Elle lui demande s'il a allumé la lumière.

- Jean commente à Alex un article lu dans un magazine. Il s'agit du fantasme d'un homme qui voudrait une seconde partenaire sexuelle. L'article souligne la banalité de ce fantasme. Alex coupe court à ses élucubrations et refuse, d'autant plus qu'il a déjà du mal avec une.
- Alex est émue à la lecture d'un roman d'amour. Pendant ce temps, Jean se déshabille à grands gestes. Il prend l'oreiller d'Alex pour lire une bande-dessinée confortablement. Jean perturbe à plusieurs reprises sa lecture.
- Alex voudrait un massage. Jean lit. Elle dit payer pour en avoir un. Il demande combien. Elle dit qu'elle paierait un masseur, pas pour lui. Il reprend sa lecture.
- Jean veut avoir un rapport sexuel. Alex refuse. Il lui promet un restaurant. Elle s'offense : « tu me prends pour une pute ! ». Finalement elle descend sous la couette en commandant un restaurant de sushis.

En société. Chez l'épicier

- Alex danse dans les rayonnages de l'épicier arabe. Il la félicite puis lui explique comment bouger ses hanches. Jean arrive surpris. L'épicier l'incite à danser avec elle. Subitement l'épicier déclare « on va arrêter le massacre » et commence à enregistrer les articles.
- Jean et Alex passent en caisse. L'épicier facture deux articles volés par Jean, au grand damne d'Alex. Il exige aussi 100 francs de préjudice moral. Jean refuse de payer, mais l'épicier appelle trois hommes. Jean paie immédiatement.
- Jean n'a qu'un gros billet pour un petit achat. L'épicier n'a que des pièces pour lui rendre la monnaie. Quelques temps plus tard, les mains pleines de monnaie, ils décident de laisser tomber les gâteaux.
- Jean et Alex discutent avec l'épicier de son pays d'origine lorsqu'un braqueur débarque. L'épicier reste calme et lui donne le peu qu'il a : il est passé à la banque le matin même faire un dépôt. Alex lui donne une pièce pour le café et ils reprennent leur conversation.
- Jean et Hammed discutent du match de la veille. Longtemps après, ils discutent toujours et Alex arrive, en chaussons et la serviette sur les cheveux.

Elle prend un article, le paie et repart, sans qu'ils ne lui prêtent la moindre attention.

- Alex et Jean font un gros achat, à régler par chèque. Le caissier demande une pièce d'identité, ce qui les vexa car ils font toujours leurs courses chez lui. L'épicier éclate de rire en voyant la photo de Jean, suivi par Alex puis les clients du magasin. Jean cherche à récupérer sa carte d'identité et sort, furieux. Un silence s'installe, puis tous reprennent leur fou-rire. Jean rentre à nouveau, en hurlant.

En société. A la laverie

- Alex et Jean regardent la machine à laver fascinés, comme s'il s'agissait d'un film, tout en grignotant des popcorns. Un usager fait du bruit, ils lui intiment le silence. Ils suivent les aventures d'un slip et d'une culotte dans le tambour de la machine.
- Jean plie le linge et l'aplatit avec ses fesses. Les gens, des femmes, le regardent avec surprise. Au bout d'un moment, il s'interrompt et demande : « Quoi, vous n'avez jamais vu un mec repasser ? »
- Jean sort le linge de la machine et le jette dans une pаниère. Il observe avec soin une femme qui plie sa lingerie. Il lui tend un soutien-gorge affriolant qu'elle a laissé tomber, avec une voix de tombeur. Alex arrive alors, et lui dit qu'il a oublié ses slips dans le sèche-linge ; elle lui pose sur la tête un énorme slip-kangourou et déclare à l'intention de la jeune femme que c'est un vrai porc mais qu'elle l'adore.
- Alex décide d'apprendre à Jean à faire la lessive. Pour en réchapper, il lui demande à voix haute ce qu'il doit faire pour ses slips anti culotte de cheval et ses collants anti-varices, provoquant le rire des autres usagers. Gênée, Alex décide de faire la lessive.
- Alex et Jean jouent aux cartes. Ils annoncent à un usager qu'il est en train de plier leur linge, une fois le pliage terminé.
- Alex met du linge dans une machine. Jean s'approche. Elle lui dit d'ôter son tee-shirt qui est sale. Jean hésite car il y a des gens puis commence à se dévêtir, imitant un *strip-tease*. Il ôte aussi ses chaussures et son pantalon.

Alex est gênée et regarde en coin les autres clients. Il s'installe tranquillement pour lire le journal, sous l'air bouche-bée des clients. « Ça c'est du mec, ça c'est mon mec ! », conclut Alex.

- Jean veut faire la machine, suite aux explications d'une dame. Alex accepte. Il met la lessive en route mais sans le linge à l'intérieur. Il se défend en disant à Alex que c'est « son boulot ».

En société. Journée beauté

- Dans le salon, Alex et ses amies font une réunion conseils de beauté. Jean écoute assis sur le canapé et cherche à intervenir. Il est immédiatement repoussé par le groupe de femmes. Finalement il parvient à poser sa question. Il veut leur opinion sur la peau d'Alex. Elles commencent par la complimenter, mais Jean dit qu'elle a des petites rides autour des yeux. Les femmes renchérissent. Il dit qu'elle a des points noirs et des plaques rouges. Alex est paniquée.
- La conseillère beauté conseille une crème raffermissante pour le buste, ainsi que la douche écossaise. Jean arrive et dit prendre une douche froide tous les matins. La conseillère beauté le félicite pour son attention au corps mais il dit que c'est parce qu'Alex se douche avant lui le matin. Les femmes rient beaucoup. Jean s'agace et crie pour qu'elles cessent.
- La conseillère propose des produits pour hommes. Alex suggère de faire une présélection puis de demander son avis à Jean. Alex choisit le *packaging* noir, sans alcool ni odeur. Jean choisit d'abord le noir, puis le flacon rose, dont il aime le *packaging* et l'odeur.
- Une des femmes raconte son acné. Ses amies renchérissent et soulignent à quel point elle était horrible. La conseillère propose une crème sébo-régulatrice lorsque Jean pose sur la table une assiette de charcuterie. Elles se jettent dessus et la vendeuse en reste sans voix.
- Jean fustige Alex pour avoir dépensé beaucoup d'argent en produits inutiles. Elle lui dit qu'elle met sur le visage ce qu'elle ne voit plus dans son regard, et que moins il la regarde plus elle achète.

- Alex se demande si une crème est vraiment efficace. La conseillère lui dit l'utiliser tous les jours, et lui demande d'estimer son âge. Alex lui donne 40 ans alors qu'elle en a 32. Alex décide d'acheter du dissolvant plutôt que la crème.
- Les femmes testent une crème. Jean pose une question sur les produits en vente. Il lui demande pourquoi elle n'utilise pas ses propres produits miracles. Il lui dit qu'elle n'est pas très belle, scandalisant Alex et ses amies.

En société. Jouent au foot

- Jean coache l'équipe de football peu motivée. Alex annonce subitement une tactique de jeu, avec de bonnes connaissances techniques. Les joueurs sont bien plus réactifs et motivés avec elle. Jean est abasourdi et se pince pour vérifier être éveillé.
- Jean doit lancer un penalty. Alex l'encourage et lui dit de ne pas penser à ses hémorroïdes. Il rate son lancer, et on l'entend crier son énervement. Les joueurs s'éloignent.
- Alex est remplaçante mais Jean ne veut pas la laisser jouer. Elle en profite pour papoter sur le banc.
- Alex est aux cages. Elle arrange sa chaussette alors que le ballon se rapproche. Elle ne voit même pas le joueur marquer.
- Alex est aux cages. Le ballon arrive, elle agite les bras. Un joueur de l'équipe adverse dit qu'elle est nulle. Elle prend Jean à parti. Il appelle le joueur et lui demande de répéter, puis corrobore les paroles du joueur.
- Alex lance un ballon et dit que le foot est facile, que n'importe quel imbécile peut jouer. Jean lui répond que sa présence le confirme. Alex est vexée.
- Alex marque un but. Elle trébuche sur le pied du gardien de but et reste au sol. Jean l'étreint, elle lui demande si le gardien a un carton rouge. Il confirme et elle bondit de joie.
- Jean marque. Les joueurs l'étreignent. Alex est jalouse de ces contacts rapprochés, normaux au foot selon Jean. Elle lui demande si cela le dérangerait si elle marquait. Il dit que non. Elle réclame le ballon pour marquer un but.

En société. Au judo

- Alex et Jean s'habillent pour le judo. Alex a mis une ceinture bleue plutôt que blanche pour des raisons esthétiques. Jean lui explique les grades, mais elle répond sur un critère esthétique que blanc sur blanc est laid. Puis elle suggère l'orange. Jean sort agacé.
- Jean lutte avec Alex, il la met à terre en un instant. Ils changent de partenaires et Jean se retrouve avec le professeur, ceinture noire. Il lui rappelle être débutant. Il vit la même situation qu'Alex quelques instants plus tôt.
- Jean fait le malin avec une autre élève, et présume de connaître Djamel Bouras, champion olympique de judo, à l'époque tout malingre, qu'il défendait dans les bagarres. Soudain, ce dernier l'interpelle et lui met une raclée au judo.
- Djamel donne un cours et choisit le « petit malin », Jean, comme partenaire. Jean n'est pas rassuré. Après les trois prises, Alex lui tape sur l'épaule : il sursaute et pousse un cri.
- Le professeur fait réviser le salut. Jean et Alex se déconcentrent et s'embrassent, puis reprennent le salut avec sérieux.
- Jean met Alex à terre. Il est couché sur elle, elle lui fait remarquer son érection.
- Jean prend conseil auprès d'une championne de judo. Alex cherche à interférer, la championne la saisit et lui fait une prise sans même bouger ou cesser de parler. Jean la remercie puis donne un coup de pied à Alex qui est à terre.
- Alex a mal au tibia. Jean accourt. Alex dénonce quelqu'un et Jean court la venger. Jean est battu à plate couture, et Alex déplore l'état de son vernis.

En société. Brunchent avec Jeannette et Roger

- Jean et Alex sont sur la terrasse. Alex veut reparler de l'aventure de Jean avec Isabelle. Jean rentre et l'enferme à l'extérieur pour éluder le sujet.
- Lors d'un barbecue entre amis, Jeannette et Alex discutent de la vie d'une tierce. Jean demande le point pour la cuisson des brochettes, et Alex le

somme de ne pas l'interrompre. Jean insiste mais elles l'ignorent. Il en conclut bien cuites, mais soudain celles-ci répondent en cœur saignantes.

- Alex révèle à table par erreur qu'elle fouille les poches de Jean. Jeannette aide Alex à se défendre en disant qu'elle fouille pour faire la lessive. Discrètement, Alex remercie son amie. Jean n'est pas dupe.
- Alex raconte à Jeannette sa rencontre avec Samantha. Jean prend la dernière brochette. Alex déplore son manque d'éducation. Il rétorque que tout le monde refuse toujours par politesse. Il propose et les invités refusent.
- Jeannette les informe du décès de son beau-frère. Jean demande si c'est grave et définitif. Il est bien plus intéressé par sa brochette et Alex est confuse. Un instant après, Jean lui demande des nouvelles de son beau-frère.
- Roger explique qu'ils ont une voiture de location car Jeannette a cassé la voiture. Jeannette, appuyée par Alex, souligne que lorsque c'est la faute des femmes les hommes leur rappellent toujours mais quand c'est eux ils évoquent une raison extérieure. Son mari réplique que le poteau électrique est venu seul s'écraser dans la voiture. Il est appuyé par Jean qui ironise sur l'accident avec une cabine téléphonique d'Alex.
- Alex annonce qu'une collègue est enceinte, et qu'elle aimerait l'être aussi. Elle insiste auprès de Jean. Afin d'évacuer le sujet, il lui dit qu'elle a une araignée dans les cheveux.

En société. Jeux de société

- Les amis jouent au Scrabble. Jean écrit « ragnagna », que les autres considèrent invalide. Il évoque l'humeur d'Alex comme preuve. Celle-ci riposte en écrivant « macho », provoquant l'hilarité de ses amis. Jean se défend, mais elle montre en avoir la preuve.
- Jean joue aux échecs. Il tarde pour effectuer finalement un coup idiot. Alex s'impatiente de cette attente, et Jean lui tient un discours pontifiant sur les échecs. Son adversaire peut immédiatement faire échec grâce au mouvement de Jean. Alex le félicite et Jean la rabroue, lui demandant d'aller « faire des trucs de fille. Casse-toi ! ».

- Au Monopoly : Jean gagne haut la main, Alex est ruinée. Alex et son amie lui reprochent son agressivité dans la victoire. Roger tempore. Alex lui demande un prêt. Les autres joueurs la supportent. « Va t'acheter des fringues ! », lui dit-il. Alex lui annonce qu'elle va l'écraser, soutenue par les autres joueurs.
- Jean perd. Il doit tirer une carte chance. Il invente le texte à sa faveur mais Alex ne le croit pas. Il préfère manger la carte plutôt que de la lui montrer. Alex lui saute dessus.
- Jean a tout perdu face à Roger. Alex est désolée pour lui. Jeannette tire une carte chance à sa faveur. Jean agacé souligne leur chance de « cocu ». Jeannette quitte la table, ne supportant plus d'être insultée pendant trois heures pour un simple jeu. Elle est suivie de Roger. Alex et Jean se soutiennent et les traitent de mauvais joueurs.

En société. Au mariage

- Alex écoute avec grand enthousiasme le discours de la mariée pendant que Jean lui tourne le dos et dévore le buffet. La mariée rappelle qu'il y a un buffet, du moins si Jean en laisse un peu. Alex est morte de honte.
- Alex se fait draguer devant Jean. Elle est flattée, mais Jean lui dit qu'elle a un bout de salade coincé entre les dents. Elle croit l'avoir ôté mais il est toujours là, Jean ne le lui dit pas.
- Alex voudrait faire un discours. Jean ironise et lui dit que le mariage est « merdique », et qu'ils servent de la pâté pour chien. Alex le prend au mot et veut commencer son discours. Jean lui écrase la tête dans l'assiette pour la faire taire.
- Alex est ravie de participer au lancer de bouquet. Elle trouve le mariage très romantique. Les filles se battent pour le bouquet. Elle revient ébouriffée, essoufflée, le bouquet est très abîmé. Puis elle se lève et retourne se battre.
- Alex et Jean s'ennuient pendant les chansons populaires.
- Alex et Jean s'ennuient avec leurs voisins de table. Soudain, Alex aperçoit Bertrand, un amour de jeunesse. Alex vient se servir une coupe de champagne et retourne le voir car il est très drôle et sympathique. Pendant ce

temps, Jean subit une conversation sur l'élevage des cochons. Le voisin de table avertit Jean que Bertrand est un vrai dragueur. Alex réapparaît pour se mettre du rouge à lèvres car Bertrand l'a invitée à danser. Jean la somme de rester assise. Alex cherche à s'échapper. Jean la retient, mais la conversation du voisin l'ennuie tellement qu'il décide de fuir avec elle.

En société. En boîte

- Alex et Jean sont au bar. Il jette un bref coup d'œil à une femme. Alex, qui lui tourne le dos, lui demande de cesser. Il est impressionné car il l'a à peine regardé. Alex lui dit l'avoir dit au hasard, sans l'avoir vu mais parce qu'elle le connaît.
- Alex et Roger observent les filles qui dansent. Ils se moquent d'un homme. Soudain Alex arrive : Jean ne s'en rend pas compte et poursuit ses commentaires.
- Alex et Jean dansent. Jean dit qu'ils sont trop vieux pour aller en boîte. Il était dans sa jeunesse fan de Cure. Elle l'imagine et lui dit qu'elle n'aurait pas aimé.
- Roger trouve que les filles passent beaucoup de temps aux toilettes. Roger pense qu'elles vont ensemble aux toilettes pour se raconter leur vie sexuelle. Jean demande à Alex qui revient de quoi elles ont parlé. Alex lui dit qu'elle n'a jamais rien à raconter, que c'est plutôt Jeannette qui parle.
- Alex et Jean décident de partir, car il n'y a que des vieilles chansons. Plus personne ne danse. Mais soudain ils se remettent à danser sur une chanson qu'ils adorent.
- Roger veut parler boulot pendant que Jean s'amuse avec Alex. Ils ont une discussion ubuesque tous les quatre car personne n'entend ce que dit l'autre et répond donc à côté. Alex trouve que c'est génial qu'ils se retrouvent pour discuter.
- Alex et Jean dansent. Soudain Jean fait un grand écart, Alex est impressionnée. Il se relève douloureusement : il a glissé.

- Alex et Jean dansent un *slow* et échangent des mots d'amour. On se rend compte que la boîte est fermée et qu'autour d'eux le personnel de nettoyage s'active.

En société. Anniversaire de Jean

- Alex a organisé une fête d'anniversaire surprise pour les 34 ans de Jean. Il entre mais lorsque ses amis s'écrient il se met à prendre des photos car il l'avait deviné. Alex est dépitée : elle a passé quatre mois à organiser la surprise et a même fait une semaine de stage pour la décoration.
- Jean doit faire un vœu avant de souffler les bougies. Il énumère tout ce qu'il a de génial (les amis, le boulot, l'ordinateur, la voiture...) et oublie Alex. Alex veut savoir son vœu, il lui dit que c'est d'avoir un enfant avec elle. D'abord touchée, elle réalise bien vite que le vœu est annulé car il l'a révélé.
- Un ami fait un discours qui souligne les 34 ans que ses amis ont passé à le supporter. Il provoque l'hilarité. Alex est remerciée pour la décoration et les copains font entrer le cadeau : des danseuses du Moulin Rouge. En second plan, on voit Alex qui ne rie pas du tout.
- Alex veut savoir comment Jean a trouvé ses canapés. Ils sont interrompus par Roger et Jeannette, qui s'excusent de n'avoir rien offert. Puis Alex reprend ses questions. Jean tourne les talons.
- Alex interrompt Jean dans une conversation pour lui offrir un petit cadeau. C'est une clef de l'appartement, celle qui était en possession de la belle-mère de Jean. Il est fou de joie, la remercie et reprend sa conversation.
- Les invités sont partis. Jean remercie Alex, qui expose longuement son désir de fonder une famille. Il s'endort et tombe du tabouret pendant qu'elle parle.

B. *Maman cherche l'amour, saison 2*

Épisode 1

Marie-Jo fait déjeuner ses enfants, puis elle amène son fils à l'école. De retour chez elle, elle prépare le barbecue. Elle se prépare, se rase les mollets, se maquille et prend une photo d'elle qu'elle dédicace à ses enfants. Elle se rend ensuite chez une amie qui lui prête sa maison et son jardin. Elle prépare la table dans le jardin. Ses prétendants arrivent un à un. Philippe porte un gâteau et des douceurs, Jean-Luc des fleurs, Paul une rose et des boissons. Dany lui offre des fromages de chèvre qu'il a faits lui-même. Ils boivent l'apéritif. Les hommes montent laborieusement une tente dans le jardin. Marie-Jo commence les têtes-à-têtes avec Paul. Ils se plaisent mutuellement. Elle discute ensuite avec Philippe mais il est très réservé. Elle fait ensuite le café avec Dan : ils rient beaucoup.

Sophie prépare sa fille pour l'école, elle la peigne et prépare le cartable. Sophie se rend à l'auberge normande où elle a donné rendez-vous à ses prétendants. Les hommes arrivent. Marius ne salue que Sophie et ignore ses concurrents. Sophie commence les entretiens en tête-à-tête et s'isole avec Cédric. Il se dit conquis par Sophie. Seulement cinq, dont un retardataire, des neuf prétendants de Sophie sont venus au rendez-vous. Sophie a froid en terrasse mais Romuald lui prête sa veste. Ils s'isolent et jouent aux dames tout en discutant. Puis le groupe joue au ballon dans l'herbe. Sophie s'isole avec Marius mais ils ont du mal à communiquer et à se comprendre. Elle est perplexe.

Katia prend le petit-déjeuner avec son fils puis l'amène à l'école. Puis elle rentre chez elle et fait le ménage. Dans la salle de bain, elle applique un masque aux huiles essentielles sur son visage. Sa mère arrive et lui offre un pâté en croûte décoré de cœur qu'elle a réalisé. Elles s'étreignent. Katia dresse une table avec soin dans le jardin de ses amis. Elle réalise une décoration soignée. Puis elle se maquille. Les prétendants de Katia arrivent. Patrick, Olivier et Jean-Jacques lui offrent un cadeau, Philippe et Pierre des fleurs. Katia fait un petit discours pour les remercier d'être venus. Ils boivent du champagne puis mangent le pâté en croûte coupé par Patrick, qui a profité d'un moment seul avec Katia. Puis elle a un tête-à-tête avec Jean-

Jacques qui lui raconte être mort après avoir mangé des fruits de mer puis avoir ressuscité. Bruno vient ensuite discuter avec elle. La fin de la journée arrive et tous se séparent. Katia retrouve sa mère et son fils. Elle leur dit avoir deux petits béguins.

Angie prépare un gâteau en forme de cœur avec ses enfants. Puis elle se prépare avant d'organiser l'après-midi de ses enfants. Elle installe le goûter sur une nappe au parc où elle a rendez-vous. Jérôme et Cédric arrivent avec des fleurs, Thierry lui offre des confitures faites maison et Daniel lui remet une plante et un bracelet. Angie fait un discours de bienvenue et de remerciements. Elle veut s'entretenir avec ses prétendants un à un. Daniel la couvre de compliments mais elle trouve qu'il est excessif. Emmanuel lui remet une lettre écrite à son attention par sa fille de seize ans. Puis elle discute avec Franck.

Épisode 2

Au parc, Angie joue au badminton avec ses prétendants. Puis elle s'isole avec Thierry. Il la conduit à sa voiture : dans le coffre il y a des cadeaux pour tous ses enfants, et même une guitare pour son fils. A la fin de la journée, elle se fait prendre en photo avec chacun de ses prétendants. Julien a préparé une surprise pour Angie. Il s'isole pour répéter puis lui demande de l'accompagner : il lui chante une chanson de sa composition qu'il accompagne à la guitare. A la fin du goûter, les hommes débarrassent tout avant de prendre congé. Le lendemain, les enfants d'Angie ouvrent les cadeaux de Thierry. Puis elle se rend au restaurant où les hommes l'attendent. Elle élimine Julien, jugé trop fragile. Elle s'entretient ensuite avec Daniel, et lui reproche d'être un beau-parleur. Daniel accepte très mal la critique d'Angie. Une semaine plus tard, Angie cuisine des gâteaux pour le goûter avant de retrouver ses prétendants à la salle de sport. Alors qu'elle s'apprête à partir, elle reçoit un bouquet de roses de la part de Franck. Elle est émue.

Sophie joue au football avec les garçons. Elle discute en tête-à-tête avec Ludovic puis montre aux garçons des photos de sa fille. Elle s'isole ensuite avec Julien, mais elle le trouve soporifique. A 18h00 elle part retrouver sa fille. Le lendemain, elle discute avec sa fille du rendez-vous de la veille. Son amie Virginie vient garder Lila et Sophie retrouve les garçons au restaurant. Cédric a une attitude

différente de la veille, il est davantage renfermé. Elle lui propose d'aller donner à manger aux canards et ils s'isolent près du lac. Cédric cherche à se justifier et à la séduire. Sophie décide de revoir tous ses prétendants pour le prochain rendez-vous. Elle veut savoir s'ils veulent revenir, tous répondent à l'affirmative sauf Ludovic qui dit hésiter. Sophie part. Plus tard, elle prépare sa fille pour l'école. Elle a rendez-vous avec ses prétendants l'après-midi. Ludovic est finalement venu. Ils partent à la plage de Cabourg. Sur la route, Sophie, Ludovic et Romuald s'arrêtent au supermarché acheter le déjeuner. Mais elle est agacée par leur manque d'initiative. Pendant ce temps, Julien et Marius montent le filet de volley. Ils jouent tous ensemble, puis Cédric rejoint Sophie qui s'est assise. Ils ont un rapport de séduction. L'ambiance est bon-enfant au sein du groupe. Sophie s'isole avec Romuald qui lui explique que ses sentiments passent d'abord par de l'amitié, ce que Sophie apprécie. Ils boivent du champagne et pique-niquent sur la plage.

Marie-Jo s'entretient avec Dany qui lui dit être possessif. Elle enchaîne les rendez-vous et se moque de l'apparence de Mohammed, qu'elle a pris successivement pour Enrico Macias et Pocahontas. Elle prend les hommes en photo pour les montrer à ses enfants puis s'en va. Paul est en panne de carburant sur le parking ; les autres candidats lui portent secours. Marie-Jo récupère ses enfants chez sa voisine puis les couche. Le lendemain matin, elle montre les photos de ses prétendants à ses enfants avant de le rejoindre. Elle annonce à Mohammed son élimination. Marie-Jo est à la piscine avec ses enfants pendant que les hommes se préparent pour le dîner dans une guinguette. Dan a mis un panama et un costume clair, dans l'esprit de La Havane. Tous ont soigné leur tenue. Dany arrive avec des cadeaux pour ses enfants et une lettre pour elle ; Paul lui porte une rose accompagnée d'un petit mot.

Le lendemain, Katia fait les lits, ordonne et nettoie son intérieur pendant que Pierre et Patrick sympathisent et visitent Strasbourg. José et Olivier s'inquiètent quant à eux de l'absence de discussion en face-à-face la veille. Ils ont tous rendez-vous dans un café pour les éliminations. José flatte Katia publiquement. Celle-ci a rendez-vous avec Olivier : il lui offre la clef de son domicile, sur le porte-clefs est inscrit bonheur. Au café, Katia élimine Frédéric. Une semaine plus tard, Katia s'occupe de son jardin avant de se rendre dans le parc de Strasbourg où tous ont rendez-vous. Pierre fait rire Katia ; ils ont un entretien en tête-à-tête au cours duquel

ils évoquent l'amour qu'ils éprouvent pour leur progéniture. Ensuite, Patrick l'emmène faire un tour en barque. A son retour, Katia surprend Bruno en train de discuter avec des jeunes filles.

Épisode 3

A la salle de gym, tous les prétendants se prêtent au jeu du cours de fitness sauf Dominique. Cédric s'est même déguisé pour faire rire Angie. Angie pense que Dominique est en difficulté à cause de son âge et de l'absence d'exercice physique. Elle va vers lui mais il se montre agressif et désagréable. Emmanuel ne cesse de faire le pitre durant le cours, ce qu'Angie juge irrespectueux. A la pause, Dominique cherche à mettre les choses au clair mais il ne fait qu'envenimer la situation. Thierry offre à Angie un disque avec des chansons qu'il a composées. A la sortie du gymnase, elle remercie Franck pour les fleurs et discute avec lui. Tous vont se préparer pour la soirée. Angie, de retour chez elle, lit la lettre que Daniel lui a remise après le sport. Il lui demande de le séduire. Au restaurant, Emmanuel critique son retard. Elle remercie Thierry pour le disque lors de leur tête-à-tête, une absence également critiquée par Emmanuel. Puis elle discute avec Franck et s'inquiète de sa situation précaire. Alors que Dominique se plaint à nouveau, Angie le lui fait remarquer. Il quitte brutalement la table. Elle part à sa rencontre mais ils ne parviennent pas à dialoguer. Elle a ensuite une explication avec Daniel suite à sa lettre. Le lendemain, Angie raconte sa soirée à ses enfants. Elle retrouve les hommes au centre-ville de Nevers. Elle élimine Emmanuel et Dominique, Daniel a droit à un avertissement. Elle présente Gwendoline et Jordan aux hommes restants.

A la guinguette, Marie-Jo enchaîne les entretiens. Le courant passe bien avec Dan et surtout Paul, en revanche elle s'ennuie avec Jean-Luc. Elle reste préoccupée par la jalousie et la difficulté à faire confiance de Dany. Le lendemain, elle fait le ménage et surveille les devoirs de ses enfants avant de retrouver ses prétendants. Elle reproche à Mickael sa timidité maladive puis annonce à Jean-Luc son élimination avant de retrouver sa fille.

Sophie est installée en terrasse avec ses prétendants. Elle s'agace de l'attitude de Marius, qui est mutique ou se plaint de sa fatigue. Ludovic la prend à part et lui

donne une lettre et un cadeau. C'est un maillot de football. Elle est très touchée. Après le diner, ils passent la fin de soirée dans une salle de jeux. Devant ses camarades, Cédric n'est pas assez démonstratif. Ils en discutent à l'extérieur et elle lui demande de faire un effort. A Caen, Sophie attend ses soupirants sur le donjon du château. Ils en font la visite. Elle demande à Cédric s'il reviendra la semaine suivante, ce qu'il confirme. Puis elle élimine Marius.

Katia et ses prétendants dînent sur une péniche. Elle parle avec Philippe de sa conception du couple. A table, Bruno qui a très faim décide de ne pas l'attendre. Puis elle s'entretient avec José, et elle lui fait comprendre qu'il est trop fragile pour elle. A la fin de la soirée, Katia raccompagne Bruno. Il commet plusieurs maladroites : il commente le prix du parking sans proposer de le payer, il ne l'aide pas à ramasser les prospectus qu'elle a fait tomber et enfin dans la voiture il juge Sasha, qu'il ne connaît pourtant pas, déséquilibré par l'absence d'une figure paternelle. Le lendemain, Katia raconte sa soirée à sa mère et à son fils. Lorsqu'elle retrouve ses prétendants, Olivier et José déclament le poème qu'ils lui ont écrit. Mais elle confirme tout de même le départ de José.

Épisode 4

Katia est chez elle avec son fils. Puis elle se rend devant la cathédrale de Strasbourg, où elle a donné rendez-vous à Bruno et Olivier. Katia fait signe de la main aux deux garçons, qui arrivent au loin. Olivier s'élance en courant vers elle pour la saluer. Katia convie Bruno à s'isoler quelques instants avec elle. Katia souhaite reparler de leur précédent échange dans la voiture et des critiques formulées par Bruno. D'autres choses lui ont également déplu. Elle évoque la scène du parking qu'il n'a pas payé, et les fascicules qu'il n'a pas daignés ramasser. Bruno cherche à se justifier. Elle a aussi appris que Bruno a cherché à séduire une commerçante de sa ville. Katia retrouve ensuite Olivier, dont le fils a fait une peinture et a gravé un message pour elle. Puis Olivier lui fait un cadeau. Elle est émue. Katia retrouve Jean-Jacques et Pierre sur les rives du Rhin. Jean-Jacques lui annonce qu'il a rencontré une jeune fille sur internet et il souhaite abandonner la conquête de Katia. Ils se séparent en bons termes et Katia peut profiter pleinement de l'après-midi avec Pierre. Ce dernier la couvre de cadeaux. Ils parlent du futur et se prennent la main.

Chez elle, Angie fait le ménage avec ses enfants. Puis elle se rend au karting. Elle a convié Daniel et Jérôme à partager la matinée avec elle. Les trois pilotes enfilent casques et tenues. Angie a reçu la veille un bouquet de fleurs. La carte est signée Adonis. Pour éclaircir ce mystère, Angie leur demande qui est Adonis. Les garçons l'ignorent. Dans les voitures, les pilotes s'amuse beaucoup. Rapidement, Daniel prend la tête de la course. Angie boit un verre avec lui. Les garçons rejoignent ensuite le groupe au restaurant. Daniel déclare n'être venu en réalité que pour profiter du karting. Thierry est offusqué par cette déclaration. Angie retrouve ensuite Franck, Cédric et Thierry au spa. Ils s'installent dans le jacuzzi puis Angie fait successivement des massages et soins avec chacun. Thierry lui relève être Adonis, Franck aimerait pouvoir l'embrasser et Cédric lui remet une lettre où il lui déclare son amour. Ils se retrouvent ensuite tous au salon de thé et elle élimine Jérôme. Thierry questionne Daniel sur son intention de partir, il voudrait que Daniel l'annonce à Angie. Le lendemain, Angie et ses enfants préparent un brunch dans le jardin. Thierry lui révèle en aparté les déclarations de Daniel. Elle lui demande une explication. Il part furieux. Puis Thierry, Cédric et Franck accompagnent la famille au terrain de basket. A la fin de la journée, Angie déplore n'être toujours pas amoureuse.

Dans le sud de la France, Marie-Jo rejoint ses prétendants qui l'attendent sur les bords de la piscine de l'hôtel. Ils l'accueillent chaleureusement. Marie-Jo annonce l'activité du jour : elle sort d'un sac en plastique des rollers. Elle convie Phil et Dany à les chausser. Phil n'a jamais fait de roller. Bien qu'assez discret jusqu'à présent, il fait beaucoup d'effort pour participer à l'activité. Malgré les chutes et son manque d'agilité, son volontarisme plaît à Marie-Jo. Ils ont un échange en tête-à-tête. Ensuite, Marie-Jo et Dany s'installent dans un champ de blé. Cachés parmi les blés, ils ont une discussion intime. Marie-Jo passe la Saint-Jean à Saint-Rémy-de-Provence avec Paul et Alain. Alain la surprend car il est bon danseur mais son attention se porte définitivement sur Paul. Ils s'enlacent.

Sophie amène sa fille faire un tour de manège. Elle a décidé de passer le week-end avec eux dans un village près de Caen. Elle a réservé une chambre dans le même hôtel. Sophie se rend dans la chambre de Cédric. Elle le sermonne sur ses affaires en désordre et ramasse son pantalon jeté au sol. Ils échangent quelques mots à propos du programme de l'après-midi. Dans l'escalier, Sophie embrasse Romuald

sur la joue et lui souhaite une bonne fête. Au canoë, Sophie propose à Romuald de monter avec elle. Sur l'eau, ils s'amuse beaucoup, et Sophie rit aux éclats. Julien cherche à s'approcher d'eux mais il se fait évincer. Elle partage ensuite son canoë avec Cédric mais Romuald continue d'attirer son attention. Bien qu'il ait le vertige, Ludovic réalise tout le parcours d'aventure. Romuald est le seul à se montrer attentif à Sophie, notamment lors de l'escalade. Cédric quant à lui est tétanisé, ce qui déçoit Sophie.

Épisode 5

Sophie et ses prétendants se préparent pour le dîner. A table, Cédric a froid et s'endort, ce qui agace Sophie. A la demande de Cédric, ils quittent la terrasse et se réfugient dans sa chambre. Ils jouent à action ou vérité. Les réponses de Romuald déçoivent Sophie, car il ne semble guère soucieux de trouver l'amour. Elle se retourne alors vers Cédric. Elle souligne la communication non-verbale entre eux et Cédric est heureux de savoir qu'ils sont sur la même longueur d'onde. Le lendemain, Sophie présente Lila aux hommes. Ils déjeunent ensemble puis partent faire du bateau. Dans le premier bateau se trouvent Sophie, Lila, Cédric et Julien. Romuald et Ludovic sont dans le second. Lila et Cédric s'entendent bien. Sophie s'entretient avec Romuald et cherche à connaître ses sentiments. Puis elle élimine Julien qui se dit soulagé.

Marie-Jo prend le petit-déjeuner avec ses enfants. Elle va ensuite faire les courses avec Dan et Mickaël. Le supermarché se convertit en corvée car ils sont indécis et maladroits. De retour à l'appartement, ils préparent le pique-nique. Elle fait comprendre à Mickaël qu'il ne lui correspond pas. Lors du déjeuner, Marie-Jo s'installe à côté de Paul, ce que Dany voit d'un mauvais œil. Il décide de la masser. Elle élimine Mickaël. Marie-Jo prépare son sac pour partir en Camargue. Ils font une promenade en calèche au cours de laquelle Paul prend discrètement la main de Marie-Jo. Elle a un tête-à-tête avec Alain qu'elle souhaiterait plus direct. Lors de la soirée flamenco, Dany est très à l'aise, il danse même. Elle apprécie de le voir si heureux. Il lui parle de ses sentiments, mais elle le trouve trop en demande. Seule avec Paul, elle succombe à son petit mot d'amour. Ils s'embrassent.

Katia prend le petit-déjeuner avec Sasha. Puis elle lui présente Patrick et Philippe. Elle passe un agréable moment avec Patrick puis discute avec Philippe. Au restaurant, l'ambiance est tendue entre les prétendants car Olivier et Pierre ne tolèrent pas l'attitude de Bruno qui est revenu. Lorsqu'elle arrive, Katia doit l'éconduire devant le groupe. Katia est à table avec son fils. Puis elle prépare sa valise pour un week-end en Alsace. Le groupe assiste à un spectacle de rapaces dans un château médiéval. Le cœur de Katia balance entre Pierre et Patrick.

Angie a rendez-vous dans une base nautique avec Franck, Thierry et Cédric. L'ambiance est conviviale. Ils jouent au volley puis Angie fait du pédalo avec Thierry. Ils vont ensuite au chalet où ils séjournent. L'ambiance est détendue. Elle passe un moment dans les bras de Franck.

Épisode 6

Sophie fait le ménage avant de se rendre au zoo accompagnée de sa fille, Ludovic, Cédric et Romuald. Cédric n'a d'yeux que pour Lila, il lui offre un cadeau à la boutique de souvenirs. Arrivés à l'appartement de Sophie, Cédric s'affale sur le canapé alors que Romuald l'aide à faire cuire les crêpes. Sa meilleure amie, Virginie, vient dîner avec eux. Elle aime bien Romuald et trouve que Cédric et Sophie se comportent davantage comme des amis. Sophie se remet en question. Ludovic a le même sentiment et le commente à Sophie qui accuse le coup. Au petit matin, Romuald va chercher les croissants. Elle passe du temps avec Cédric puis Ludovic part d'un commun accord.

Pierre et Patrick s'entendent bien, ils ont fait la route ensemble pour retrouver Katia. Katia fait d'abord une dégustation dans une cave avec Patrick. Ils s'embrassent. Lorsque Pierre les voit enlacés, il est très choqué car il considère que Katia a pris un engagement envers lui lorsqu'ils ont parlé d'un futur commun. Il arrive donc au restaurant très énervé. L'ambiance est très tendue lors du dîner et Pierre finit par quitter la table. Katia a très mal dormi après ce dîner houleux. Le lendemain elle cherche à mettre les choses au point. Philippe lui dit qu'il a des sentiments pour elle, mais ce n'est pas réciproque et elle l'élimine. Au cours de la

semaine suivante, Katia a appelé Pierre et ils ont une explication en tête-à-tête. Ils se séparent.

Angie laisse les hommes lui préparer le dîner. Franck se charge de l'entrée, Thierry du plat principal et Cédric fait pour le dessert une tarte tatin, le gâteau préféré d'Angie. Ils fêtent l'anniversaire de Franck qui souffle ses bougies. La soirée s'achève au coin du feu. Cédric a ronflé toute la nuit et les autres ont mal dormi. Les amis d'Angie arrivent pour le déjeuner. Cédric se montre maladroit dans ses propos. Thierry reste en retrait. Ses amis pensent qu'aucun des prétendants ne correspond à Angie. Elle élimine Cédric.

Marie-Jo a invité ses enfants à partager une activité piscine avec ses prétendants. Paul s'entend bien avec eux alors que Dan, qui ne peut pas se baigner, ne joue même pas au ping-pong. Elle l'élimine. Un autre jour, à l'appartement, Marie-Jo et ses enfants préparent tout pour l'arrivée des prétendants. Ils vont à la piscine et Dany se tient en retrait. Elle est agacée par son attitude, même s'il cherche ensuite à se rattraper.

Épisode 7

Phil, Alain, Paul et Dany dînent chez Marie-Jo. Paul et elle s'éclipsent pour aller chercher les pizzas. Ils sont proches, ce qui déplaît à Dany. Au matin, Paul va chercher les croissants. Ils déjeunent puis elle élimine Alain pour qui elle n'a pas de sentiment amoureux. Marie-Jo se rend chez Philippe à Annecy. Elle est surprise par son amour pour l'armée, mais aussi par le désordre qui règne chez lui. Il lui présente ses deux filles aînées, Alexandrine et Jessica. Ils vont faire du kart à pédale près du lac, et la journée se passe au mieux. Marie-Jo se rend chez Dany. Elle se perd sur la route et elle doit très lourdement insister pour qu'il vienne à sa rencontre. Elle est agacée. Dany lui fait découvrir sa campagne, ses animaux, mais elle est loin d'être conquise. Ils ont finalement un échange très vif sur leurs différentes conceptions du couple et Marie-Jo finit par partir. Ils sont brouillés.

Patrick et Olivier sont chez Katia. Katia se promène avec Patrick. Ils s'embrassent. Au matin, les deux hommes préparent le petit-déjeuner à Sasha. Puis Olivier range la cuisine pendant que Patrick joue à la console avec le jeune garçon.

Ils partent pour Nevers et Katia annonce à Olivier son élimination. Ils pleurent. Puis elle annonce à son fils avoir trouvé l'élue de son cœur, ce à quoi il lui rétorque qu'il le savait déjà. Katia est émue et pleure. La semaine suivante, Katia retrouve Patrick à Annecy. Patrick demande des nouvelles de Sasha, ce qu'elle apprécie. Il la conduit chez lui, et lui fait visiter sa maison. Elle est enchantée. Puis ils boivent le champagne sur un bateau tout en profitant du coucher de soleil sur le lac. Ils dînent ensuite au bord de l'eau. Patrick a changé sa chevalière d'emplacement pour signifier que son cœur est pris.

Sophie passe la journée avec Romuald. Il l'amène faire du jet-ski en cabriolet avant de lui présenter sa sœur. Enfin, il l'amène dîner dans un restaurant de fruits de mer. Leur rendez-vous se passe à merveille. Le lendemain, Sophie doit retrouver Cédric. Dans le train pour Marseille elle est fébrile. Ils se rendent en bateau à l'île du Frioul. L'après-midi à la plage se passe très bien. Puis il la présente à ses amis, avec qui le courant passe bien. Ils dînent ensuite dans le studio de Cédric avant de passer la nuit ensemble. Cédric et Romuald arrivent chez Sophie. Elle a fait son choix et élimine Romuald.

Au petit-déjeuner, Angie annonce à ses enfants qu'elle n'est pas tombée amoureuse. Elle l'annonce ensuite à Thierry et Franck. Thierry lui reproche de ne pas donner alors qu'il a donné sans cesse. Il est déçu.

Épisode 8

Marie-Jo se rend chez Paul. Il a décidé de lui présenter ses enfants, Aurélie et Jérémie. Marie-Jo leur offre des cadeaux. La rencontre se passe bien. Puis ils partent en moto chez les parents de Paul. Marie-Jo s'entend bien avec eux, ils plaisantent et boivent le champagne. Elle réalise être très importante pour Paul. Quelques jours plus tard, Marie-Jo, qui a terminé ses visites chez ses prétendants, les convoque chez elle. Dany ne vient pas et elle explique à Philippe et Paul qu'ils ont eu une altercation. Elle leur annonce également qu'elle part en camping avec eux deux. Phil est le premier à s'y rendre, accompagné de ses deux filles. Ils passent l'après-midi à la piscine puis font la fête à la soirée du camping. Phil est très détendu et il enflamme la piste de danse. Ils s'amusent beaucoup, même si Marie-Jo lui explique qu'elle le

considère comme un ami. C'est au tour de Paul de passer des vacances au camping avec Marie-Jo. Comme toujours, il lui offre une rose rouge. Romain, Paul et son fils Jérémie partent faire le barbecue. Ils déjeunent puis partent au lac de Sainte-Croix faire du pédalo et se baigner. Les cinq sont en parfaite harmonie. Paul part mais lui et Marie-Jo ont prévu de se retrouver le soir même pour un dîner en amoureux. Ils se retrouvent chez Paul, où ils préparent le dîner ensemble tout en buvant du champagne. Paul lui offre cette fois non pas une rose, mais un bouquet de roses rouges. Marie-Jo lui révèle son amour. Ils sont heureux. Marie-Jo a donné rendez-vous à Avignon à Philippe et Paul. Elle confirme son amour pour Paul et son amitié pour Phil, qui est éliminé. Quelques mois plus tard, la relation de Paul et Marie-Jo est au beau fixe. Ils se retrouvent tous les week-ends chez Paul, qui a aménagé son bureau en chambre pour Clémentine et Romain.

Sophie et sa fille arrivent à l'hôtel où elles doivent retrouver Cédric pour un week-end à Saint-Jean-de-Luz. Lila se réjouit de voir sa mère amoureuse, mais elle souffre quelque peu de devoir la partager. Elle se montre capricieuse. Cédric est très compréhensif et Sophie gère la situation. La soirée se passe bien. Ils dînent en terrasse et Lila s'est fait des amies avec qui elle joue. Ils s'écrivent des mots doux sur la nappe, Sophie lui écrit « je t'aime » en turc. Le lendemain, Lila passe la journée au club pour enfants de la plage. Cédric et Sophie partent tous les deux faire de la bouée-tracteur. Mais Sophie, qui a très peur de l'océan, est très stressée. Elle se cramponne à la bouée. Cédric s'amuse beaucoup. Il tombe à l'eau et cherche à la faire tomber, ce qu'elle n'apprécie pas du tout. Il se moque d'elle et ils finissent par se disputer. Cédric tourne les talons et s'en va. Un peu plus tard, Cédric revient vers elle pour arranger la situation. Si le dialogue reste stérile, Sophie apprécie qu'il fasse le premier pas, ce qu'elle faisait toujours auparavant. Le soir, ils dînent en amoureux. La soirée est très romantique et ils se disent qu'ils s'aiment. Plusieurs mois plus tard, Sophie a changé de travail et a déménagé avec Lila à Marseille. Mais les conflits avec Cédric n'ont pas cessé. Leur relation est très tumultueuse.

Katia et Sasha retrouvent Patrick en Bretagne pour un séjour dans des cabanes perchées. Patrick et Sasha font un parcours d'acro-branches. Katia est heureuse car elle trouve Patrick très paternel avec Sasha. Ils vont ensuite manger dans une crêperie. Katia a un petit moment de faiblesse, elle s'angoisse et se pose pleins de questions. Le soir, Katia et Patrick dînent en amoureux. Il lui offre la clef

de son domicile. Katia est aux anges. C'est la fin des vacances. En ouvrant le livre d'or de la cabane dans les arbres où ils ont séjournés, Katia trouve une déclaration d'amour de Patrick. Elle est très touchée. Plus tard, elle présente Patrick à sa famille pour officialiser sa relation. Son père, sa mère et sa sœur sont très émus et la trouvent rayonnante. Elle leur annonce l'éventualité de déménager chez Patrick. Son père se déclare heureux que Sasha ait enfin un père. Patrick sourit beaucoup, il parle peu et il est très ému. Plusieurs mois plus tard, Katia et Patrick se fréquentent toujours. Le déménagement de Katia est prévu pour le mois de janvier.

Plusieurs mois plus tard, Angie est toujours célibataire. Elle a repris confiance en elle et plusieurs hommes ont cherché à la séduire. Elle a toujours très envie de rencontrer quelqu'un, et a donc décidé de répondre à toutes les autres lettres qu'elle a reçues.

C. *Pigalle la nuit*, saison 1

Épisode 1

Le quartier de Pigalle appréhende l'ouverture du nouveau club, le Paradise, qui risque de rompre l'équilibre du quartier. Nadir se prépare à lutter contre cette nouvelle concurrence. Mais il est freiné dans ses projets par Alice, qui refuse de lui vendre sa mercerie en dépit d'une coquette somme d'argent.

Thomas, un jeune *trader* londonien se rend à Paris pour un voyage d'affaires. Suite au dîner, un collègue l'entraîne dans un club d'effeuillage de Pigalle. A sa grande surprise, il retrouve sur scène sa sœur, Emma, qu'il n'a pas vue depuis deux ans suite à une dispute. Après le spectacle, il cherche à lui parler. Il s'introduit dans les vestiaires mais les gardes de sécurité l'interceptent. Nadir, propriétaire du club où danse sa sœur, demande à Thomas de quitter les lieux. Ce dernier décide de rester deux jours supplémentaires à Pigalle afin de la retrouver et pouvoir lui parler.

La danseuse et amie d'Emma, Fleur, a rendez-vous dans un très chic appartement parisien pour une soirée privée. Suite à son rendez-vous, elle se rend au domicile d'Emma, mais celle-ci n'est pas là.

Thomas aperçoit une jeune femme qui ressemble étrangement à Emma. L'homme avec qui elle se trouve, Dimitri, l'invite à partager son déjeuner. Il lui parle de sa sœur. La nuit tombe et Emma n'apparaît pas sur scène.

Épisode 2

Thomas poursuit son enquête auprès de Fleur. Puis il effectue un signalement de disparition auprès de la Police. Un message sur le répondeur téléphonique d'Emma le conduit chez un homme souffrant de troubles sexuels, mais il s'agit d'une fausse piste.

Nadir tente de freiner les travaux de rénovation de la boutique d'Alice. Il fait annuler son emprunt à la banque, et Jamil lui vole des cartons de marchandise. Puis,

il se rend chez l'avocat de sa femme, où ils négocient de manière houleuse les conditions de leur séparation.

Lors de la soirée d'inauguration du Paradise, Oswald, un fidèle employé de Nadir, est poignardé sur le parvis par Vincent Becker, le frère d'un ancien employé de Nadir devenu son rival.

La policière apprend qu'une femme correspondant au signalement d'Emma s'est suicidée. Elle s'est jetée d'un pont. Elle appelle Thomas et lui demande de venir l'identifier à la morgue.

Épisode 3

La jeune femme qui s'est suicidée n'est pas Emma mais Béryl, une ancienne employée et maîtresse de Nadir qui est partie au Paradise et a eu une liaison avec Dimitri. Sim, la pharmacienne, se rend chez Emma. Elle y trouve Thomas qui a fait un malaise après avoir consommé à l'excès les pilules qu'elle vend au marché noir.

Damien félicite les employés du Paradise et envoie trois danseuses faire des achats chez Alice afin de maintenir à flot sa boutique. Dimitri se rend au chevet de sa mère russe, puis rencontre le président du conseil investisseur. Il le félicite pour le succès de l'inauguration mais condamne la violence. Nadir venge son employé blessé et tire une balle dans le genou de Vincent.

Thomas s'introduit dans le bureau de Nadir. Il fouille sa voiture et trouve du sang humide dans le coffre, sous une couverture. Il se rend alors chez ce dernier et le surprend dans son bain. Il en profite pour l'interroger. Nadir lui montre une photo prise par Emma, qu'il a reçue la veille de son informateur Raoul. Thomas décide d'enquêter du côté de Dimitri.

Épisode 4

Lucien exprime son désir de quitter Pigalle pour un mode de vie plus conventionnel mais Fleur ne semble pas décidée à l'écouter. Finalement, il accepte de se rendre à la soirée privée avec elle. Mais il supporte très mal la situation. Il vole

l'argent dans les sacs des invités et part. Plus tard dans la soirée, il achète deux billets d'avion et demande à Fleur de le suivre à Rio de Janeiro. Adam en profite pour fouiller l'appartement de Fleur. Mais lorsque Lucien le surprend, il le tue. Guillaume, l'amoureux transi de Fleur, qui épie ses faits et gestes, voit Adam sortir avec le cadavre de l'appartement.

Lorsqu'elle découvre sa boutique saccagée, Alice peint à la bombe rose la voiture de luxe de Nadir. Lorsqu'il la voit, Nadir se rend à la Chapelle Sainte-Rita et présente à Alice ses excuses. Il veut faire la paix et l'invite à dîner.

Fleur se fait agresser dans la rue par Adam, à la recherche des photos cachées par Emma. Elle raconte la scène à Thomas. Thomas se rend chez Max. Le soir de sa disparition, Emma était apeurée et elle lui a confié sa boîte à musique. Thomas découvre des négatifs cachés à l'intérieur. Il développe les photos. On y voit Adam qui étrangle un homme. C'est Raoul, l'indicateur de Nadir. Thomas suit la voiture d'Adam. Il s'introduit dans le bâtiment désaffecté où Adam retrouve sa bande. Mais il se fait capturer par les membres du gang. Il propose alors à Adam d'échanger les photos contre Emma. Adam le conduit en voiture aux environs de Paris. Dans la forêt, il fait creuser une tombe à Thomas. Il lui fait ouvrir le coffre de la voiture. Thomas pense y trouver Emma mais c'est le cadavre de Lucien. Alors qu'Adam fait installer Thomas dans la tombe avec le cadavre, il trouve sur le mort un petit couteau et le subtilise discrètement. Il dit à Adam que s'il le tue Nadir aura les photos dans deux heures. Adam est troublé. Alors qu'il veut mettre Thomas dans le coffre de la voiture et le ramener à Paris, celui-ci lui plante le canif dans la cuisse et prend la fuite. Dimitri flirte avec une jeune femme qui ressemble à Emma. Il reçoit un appel d'Adam l'informant que Thomas a les photos.

Épisode 5

Tout en évitant Adam qui l'attend au domicile d'Emma, Thomas récupère les photos cachées dans un conduit de cheminée et les cache chez Sim. Alors qu'il se rend chez Nadir pour lui demander de l'aide, il reçoit un appel de Dimitri, qui lui propose d'échanger Emma contre les photos. Thomas confie alors les photos à Sim et lui demande de les donner à Nadir le lendemain s'il ne revient pas. Mais Adam

agresse Sim, vole les photos et les brûle. Lors du rendez-vous avec Dimitri, ce dernier explique avoir caché Emma pour la protéger de la folie meurtrière d'Adam, qui est jaloux et ne supporte pas que son patron ait d'autres relations affectives.

Fleur continue de chercher Lucien tandis que Nadir fait la cour à Alice. Finalement, Guillaume l'aborde et lui raconte la scène dont il a été témoin. Fleur va trouver Nadir, elle est bouleversée.

Épisode 6

Alice comprend que ses nouveaux clients ne sont qu'une stratégie dans la guerre qui oppose Dimitri et Nadir.

Thomas dévoile à Adam les paroles de Dimitri. Finalement, Adam lui révèle que Dimitri se rend toutes les nuits entre trois et cinq heures dans un lieu tenu secret où il se fait tatouer. Adam est traqué par les hommes de Nadir qui le blessent avec une arme blanche. Fleur décide d'aller parler à la police.

Nadir pense qu'il y a un traître dans son équipe car Damien Becker est toujours informé des actions de Nadir. Il évoque les appartements et la mercerie, la mort de Raoul. Olivier ne peut plus supporter de livrer les informations à Damien pour annuler sa dette. Il révèle à Nadir sa trahison. Fou de rage, Nadir se rend au Paradise. Il s'apprête à blesser Dimitri avec un tesson de verre mais Thomas l'en empêche. Il veut garder Dimitri en vie afin de savoir où se trouve Emma. Nadir sort du club, appelle Olivier pour lui présenter ses excuses pour son manque d'attention. Il lui demande de revenir. Soudain, Nadir s'effondre. Vincent Becker lui a tiré dessus depuis une voiture.

Épisode 7

Damien se voit contraint de tuer son propre frère pour sanctionner l'agression commise contre Nadir. Pendant ce temps, les ennemis de Nadir simulent un trafic de drogue au sein du Folie's et font fermer le club. A l'hôpital, Alice veille sur Nadir.

Poursuivi par la police, seul et désespéré, Adam se jette sous les roues d'une fourgonnette. Il meurt sur le coup. Fleur comprend qu'elle ne saura jamais où se trouve le corps de Lucien. Elle quitte Pigalle.

Thomas s'introduit dans le local de tatouage de Dimitri. Dimitri lui apparaît alors dans toute sa folie. Il avoue ignorer où se trouve Emma. Il lui raconte que le soir de sa disparition Adam l'avait agressé pour les photos, mais que Dimitri l'a sauvé. Il est sorti un instant de chez elle pour appeler les secours et elle a disparu.

Épisode 8

Nadir sort de l'hôpital. Il va trouver Olivier qui a recommencé à boire et lui demande de se remettre au travail. Puis, il a un rendez-vous avec le mentor de Dimitri, Igor Gourchenkov. Nadir lui demande d'écarter Dimitri des affaires, pour arrêter la violence et la haine et se concentrer sur une guerre économique. Le conseil vote l'éviction de Dimitri et le fait assassiner.

Max comprend que la fille de sa bien-aimée, la petite Marie, est en réalité Alice. Il décide d'aller lui parler. Thomas rend visite à Max. En regardant la photo de Marie et Élisabeth, il réalise que le miroir en arrière-plan est le même que celui d'Emma. C'est la même chambre. Il repense aux paroles de Dimitri sur la disparition de sa sœur et se rend Cité Veron. Il trouve le mécanisme qui actionne l'ouverture du miroir. Derrière se trouvent Emma et Alice. Max fait ses bagages, il est maintenant prêt à rentrer chez lui. Emma explique à Thomas son amour pour Pigalle. Il comprend qu'elle ne rentrera pas avec lui à Londres.

